This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

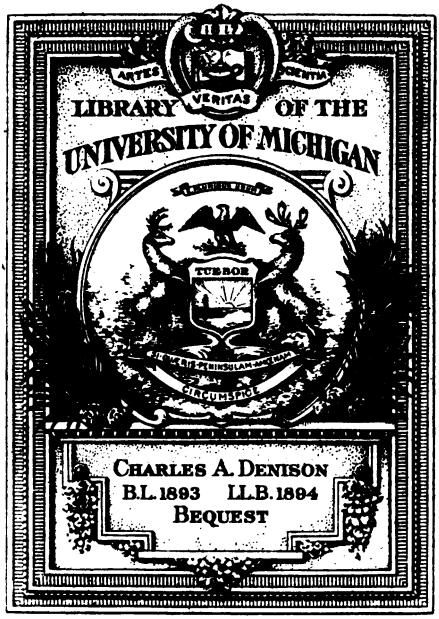
ARTES
VERITAS
VITAE
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE
CHARLES A. DENISON
B.L. 1893 LL.B. 1894
BEQUEST

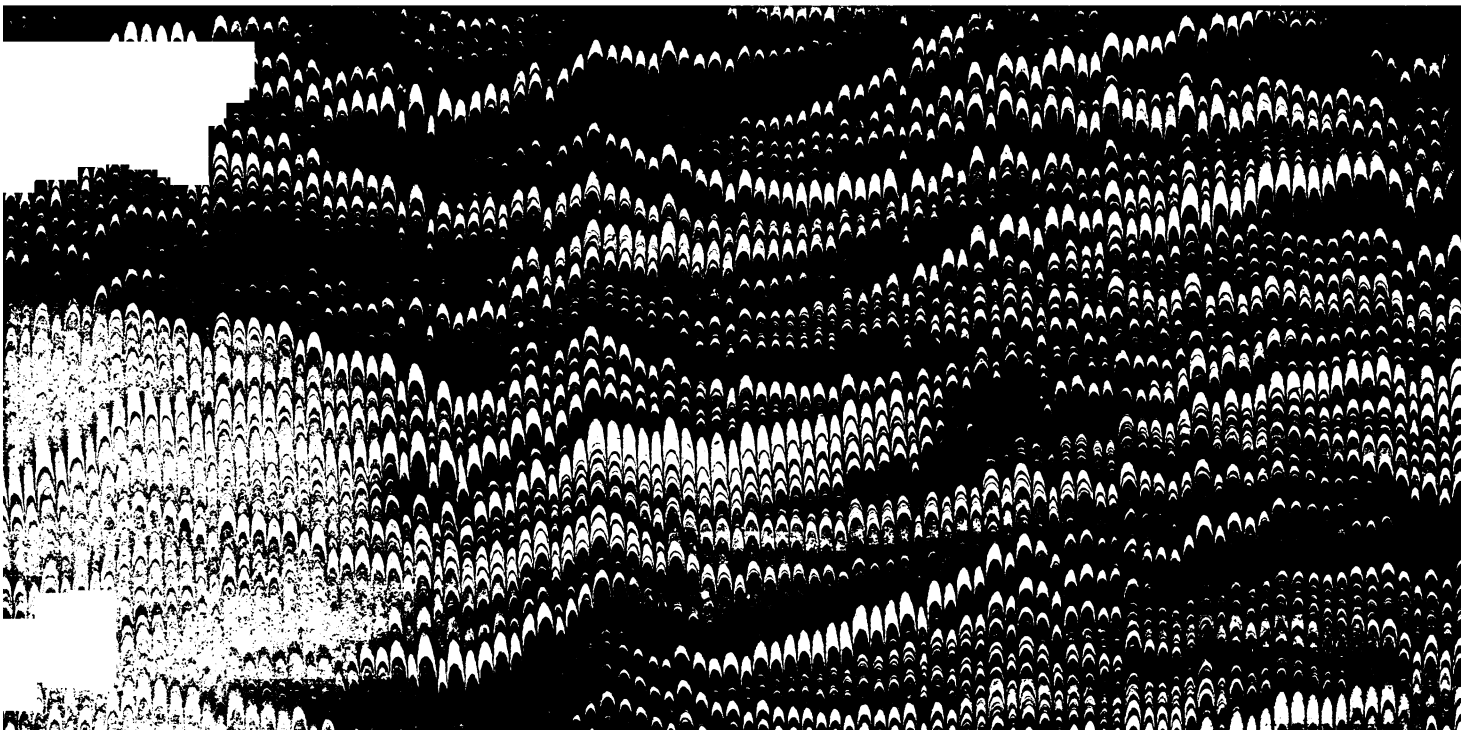

35+ 505088
6 vol

DC
193.4
.C12

PROCÈS

DE

GEORGES, PICHEGRU ET AUTRES.

ACTE D'ACCUSATION.

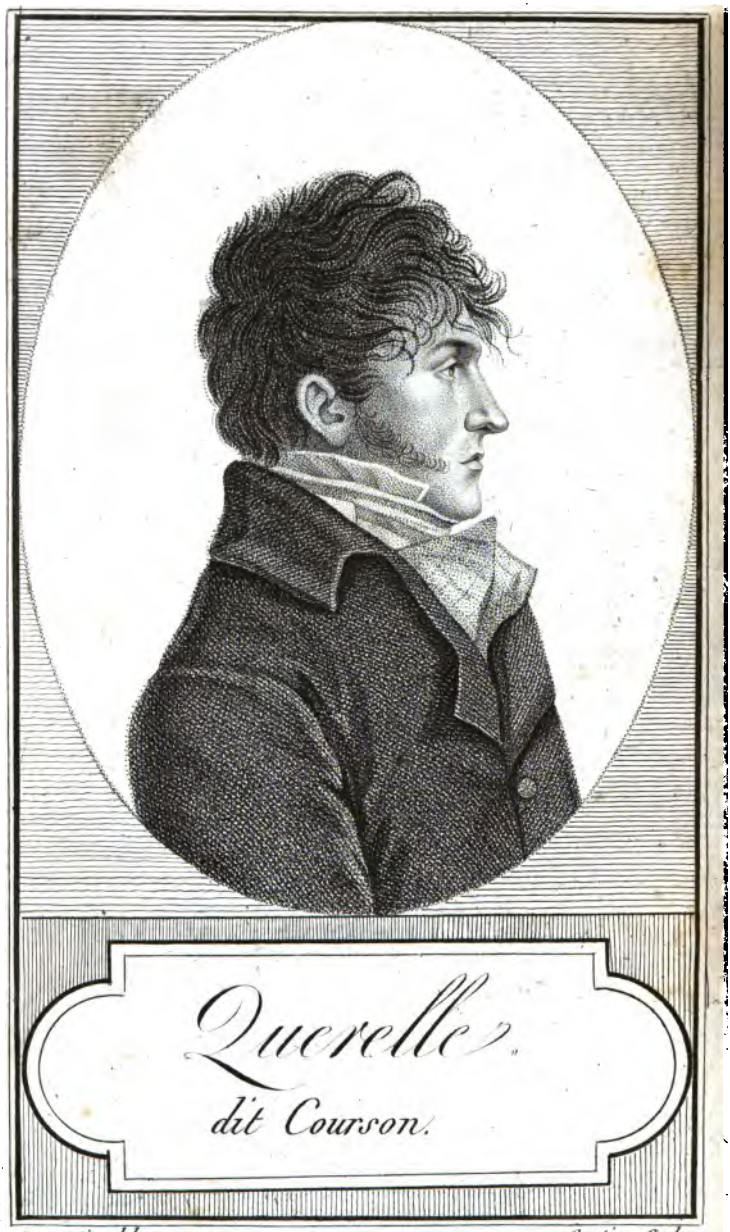

Querelle,

dit Coursou.

Dumontier del.

Gautier Sculp.

UNIV.

PROCÈS

INSTRUIT PAR LA COUR DE JUSTICE CRIMINELLE ET SPÉCIALE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE, SÉANTE A PARIS,

Cadoudal CONTRE

GEORGES, PICHEGRU ET AUTRES,

PRÉVENUS DE CONSPIRATION CONTRE LA PERSONNE DU PREMIER CONSUL;

RECUEILLI PAR DES STÉNOGRAPHES.

TOME PREMIER.

PARIS,

P. F. PATRIS, IMPRIMEUR DE LA COUR DE JUSTICE CRIMINELLE.

M. DCCC. IV.

Denisart
Arrivain
4-18-38

35139
6v

TABLE

DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE PREMIER VOLUME DES PIECES.

Pag.

RAPPORT du grand-juge, ministre de la justice, au Gouvernement. . . . j

Acte d'accusation contre Georges Cadoudal et autres. 1

Liste des accusés. . . . . . Ibid.

Exposé sur Pichegru et la conspiration découverte par la prise du fourgon de Klinglin. 11

Lettre du général Moreau au directeur Barthélemy, sur cette conspiration et sur Pichegru. 27

Lettre du général Moreau au directoire exécutif, sur le même sujet. 31

Proclamation du général Moreau à l'armée de Rhin et Moselle, sur les événements du 18 fructidor. 32

Lettre du général Moreau au ministre

Pag.

de la police, sur les papiers du général Klinglin 34
Lettre au directoire exécutif sur le même sujet et sur Pichegru 36
Exposé sur le général Moreau 44
Débarquement des brigands soudoyés par l'Angleterre 46
Sénatus-Consulte du 8 ventôse, qui suspend les fonctions en matière de crime contre la sûreté de l'État . . . 48
Loi contre les recéleurs des conjurés . . 49
Lettre du grand-juge au commissaire du Gouvernement près le tribunal criminel, en lui adressant toutes les pièces du procès 50
Premier point. *La conspiration est-elle constante?* 51
Déclaration de Georges Cadoudal sur ce premier point 52
— *de Rusillion sur* idem 53
— *de Bouvet de Lozier* 54
— *de Rochelle* 57
— *d'Armand Polignac* 58
— *de Jules Polignac* 61
— *de Charles d'Hozier, Lemercier, de Rivière* 62
Déposition de Louis Gauchet, gen-

Pag.

darme, sur les déclarations faites au Temple par Roger, dit Loiseau, sur l'existence de la conspiration 63
Déclaration du gendarme Frin, sur le même sujet 64
— *d'Urbain Gilbert, gendarme, sur le même sujet* 65
— *de Pierre Alexandre Leroy, gendarme, sur le même sujet* . . . . . Ibid.
Déclaration de Louis Ducorps, sur l'existence de la conspiration . . . 66
— *de Léridan*, Idem. . . . . Ibid.
— *de Victor Couchery* 68
— *de Rolland* . . . . . Ibid.
— *de Lajolais* 70
— *du général Moreau* 71
Déposition de Louis-Augustin Roullier, sur le projet formé à Londres, par les nommés Lebourgeois et Picot, d'assassiner le premier Consul . . 74
—*de François-Etienne Marchand, sur le même sujet* 78
—*de Françoise-Victoire Guérin, femme Roullier, sur le même sujet* . . 82
—*de François Dufardin, sur le même sujet* 83

Pag.

Conclusions de l'accusateur public, sur le premier point. 88

Deuxième point. *Le gouvernement anglais est l'ame de la conspiration; preuves.* 89

Correspondance de Drake. 93

Instructions données en 1803, *par Bertrand de Molleville, à M. de Latouche.* . . . . . Ibid.

Autres instructions remises par Monsieur Drake à M. de Latouche, (Méhée) 97

Lettre de M. Drake, du 9 *décembre* 1804, *à M. Obreskow* 105

Autre lettre du ministre Drake au même, du 27 *janvier.* 109

Autre du 14 *février.* 113

Autre du même, relative à la découverte de la conspiration. 114

Instructions données au capitaine Rosey, envoyé à Munich et à Stutgard pour suivre cette correspondance. . . 116

Nouvelles lettres de Drake sur le même sujet. 117

Idem. 123

Pag.

Conclusions de l'accusateur public sur ce second point. 128

Troisième point. — *Tous les individus écroués, en vertu du mandat d'arrêt, sont auteurs ou complices de la conspiration, ou coupables de récèlement de conspirateurs*. 125

Charges qui s'élèvent contre Georges Cadoudal. . . . . Ibid.
— *Bouvet de Lozier*. 148
— *Rusillion*. 152
— *Rochelle*. 155
— *Polignac* (*Armund*) 159
— *Polignac* (*Jules*) 164
— *Charles d'Hozier* 167
— *De Rivière*. 173
— *Louis Ducorps*. 177
— *Léridant*. 181
— *Picot*. 185
— *Couchery*. 190
— *Rolland*. 196
— *Lajolais*. 201
— *Moreau*. 205
— *David*. 224
— *Roger*, dit *Loiseau*. 239

Pag.
— *Hervé*. 244
— *Lenoble*. 247
— *Coster-St.-Victor*. 252
— *Rubin-Lagrimaudière*. 259
— *Deville*, dit *Tamerlan*. 263
— *Armand Gaillard*. 266
— *Noël Ducorps*. 270
— *Joyaut*, dit *Villeneuve*. 272
— *Datry*. 275
— *Burban*. 281
— *Lemercier*. 287
— *Cadudal*. 291
— *Lelan*. 292
— *Even*. 295
— *Mérille*. 298
— *Troche, père et fils*. 301
— *Monnier et sa femme*. 304
— *Denand et sa femme*. 312
— *Verdet et sa femme*. 317
— *Spin*. 323
— *Dubuisson et sa femme*. 325
— *Caron*. 328
— *Gallais et sa femme*. 331
— *Fille Hizay*. 333
Réquisitoire du commissaire accusateur public. 338
Extrait du recueil de la correspondance

Pag.

trouvée dans le charriot de Klinglin, à Offembourg 341

Lettre du général Moreau au ministre de la Police générale . . . . . Ibid.

Pièce trouvée à Venise, dans le portefeuille de d'Entraigues, intitulée: Ma conversation avec le comte de Montgaillard 345

Pièce n°. 16. *Lettre de la baronne de Reich à Klinglin, 14 janvier* 367

Pièce 61.e *Autre de la même, au même, 26 février* 374

Pièce 65.e *Autre de la même, au même, 28 février* 382

Pièce 162.e *Lettre de Fauche Borel, au maréchal de Wurmser, du* 20 *avril* 1796 385

Pièce 186.e *Lettre de Demongé, du* 2 *mai* 1796, *adressée au bureau présidé par la baronne de Reich, à Offembourg* 394

Pièce 197.e *Lettre de Demongé à Fauche Borel,* 10 *mai* 1796; *Condé, Klinglin, baronne de Reich, Wickam et Montgaillard* 406

Pièce 22.e *Lettre de Montgaillard à la baronne de Reich* 418

Pag.

Pièce 271.e Lettre de Demongé à Klinglin., 17 novembre 1796. 424

Précis de la correspondance d'Angleterre à Paris, et de Paris en Angleterre. 431

Fin de la Table du premier volume des Pièces justificatives.

RAPPORT

Du GRAND-JUGE, Ministre de la Justice,

AU GOUVERNEMENT.

Paris, le 27 pluviôse an 12.

CITOYEN PREMIER CONSUL,

De nouvelles trames ont été ourdies par l'Angleterre; elles l'ont été au milieu de la paix qu'elle avait jurée : et quand elle violait le traité d'Amiens, c'était bien moins sur ses forces qu'elle comptait, que sur les succès de ses machinations.

Mais le gouvernement veillait; l'œil de la police suivait tous les pas des agents de l'ennemi: elle comptait les démarches de ceux que son or ou ses intrigues avaient corrompus.

Enfin, la toile paraissait achevée : déjà, sans doute, on s'imaginait à Londres entendre l'explosion de cette mine qu'on avait creusée sous nos pas. On y semait du moins les bruits les plus sinistres, et l'on s'y repaissait des plus coupables espérances.

Tout-à-coup les artisans de la conspiration sont saisis; les preuves s'accumulent, et elles sont d'une telle force, d'une telle évidence, qu'elles porteront la conviction dans tous les esprits.

Georges et sa bande d'assassins étaient restés à la solde de l'Angleterre; ses agents parcouraient encore la Vendée, le Morbihan, les Côtes-du-Nord, et y cherchaient en vain des partisans, que la modération du Gouvernement et des lois leur avaient enlevés.

Pichegru, dévoilé par les événements qui précédèrent le 18 fructidor an 5, dévoilé surtout par cette correspondance que le général Moreau avait adressée au directoire ; Pichegru avait porté en Angleterre sa haine contre sa patrie.

En l'an 8, il était avec Villot à la suite des armées ennemies, pour se rallier aux brigands du midi.

En l'an 9, il conspirait avec le comité de Bareuth; depuis la paix d'Amiens, il était encore le conseil et l'espoir des ennemis de la France.

La perfidie britannique associe Georges à Pichegru ; l'infâme Georges à ce Pichegru que la France avait estimé, qu'elle avait voulu long-temps croire incapable d'une trahison !

En l'an 11, une réconciliation criminelle rapproche Pichegru et le général Moreau, deux hommes entre lesquels l'honneur devait mettre une haine éternelle. La police saisit à Calais un de leurs agents, au moment où il retournait, pour la seconde fois, en Angleterre. Cet homme est sous sa main, avec toute les pièces qui constatent la réalité d'un raccommodement inexplicable alors, si les nœuds n'en avaient pas été formés par le crime.

A l'arrestation de cet agent, le général Moreau paraît un moment agité. Il fait des démarches obscures pour s'assurer si le Gouvernement est instruit; mais tout se tait, et lui-même, rendu à sa tranquillité, il tait au Gouvernement un événement qui a droit d'alarmer sa surveillance; il le tait, lors même que Pichegru est appelé publiquement aux conseils du ministère britannique, lorsqu'il s'unit avec éclat aux ennemis de la France.

Le Gouvernement ne voulut voir dans son silence que la crainte d'un aveu qui l'aurait humilié, comme il n'avait vu dans son éloignement de la chose publique, dans ses liaisons équivoques, dans ses discours plus qu'indiscrets, que de l'humeur et un vain mécontentement.

Le général Moreau, qui devait être suspect, puisqu'il traitait secrètement avec l'ennemi de sa patrie; qui, sur ce soupçon plus que légitime, eût été arrêté à toute autre époque, jouissait tranquillement de ses honneurs, d'une fortune immense, et des bienfaits de la République.

Cependant les événements se pressent : Lajolais, l'ami, le

confident de Pichegru, va furtivement de Paris à Londres, revient de Londres à Paris, porte à Pichegru les pensées du général Moreau, rapporte au général Moreau les pensées et les desseins de Pichegru et de ses associés. Les brigands de Georges préparent, dans Paris même, tout ce qui est nécessaire à l'exécution des projets communs.

Un lieu est assigné entre Dieppe et le Tréport, loin de toute inquiétude et de toute surveillance, où les brigands de l'Angleterre, conduits par des vaisseaux de guerre anglais, débarquent sans être apperçus, où ils trouvent des hommes corrompus pour les recevoir, des hommes payés pour les guider, pendant la nuit, de station en station convenue, et les amener jusqu'à Paris.

A Paris, des asyles leur sont ménagés dans des maisons louées d'avance, où sont des gardiens affidés; ils en ont dans plusieurs quartiers, dans plusieurs rues, à Chaillot, dans la rue du Bac, dans le faubourg Saint-Marceau, dans le Marais.

Un premier débarquement s'est opéré; c'était Georges avec huit de ses brigands.

Georges retourne sur les côtes pour assister au débarquement de Coster-Saint-Victor (condamné par le jugement rendu sur l'affaire du 3 nivôse), et de dix autres brigands.

Dans les premiers jours de ce mois, un troisième débarquement s'effectue; c'est Pichegru, Lajolais, Armand Gaillard, frère de Raoul, Jean Marie, un des premiers affidés de Georges, et quelques autres brigands de cette espèce. Georges, avec Joyaut, dit d'Assas, Saint-Vincent, et Picot, dit le Petit, vont au devant de ce troisième débarquement; la réunion se fait à la ferme de la Poterie.

Un quatrième débarquement est attendu. Les vaisseaux sont en vue; mais les vents contraires les empêchent: il y a peu de jours encore qu'ils faisaient les signaux de reconnaissance.

Georges et Pichegru arrivent à Paris; ils sont logés dans la même maison, entourés d'une trentaine de brigands, auxquels Georges commande. Ils voient le général Moreau; on connaît le lieu, le jour, l'heure, où la première conférence s'est tenue; un second rendez-vous était convenu, et ne s'est pas réalisé; un troisième, un quatrième ont eu lieu dans la maison même du général Moreau.

Cette présence de Georges et de Pichegru à Paris, ces conférences avec le général Moreau, sont constatées par des preuves incontestables et multipliées. Les traces de Georges et de Pichegru sont suivies de maison en maison. Ceux qui ont aidé à leur débarquement, ceux qui, dans l'ombre de la nuit, les ont conduits de postes en postes, ceux qui leur ont donné asyle à Paris, leurs confidents, leurs complices, Lajolais, leur principal intermédiaire, le général Moreau, sont arrêtés: les effets et les papiers de Pichegru sont saisis, et la police suit ses traces avec une grande activité.

L'Angleterre voulait renverser le Gouvernement, et, par ce renversement, opérer la ruine de la France, et la livrer à des siècles de guerres civiles et de confusion. Mais renverser un gouvernement soutenu par l'affection de trente millions de citoyens, et environné d'une armée forte, brave, fidèle, c'était une tâche à-la-fois au-dessus des forces de l'Angleterre et de celles de l'Europe: aussi l'Angleterre ne prétendait-elle y parvenir que par l'assassinat du Premier Consul, et en couvrant cet assassinat de l'ombre d'un homme que défendait encore le souvenir de ses services.

Je dois ajouter que les citoyens ne peuvent concevoir aucune inquiétude. La plus grande partie des brigands est arrêtée, le reste est en fuite, et vivement poursuivi par la police. Aucune classe de citoyens, aucune branche de l'administration, n'est atteinte par aucun indice, par aucun soupçon.

Je ne donnerai point de plus amples développements dans ce rapport: vous avez vu toutes les pièces; vous ordonnerez que toutes soient mises sous les regards de la justice.

Le grand-juge, ministre de la justice,

Signé, REGNIER.

Certifié conforme,

Le secrétaire-d'État, signé, H. B. MARET.

TRIBUNAL
CRIMINEL ET SPECIAL
DU
DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

ACTE D'ACCUSATION.

Le commissaire du Gouvernement, accusateur public près le tribunal criminel et spécial du département de la Seine :

Après avoir examiné toutes les pièces du procès instruit par le citoyen Thuriot, l'un des juges du tribunal criminel du département de la Seine, nommé par ordonnance du président dudit tribunal, en date du seize ventôse dernier.

Contre Georges Cadoudal, âgé de de trente-cinq ans, s'étant dit d'abord natif de Brech, et ensuite de Vannes, département du Morbihan, sans état, sans domicile en France, logé,

Henri-Odille-Pierre-Jean Rolland, âgé de quarante-cinq ans, natif de Dieppe, département de la Seine-Inférieure, intéressé dans l'entreprise des équipages militaires de l'armée des côtes, demeurant à Paris, rue de la loi, N°. 152, maison du Cercle.

Frédéric Lajolais, âgé de trente-neuf ans, natif de Wissembourg, département du Bas-Rhin, ex-général de brigade, demeurant ordinairement à Strasbourg, grande rue, N°. 6, logé lors de son arrestation, à Paris, rue Culture-Sainte-Catherine, N°. 525.

Jean-Victor Moreau, âgé de quarante ans, natif de Morlaix, département du Finistère, général, demeurant à Paris, rue d'Anjou, faubourg Saint-Honoré, N°. 922.

Pierre David, âgé de cinquante-cinq ans, natif de Lubersac, département de la Corrèze, ex-curé d'Uzerche, demeurant à Paris, rue de Beaune, N°. 627.

Michel Roger, âgé de trente-trois ans, natif de Toul, département de la Meurthe, sans état et sans domicile en France, logé lors de son arrestation, à Paris, rue Xaintonge, N°. 49.

Michel Hervé, âgé de cinquante ans, natif de Rennes, département d'Ille-et-Vilaine,

ancien cordonnier, se disant chaircutier, demeurant à Rennes, rue de la Poissonnerie, N°. 20, et logé lors de son arrestation, à Paris, rue de la Vieille-Draperie, N°. 13.

Claude Lenoble, âgé de quarante-sept ans, natif de Harel, département de l'Aube, se disant commis d'entrepreneur de bâtiments, demeurant à Paris, cul-de-sac Sainte-Marine, en la cité, N°. 4.

Jean-Baptiste Coster, âgé de trente-trois ans, natif d'Épinal, département des Vosges, se disant ancien militaire, sans domicile en France, et logé lors de son arrestation, à Paris, rue Xaintonge, N°. 49.

Yves-Marie-Joseph-Rubin Lagrimaudière, âgé de vingt-sept ans, natif de Rennes, département d'Ile-et-Vilaine, propriétaire, sans domicile connu en France, arrêté à Paris, rue du Bac, maison de Denand, marchand de vin, N°. 642.

Victor Deville, âgé de trente-un ans, natif de Rouen, département de la Seine-Inférieure, sans état et sans domicile en France, arrêté commune d'Andilly, canton d'Emile-Montmorenci, département de Seine-et-Oise.

Armand-Gaillard, âgé de vingt-neuf ans, natif de Querville, près Rouen, département

de la Seine-Inférieure, sans état et sans domicile en France, arrêté commune de Mériel, canton de l'Ile-Adam, département de Seine-et-Oise.

Noël Ducorps, âgé de quarante-deux ans, natif de Saint-Piat, près Maintenon, département d'Eure-et-Loire, domestique, se disant commissionnaire en pierres à feu, demeurant à Saint-Piat, et lors de son arrestation, logé à Aumale, département de la Seine-Inférieure.

Aimé-Augustin-Alexis Joyaut, âgé de vingt-six ans, natif de Lenac, département du Morbihan, sans état et sans domicile en France, logé lors de son arrestation, à Paris, rue Jean-Robert, N°. 24.

Nicolas Datry, âgé de trente-quatre ans, natif de Verdun, département de la Meurthe, sans état, demeurant ordinairement à Rennes, et logé lors de son arrestation, à Paris, rue Jean-Robert, N°. 24.

Louis-Gabriel-Marie Burban, âgé de vingt-neuf ans, natif de Questamberg, département du Morbihan, sans état, se disant domicilié à Rennes, rue Saint-François, maison d'un vitrier, et logé lors de son arrestation, à Paris, rue Jean-Robert, N°. 24.

Guillaume Lemercier, âgé de vingt-six ans, natif de Bignan, département du Morbihan, imprimeur, se disant domicilié à Grand-Champ, même département, arrêté au village de Launay, commune de Mézières, département d'Ille-et-Vilaine.

Pierre-Jean Cadudal, âgé de quarante ans, natif du Brech, canton de Pévigné, département du Morbihan, se disant jardinier, et domicilié audit Brech, arrêté au village de Launay, commune de Mézières, département d'Ille-et-Vilaine.

Jean Lelan, âgé de vingt-sept ans, natif de Quervignac, canton de Port-Liberté, département du Morbihan, se disant cultivateur, et domicilié à Locle-Marin, même département, arrêté au village de Nocher, canton de Saint-Aubin d'Aubigné, département d'Ille-et-Vilaine.

Joseph-Laurent Even, âgé de trente-neuf ans, natif de Callac, département des Côtes-du-Nord, notaire public, demeurant audit lieu de Callac.

Jean Mérille, âgé de vingt-huit ans, natif de Saint-Front, département de l'Orne, propriétaire, résidant au Mans, département de la Sarthe.

Gaston Troche, âgé de vingt-trois ans, natif d'Eu, département de la Seine-Inférieure, horloger, demeurant à Eu.

Ecroués en la maison de justice du Temple, le 22 du présent mois, en vertu de mandats d'arrêt décernés le même jour.

Comme prévenus de délit prévu par l'article 612 de la loi du 3 brumaire an 4.

Contre Michel-Joseph-Pierre Troche, âgé d'environ 58 ans, natif de Londinières, département de la Seine-inférieure, canton de Neufchâtel, marchand horloger, et président du tribunal de commerce de la ville d'Eu, domicilié en ladite ville d'Eu.

Pierre Monnier, âgé de 37 ans, natif de Criquers, département de la Seine-Inférieure, maître de pension, demeurant à Aumale, même département.

Marie-Anne Collasse, femme de Pierre Monnier, âgée de 35 ans, native de Rouen, département de la Seine-Inférieure, maîtresse de pension, demeurant à Aumale, même département.

Jean-Baptiste Denand, âgé de 48 ans, natif de Bougainville, département de la Somme, marchand de vin, demeurant à Paris, rue du Bac, n°. 642.

Sophie Duval, femme de Jean-Baptiste Denand, âgée de 54 ans, native de Deuil, département de Seine-et-Oise, marchande de vin, demeurant à Paris, rue du Bac, n°. 642.

Jacques Verdet, âgé de 48 ans, natif de Vaucouleurs, département de la Meuse, employé à la liquidation générale de la dette publique, demeurant à Paris, rue du Puits-l'Hermite, division du Jardin-des-Plantes, n°. 8.

Catherine-Mélanie Monot Osvalt, femme de Jacques Verdet, employé, âgée de 30 ans, native de Lunéville, département de la Meurthe, demeurant rue du Puits-l'Hermite, n°. 8, division du Jardin-des-Plantes.

Pierre-Antoine Spin, âgé de 48 ans, entrepreneur de bâtiments, natif de Paris, y demeurant cul-de-sac de la Pompe, n°. 2, division de Bondi.

Marie-Michel Hizay, âgée de 27 ans, native de Paris, ouvrière, demeurant rue neuve Saint-Nicolas, n°. 16, division de Bondi.

Aussi écroués le même jour 22 du présent mois, en ladite maison de justice du Temple, en vertu de mandats d'arrêt dudit jour, comme prévenus de délit prévu par l'article 612 de la loi du 3 brumaire an 4, et par l'article premier du titre 3 de la seconde partie du code pénal;

Et contre Pierre-Jean-Baptiste Dubuisson, âgé de 47 ans, natif de Paris, peintre en éventails, demeurant à Paris, rue Jean-Robert, n°. 24.

Madeleine-Sophie Lambotte, femme Dubuisson, âgée de 38 ans, native de Paris, institutrice, demeurant à Paris, rue Jean-Robert, n°. 24.

Marie-Antoine Caron, âgé de 59 ans, natif de Marle, département du Mont-Blanc, marchand parfumeur, demeurant à Paris, rue du Four, faubourg Saint-Germain, n°. 167.

Simon-René Gallais, âgé de 36 ans, natif d'Angers, département de Maine-et-Loire, fripier, demeurant à Paris, rue Saint-Martin, n°. 60.

Et Jeanne-Aimée-Françoise Guérard, femme Gallais, âgée de 51 ans, native de Héricy, près Fontainebleau, département de Seine-et-Marne, marchande de meubles, demeurante à Paris, rue Saint-Martin, n°. 60.

Pareillement écroués en ladite maison de justice du Temple, le même jour vingt-deux du présent mois, en vertu de mandats d'arrêt décernés ledit jour, comme prévenus de délits prévus par l'article 612 de la loi du 3 brumaire

an 4, par l'article premier du titre 3 de la seconde partie du code pénal, et par les articles 1, 2 et 3 de la loi du 9 ventôse an 12, relative aux recéleurs de Georges et autres brigands.

EXPOSE CE QUI SUIT :

L'armée de Condé était en Brisgaw, lorsque le gouvernement anglais crut devoir la prendre à sa solde, au mois d'avril 1795.

Pour en diriger le mouvement, Wickham et Craufford se rendent à Mulheim.

A peine y sont-ils, qu'on pense aux moyens de corruption.

La preuve en existe dans une Pièce trouvée à Venise, dans le portefeuille d'Antraigues. Elle est écrite en entier de sa main.

Elle est en tête de la correspondance saisie à Offembourg, dans le chariot de Klinglin, le 2 floréal an 5, envoyée au ministre de la police, par le général Moreau, le 10 vendémiaire an 6, et imprimée par ordre du Gouvernement français.

Suivant cette Pièce, on appèle à Mulheim un ci-devant comte français, habile dans l'art de manier les esprits.

On lui propose de faire sonder les dispo-

sitions du général Pichegru, dont le quartier général est à Altkirch.

L'ex-comte y consent : il se rend à Neufchâtel, et choisit deux personnes qu'il croit susceptibles de faire des démarches, avec discrétion et intelligence.

Ces deux personnes partent le 13 août : elles ont de la peine à joindre Pichegru : les obstacles sont toujours renaissants... Enfin, une d'elles saisit une occasion, lui parle d'un objet indifférent, puis lui dit qu'elle a quelque chose à lui communiquer, de la part du prince de Condé.

Pichegru la conduit dans un cabinet reculé, et étant tête-à-tête, lui dit : expliquez-vous ; que me veut monseigneur le prince de Condé?

La personne hésite et balbutie. Rassurez-vous, lui dit Pichegru ; je pense comme M. le prince de Condé. Que veut-il de moi?

La réponse est facile à deviner ; mais la personne n'avait pas d'instructions par écrit à communiquer. Pichegru ne veut pas s'expliquer.

Il assigne un rendez-vous à trois jours, au quartier-général, à heure fixe.

Le ci-devant prince de Condé, investi de tous pouvoirs, par le Prétendant, avait trans-

mis à l'ex-comte ceux nécessaires pour entamer une négociation avec Pichegru.

Cet ex-comte lui écrit une lettre, dans laquelle il emploie tous les moyens possibles pour intéresser son orgueil.

Il lui parle de la reconnaissance du Prétendant ;

De l'intention de le nommer maréchal de France et gouverneur d'Alsace ;

De lui donner le cordon rouge, le château de Chambor avec son parc, douze pièces de canon enlevées aux Autrichiens, un million d'argent comptant, deux cent mille livres de rente, un hôtel à Paris, etc. etc. ;

De donner le nom de Pichegru à la commune d'Arbois, de l'exempter de tout impôt pendant quinze ans ;

De confirmer dans leurs grades, tous les officiers de l'armée qu'il commandait ;

D'assurer un traitement à tout commandant de place qui trahirait, et une exemption d'impôt, pour toute ville qui ouvrirait ses portes ;

Il ajoute que le prince de Condé desire qu'il proclame le roi dans ses murs, lui livre la ville d'Huningue, et se réunisse pour marcher sur Paris.

Pichegru, après avoir lu cette lettre, demande une preuve formelle que le ci-devant prince de Condé approuve ce que lui écrit son agent.

La réponse est rapportée à cet agent, qui se rend auprès du ci-devant prince de Condé, pour l'engager à écrire à Pichegru.

La lettre, après beaucoup d'observations, est enfin écrite; elle assure Pichegru qu'il doit avoir pleine confiance dans les lettres que cet agent lui écrira de sa part.

Pichegru, en l'ouvrant, reconnaît l'écriture et la signature; il la remet aussitôt au porteur, en lui disant : « J'ai vu la signature, et cela me suffit; la parole du prince est un gage dont tout français doit se contenter; reportez-lui sa lettre».

Il s'ouvre alors sur la communication qui lui a été faite :

« Je ne ferai rien d'incomplet, dit-il, je ne veux pas être le troisième tome de La Fayette et de Dumouriez; je connaîs mes moyens, ils sont aussi sûrs que vastes; ils ont leur racine, non-seulement dans mon armée, mais à Paris, dans la convention, dans les départements, dans les armées des généraux mes collègues, qui pensent comme moi.

»Je ne veux rien faire de partiel, il faut en finir.

» La France ne peut exister en république, il lui faut un roi, il faut Louis XVIII; mais il ne faut commencer la contre-révolution, que lorsqu'on sera sûr de l'opérer promptement; voilà quelle est ma devise.

» Le plan du prince ne mène à rien; il serait chassé d'Huningue en quatre jours, et je me perdrais en quinze.

» Mon armée est composée de braves gens et de coquins; il faut séparer les uns des autres, et aider tellement les premiers par une grande démarche, qu'ils n'ayent plus la possibilité de reculer, et ne voyent plus leur salut que dans le succès.

» Pour y parvenir, j'offre de passer le Rhin, où l'on me désignera, à jour et heures fixés, avec une quantité convenue de soldats et d'armes.

» Avant, je mettrai dans les places fortes des officiers sûrs et pensants comme moi.

» Dès que je serai de l'autre côté du Rhin, je proclame le roi, j'arbore le drapeau blanc; le corps de Condé et l'armée de l'empereur s'unissent à nous; aussitôt je repasse le Rhin, et je rentre en France.

» Les places fortes seront livrées et gardées au nom du roi par les troupes impériales.

» Réuni à l'armée de Condé, je marche sur-le-champ en avant; tous mes moyens se développeront alors de toutes parts; nous marchons sur Paris, et nous irons en quatorze jours ».

La nécessité de faire part aux Autrichiens et de se concerter avec eux, déplait.

On revient aux premières propositions.

Heureusement on ne s'accorde pas.

On se forme facilement l'idée de la conduite que Pichegru doit néanmoins tenir.

Bientôt un armistice facilite les moyens de renouer la correspondance entre lui, ses affidés, le ci-devant prince de Condé et le commissaire anglais Wickham.

Le bureau en est fixé à Offembourg.

Un des agents principaux de ce bureau est arrêté à Strasbourg comme espion. Pichegru s'empresse de le faire relâcher.

De nouvelles propositions lui sont faites. Il rejète celle de livrer Strasbourg; il fait dire au ci-devant prince de Condé qu'il aime autant que lui le Prétendant, et persiste à demander qu'on lui laisse diriger son armée vers son but.

Une lettre numérotée seize atteste ces faits.

Tout semblait, en effet, se préparer, et Wickham en était si convaincu qu'il ne dor-

» Il n'est que *trop vrai, que Pichegru a trahi la confiance de la France entière.*

» J'ai instruit un des membres du Directoire, le 17 de ce mois, qu'il m'était tombé entre les mains, une correspondance avec Condé, et d'autres agents du Prétendant, qui ne me laissait aucun doute sur cette trahison.

» Le Directoire vient de m'appeler à Paris, et desire sûrement des renseignements plus étendus sur cette correspondance.

» Soldats, soyez calmes et sans inquiétudes sur les événements de l'intérieur : croyez que le Gouvernement, en comprimant les royalistes, veillera au maintien de la Constitution républicaine que vous avez juré de défendre. »

Le gouvernement se crut autorisé, en lisant la lettre de Moreau, à l'accuser au moins de trop d'indulgence pour les complots de Pichegru.

Moreau s'en était fait lui-même des reproches, puisqu'il eut l'attention dans sa lettre au directoire de supposer du 17 celle qu'il avait adressée au cit. Barthélemy.

Deux lettres de ce général prouvent qu'il savait bien quelle était l'opinion que le directoire avait dû se former de sa conduite.

La première, au ministre de la police, en date du 10 vendémiaire an 6, est ainsi conçue :

Citoyen ministre,

« En vous remettant les papiers du général Klinglin, chargé de la correspondance secrète de l'armée ennemie, je vous dois quelques détails sur la manière dont ils ont été saisis et sur ma lettre au cit. Barthélemy, que plusieurs personnes ont prétendu écrite après que j'ai eu connaissance des événements du 18 fructidor, et de cette supposition chaque parti a tiré l'induction qu'il lui croyait favorable. J'y répondrai par des faits de la vérité desquels personne ne pourra douter.

« Le 2 floréal, l'armée que je commandais s'empara d'Offembourg environ trois heures après midi.

» Je suivis de très-près les hussards qui y entrèrent les premiers, et j'y trouvai les fourgons de la chancellerie, de la poste, et d'une partie de l'armée ennemie, et les équipages de plusieurs officiers généraux, entr'autres ceux du général Klinglin dont nos soldats se partageaient les dépouilles.

« Je donnai l'ordre de recueillir avec soin

tous les papiers qu'on trouverait. On en chargea un fourgon qui fut conduit le lendemain à Strasbourg sous l'escorte d'un officier.

« Ce ne fut qu'après la ratification des préliminaires de la paix, et quand les cantonnements des troupes furent définitivement réglés avec l'ennemi, qu'on put s'occuper de la vérification des papiers. Ils étaient en très-grande quantité, et dans un désordre inséparable de la manière dont on s'en était emparé.

» Je chargeai de ce travail un officier d'état-major, et personne n'est plus à portée que vous de juger du temps qu'il a fallu pour le triage, saisir les indications que le déguisement des noms rendait très-difficiles, découvrir le chiffre et déchiffrer toutes les lettres: ce dernier objet n'est pas encore achevé.

« Le 17, je chargeai un courier de retour, de ma lettre du même jour au cit. Barthélemy; ce courier partit de Strasbourg le 18 fructidor au matin. Les événements du 18 n'ont été connus dans cette ville que le 22. Il était assez naturel que je m'adressasse à ce directeur, lui ayant déja parlé de cette correspondance quelques jours avant son départ de Bâle, et ayant eu des relations fréquentes avec lui ou sa légation sur le même objet.

n'ai jamais reçu de ses leçons. *Nous avons été amis, pendant que nous avons défendu la même cause, et nous avons cessé de l'être, quand j'ai eu la preuve qu'il était l'ennemi de la République française.*

» On ne me fera sûrement aucun reproche de ne pas avoir envoyé au gouvernement l'énorme quantité de papiers de l'état-major ennemi, qui furent pris à Offembourg. Je chargeai quelques officiers d'en faire le triage. La correspondance de Klinglin en faisait partie; mais il fallait un long espace de temps avant qu'on pût y découvrir quelque chose de précis. Presque tout était en chiffre, et sous des noms empruntés. Il ne s'y trouva sous les vrais noms que quelques bateliers du Rhin, qui furent seulement remis sous la surveillance de leur municipalité, pour ne pas effaroucher ceux qui n'étaient pas connus. On en obtint, par promesses et craintes du châtiment, quelques enseignements qui augmentèrent les découvertes.

» Quand le chiffre fut découvert, et qu'on eut rassemblé quelques autres renseignements, *il n'y eut plus de doute de la part qu'y prenaient Pichegru et autres.*

» *Je balançai quelque temps entre l'envoi*

des pièces au gouvernement, ou seulement de le prévenir de leur existence. S'il s'était agi d'une conspiration contre le sort de l'état, il n'y avait pas à balancer; mais il n'était ici question que d'un espionnage qui ne traitait que de la situation et des mouvements de l'armée du Rhin. C'était à l'armée seule qu'on pouvait compléter les preuves, découvrir les coupables, et qu'ils devaient recevoir leur châtiment.

» Dans le courant de la guerre, on a arrêté, jugé et puni plusieurs centaines d'espions, sans que le gouvernement en ait jamais entendu parler. Je me bornai donc, à cause de la qualité de représentant d'un des prévenus, et sur-tout pour l'influence qu'il paraissait avoir, à en écrire à un membre du gouvernement, persuadé que les conseils qu'il me donnerait seraient le résultat de l'opinion de ses collègues.

» Si ma lettre ne fut écrite que le 17 fructidor an 5, et si je n'y annonçai alors que des preuves insuffisantes pour une instruction judiciaire, c'est que le déchiffrement était très-peu avancé; puisqu'il a fallu dans les bureaux du ministère de la police, après un travail continuel, plus d'un an pour le compléter.

» Quoique je connûsse très-peu Barthélemy,

ne l'ayant vu que deux fois, il était naturel que je m'adressasse à lui, puisqu'il connaissait une partie de cette correspondance.

» On m'a reproché ensuite que l'armée de Rhin et Moselle n'a point fait d'adresse sur les événements antérieurs au 18 fructidor.

» Quoiqu'aucune des armées de la république n'avait pas plus de droit qu'elle de se plaindre des entraves qu'éprouvait la marche du gouvernement, il n'en était pas dont la situation exigeât de la part du chef une conduite plus circonspecte et plus prudente. Il lui était dû plus de quatre mois de solde. L'habillement était dans un dénuement affreux. Elle recevait à peine la moitié des subsistances qui lui appartenaient. La plupart de ses cantonnements en France ne lui procuraient pas pour vivre les ressources du pays conquis.

» On devait craindre avec raison qu'en faisant naître aux soldats l'idée d'une demande collective sur un objet quelconque, il ne devînt très-difficile, pour ne pas dire impossible, d'arrêter le torrent des réclamations qu'ils se seraient crus en droit de faire. Il fallait les disséminer pour assurer leur subsistance et empêcher les insurrections. Il n'y avait de troupes rassemblées que dans les garnisons ; aussi celles

d'Huningue, Brissac, Strasbourg et Landau, s'insurgèrent-elles quelquefois; mais le patriotisme bien éprouvé de l'armée rendit ces mouvements peu dangereux. Pour les faire cesser, il suffisait de faire comprendre aux soldats les périls auxquels leur insubordination exposait la république.

» Quant à moi, peu au courant de la situation de Paris, où je n'avais aucune correspondance suivie, et ne connaissant les événements que par les feuilles publiques, voie toujours peu sûre dans les moments de trouble, je ne m'occupais que du soin d'améliorer le sort des troupes que vous m'aviez confiées. Un officier supérieur, envoyé à l'armée pour connaître les motifs de son silence, vous confirma ces détails, et vous assura de mon dévouement à la république.

« Je pourrais me dispenser de répondre à quelques imputations calomnieuses dirigées contre ma nomination par un journal signé de trois représentants; mais peu de mots suffiront pour vous convaincre de la fausseté des faits qu'il avance.

» Très-peu d'officiers-généraux de l'armée avaient des moyens de paraître toujours dans une tenue riche et recherchée. Aucun sur-tout

n'eût été assez imprudent pour afficher le moindre luxe devant des soldats dans la misère la plus affreuse ; mais je puis vous assurer, citoyens directeurs, que tous, et je m'y comprends, ont paru toujours à l'armée en habit militaire et tenue simple à la vérité, mais décente. On n'en vit jamais porter la livrée d'aucun parti, etc. »

Cette lettre, au lieu d'être de nature à dissiper les soupçons contre lui, devait au contraire les fortifier.

Le devoir de Moreau, général de l'armée du Rhin, était d'instruire le Gouvernement, sans aucun retard.

S'il l'eût fait, que de maux il eût évités !

Ce n'est pas encore le moment de s'occuper des motifs de son silence.

Pichegru, déporté par le directoire, trouve le moyen de s'évader de Cayenne, et porte en Angleterre ses sentiments de haine et de vengeance.

Il y est accueilli par le ministère anglais, par les ci-devant princes français, et par leurs agents principaux.

Il ne s'y occupe que des moyens de mettre la France en combustion.

Des pièces d'une correspondance d'Angle-

terre à Paris, et de Paris en Angleterre, saisies au mois de floréal an huit, confiées aux citoyens Chaptal, Emery et Champagny, pour les examiner, le présentent comme écrivant, agissant, et devant jouer un des principaux rôles dans l'exécution des projets de contre-révolution.

C'est à lui qu'il est réservé de commander l'armée royale.

L'analyse imprimée, faite par ces trois conseillers-d'état, ne peut laisser aucun doute.

Sa conduite prouve que la journée du trois nivôse, au lieu d'affaiblir au moins sa résolution, ne lui laissait que le regret d'avoir vu échouer le projet infernal des assassins à la solde de l'Angleterre.

On le vit, peu de temps après, conspirant avec le comité de Barenth, dont les pièces saisies ont aussi été imprimées.

De retour en Angleterre, on le trouve avec ceux des chefs de la conspiration du trois nivôse, qui avaient échappé au glaive de la loi.

En signant le traité d'Amiens, l'Angleterre n'avait pas renoncé à ses projets.

Les violations les plus marquées en sont une preuve frappante.

Pichegru connaissait la pensée du gouvernement britannique, et celle des ci-devant princes français.

Un nouveau plan arrêté lui avait été confié.

On ne s'était point dissimulé qu'il était impossible de l'exécuter, sans avoir à sa disposition un général français, qui eût long-temps commandé, et qui jouît de l'estime des armées. Il connaissait mieux que personne le caractère du général Moreau : il jète les yeux sur lui.

Il sait que David, son ami, qui possède éminemment l'art de l'intrigue, est à Paris ; il le fait instruire du projet, et de la nécessité d'intéresser Moreau à son exécution.

L'honneur semblait défendre à jamais toute relation entre ces deux généraux. David, qui voit toute l'importance de la réunion et de l'accord, trouve bientôt des prétextes pour écrire et parler, et une réconciliation s'opère.

Vers la fin de brumaire an onze, cet intermédiaire, dont on avait observé les démarches, est arrêté à Calais, au moment où il allait assurer de plus en plus Pichegru des dispositions de Moreau.

Les pièces qui constatent un raccommodement aussi étrange, sont saisies.

Le général Moreau est instruit par une lettre

que cet intermédiaire lui écrit, le 4 frimaire, des prisons de Calais. Il paraît agité, il voudrait faire des démarches ; la politique l'arrête.

Le Gouvernement a les yeux fixés sur Moreau, qui se tait. Il attribue ce silence à l'humiliation d'un aveu, et ne voit, dans la plupart de ses discours indiscrets, que de l'humeur, et un vain mécontentement.

Le moindre rapport avec Pichegru, conspirant ouvertement contre son pays, depuis près de dix ans, suffisait, sans doute, pour le faire arrêter. On le laisse tranquillement jouir des honneurs attachés à son grade, d'une fortune immense, et des bienfaits de la République.

Des déclarations très-précises étaient déjà recueillies ; des brigands soldés par l'Angleterre, partis pour assassiner le premier Consul, avaient été signalés et arrêtés, lorsqu'un nouveau confident est envoyé de Londres, à ce général, par Pichegru : c'est l'ex-général Lajolais.

Ce confident arrive à Paris, lui rend compte des dernières résolutions du gouvernement britannique et des ci-devant princes français, et lui fait connaître les desseins positifs de Pichegru et de ses associés.

Sa réponse ne laisse aucun doute sur sa détermination; Lajolais la reporte à Londres.

La prompte exécution du plan est arrêtée.

Bientôt trois lignes sont marquées pour le passage des conjurés qui doivent venir d'Angleterre en France, et se rendre à Paris pour la contre-révolution.

Ces trois lignes partent de la falaise de Béville, au pied de laquelle, loin de toute inquiétude et de toute surveillance, les conjurés, transportés par des vaisseaux de guerre anglais, doivent débarquer sans être apperçus, et trouver des hommes corrompus pour les recevoir.

Tout est disposé pour qu'on les accueille dans des stations convenues, et pour que des guides sûrs les conduisent progressivement jusqu'à Paris, où des repaires sont préparés.

Des émissaires tâchent de disposer à un soulèvement dans les départements de l'Ouest.

Des assassins s'en détachent pour s'unir aux conjurés qui doivent se rendre à Paris.

Un premier débarquement s'opère, le 21 août, à l'aide d'un cutter anglais, capitaine Thomas Right.

Georges Cadoudal et Joyaut sont à la tête.

Un second débarquement s'exécute, du 10

au 20 décembre, à l'aide d'un vaisseau anglais de la marine royale, même capitaine. Coster-Saint-Victor en fait partie.

Le 16 janvier, un troisième débarquement a lieu, toujours au pied de la falaise de Béville, à l'aide du cutter anglais qui avait facilité le premier, et sous la conduite du même capitaine.

Pichegru et Lajolais étaient du nombre des conjurés que l'Angleterre faisait jeter sur les côtes de France.

Georges Cadoudal, Raoul-Gaillard et Joyaut allèrent au-devant.

Un quatrième débarquement devait avoir lieu; des révélations en avaient instruit.

Le ci-devant comte d'Artois, et des personnes à la présence desquelles les conjurés attachaient une haute importance, devaient en faire partie; des mesures avaient été prises pour que rien n'échappât. Les vaisseaux furent réellement en vue; les signaux de reconnaissance furent donnés, mais des vents contraires empêchèrent d'approcher.

Déjà la police avait fait arrêter plusieurs des conjurés.

Des interrogatoires, résultaient les preuves que le Gouvernement britannique voulait le renversement du Gouvernement français, et pour y parvenir, l'assassinat du premier Consul;

Qu'il avait fourni les poignards, les armes, la poudre, l'or, et tout ce qui pouvait être nécessaire pour livrer la France à des siècles de guerre civile.

Le grand-juge, ministre de la justice, fait son rapport au gouvernement.

La communication officielle en est faite au sénat, au corps législatif et au tribunat.

Une indignation universelle se manifeste.

Le sénat, après avoir pésé dans sa sagesse les circonstances et l'intérêt national, rend le 8 ventôse, un sénatus-consulte, ainsi conçu:

ART. I. Les fonctions de jury seront suspendues pendant le cours de l'an douze et de l'an treize, dans tous les départements de la République, pour le jugement des crimes de trahison, d'attentat contre la personne du premier Consul, et autres contre la sûreté intérieure et extérieure de la République.

II. Les tribunaux criminels seront, à cet effet, organisés conformément aux disposi-

nait plus, tant il était occupé de l'espérance du succès.

Il fallait des fonds, on en annonça.

Wickham, qui avait d'abord parlé de cinq-cent mille livres, fit dire au ci-devant prince de Condé, qu'on était résolu d'employer jusqu'à douze millions.

Les lettres numérotées soixante-un et soixante-cinq le portent.

Un incident survient.

Pichegru est dénoncé au directoire.

Il veut se rendre à Paris pour s'expliquer, et profiter de cette circonstance pour connaître l'esprit des sections. Des fonds de Wickham lui sont offerts : il accepte neuf cents louis, en montant en voiture.

La lettre numérotée 162 en dépose.

Arrivé à Paris, sans lui en dire les motifs, on lui offre l'ambassade de Suède ; mais il demande un congé d'un mois, et vient à l'armée du Rhin.

Il a une conférence avec un affidé dont parle la lettre instructive numérotée 186.

Elle est du 16 floréal an 4.

L'adresse est à une tierce personne ; mais elle est réellement pour le ci-devant

prince de Condé, pour Klinglin et Wickham.

« Réjouissez-vous, dit-il; enfin Pichegru nous est rendu, plus aimable et surtout plus savant que jamais. . . . . J'ai pris le parti de lui faire remettre hier adroitement une lettre par mon gendarme; un *oui* m'a indiqué le rendez-vous pour ce matin à la campagne: je m'y suis rendu, comme bien vous pensez, de bon matin, et j'ai eu la vive satisfaction de l'embrasser. Notre conférence a été de trois heures: on a beaucoup à dire quand on aime; et quoique nos affaires de Paris ne soient pas au point où Pichegru et nous tous l'eussions desiré pour les intérêts du Prétendant, vous n'en admirerez pas moins les vastes et sages calculs de Pichegru qui, maintenant, m'a amplement communiqué son plan, et qui a décidément fixé les opérations à entamer.

» J'ai obtenu de Pichegru, vu la haute conséquence de la chose et l'extrême responsabilité qui pèse sur mes écrits, la promesse de rédiger allégoriquement la substance de ce qu'il m'a dit. Peut-être aussi aurais-je un tout petit mot de sa main, ce que je souhaite bien; en attendant, je vais rendre compte de ce que Pichegru m'a dit.

« A son arrivée à Paris, le directoire lui

a écrit, comptant tirer de lui une réponse à publier, pour montrer qu'il avait sa confiance. Pichegru, au bout de huit jours seulement, répondit d'une si singulière manière, que cet écrit ne fut pas ostensible ; le directoire en fut piqué, et montra son déplaisir à Pichegru qui, loin de s'intimider, prit un ton qui lui en imposa. En général, tous les gouvernants le craignent, parce qu'il a tout Paris bons ou mauvais pour partisans. Pichegru, pendant son séjour, s'est appliqué à connaître à fond l'esprit public ; il y est parvenu, mais il avoue qu'il ne s'attendait pas à le trouver si erroné : généralement tout ce qui n'est pas Jacobin demande le gouvernement d'un seul : les grosses têtes mêmes et le directoire en voient le besoin et le desirent ; mais on est bien divisé sur le choix à faire : la très-grande pluralité (ce qui étonne Pichegru) est pour d'Orléans ; Carnot du directoire même, en est le plus zèlé partisan. La mère d'Orléans qui est à Paris, et que Pichegru a refusé de voir, a l'air de s'y refuser, disant que son fils serait assassiné le lendemain de sa promotion ; enfin, les gens sensés que Pichegru à vus en grand nombre, conviènent tous qu'il y aurait une guerre civile interminable, si d'Orléans ou le

Grand-Bourgeois (le Prétendant) étaient d'abord installés ; elle ajoute aussi qu'il est plus qu'évident pour elle, que le sang coulerait plus fort que jamais, si ce dernier (le Prétendant) rentrait sans palliatifs et avec l'intention prononcée de se remettre comme il était. Pichegru assure qu'il faut au Prétendant la plus haute philosophie, pour ne pas heurter les opinions d'un siècle erroné et perverti ; que ce n'est que par le temps que tout peut se rectifier ; qu'il faut sur-tout assurer et pénétrer tout le monde d'un pardon général, sauf à sévir, s'il le faut, quand on sera une fois solidement établi ; toutes ces considérations qui ne sont pas aussi favorables que Pichegru s'y attendait, lui ont fait décidément jeter son plan, qui, à son avis, et à celui des plus zélés pour le Grand-Bourgeois (le Prétendant) auquel il l'a communiqué, ne peut être que le seul qui puisse donner tout l'avantage qu'il y a à espérer pour le Grand-Bourgeois (le Prétendant), et déjouer les d'Orléans, qui font nécessairement couler un argent plus immense dans toutes les veines de la grande Cité, argent qui, dit Pichegru, ne peut être fourni que par un étranger, et qu'on devrait tâcher sous main de rendre nul.

» Voici donc ce que Pichegru juge à propos de faire : d'abord les Autrichiens doivent rompre aussitôt la trêve ; attendre les dix jours et pas une minute de plus ; fondre dessus l'ennemi avec une impétuosité aveugle, et telle, qu'elle produise aussitôt des succès marquants ; ne pas cesser de poursuivre, mettre le Prétendant et les siens dans des positions telles que, si même il était forcé d'agir, les nôtres voyent évidemment qu'ils cherchent à ménager leurs compatriotes ; cela est nécessaire, et battre, si possible, sur tous les points : le résultat de cela sera sur de solides raisons de probabilité qu'a Pichegru, qu'il sera rappelé à la tête de son armée pour arrêter les progrès de l'ennemi. Alors Pichegru demandera une trêve, et les Autrichiens l'accorderont en déclarant qu'ils sont intentionnés de ne traiter qu'avec Pichegru seul. De cette combinaison, dit Pichegru, il résultera un coup de théâtre imprévu, mais qui me paraît, d'après l'assurance avec laquelle Pichegru me l'a dit, calculé avec étendue chez une partie majeure des gouvernants et du directoire même. Ce coup de théâtre sera qu'on appèlera Pichegru à la dictature : alors il est évident que toute concurrence de parti cesse. Les d'Orléans seront

joués, et Pichegru, environné d'une confiance illimitée fondée sur l'estime qu'on a de lui, proclamera l'ultimatum de la volonté.

» Il nous est aisé de concevoir que les intérets du Prétendant seront en très-bonnes mains, et Pichegru, sans doute bien fondé, croit le plan immanquable ; et comme on le voit, tout dépend maintenant des Autrichiens.

» Pichegru rejète comme absolument nuisibles aux grands intérêts, toutes tentatives partielles qui attireraient des forces énormes et terrassantes, qui n'entraîneraient que des torrents de sang et une scission indéfinie.

» Voilà ce que m'a dit Pichegru dans le premier entretien ; il m'en a promis un second dans peu. Ce sera alors sans doute son allégorie qui amplifiera ce que j'ai dit. Pichegru ne restera pas long-temps chez nous. Il ira chez lui pour voir ce qui s'y passe : je lui ai promis de lui donner les noms de ceux du Jura auxquels il peut sûrement s'adresser. Je le puis ; mais pour être plus sûr de mon fait, il serait prudent que le Bourgeois (le Prétendant) m'en transmette aussi au plutôt. Je tâcherai que Pichegru me donne de ses nouvelles de là ; à cet effet je lui proposerai le chiffre en musique, et il en-

verra ses nouvelles par un agent particulier.

» Pichegru se plaint d'indiscrétion. Le directoire lui a dit que le nommé Bassal, qui était à Bâle, l'avait dénoncé pour être en intelligence avec Condé, et qu'il en avait les pièces probantes en main.

» A Châlons, on lui a tenu d'autres propos. Pichegru ne se loue pas de la discrétion des émigrés. Il trouve aussi que notre manière d'écrire en blanc est très-mauvaise étant très-connue : il m'a conseillé le chiffre.

» Présentez au Grand-Bourgeois (le Prétendant) les sentiments de zèle et de dévouement qui vous sont connus.

» La troupe file vers le Bas-Rhin. La vingt-cinquième demi-brigade, venant de Huningue, passa par ici.

» Que pas un mot de ceci ne transpire des cabinets émigré et autrichien.

» Je n'écris pas directement au premier (Condé), à cause du chiffre que je mets sous le blanc, etc.

» Nous remarquons que la force majeure des nôtres sera à Sambre-et-Meuse, mais attaquez partout. Le général Moreau, que Pichegru dit n'être pas tout à fait de son genre, est allé hier à Trèves pour se concerter avec Jourdan,

que Pichegru dit être fort douteux. Le bruit court que nous avons levé la trève. Je le voudrais. J'ai oublié de dire que Pichegru m'a assuré qu'il n'a pas encore accepté l'ambassade, etc.

» Pichegru trouve que la mort de Charette et nos succès en Italie font du mal et enflent nos drôles. »

Cette lettre, arrivée dans la nuit du 3 au 4 floréal, est à l'instant copiée et envoyée à Wickham et au Prétendant qui était au camp du ci-devant prince de Condé.

Le commandement avait été confié à Moreau. Cependant, au nom du prétendant, on presse de nouveau Pichegru de livrer Strasbourg.

Sa réponse, qu'on trouve dans la cent quatre-vingt-dix-septième lettre, est que l'influence qu'il a sur les meneurs et sur le directoire, n'est pas de nature à pouvoir oser les porter à abandonner Strasbourg au Prétendant; qu'une ouverture de ce genre lui ôterait évidemment et sans succès la confiance qu'on a en lui, et dont, d'après le plan qu'il a transmis, il ne peut se servir efficacement que lorsqu'il aura le pouvoir en main;

» Que Strasbourg n'est qu'un faible accessoire au résultat qu'il médite; que d'ailleurs

si les Autrichiens poussent vigoureusement et coupent l'armée de manière que Strasbourg reste isolé, il pourra être emporté par la présence seule du Prétendant, et par une suite naturelle des opérations, vu que cette place est dépourvue de tout;

» Qu'à mesure que les succès des Autrichiens seront marquants, il est probable que les individus portés pour le Prétendant, et disséminés maintenant dans Strasbourg, se lieront et formeront un noyau, dont on usera de toutes ses forces pour remplir les vœux du Prétendant, etc. »

Comme la présence de Pichegru à Strasbourg pouvait fortifier les soupçons et nuire aux opérations qu'il avait conseillées, il passe dans le Jura, avec l'intention de tout y disposer pour que Strasbourg en soit au besoin secondé.

Il témoigne le desir de recevoir des fonds. Sur-le-champ on s'adresse à Wickham pour qu'ils soient faits d'une manière ou d'une autre. La deux cent vingt-deuxième lettre s'explique nettement sur ce point.

Le premier prairial, les généraux autrichiens, en exécution de son plan, font déclarer la cessation de l'armistice.

Il se rend à Besançon pour mieux observer les événements.

Tous ses efforts et tout l'or répandu par Wickham ne purent empêcher l'armée du Rhin d'être triomphante jusqu'au commencement de l'an V.

Il avait renoncé à l'ambassade. Au moment de la retraite de l'armée sur le Rhin, il se trouvait encore à portée pour trahir.

Toute la correspondance l'établit.

La pièce numérotée 272, annonce que Wickham a fait passer une lettre et de l'argent à Pichegru;

Que Pichegru, qui doit aller à Paris, est *pleinement cavé pour les grands coups.*

Pichegru désespérant de recouvrer le commandement de l'armée du Rhin, avait formé le projet de tâcher de s'assurer un autre pouvoir à Paris.

C'est dans cette intention qu'il s'était fait nommer membre du corps législatif.

On sait quel rôle il y joua, combien il fut fidèle à la cause du Prétendant.

On connaît ceux qui étaient arrivés avec les mêmes dispositions.

Personne n'ignore combien ils ont trompé

d'hommes vertueux, et combien ils eussent fait de victimes, si leurs projets eussent été entièrement exécutés.

La journée du dix-huit fructidor sauva la France; mais malheureusement elle fit verser bien des larmes à l'innocence : et les actes qui la suivirent ne furent pas assez réfléchis.

Plus de quatre mois avant cette journée, Moreau avait dans ses mains les preuves de la trahison de Pichegru, et il avait gardé le silence.

Il l'avait gardé, lorsqu'il voyait l'influence dangereuse que Pichegru exerçait sur le corps législatif.

Instruit par le télégraphe, dans la matinée du 18, des mesures prises par le directoire, et des noms des principaux accusés, il écrivit la lettre suivante :

Au quartier général à Strasbourg,
le 19 fructidor an 5.

Le général en chef, au citoyen Barthelemy, membre du directoire exécutif.

Citoyen Directeur,

« Vous vous rappelez sûrement qu'à mon dernier voyage à Bâle, je vous instruisis qu'au

passage du Rhin, nous prîmes un fourgon au général Klinglin, contenant deux ou trois cents lettres de sa correspondance. Celles de Vitterback en faisaient partie ; mais c'étaient les moins conséquentes : beaucoup de ces lettres sont en chiffres, mais nous l'avons trouvé : l'on s'occupe à tout déchiffrer, ce qui est très-long.

» Personne n'y porte son vrai nom; de sorte que beaucoup de Français qui correspondaient avec Klinglin, Condé, Wickham, d'Enghien et autres, sont difficiles à découvrir. Cependant, nous avons de telles indications, que plusieurs sont déjà connus.

» J'étais décidé à ne donner aucune publicité à cette correspondance, puisque la paix étant présumable, il n'y avait plus de danger pour la république, d'autant que tout cela ne ferait preuve que contre peu de monde, puisque personne n'était nommé.

» *Mais, voyant à la tête des partis qui font actuellement tant de mal à notre pays, et jouissant, dans une place éminente, de la plus grande confiance un homme très-compromis dans cette correspondance, et destiné à jouer un grand rôle dans le rappel du Prétendant qu'elle avait pour but, j'ai cru devoir vous*

en instruire pour que vous ne soyiez pas dupe de son feint républicanisme, que vous puissiez faire éclairer ses démarches et vous opposer aux coups funestes qu'il peut porter à notre pays, puisque la guerre civile ne peut qu'être le but de ses projets.

» Je vous avoue, citoyen directeur, qu'il m'en coûte infiniment de vous instruire d'une telle trahison, d'autant que celui que je vous fais connaître a été mon ami, et le serait sûrement encore, s'il ne m'était connu.

» Je veux parler du *représentant Bichegru*. Il a été *assez prudent pour ne rien écrire*; il ne communiquait que verbalement avec ceux qui étaient chargés de la correspondance, qui faisaient part de ses projets, et recevaient les réponses. Il est désigné sous plusieurs noms, entr'autres celui de *Baptiste*. Un chef de brigade, nommé B. qui lui était attaché, et désigné sous le nom de *Coco*, était un des courriers dont il se servait, ainsi que les autres correspondants. Vous devez l'avoir vu assez fréquemment à Bâle.

Leur grand mouvement devait s'opérer au commencement de la campagne de l'an 4. On comptait sur des revers à mon arrivée à l'armée qui, mécontente d'être battue, de-

vait redemander son ancien chef, qui alors aurait agi d'après les instructions qu'il aurait reçues.

» Il a dû recevoir 900 louis pour le voyage *qu'il fit à Paris, à l'époque de sa démission : de là vint naturellement son refus de l'ambassade de Suède : je soupçonne la famille Lajolais d'être dans cette intrigue.*

» Il n'y a que la grande confiance que j'ai en votre patriotisme et en votre sagesse, qui m'a déterminé à vous donner cet avis : *Les preuves en sont plus claires que le jour, mais je doute qu'elles puissent être judiciaires.*

» Je vous prie, citoyen directeur, de vouloir bien m'éclairer de vos avis sur une affaire aussi épineuse. Vous me connaissez assez, pour croire combien a dû me coûter cette confidence : il n'en a pas moins fallu, que *les dangers que courait mon pays pour vous la faire.* Ce secret est entre cinq personnes : les généraux Desaix, Reignier, un de mes aides-de-camp, et un officier chargé de la partie secrète de l'armée, qui suit continuellement les renseignements que donnent les lettres qu'on déchiffre.

» Recevez l'assurance de mon estime distinguée et de mon inviolable attachement. »

Cette lettre fut croisée par une du Directoire, qui appelait Moreau à Paris.

Voici sa réponse :

Au quartier-général, à . . . . .
le 24 fructidor an 5.

Le Général en chef, au Directoire exécutif.

Citoyens Directeurs,

« Je n'ai reçu que le 22, très tard, et à dix lieues de Strasbourg, votre ordre de me rendre à Paris.

» Il m'a fallu quelques heures pour préparer mon départ, assurer la tranquillité de l'armée, et faire arrêter quelques hommes compromis dans une correspondance intéressante, que je vous remettrai moi-même.

» Je vous envoie ci-joint, une proclamation que j'ai faite, et dont l'effet a été de convertir beaucoup d'incrédules, *et je vous avoue qu'il était difficile de croire que l'homme qui avait rendu de grands services à son pays, et qui n'avait nul intérêt à le trahir, pût se porter à une telle infamie.*

» On me croyait l'ami de Pichegru, et dès long-temps je ne l'estime plus. Vous verrez

que personne n'a été plus compromis que moi ; que tous les projets étaient fondés sur les revers de l'armée que je commandais : son courage a sauvé la République.

Salut et respect,

Suit la proclamation :

Au quartier-général de Strasbourg, le 23 fructidor an 5.

Le Général en chef, à l'armée du Rhin et Moselle.

« Je reçois à l'instant la proclamation du Directoire exécutif du 18 de ce mois, qui apprend à la France que Pichegru s'est rendu indigne de la confiance qu'il a long-temps inspirée à toute la République, et sur-tout aux armées.

» On m'a également instruit que plusieurs militaires, trop confiants dans le patriotisme de ce représentant, d'après les services qu'il a rendus, doutaient de cette assertion.

» Je dois, à mes frères d'armes, à mes concitoyens, de les instruire de la vérité.

tions de la loi du vingt-trois floréal an dix, sans préjudice du pourvoi en cassation.

III. Le présent sénatus-consulte sera transmis par un message, au gouvernement de la république.

Le lendemain, une loi est rendue contre les receleurs des conjurés.

Elle porte :

ART. I. Le recellement de Georges et des soixante brigands actuellement cachés dans Paris ou les environs, soudoyés par l'Angleterre pour attenter à la vie du premier Consul, et à la sureté de la République, sera jugé et puni comme le crime principal.

II. Sont receleurs, ceux qui, à dater de la publication de la présente loi, auront sciemment reçu, retiré ou gardé l'un ou plusieurs des individus mentionnés en l'article précédent, à moins qu'ils n'en fassent la déclaration à la police, dans le délai de vingt-quatre heures, à compter du moment où ils les auront reçus, soit que les individus logent encore chez eux, soit qu'ils ne s'y trouvent plus.

III. Ceux qui avant la publication de la présente, auront reçu Pichegru ou les autres individus ci-dessus mentionnés, seront tenus d'en faire la déclaration à la police dans le

délai de 8 jours. Faute de déclaration, ils seront punis de 6 ans de fers.

IV. Ceux qui feront la déclaration dans le susdit délai, ne pourront être poursuivis, ni pour le fait de récellement, ni même pour *infraction aux lois* de police.

La publication de cette loi produisit l'effet qu'on devait en attendre.

La crainte saisit en même temps, et les conjurés, et presque tous ceux qui les recélaient.

On avait les signalements; on arrêta des conjurés dans les rues. Ceux qui furent obligés de changer de retraite, furent suivis et saisis.

Des démarches indiscrètes et des révélations firent pénétrer dans des repaires qui n'avaient point été abandonnés.

Les ordres de la police, transmis dans toute la France, et l'envoi de la loi, déterminèrent partout la même surveillance et la même activité.

Pendant qu'on continuait les recherches, le grand juge, ministre de la justice, écrit le 15 ventôse la lettre suivante au commissaire du Gouvernement, accusateur public:

Je vous adresse, citoyen commissaire, les pièces relatives à la conspiration tramée contre la vie du premier Consul, et contre

la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat. Je vous charge d'en poursuivre les auteurs et complices, conformément au sénatus-consulte du 8 ventôse présent mois ; et de mettre dans ces poursuites, la plus grande activité.

Les pièces sont immédiatement déposées au greffe du tribunal ;

Le 16, un juge est nommé pour procéder à l'instruction ;

Elle a reçu son complément.

Le commissaire du gouvernement va établir :

1°. Que la conspiration est constante :

2°. Que le gouvernement anglais en est l'ame.

3°. Que tous les individus écroués, en vertu de mandats d'arrêts, délivrés sur son réquisitoire, sont auteurs ou complices de cette conspiration, ou coupables d'infraction à la loi du 9 ventôse.

PREMIER POINT.

La conspiration est constante.

Les preuves de son existence sont si claires, qu'il est impossible qu'elles ne portent pas la conviction dans tous les esprits.

Le commissaire du Gouvernement croit devoir mettre d'abord sous les yeux de la justice, celles qui émanent des déclarations mêmes des individus qu'il accuse.

Georges Cadoudal, commandant en chef des chouans, et dont la présence seule à Paris est une preuve de la conspiration, a dit, le dix-huit ventôse dernier, dans un interrogatoire qu'il a subi devant le juge instructeur:

« Qu'il était venu à Paris dans l'intention d'attaquer le premier Consul;

» Que son attaque devait être de vive force;

» Qu'il y avait à Paris une réunion de forces à sa disposition;

» Que son projet et celui des conjurés, étaient de mettre un Bourbon à la place du premier Consul;

» Que ce Bourbon était le Prétendant, reconnu par lui et ses adhérents, pour Louis XVIII;

» Qu'un ci-devant prince devait se trouver à Paris;

» Que lors de l'attaque, il aurait joué le rôle que ce prince lui aurait assigné;

» Que le plan avait été conçu et devait être

exécuté d'accord avec les ci-devant princes français;

» Qu'il avait depuis long-temps les fonds à sa disposition;

» Qu'il devait attaquer le premier Consul avec des armes pareilles à celles de son escorte et de sa garde ».

Georges Cadoudal avait sans doute encore d'autres aveux à faire; mais sa déclaration peut-elle laisser des doutes sur la conspiration?

Rusillion, ex-militaire suisse, a déclaré le 15 ventôse dernier à la préfecture de police, « que c'était Pichegru qui l'avait déterminé à venir de Londres avec lui, et qu'à son regret il s'était réuni pour opérer le renversement du Gouvernement;

» Qu'il avait tout lieu de croire que c'était avec le ci-devant comte d'Artois, que Pichegru avait préparé tous ses moyens ».

Il a parlé de Moreau et de Georges, comme lui ayant été indiqués pour chefs de la conspiration avec Pichegru.

Il a dit que Lajolais, en arrivant à Londres, avait assuré que Moreau, mécontent du Gouvernement du premier Consul, désirait et voulait aider de tout son pouvoir, à le renverser.

Que depuis son arrivée en France, Pichegru et Georges avaient vu Moreau à Paris.

Il a assuré le 23, « qu'il avait entendu Polignac (Armand), Polignac (Jules), avec un autre, dire : » Tout va mal, ils ne s'entendent pas; Moreau ne tient pas parole : il a des vues particulières; nous avons été trompés.

Il a ajouté « que, d'après tout ce qu'il avait entendu, il estimait que Moreau avait toujours été considéré comme l'homme sur lequel on devait principalement compter et sur lequel on comptait réellement.

» Qu'il semblait qu'il avait à sa disposition une force armée imposante, et beaucoup d'ascendant sur les autorités ».

Bouvet de Lozier, se qualifiant d'adjudant-général de l'armée royale, conduit à la tour du Temple, ne pouvant se dissimuler combien il était coupable, a cherché les moyens de se détruire. Arraché à la mort, un sentiment de retour l'a déterminé à faire au grand-juge, le 14 février dernier, la déclaration suivante :

« C'est un homme qui sort des portes du tombeau, et encore couvert des ombres de la mort, qui demande vengeance de ceux qui par leur perfidie, l'ont jeté, lui et son parti, dans l'abîme où il se trouve.

» Envoyé pour soutenir la cause des Bourbons, il se trouve obligé ou de combattre pour Moreau ou de renoncer à une entreprise qui était l'unique objet de sa mission.

» Je m'explique;

» Monsieur devait passer en France pour se mettre à la tête du parti royaliste. Moreau promettait de se réunir à la cause des Bourbons.

» Les royalistes rendus en France, Moreau se rétracte, il leur propose de travailler pour lui, et de le faire nommer dictateur.

» L'accusation que je porte contre lui n'est appuyée peut-être que de demi-preuves. Voici les faits, c'est à vous de les apprécier.

» Un général qui a servi sous les ordres de Moreau, Lajolais, je crois, est envoyé par lui aux princes à Londres: Pichegru était l'intermédiaire: Lajolais adhère au nom et de la part de Moreau aux points principaux du plan proposé; le prince prépare son départ; le nombre des royalistes en France est augmenté; et dans les conférences qui ont lieu à Paris, entre Moreau, Pichegru et Georges, le premier manifeste ses intentions, et déclare ne pouvoir agir que pour un dictateur et non pour un roi. De là l'hésitation, la dissension et la perte presque totale du parti royaliste.

» Lajolais était auprès du prince au commencement de janvier de cette année, comme je l'ai appris par Georges. Mais ce que j'ai vu, c'est le 17 janvier, son arrivée à la Poterie, le lendemain de son débarquement avec Pichegru, par la voie de notre correspondance que vous ne connaissez que trop.

» J'ai vu encore le même Lajolais, le 25 ou le 26 janvier, lorsqu'il vint prendre Georges et Pichegru à la voiture où j'étais avec eux boulevard de la Madeleine, pour les conduire à Moreau, qui les attendait à quelques pas de là. Il y eut entre eux, aux Champs-Elisées une conférence qui déjà nous fit présager ce que Moreau proposa ouvertement dans la suivante, qu'il eut avec Pichegru seul ; savoir qu'il n'était pas possible de rétablir le roi ; et il proposa d'être mis à la tête du gouvernement, sous le titre de dictateur, ne laissant ainsi aux royalistes que la chance d'être ses collaborateurs et ses soldats.

» Je ne sais quel poids aura près de vous l'assertion d'un homme arraché depuis une heure à la mort, qu'il s'était donnée lui-même, et qui voit devant lui celle qu'un gouvernement offensé lui réserve ; mais je ne puis rete-

nir le cri du désespoir, et ne pas attaquer l'homme qui m'y réduit.

» Au surplus, vous pourrez trouver des faits conformes à ce que j'avance, dans la suite de ce grand procès, où je suis impliqué ».

Dans un interrogatoire, en date du 30 pluviôse dernier, il a ajouté :

» Qu'il croyait que Moreau et Pichegru entretenaient des correspondances ; et que ce n'était que sur la certitude que Pichegru avait donnée aux princes que Moreau étayerait de tous ses moyens un mouvement en France, qu'on avait vaguement arrêté le plan suivant :

» Le rétablissement des Bourbons ; les conseils travaillés par Pichegru ; un mouvement dans Paris, soutenu de la présence du prince ; une attaque de vive force contre le premier consul ; la présentation du prince aux armées par Moreau, qui d'avance devait avoir préparé tous les esprits ».

Le 20 ventôse aussi dernier, après avoir persisté dans ses déclarations, s'expliquant sur l'attaque de vive force dont il avait parlé, il a dit que l'objet de cette attaque était de s'emparer du gouvernement.

Rochelle ne dissimulant plus qu'il appar-

tenait à la conspiration, a déclaré, le 25 du même mois,

« Qu'il était venu à Paris avec Lajolais ;

» Qu'on avait prétendu, à Londres, que toutes les armées françaises étaient à la disposition de Moreau ;

» Que tout était arrangé pour mettre les Bourbons sur le trône ;

» Que Bonaparte, lui-même, n'était pas éloigné de cette idée ;

» Que c'était Lajolais qui avait fait ce rapport aux ci-devant comte d'Artois et duc de Berry ;

» Que tout le monde avait été si enchanté, qu'on ne croyait plus éprouver de difficulté, et que si le roi d'Angleterre eût pu, il aurait été du voyage ;

» Que Lajolais lui avait assuré plusieurs fois, à Paris, que le général Moreau était dans les meilleures dispositions pour l'exécution du plan.

Polignac (Armand), dans un premier interrogatoire, s'était borné à dire que si Georges et les siens étaient à Paris, d'après l'ordre du prince, il n'y aurait rien eu d'entrepris sans que le prince fût arrivé ; et qu'alors il

y aurait eu un engagement personnel et loyal entre le prince, *soutenu de ses partisans*, et le premier consul.

» Qu'ayant vu souvent Pichegru à Londres avec le prince, il imaginait, d'après son retour à la famille des Bourbons, qu'il aurait été avec le prince; mais que quant à Moreau, il ne le connaissait pas, et qu'il n'avait pas ouï dire qu'il se fût déclaré positivement ».

Il s'est expliqué d'une manière bien plus précise, le 22 ventôse dernier, devant le juge instructeur :

« Lorsque je suis parti cette dernière fois de Londres (a-t-il dit), je savais quels étaient les projets du comte d'Artois.

» Je lui étais trop attaché pour ne pas l'accompagner.

» Son plan était d'arriver en France, de faire proposer au premier consul d'abandonner les rênes du gouvernement, afin qu'il pût en saisir son frère.

» Si le premier consul eût rejeté cette proposition, le comte était décidé à engager une attaque de vive force, pour tâcher de reconquérir les droits qu'il regardait comme appartenants à sa famille.

« Lorsqu'il fut question d'un second dé-

barquement, le comte d'Artois me fit entendre qu'à raison de la confiance qu'il avait en moi, et du zèle que j'avais toujours témoigné, il désirait que j'en fisse partie; c'est ce qui contribua aussi à me déterminer à passer sur le premier bâtiment.

» Je dois vous observer qu'au moment de mon départ, j'ai hautement déclaré que si tous les moyens d'exécution ne portaient pas le cachet de la loyauté, je me retirerais et repasserais en Russie ».

Interpellé de déclarer s'il était à sa connaissance que Georges, Pichegru et Moreau se fussent vus :

Il a répondu : « J'ai su qu'il y avait eu une conférence très-sérieuse à Chaillot, maison n°. 6, où logeait Georges Cadoudal, entre ce dernier, le général Moreau et Pichegru, ex-général.

On m'a assuré que Georges Cadoudal, après différentes ouvertures et explications, avait dit au général Moreau : Si vous voulez, je vous laisserai avec Pichegru, et alors, vous finirez peut-être par vous entendre;

» Qu'enfin, le résultat n'avait laissé que des incertitudes désagréables, attendu que Georges

Cadoudal et Pichegru paraissaient bien fidèles à la cause du prince, mais que Moreau restait indécis, et faisait soupçonner des idées d'intérêt particulier ».

Polignac (Jules), interpellé de déclarer quelles étaient les instructions qui lui avaient été données lorsqu'il était sorti d'Angleterre?

A répondu: « qu'on ne lui en avait pas remis, mais qu'il ne pouvait dissimuler qu'il avait entendu transpirer quelque chose, par rapport au changement de gouvernement ».

Il est convenu que, deux ou trois mois avant son départ, le ci-devant comte d'Artois lui avait parlé de quelques changements qui devaient arriver dans le gouvernement de France.

Il a soutenu qu'il ne lui avait donné aucun détail sur ces changements, ni sur les motifs qui pouvaient les amener.

Il est convenu qu'il avait vu Georges à Paris, du côté de Sainte-Pélagie.

Il a dit qu'ils avaient parlé ensemble de la manière dont on pouvait rappeler le roi.

» Qu'il lui avait demandé quelle était leur position, et qu'il lui avait répondu qu'elle était toujours bonne.

» Que lui paraissant, ainsi qu'à son frère,

heures du soir, auprès du nommé Roger, prisonnier; que ledit Roger leur avait assuré qu'on lui avait dit que Moreau, Pichegru et Georges étaient les trois principaux chefs de la conspiration actuelle contre le premier consul, et contre la république française; que Moreau devait prendre le commandement de l'armée du camp de Boulogne, et la diriger sur Paris.

» Alexandre Frin a déclaré qu'il avait été mis en faction depuis midi jusqu'à quatre heures auprès du nommé Roger dit Loiseau; que ce dernier lui ayant demandé de quel département il était, il lui avait dit de Maine et Loire; que son camarade, à qui il avait fait la même question, lui avait répondu, d'Ile et Vilaine; qu'il leur avait dit qu'il avait fait la guerre avec les chouans; qu'il avait demandé audit Roger, s'il connaissait Bourmont et Daudigné; qu'après avoir parlé de ce qui s'était passé dans le Morbihan, et dans les départements voisins, ils avaient parlé de la conspiration actuelle; qu'il n'avait pas dissimulé qu'il était un des complices, et leur avait dit, que Moreau, Pichegru et Georges étaient les trois chefs principaux; que le coup porté, Moreau devait aller à Boulogne, se mettre à la tête de l'armée, et la ramener à Paris.

Pierre-Alexandre Leroy a déclaré, qu'il était de garde au temple, le premier germinal; qu'on l'avait mis, à quatre heures du soir, en faction auprès de Roger dit Loiseau; qu'il y était resté jusqu'à huit heures du soir, avec Gilbert et son camarade;

» Que ledit Roger leur avait demandé ce qu'on disait d'eux; que sur leur réponse, il leur avait dit que si le temps n'avait pas été contraire, les ci-devant princes du sang, qui étaient sur une frégate qui devait avoir paru dans les environs de Dieppe, seraient débarqués.

» Que si l'on eût attendu seulement huit jours, le plan eût été exécuté.

Qu'après différentes explications, il avait avoué qu'il savait bien que les trois principaux chefs de la conspiration actuelle étaient Moreau, Pichegru et Georges.

» Que leur intention n'était point de faire de mal à la troupe;

» Que le premier consul aurait été enlevé, conduit en Angleterre, et le Prétendant, Louis XVIII, placé sur le trône.

Urbain Gilbert a déclaré : « Qu'étant de garde à la tour du Temple, le premier germinal, auprès de Roger dit Loyseau, ce

dernier avait dit qu'il était instruit de la conspiration qui venait d'être découverte ; qu'il était un des conjurés ;

Qu'il avait fait faire un habit pour cela, et acheté un cheval trente-cinq louis ;

Que les chefs étaient Pichegru, Moreau et Georges ;

Que le but était d'enlever le premier Consul, de le conduire en Angleterre, et de mettre Monsieur sur le trône ;

Qu'on se servait de Pichegru et de Moreau pour avoir les armées ;

Et que, sur quelques réflexions relatives à Moreau, il avait dit : Oh ! bah ! Moreau n'a jamais été Républicain. »

Dans un interrogatoire subi le 23 germinal dernier, Louis Ducorps, qui servait de guide à Aumale, aux conjurés qui venaient d'Angleterre pour l'exécution du plan, a déclaré : « Qu'il leur avait quelquefois entendu dire, mais secrètement et entre eux, qu'on devait renverser le Gouvernement, et mettre un Bourbon sur le trône.

Léridant, interpellé le 18 ventôse dernier, à la préfecture de police, de dire si

Georges, et les brigands de sa bande qu'il connaissait, ne lui avaient pas fait part du projet d'assassiner le premier Consul?

A répondu : « Ces messieurs me disaient seulement qu'ils étaient attachés au parti des Bourbons, et qu'ils cherchaient les moyens de les rétablir sur le trône. »

Le 24 pluviôse dernier, Louis *Picot* a déclaré que : « Les chefs avaient tiré au sort à qui attaquerait le premier Consul?

Qu'ils voulaient l'enlever, s'ils le rencontraient sur la route de Boulogne;

Ou l'assassiner en lui présentant une pétition à la parade, ou lorsqu'il irait au spectacle;

Que c'était pour cela qu'on avait fait faire des uniformes;

Qu'il y avait des *uniformes de chasseurs, couleur bleue*;

Qu'il y en avait d'hussards, en vert, chapeau à cornes, avec ganses et glands d'argent. »

Le même jour il a dit : Que les chefs avaient fréquemment répeté, *devant lui*, qu'ils étaient fâchés que les princes eussent mis Moreau dans l'affaire.

Interrogé le 24 ventôse, sur la question de savoir : Si tous ceux qui étaient aux ordres de Georges et à sa solde à Paris, pour l'exécu-

tion de son plan, n'avaient pas, comme lui, chacun deux pistolets et un poignard?

Il a répondu : Je puis au moins l'affirmer pour presque tous.

Dans une déclaration, en date du 10 germinal dernier, Victor Couchery a dit : « Qu'il avait bien à-peu-près connu que Georges et ses gens devaient agir contre le premier Consul. »

Rolland, dans un interrogatoire en date du 29 pluviôse dernier, a dit :

« Je rentrai chez moi vers les dix heures du soir, le jour où Pichegru avait eu avec Moreau la conférence où mon cabriolet l'avait conduit.

» Pichegru de retour, me fit alors entendre qu'il avait des projets bien différents de ceux que je lui supposais. Il me dit : Qu'il avait vu les princes en Angleterre ; être chargé de faire à Moreau des ouvertures à cet égard ; avoir causé de cet objet avec lui ; mais que n'étant pas tombés d'accord, il me priait de le voir le lendemain ; de lui demander, déterminément, s'il voulait conduire un mouvement royaliste ; ou, dans le cas contraire, ses gens à lui agissants, s'il voulait s'engager à remettre l'autorité *dont il se trouverait investi*, en des mains légitimes aussitôt qu'il le pourrait.

Je ne sais si Pichegru s'apperçut de l'effet que produisit sur moi cette ouverture.

J'allais, sans doute, balbutier quelques observations, lorsque réfléchissant qu'un secret de cette nature devait ne pas être impunément contredit, je pris le parti de me retirer sous prétexte de besoin de repos. Certes, il me fut impossible de fermer l'œil de toute la nuit ; j'apperçus le gouffre dans lequel ma confiance m'avait plongé, le danger de faire un pas en avant ou en arrière ; et le jour parut, sans que j'eusse pu prendre une résolution fixe. »

Dans le jour, cependant, il fallut aller faire à Moreau la fameuse ouverture à laquelle je n'osais plus me refuser ; j'espérais, je ne sais pourquoi, que ce général me retirerait d'embarras. Voici à-peu-près la réponse qu'il me fit : Je ne puis me mettre à la tête d'aucun mouvement pour les Bourbons ; ils se sont tous si mal conduits, qu'un essai semblable ne réussirait pas. Si Pichegru fait agir dans un autre sens, et en ce cas je lui ai dit qu'il faudrait que les Consuls et le Gouverneur de Paris disparûssent, je crois avoir un parti assez fort dans le Sénat, pour obtenir l'au-

torité ; je m'en servirai aussitôt pour mettre son monde à couvert, ensuite de quoi l'opinion dictera ce qu'il conviendra de faire, mais je ne m'engagerai à rien par écrit. Il me dit en outre dans la conférence, que depuis la première ouverture de Pichegru, il avait parlé à plusieurs de ses amis. »

Lajolais a déclaré, le 27 pluviôse dernier : « Qu'entrant en Angleterre chez Pichegru, il y avait trouvé un Français qui causait avec lui ; que ce Français, sachant qu'il arrivait de France, lui avait demandé des nouvelles ; qu'il lui en avait donné avec assez de négligence ;

Que Couchery, qui était entré en ce moment, lui avait dit qu'il parlait au comte d'Artois ;

Que celui-ci était resté peu de temps ; mais qu'il se rappelait, qu'un moment avant de sortir, et à l'occasion de la France, il lui avait dit : Si nos deux généraux peuvent bien s'entendre, je ne tarderai pas à y arriver».

» Que Pichegru, revenant du dernier rendez-vous avec Moreau, lui avait paru mécontent, et s'ouvrant un peu, contre son ordinaire, lui avait dit : Il paraît que ce b.... -là a aussi

de l'ambition, et qu'il voudrait régner. Eh bien! je lui souhaite beaucoup de succès ; mais, à mon avis, il n'est pas en état de gouverner la France pendant deux mois. »

Il a ajouté que, « quant à Georges, son but lui avait paru être le rétablissement pur et simple de la monarchie en France.

» Que c'était pour arriver à ce but, qu'il était parti de Londres il y avait plus de six mois;

» Que, pour réussir dans son projet, il voulait, après avoir assassiné le premier Consul, tuer tout ce qui lui aurait montré de l'opposition ;

» Qu'il avait beaucoup de monde à sa disposition, soit dans Paris, soit dans la Picardie, soit ailleurs ;

» Qu'il avait une valise remplie d'or, sur laquelle il comptait, ainsi que ses affidés, pour l'exécution du plan; qu'elle avait été enterrée dans le jardin d'une maison de Chaillot; qu'elle n'avait pas été trouvée, lors de la visite, et qu'elle avait été enlevée deux jours après. »

Le général Moreau est convenu, dans un interrogatoire devant le grand-juge, ministre de la justice, le 29 pluviôse dernier, qu'il y avait quelques mois, Fresnières lui avait dit

qu'une personne qui prétendait l'avoir connu à l'armée, mais qu'il ne connaissait pas, l'avait chargé de lui demander si, à raison de l'oubli et de l'abandon où le laissait le Gouvernement, il ne voulait pas prendre l'engagement avec les princes français, de les servir au premier changement qui pourrait survenir dans le Gouvernement.

Le 9 germinal, il a avoué que Pichegru avait été chez lui, et lui avait parlé des princes et des chances que présentait la descente en Angleterre.

Dans une lettre au premier Consul, datée du Temple, le 17 ventôse, après avoir parlé de Pichegru, il s'exprime ainsi :

« Pendant les deux dernières campagnes d'Allemagne et depuis la paix, il m'a été fait quelquefois des ouvertures assez éloignées, pour savoir s'il était possible de me faire entrer en relation avec les princes français; je trouvais tout cela si ridicule, que je n'y fis pas même de réponse.

« Quant à la conspiration actuelle, je puis vous affirmer également que je suis loin d'y avoir la moindre part, etc.

« Je vous le répète, général; quelque proposition qui m'ait été faite, je l'ai repoussée

par opinion, et regardée comme la plus insigne des folies ; et, quand on m'a présenté la chance de la descente en Angleterre comme favorable à un changement de gouvernement, j'ai répondu que le sénat était l'autorité à laquelle tous les Français ne manqueraient pas de se réunir en cas de trouble, et que je serais le premier à me soumettre à ses ordres.

» De pareilles ouvertures faites à moi, particulier isolé, n'ayant voulu conserver nulle relation, ni dans l'armée, dont les neuf dixièmes ont servi sous mes ordres, ni avec aucune autorité constituée, ne pouvaient exiger de ma part qu'un refus : une délation répugnait trop à mon caractère ; presque toujours jugée avec sévérité, elle devient odieuse, et imprime un sceau de réprobation sur celui qui s'en est rendu coupable vis-à-vis des personnes à qui on doit de la reconnaissance, ou avec qui on a eu d'anciennes liaisons d'amitié. »

Qui pourrait douter d'une conspiration avouée par ceux mêmes qui avaient intérêt de la contester ?

Que l'assassinat du premier Consul dût être le premier acte de l'exécution du plan des

conjurés, c'est un point sur lequel la raison ne permet aucune division.

Quatre témoins entendus devant le magistrat de sûreté du premier arrondissement de Paris, les 12, 13, 20 et 30 messidor dernier, se sont d'ailleurs exprimés à cet égard, et en même temps sur le projet de renversement du Gouvernement français, d'une manière bien concordante.

Louis-Augustin Roulier a déclaré « qu'il y avait neuf ans, exerçant son état de tailleur à Rouen, rue Die-Million, il avait connu le nommé Lebourgeois, qui tenait un café dans la même ville, rue Grand-Pont, n°. 5,

» Que, comme il habitait un très-vilain quartier, Lebourgeois lui avait proposé de venir prendre une chambre chez lui, au deuxième étage; qu'il y était resté deux ans; qu'il s'était lié avec Lebourgeois : mais que, comme il y avait chez lui des rassemblements continuels, et que sa maison avait été bientôt notée, il en était sorti, et l'avait perdu de vue;

« Qu'il y avait environ un an, le citoyen Aubé, curé de son ancienne paroisse d'Alizé, arrivant d'Angleterre, lui avait dit que connaissant parfaitement son état, il pourrait faire de bonnes affaires à Londres en qualité de

meilleur, parce qu'il n'y en avait pas de bons dans cette ville ;

« Qu'il s'était décidé à aller s'y établir avec sa femme et son enfant, après avoir vendu son fonds et son mobilier ; qu'il y était arrivé dans le mois d'août ;

» Qu'un jour du mois de novembre, il avait rencontré, dans une rue, Lebourgeois qui l'avait accosté, et lui avait témoigné sa surprise de le trouver à Londres ;

» Qu'après les compliments d'usage, il avait invité Lebourgeois à venir prendre quelque chose chez lui, et lui avait donné son adresse, et qu'en effet, sept à huit jours après, il était venu dîner avec lui et sa femme ;

« Qu'il n'avait pas parlé cette fois du premier Consul ni du gouvernement ; qu'il lui avait fait beaucoup de questions sur ce qui se passait à Rouen, et sur la manière dont les affaires allaient en France ;

» Que Lebourgeois avait continué de le voir de temps en temps ; qu'un jour il lui avait demandé ce qu'on faisait du petit Bonaparte ; qu'il lui avait répondu qu'il n'en savait rien ; qu'alors Lebourgeois avait ajouté : *Sacré nom d'un Dieu, sous deux mois il*

sautera, nous devons aller à Paris; nous le foutons à bas lui et son gouvernement.

» Qu'un tel propos l'avait fait frémir; qu'il lui avait observé qu'il avait tort de bâtir de tels châteaux en Espagne; qu'il ferait mieux de rester tranquille; que Lebourgeois lui avait répondu : *tu es une foutue bête.*

» Que dès-lors, il avait résolu de s'assurer quels étaient les projets et les complices de Lebourgeois.

» Qu'environ quinze jours après, Lebourgeois était revenu chez lui avec Picot qu'il ne connaissait point, et avec un nommé Chevalier, beau-frère de Picot; qu'il lui avait présenté ces deux individus comme des pratiques; et qu'en effet, ils lui avaient commandé chacun un habit complet et un habit de plus pour Picot; qu'il avait ouï dire que Picot était l'aide-de-camp ou l'adjudant général de Georges, et avait cinq à six schellings par jour du gouvernement anglais, tandis que Lebourgeois n'avait que deux ou trois schellings de secours :

» Que dans ce même temps, Lebourgeois lui avait confié, en présence de Chevalier, qu'ils allaient partir pour la France dans le dessein d'attenter aux jours du premier

Consul ; qu'ils étaient assurés de réussir, et qu'ils reviendraient avec le panache blanc ; qu'il lui avait dit qu'ils avaient besoin d'armes, et lui avait demandé s'il connaîtrait quelques marchands français ou allemands où ils pourraient en acheter ; et qu'il les avait adressés chez un fourbisseur allemand, où ils avaient acheté véritablement des pistolets, et chacun un gros bâton avec un poignard dedans.

» Que les propos qu'il venait de répéter avaient été entendus par sa femme ; qu'ils étaient tous, ainsi que les projets de Picot et Lebourgeois, à la connaissance du nommé Dujardin qui était resté deux ou trois mois à Londres avec Lebourgeois.

» Que ledit Dujardin lui en avait parlé très-souvent et lui avait répété plusieurs fois que Lebourgeois, Chevalier et Picot partaient dans le dessein d'assassiner le premier Consul : Qu'un nommé *Roger qui avait fait la machine infernale du trois Nivôse, était encore aux trousses du premier Consul ; qu'il travaillait de nouveau, et qu'il devait passer en France quelques jours avant ou quelques jours après Lebourgeois, Picot et Chevalier ; que chacun d'eux parlait de ce complot devant lui sans aucune méfiance.*

« Que Dujardin avait ajouté qu'il était persuadé que ces hommes étaient gagnés et mis en avant par les Anglais, et que lui avait regardé cette réflexion comme d'autant plus fondée qu'il avait remarqué que Lebourgeois, Picot et Chevalier étaient sans argent quelques jours auparavant, et que tout-à-coup, et lorsqu'ils avaient été au moment de partir, ils avaient des guinées par centaines.

« Qu'ayant réfléchi aux malheurs que ces hommes pouvaient causer à la France, il s'était empressé d'aller prévenir de cet horrible complot l'Ambassadeur Andréossi, qui après avoir pris des renseignements sur cette affaire, l'avait engagé à passer en France, afin de faire sa déclaration devant une autorité compétente; qu'il y était venu avec plaisir pour s'acquitter de ce devoir de bon citoyen, ajoutant que le nommé Dujardin qu'il avait engagé à venir en France, était instruit de toutes les circonstances de ce complot; que le nommé Marchand, garçon tailleur qui était à Paris, pourrait aussi donner des renseignements, de même que la femme de lui déclarant, qui arrivait de Londres, et qu'il attendait d'un moment à l'autre.

François-Etienne Marchand a déclaré « qu'il

y avait cinq mois qu'il était à Londres, lorsque le Citoyen Roulier était venu demander dans une maison d'appel (c'est-à-dire, dans une maison où les garçons tailleurs vont se faire inscrire lorsqu'ils ont besoin d'une Boutique), un garçon tailleur français.

» Qu'ayant été désigné, le citoyen Roulier le prit.

» Qu'il voyait venir chez le citoyen Roulier, entr'autres personnes, deux français qu'il ne connoissait point, dont l'un s'appelait Lebourgeois, l'autre Picot, ainsi qu'un autre jeune homme nommé Dujardin, aussi français, lequel venait presque tous les soirs.

» Que le 27 ou le 28 décembre, comme il était à son travail, il avait entendu Lebourgeois et Picot dans la chambre du citoyen Roulier, et que Lebourgeois avait dit : sacré nom de Dieu, ce f.... Bonaparte a plus vécu qu'il ne vivra ; nous verrons, aussi-tôt que nous serons arrivés en France, ce que nous pourrons en faire ; qu'il avait entendu en même-temps le citoyen Roulier répondre : cependant le gouvernement français est stable ; on peut compter sur lui. Qu'il ne pouvait donner d'autres détails, si ce n'était que ces deux hommes étaient très-pressés de partir pour la France, et qu'ils

tourmentaient beaucoup afin qu'il finît les habits, pantalons et gillets qu'ils firent faire chez le citoyen Roulier; que les propos qu'il avait entendu tenir par Lebourgeois lui ayant inspiré de grands soupçons, il avait demandé à Roulier ce qu'il pouvait savoir.

» Que Roulier lui avait répondu qu'il y avait deux nuits qu'il n'avait pas dormi, et qu'alors il lui avait confié sous le plus grand secret que les deux hommes qu'il avait vus chez lui, c'est-à-dire, Lebourgeois et Picot, avaient formé le complot de passer en France pour attenter aux jours du premier Consul, et qu'ils venaient de partir pour aller l'assassiner; qu'il en était sûr et qu'il pensait même qu'ils étaient payés par le gouvernement anglais; qu'avant de partir il les savait sans argent, puisqu'il avait été obligé de prêter une demi-guinée à Lebourgeois, et qu'un ou deux jours avant leur départ, non-seulement ils avaient fait beaucoup de dépenses, mais qu'il leur avait vû plus de cent guinées à la fois.

» Que Roulier lui avait dit encore qu'ils lui avaient demandé un marchand chez lequel ils pourraient acheter des armes, et qu'ils avaient acheté des pistolets et des gros bâtons dans lesquels il y avait des poignards.

» Qu'en rapprochant ce qu'il avait entendu lui-même de ce que Roulier lui avait dit, il avait vu qu'il n'y avait pas de temps à perdre ; qu'en conséquence il avait proposé au citoyen Roulier d'aller déclarer tout cela à l'ambassadeur français ; que Roulier y ayant consenti il s'était rendu chez le citoyen Portalis, premier secrétaire de l'ambassadeur, qui, après l'avoir entendu, lui avait dit que la chose était bien délicate et l'avait conduit devant l'ambassadeur auquel il avait répété ce qu'il avait déclaré au secrétaire Portalis.

» Que le général Andréossy lui avait demandé à voir le citoyen Roulier ; qu'il avait été le chercher ; que celui-ci avait raconté ce qu'il savait, et qu'après leur avoir fait beaucoup de questions à l'un et à l'autre, il leur avait dit qu'il allait envoyer un courier en France et que ces individus seraient arrêtés.

» Qu'aussi-tôt que Roulier et lui eurent parlé à l'ambassadeur, et que la femme dudit Roulier s'en fut apperçue, elle lui avait dit qu'elle avait aussi entendu ces deux individus dire que Bonaparte avait plus vécu qu'il ne vivrait, et qu'aussi-tôt qu'ils seraient arrivés en France, ils verraient ce qu'ils en feraient, et bien d'autres propos qui ne laissaient pas

douter que Picot et Lehourgeois ne fussent bien décidés à attenter à la vie du premier Consul, et qu'ils ne se cachaient point d'elle pour tenir leurs horribles propos. »

» Françoise-Victoire Guerin, femme Roulier, a déclaré que Lehourgeois avait dit un jour, qu'aussitôt qu'ils auraient porté leur coup sur la personne du premier Consul, ils reviendraient à Londres avec le panache blanc; qu'un autre jour, le même avait dit, en jurant: *le petit Bonaparte a plus vécu qu'il ne vivra. Quand nous serons à Paris, nous verrons; je ne lui dis pas adieu; qu'ils l'appelaient une fois le petit Bonaparte;* une autrefois, *le petit caporal.*

» Qu'il semblait, à les entendre, qu'aussitôt qu'ils seraient venus à Paris, et qu'ils auraient fait leur coup, ils nageraient dans l'or et l'argent;

» Que Picot dit une fois, que s'il était possible que le coup manquât, il faudrait inculquer tout de haine, même dans l'esprit de leurs enfants, qu'il se trouverait bientôt quelqu'un qui ferait la même entreprise.

» Qu'il avait ajouté que celui qui avait fait la machine du 3 nivôse, travaillait encore le premier Consul; qu'il en ferait une autre, qui, au besoin, ne manquerait pas; qu'il l'appelait

Roger, et disait qu'il devait se trouver avec sa nouvelle machine à Paris.

Qu'ils s'entretenaient des armes dont ils auraient besoin, et qu'elle les avait entendus dire, qu'il leur fallait des pistolets, des poignards et des espingoles; qu'elle avait su ensuite qu'ils en avaient acheté.

» Que tout le monde savait à Londres qu'ils étaient payés par le Gouvernement anglais.

» Que Picot recevait, non seulement pour lui, mais encore pour sa femme et ses enfants, et que Lebourgeois lui avait dit qu'il avait trois louis par mois.

» Qu'ils avaient fait faire des habits à son mari, et que sur la fin, c'est-à-dire, les derniers jours qu'ils étaient restés à Londres avant leur départ pour la France, elle s'était aperçue qu'ils avaient beaucoup d'argent, ce qui l'avait étonnée étrangement.

» Qu'elle était toute étourdie des propos infâmes qu'ils tenaient; qu'elle ne savait que faire ni que dire, et qu'elle avait été bien contente, lorsqu'elle avait su que son mari et Marchand avaient été trouver l'ambassadeur Andréossy.

François Dujardin a déclaré: «que pendant le séjour qu'il avait fait à Londres, il y avait connu le nommé Tamerlan, ancien chef de

chouans, qu'il avait gardé trente-cinq jours et trente-cinq nuits, pendant une maladie qu'il avait eue, sur l'invitation qui lui avait été faite par un nommé Lebourgeois ; qu'il avait vu chez ledit Tamerlan, un nommé Brigand, aide-de-camp de Georges, le Moyne, Pierre Ville, dit Chandellier, Lamartillière, Roger, Delamarre, Lebourgeois et Picot.

» Qu'ils ne parlaient que de rétablir Louis XVIII sur le trône de France, et que le moyen qu'ils disaient le plus propre à les faire arriver à ce but, était de détruire *le petit Caporal;* qu'ils avaient vu plusieurs fois l'aide-de-camp de Georges porter des lettres à Tamerlan, de la part de Georges ; qu'on lisait les lettres, mais que, comme Tamerlan ne pouvait pas écrire, il répondait de bouche à l'aide-de-camp, et qu'afin qu'il n'entendit pas, on le faisait sortir ;

« Qu'ils mangeaient tous ensemble dans la même rue où demeurait Tamerlan chez le nommé Félix ; qu'ils se réunissaient presque tous les jours ; qu'ils entraient dans de grandes colères ; que Picot sur-tout semblait un enragé lorsqu'il avait su que le premier Consul avait été à Rouen ; qu'il frappait des pieds en disant que s'il avait été alors à Rouen, il n'aurait pas

manqué son coup; qu'ils s'entretenaient bien du départ de Lebourgeois, et Picot pour la France, mais qu'ils parlaient à mots couverts et le faisaient souvent sortir.

« Que Lebourgeois et Picot ne cachaient point chez Roulier leur haine pour le Gouvernement Français ni le motif de leur voyage en France; qu'ils en parlaient toutes les fois qu'ils y venaient; qu'ils disaient que le premier Consul était un usurpateur; que sa place ne lui appartenait pas, mais à Louis XVIII; qu'ils venaient à Paris dans le dessein de le mettre à bas, et que pour cette fois il n'échapperait pas; qu'ils disaient qu'aussitôt qu'ils seraient à Paris, ce serait Picot qui chercherait à donner un coup de poignard au premier Consul, et que celui-ci ajoutait que, dût-il périr de cette action, il mourrait content, pourvu qu'il eût tué le premier Consul; qu'ils avaient deux moyens, le poignard et une autre *machine infernale*, faite ou dessinée par *Roger*, le même qui avait fait celle du trois Nivôse.

« En ajoutant que si on avait eu un *tel* homme en France, il y aurait long-temps qu'il serait guillotiné ou que le Consul n'existerait plus.

Qu'enfin ils disaient qu'ils ne reviendraient en Angleterre qu'avec des panaches blancs.

« Qu'il était assuré que Picot recevait pour lui et pour sa maison douze à quinze schellings par jour, du Gouvernement anglais ; qu'il l'avait entendu lui-même dire chez Tamerlan que Lebourgeois n'en avait que deux ; qu'il avait compris que Picot, qui avait la croix de St. Louis, était très-lié avec Georges ; qu'il allait très-souvent manger chez lui, et qu'il était le plus accrédité de son parti auprès du Gouvernement anglais ; qu'il lui avait proposé de lui faire donner un traitement qu'il avait refusé, et qu'il n'ignorait pas qu'il en avait également offert un à Roulier, mais qu'il avait conseillé à sa femme de ne rien accepter.

« Qu'il était sûr que non-seulement le Gouvernement anglais était instruit du voyage et du motif, mais qu'il avait fourni tout l'argent pour l'exécution ; que c'était M. Le Comte de la Chaussée qui donnait l'argent à M. Lamartillière, et que celui-ci le distribuait.

» Que, pour s'en convaincre, il ne fallait que voir leur impatience sur le dernier temps, et les entendre dire qu'on tardait bien à leur donner leur argent ; que s'ils en avaient, ils partiraient tout de suite ;

» Qu'ils n'avaient presque pas été payés les trois derniers mois, et qu'on leur paya tout à la

fois, qu'ils payèrent toutes leurs dettes, et qu'on leur voyait des *pleines mains* de guinées ;

» Qu'il savait qu'ils avaient acheté des armes à Londres ; qu'il les avait entendus dire chez Roulier qu'il leur fallait des poignards et des pistolets, et que le jour de leur départ, il les avait vus chez Roulier sur les trois heures de l'après-midi ; qu'ils avaient des pistolets à leur ceinture, et chacun un gros bâton, dans le bout duquel il y avait un poignard ;

» Qu'aussitôt qu'il avait su leur arrestation, il avait été chez Tamerlan, qui lui avait dit que c'était leur faute s'ils avaient été arrêtés ; qu'il leur avait permis d'aller passer quinze jours à la campagne, mais non en France, et qu'au surplus, s'ils avaient été en France, c'était pour des affaires de famille ;

» Que voyant que Tamerlan voulait lui donner le change, il avait fait quelques observations ; et qu'alors Tamerlan lui avait dit qu'on était convenu que, dans le cas où ils seraient arrêtés, on dirait qu'on ne leur avait point permis de passer en France, afin d'éviter que leur présence ne donnât des soupçons au gouvernement français.

» Ces quatre témoins ont persisté devant le juge instructeur.

» Pierre-Louis Picot et Charles Lebourgeois ont été condamnés à mort par une commission militaire, le 5 pluviôse dernier.

» Ils s'étaient aussi rendus coupables de correspondance avec les ennemis de l'état. »

Leur jugement a été exécuté.

Mais Deville, dit Tamerlan ; mais Roger, dit Loiseau, sont du nombre des conjurés, et les projets dévoilés par les déclarations qui viènent d'être rapportées, ne peuvent se séparer de la conspiration dont elles concourent encore puissamment à établir l'existence.

Que de conséquences encore à tirer des armes, de la poudre, des poignards, des uniformes saisis et de la réunion à Paris de tous les sicaires soudoyés par l'Angleterre ! !

Des correspondances criminelles avec les ennemis de l'état saisies et arrêtées ! !

De l'envoi d'émissaires dans les départements de l'Ouest, pour augmenter le nombre des complices ! ! !

De la séduction employée pour faciliter aux assassins les moyens d'arriver à Paris ! !

Des conférences clandestines qui y ont eu lieu ! !

Des rapports des agents avec leurs chefs ! !

Des caches préparées pour récéler les conspirateurs ! !

De l'audace enfin de ces hommes pour lesquels il n'est pas de patrie, et qui, au moment où la conspiration a éclaté, cherchaient à accréditer toutes les calomnies et toutes les idées désorganisatrices!!

En dire davantage, ce serait révoquer en doute la puissance réelle de l'évidence.

DEUXIÈME POINT.

Le Gouvernement anglais est l'ame de la conspiration.

Depuis la naissance de la révolution, il a tout employé pour anéantir la France.

Son or agissait lorsqu'il paraissait étranger aux motifs de guerre avec les autres puissances.

L'homme politique qui en a observé la marche, ne peut s'occuper de lui, sans éprouver un sentiment d'horreur.

Sa devise écrite en caractères ineffaçables dans les annales de toutes les nations, doit-être, *rien n'est sacré pour lui que le crime.*

C'est lui, oui c'est lui, qui médita la journée du 3 nivôse.

C'est lui qui, par l'intermédiaire de ses agents principaux, bien dignes de toute sa confiance, fit mettre le feu à la machine infernale.

C'est près de lui et sous sa protection spéciale, que se sont retirés les scélérats que l'instruction criminelle avait signalés, et que le glaive de la loi n'a pu atteindre.

On les retrouve à la tête de la conspiration actuelle.

On dirait que ce Gouvernement sacrilège qui les pensionnait avant, et qui sans doute, leur a fait un traitement plus avantageux depuis, ne les a recueillis que pour les enhardir à de nouveaux forfaits.

Qui pourrait en douter ? c'est lui qui avait envoyé en France, au mois de nivôse an 11, Pierre-Louis Picot et Charles Lebourgeois.

Il faut avoir une idée de la moralité de ces hommes et de leurs liaisons, pour se former encore une opinion plus juste de la turpitude de ce Gouvernement.

Lebourgeois, tenait à Rouen une maison qui était le rendez-vous de tous les contre-révolutionnaires.

Tamerlan et les frères Gaillard, s'y rendaient.

C'est là, qu'on méditait les injures aux autorités, les vols de diligence, les massacres de gendarmerie.

Lebourgeois, fut accusé d'avoir conseillé

le vol de la diligence du Havre ; il fut arrêté. La mort d'un témoin le sauva.

Il se retira à Pont-Audemer, on ne tarda pas à le soupçonner des désordres partiels qui troublaient le département de l'Eure.

Tous ses amis echappés au supplice qu'ils avaient mérité, s'étaient retirés en Angleterre. Il y passa en l'an 10.

Il y trouva Picot, dont les amis ayaient eu le même sort que les siens.

Picot, mis en jugement en 1790, pour un vol considérable commis à Rouen, faubourg Saint-Sévère ;

Picot, arrêté relativement à l'assassinat du curé de Catenay ;

Picot, déserteur, enrôlé par les chouans en l'an 2, au moment où il venait de voler la montre et les armes de son capitaine ;

Picot, qui par ses cruautés avait mérité le surnom de boucher des bleus ;

Qui était parti du château de la Pallu, où il était retranché, pour se porter dans la commune de Sap, où il avait fait fusiller douze officiers municipaux ;

Expédition qui lui valut le grade de chef de légion, et qui contribua puissamment à lui faire donner la croix de Saint-Louis, qu'il portait en Angleterre ;

Ce Picot, qui après la pacification, avait paru vouloir profiter de l'indulgence du Gouvernement, s'était soustrait à sa surveillance et s'était empressé de se rendre à Londres.

Ce Picot, qui, condamné à mort par un conseil de guerre, osa offrir par écrit au Gouvernement français, de faire venir sa femme et ses enfants d'Angleterre, de les laisser pour ôtages, et de se rendre à Londres pour y assassiner Georges.

Le Gouvernement anglais pouvait-il mettre en des mains plus sûres les armes destinées à l'assassinat du premier Consul ?

Il est établi que tous les conjurés arrivés de Londres, recevaient un traitement du Gouvernement Anglais ; qu'il leur a fourni des poignards, des armes de toute nature, de la poudre, de l'or, des billets de banque, des traites et des lettres de crédit, et qu'il les a fait transporter sur des bâtiments à ses ordres ; tous ces faits, ne sont-ils pas une preuve du concert criminel qui règne entre ce Gouvernement et les assassins ?

Ne résulte-t-il pas encore une preuve accablante contre ce Gouvernement, des instructions remises au mois de septembre

1803, par Bertrand de Molleville, ministre de la marine, sous Louis XVI, à un Français qui avait été jugé à Londres assez lâche pour trahir son pays, dans le moment même où il s'occupait de le servir.

Deux passe-ports délivrés à ce français le même jour et sous le même numéro, par le même sous-secrétaire d'État, établissent irrésistiblement que c'est au nom du ministère anglais que ces instructions lui ont été remises.

L'un de ces passe-ports, est sous le vrai nom de ce français qui à raison de la circonstance, est annoncé renvoyé d'Angleterre, comme suspect de jacobinisme.

L'autre, sous le nom de Stanislas Jablonski, gentilhomme Polonais, voyageant pour ses affaires.

Ces instructions sont censées données à Delatouche, surnom de ce français qui se trouve dans un des passe-ports.

Il est impossible de les lire sans rester convaincu que le Gouvernement anglais est disposé à tout oser pour allumer la guerre civile en France.

Elles sont ainsi conçues :

Art. I. « M. D. L. se rendra incessamment en France, et sans aller jusqu'à Paris, trou-

vera le moyen de conférer avec ses associés auxquels il fera connaître, qu'ayant une entière confiance dans leur sagesse, dans la pureté de leurs intentions et de leur patriotisme, on est disposé à leur fournir les moyens pécuniaires qui seront nécessaires pour amener le renversement du Gouvernement actuel, et pour mettre la nation française à portée de choisir enfin la forme de Gouvernement la plus propre à assurer son bonheur et sa tranquillité; choix sur lequel dix ans d'expérience doivent l'avoir assez éclairée. »

Art. II. M. D. L. arrêtera avec ses associés un plan général contenant :

« 1°. Le détail des moyens d'exécution qu'il se propose d'employer successivement.

« 2°. L'apperçu des dépenses qu'ils pourront entraîner, en y apportant toute l'économie possible.

« 3°. L'époque probable à laquelle il sera nécessaire que ces fonds soient payés.

« III. M. D. L. remettra aux associés cinq cents livres sterling pour commencer leurs opérations. Lorsque cette somme sera épuisée

ou au moment de l'être, les moyens de la renouveler seront fournis à M. D. L.

« IV. On desire avoir deux fois par semaine un bulletin de tous les événements intéressants dont les papiers publics français ne parlent pas, ainsi que de ce qui se passe dans les ports et aux armées. Les associés pourront y rendre compte du succès de leurs opérations et de leurs espérances. Ces bulletins doivent être exactement numérotés, afin que s'il y en a quelqu'un qui soit égaré ou soustrait, on puisse s'en appercevoir et en prévenir les associés ; ces bulletins doivent aussi, suivant la nature des nouvelles qu'ils contiendront, être écrits partie avec de l'encre noire, et partie avec de l'encre sympathique dont M. D. L. leur donnera la recette. Ceux dont une partie sera écrite avec de l'encre sympathique seront indiqués par une petite goutte d'encre ordinaire jetée au hasard dans le haut de la première page de la lettre. Il est bien essentiel que M. D. L. et ses associés s'assurent des moyens d'être bien instruits de tout ce qui se passera dans les départements des différents ministres ainsi qu'au Sénat, au Conseil-d'Etat, dans l'intérieur du palais, etc. etc. etc. ; car si ces bulletins cessaient d'être exacts, la

confiance pourrait s'allarmer et s'affaiblir.

« M. D. L. sera l'intermédiaire unique de la correspondance.

« V. Aussitôt que M. D. L. se sera concerté sur tous ces points avec tous ses associés, il se rendra au lieu de sa destination. »

Ce qui a suivi administre des preuves encore bien plus invincibles et sur l'intention du gouvernement anglais de tout entreprendre pour arriver à son but, et sur la vérité que c'est lui qui se servait du voile sacré d'un traité de paix pour diriger la conspiration avec plus d'audace.

Le français auquel les instructions avaient été remises devait se rendre à Munich pour y conférer avec Drake, ministre du roi d'Angleterre près la cour électorale de Bavière, dont le rôle secret était de recruter des agents d'intrigue, de sédition, de révolte, de brigandage et d'assassinats.

Ce plénipotentiaire, chargé sur-tout de diriger les poignards contre le chef du gouvernement français, avait été prévenu ; il accueillit cet agent.

Aux instructions qui devaient être communiquées au comité, et qu'on appelait paten-

tes, d'autres avaient été jointes qu'on appelait secrètes.

Drake témoigna le desir d'en prendre connaissance.

Après les avoir lues, il crut devoir les supprimer et en remettre d'additionnelles.

Elles sont en dix-huit articles.

Tous ces articles attestent hautement la politique machiavélique de ce plénipotentiaire et de son gouvernement.

En voici le texte :

« I. Il paraît plus convenable que M. D. L. se rende à Paris même ou dans les environs, où la police a bien moins les moyens de surveiller quelqu'un qui sait se cacher, que dans un autre endroit où chaque nouveau visage est remarqué, et où le moindre maire est instruit de tout ce qui arrive, et en rend compte pour s'en faire un mérite. On ne parle pas des soupçons que les allées et venues et le passage des lettres peuvent faire naître, ainsi que de leur interception possible.

« Il est encore bon d'observer que l'on est bien mieux éclairé en parlant séparément aux personnes mêmes, qu'en obtenant d'elles des renseignements écrits qui supposent toujours

une certaine réserve qui n'a pas lieu dans l'abandon de la conversation

« II. Le but principal du voyage de M. D. L. étant le renversement du gouvernement actuel, un des premiers moyens d'y parvenir est d'obtenir la connaissance des plans de l'ennemi : pour cet effet, il est de la plus haute importance de commencer avant tout par établir des correspondances sûres dans les différents bureaux, pour avoir une connaissance exacte de tous les plans, soit pour l'extérieur, soit pour l'intérieur. La connaissance de ces plans fournira les meilleures armes pour les déjouer, et le défaut de succès est un des moyens de discréditer absolument le gouvernement, premier pas vers le but proposé et le plus important : pour cet effet, on tâchera de se ménager des intelligences très-sûres dans les bureaux de la guerre, de la marine, des affaires étrangères et des cultes. On tâchera aussi de savoir ce qui se passe dans le comité secret que l'on croit établi à St.-Cloud, et composé des amis les plus affidés du Consul. Ces avis doivent être donnés en forme de bulletin, conformément aux instructions du président du comité, et envoyés avec toute la célérité possible à M. D. (Drake) de la

manière qui sera convenue. On aura soin de rendre compte des différents projets que B. pourrait avoir relativement à la Turquie et à l'Irlande, et des menées du comité des Irlandais réfugiés; ces points sont très-spécialement recommandés à M. D. L., comme le premier et le plus important en commençant et dans les premiers moments. On fera connaître aussi le déplacement des troupes, des vaisseaux, les constructions et tous les préparatifs militaires.

» Les lettres seront adressées à un ami, à Strasbourg, et de-là, par lui portées à la poste, à Kell. Lorsqu'on aura beaucoup à écrire, on pourra le faire sur le dos d'une ou plusieurs cartes géographiques, avec l'encre sympathique, ou sur la marge de livres imprimés sur papier bien collé, en observant de faire une petite tache d'encre sur la feuille ou l'écriture commence, et on enverra le paquet par un charriot de poste, à l'adresse de madame Franck, ou messieurs Papelier et compagnie, à Strasbourg, avec une lettre signée du nom d'un libraire quelconque, ou l'on priera le correspondant de le faire passer à M. D.

» Ces correspondants étant dans l'usage de faire des commissions pour M. D., ne soupçonneront jamais de quoi il s'agit, ces objets

étant des objets de commerce ordinaire. Ceci n'aura lieu, cependant, que lorsqu'il y aura beaucoup à écrire, et dans le cas ou le volume du paquet pourrait éveiller des soupçons à la poste, et alors on préviendra M. D. de cet envoi, dans la première lettre ; on observera que la manière d'empaqueter n'ait rien d'affecté. Les adresses de ces paquets seront toujours A. B., avec une lettre d'envoi pour madame Franck ou messieurs Papelier.

III. » On tâchera de fournir à M. D. un apperçu des dépenses qui seront nécessaires, en observant de faire la demande, autant en avance qu'il sera possible, et en expliquant les différents objets. On indiquera à M. D. le nom de convention de la personne en faveur de qui la lettre-de-change doit être tirée, et M. D. aura soin de procurer une lettre, où son nom ne paraîtra pas, et qui ne pourra pas être suspectée.

IV. » Pour mettre la correspondance plus à l'abri d'une découverte, on se servira de noms de convention, même avec l'encre sympathique, de même que pour les noms des villes, qu'on prendra l'une pour l'autre, suivant la feuille numérotée A.

V. » Pour ne pas donner des soupçons, en

écrivant toujours au même nom, M. D. L. s'arrangera avec six, au moins, de ses connaissances les plus sûres, pour pouvoir alterner. Ce moyen est indispensable, en cas d'accident ou de maladies. Chacun de ces messieurs, en écrivant, observera très-exactement l'ordre numérique de la même série, comme si une seule personne eût écrit. Ce qui sera écrit *in claro*, sera relatif ou au commerce ou aux arts et sciences, et paraîtra un compte rendu des nouvelles de Paris. S'il arrive que l'on dise quelque chose du Gouvernement, ce sera toujours dans un sens qui lui soit favorable; on aura soin aussi que ce qui est écrit en encre sympathique, ne soit pas écrit trop fin; il faudra numéroter, avec de l'encre sympathique, et jamais *in claro*, ce qui fait remarquer et observer davantage.

VI. » M. D. L. ayant reçu de M. V. la recette pour la composition de l'encre sympathique, détruira la bouteille qu'il a avec lui, pour ne rien porter en France qui puisse donner le moindre lieu à des soupçons. Il écrira ses instructions secrètes sur le papier blanc de son porte-feuille, à la suite des dépenses de voyages, etc; il détruira toute espèce de papier qui pourrait donner la moindre

lumière sur sa destination, ainsi que les passe-ports qu'il a.

VII. » On pourrait, de concert avec les associés, gagner les employés dans les fabriques de poudre, afin de les faire sauter, quand l'occasion s'en présentera.

VIII. » Il est, sur-tout, nécessaire de s'associer et de s'assurer de la fidélité de quelques imprimeurs et graveurs, pour imprimer et faire tout ce dont l'association aura besoin.

IX. Il serait à desirer que l'on connût au juste l'état des partis en France, et surtout à Paris, et quel serait le résultat le plus favorable, si B. venait à mourir.

X. » On ne parlera au comité, pour le moment actuel, que du renversement du Gouvernement de Bonaparte, hormis à ceux que l'on sait être bien disposés, en attendant que l'on ait quelque chose de certain sur les dispositions du roi, et que l'on connaisse mieux la nature des moyens d'agir dans l'intérieur, ainsi que la disposition générale des esprits. On enverra, par la suite, de nouvelles instructions, tendantes au but qu'on se propose, et qui seront calquées sur les renseignements que l'on recevra.

XI. » On recommande la plus grande circonspection, sur-tout dans les premières démarches, et de ne se confier qu'avec la plus grande réserve, pour éviter les trahisons des faux frères, qui pourraient profiter de cette occasion d'acquérir des droits aux faveurs du gouvernement, et dans aucun cas quelconque, on ne se fiera qu'à des hommes très-prudents. Une manière de sonder l'opinion des gens dont on doute, serait naturellement d'observer que si la République n'est pas possible, il paraît plus simple et plus juste de recourir à la royauté ancienne, que de se dévouer au nouveau despotisme d'un étranger.

XII. » M. D. n'est pas d'avis que M. D. L. quitte la France, à moins d'une nécessité très-urgente, vu la difficulté de passer et repasser les frontières.

XIII. » Il est entendu qu'on emploiera tous les moyens possibles pour désorganiser les armées, soit au dehors, soit au dedans.

XIV » On tâchera d'établir une correspondance plus directe avec l'Angleterre, par la voie de Jersey, ou de quelque point de la côte de France. On pourrait aussi voir s'il y a moyen d'établir une correspondance par la voie de Hollande et d'Embden.

» En attendant, quand on aura des choses à communiquer, d'un intérêt très-majeur et très-pressant, on pourrait adresser ses lettres à M. Harwood, sous enveloppe à MM. Herberger et compagnie, à Husum; mais cette voie pourrait devenir tous les jours moins sûre. On ne manquera pas d'envoyer des duplicata à M. D. Dans le cas qu'on pourrait trouver moyen de communiquer avec le commandant de Jersey, M. D. L. écrira sous un de ses noms de convention, et le commandant de Jersey en sera instruit par le gouverneur anglais.

XV. » M. D. L. fera connaître, au plutôt, à M. D. l'adresse dont M. D pourrait se servir en lui écrivant à Paris.

XVI. » M. D. L. adressera les lettres, pour le moment, à M. l'abbé Dufresne, conseiller ecclésiastique, à Munich.

XVII. « M. D. L. fera connaître à M. D. les signes par lesquels on pourrait tirer parti des paragraphes qui seront publiés dans le Citoyen français.

XVIII. Dans le cas qu'il devienne nécessaire d'envoyer des associés auprès de M. D., il faut l'en avertir d'avance, et attendre sa réponse

à Ausbourg, dans laquelle M. D. indiquera le lieu de rendez-vous. »

Le Français arrive à Paris.

La correspondance s'ouvre entre lui, sous le nom d'Obreskow, et le plénipotentiaire Drake.

Une lettre de ce ministre, en date du 9 décembre 1804, exige la plus grande attention :

« Je viens de recevoir (dit-il) votre lettre du 26 novembre; et je m'empresse de vous assurer, de la manière la plus formelle, que je n'ai absolument aucune connaissance quelconque de la société de l'existence de laquelle votre comité croit avoir acquis les preuves.

» Au reste, si le fait était avéré, et si vous étiez pleinement convaincu que les vues et le but que cette société se propose, sont d'accord avec les vôtres, je n hésiterais pas à vous exhorter à faire usage de toute votre habileté et de toute votre discrétion pour combiner vos opérations de manière, non-seulement à ne pas mettre d'obstacles aux travaux et aux entreprises de cette dernière, mais à les favoriser et à tâcher d'assurer ses succès, qui (dans le cas que je suppose) serviraient très-essentiellement à avancer la réussite de vos propres desseins. Je suis per-

» Puisque j'ai touché ce sujet, j'ajouterai par forme de réponse à un article d'un de vos derniers bulletins, que je sais bien que tout se décide au comité secret de Saint-Cloud; mais que je sais aussi que les mesures de détail et d'éxécution doivent nécessairement être confiées aux bureaux, et qu'ils sont par conséquent en état de fournir des notions très-précises sur ce qui se fait et sur ce qui doit se faire, etc.

» Je n'ai aucune connaissance de M. Talon, et je vous répète, à cette occasion, que quant à moi, je ne suis lié à aucune agence de Paris, excepté la vôtre. Je ne vous dis pas que je n'y ai aucune correspondance; *il faut bien en avoir pour être plus en mesure de constater l'exactitude des rapports, en les comparant les uns aux autres.*

» Votre comité pourra se servir du canal de Jersey, pour transmettre ses avis directement à Bordeaux, (Londres) de la manière que vous indiquez dans votre lettre du 5, mais seulement dans des cas essentiels; vous concevez bien qu'il serait imprudent de risquer la perte de ce canal pour l'avenir, pour des choses de peu d'importance. »

Le ministre Drake, dans une lettre du 27 janvier dernier, s'exprime en ces termes :

« Je vous ai prévenu, dans ma dernière, que le gouvernement consulaire avait conçu quelques soupçons sur l'existence d'une correspondance entre moi et l'intérieur de la France ; c'est à cela qu'il faut attribuer l'insertion dans le Moniteur, n°. 115 de cette année, d'un article en forme de note à de prétendues nouvelles de Londres, du 2 janvier, marquant l'arrivée d'un courrier extraordinaire de Munich, le jour précédent : cette circonstance est de toute fausseté. Au reste, ce n'est pas la première fois que le consul employe cette manœuvre, puisqu'il en fit usage très-peu de temps après mon arrivée à Munich, comme on peut le voir dans le Moniteur, n°. 101, du premier janvier 1803. Il paraît qu'il n'a fondé ses soupçons que sur des bases très-vagues : il sait que pendant mon séjour en Italie, j'ai eu des liaisons avec l'intérieur de la France ; et il croit qu'il en doit être de même à présent, d'autant plus que je me trouve être, dans ce moment, un des ministres anglais les moins éloignés de la frontière. On voit cependant que tout en voulant faire croire à l'existence de quelques intelligences entre

moi et les mécontents de l'intérieur, le gouvernement consulaire n'a pas même acquis le plus léger indice qui puisse le porter à se douter de notre correspondance, puisque, dans ce cas, il n'aurait pas coupé le fil qui aurait pu conduire à des découvertes ultérieures, en faisant publier des articles qui doivent nous mettre en garde et nous engager, au besoin, à changer le canal de notre communication, afin de dérouter ses calculs.

» Le moyen dont il s'est servi, pour faire quelques découvertes en Allemagne, ne lui a pas réussi, puisque je viens de recevoir des avis positifs que l'émissaire, dont je vous ai parlé, n'a pu se procurer la moindre lumière nulle part.

» Vous pouvez donc être parfaitement tranquille sur cet article.

» Je vous recommanderai, cependant, de ne pas mettre la date ni l'endroit en encre ordinaire dans vos lettres ou bulletins, mais seulement en encre sympathique ; vous en concevez la raison, sans que je m'arrête à vous la déduire.

» Je suis extrêmement peiné d'apprendre tous ces mouvements partiels et décousus, dont vous me parlez ; et je partage votre con-

viction, qu'ils ne peuvent avoir d'autre effet que celui d'engager le gouvernement à un redoublement de vigilance, et le porter à des mesures de sévérité qui seront funestes à bien des honnêtes gens, qui auraient pu rendre de grands services, s'ils avaient été mieux employés. »

» Le sort du comité dont il est question dans votre lettre du 5, et l'existence duquel je n'ai su que par vous, servira sans doute à vous mettre sur vos gardes contre de faux frères, et doit vous engager à être très-circonspect quant aux personnes auxquelles vous confiez tout votre secret. Le grand art de conduire une opération pareille à celle dont vous êtes chargé, consiste à confier à un chacun précisément ce qu'il faut pour qu'il remplisse le rôle que vous lui assignez, mais rien de plus.

» Quant au desir que votre général a témoigné (d'après le bulletin n°. 13) d'avoir un apperçu de l'époque, quand il faudra s'ébranler, je vous répondrai qu'on se règlera à cet égard sur les notions qui seront reçues du progrès de vos opérations. D'après votre lettre du 25 décembre, vous vous proposez de faire

un éclat dans quatre départements à un jour donné, mais je doute que cette mesure, si elle est isolée, puisse produire un grand effet: elle pourrait causer un moment d'embarras au premier Consul, mais il me paraît impossible qu'elle réussisse à la longue, si l'armée de B.... est disponible, ou si l'on ne s'est pas assuré préalablement d'une bonne partie de ses troupes.

» Je vous prie de me faire savoir sur quoi on peut compter quant à ce dernier objet, afin que je puisse régler mes idées et calquer notre marche là-dessus : le point principal, à mon avis, est de chercher à gagner des partisans dans l'armée ; car je suis fermement d'opinion que c'est par l'armée seule, qu'on peut raisonnablement espérer le changement tant desiré ; je souhaite aussi ardemment que vous, de voir arriver l'époque où l'on pourra se montrer ; mais il faut que toute mesure soit arrangée d'avance, afin d'être assuré que le coup ne manquera pas, faute d'être préparé pour tout évènement, et que nos moyens ne seront pas dissipés à pure perte : il faudrait d'ailleurs arrêter d'avance la marche que l'on doit suivre aussitôt l'insurrection éclatée (pour ne pas

errer à l'aventure), en mettant les royalistes à même de profiter des troubles que les républicains auront ainsi suscités.

Le 14 février, il écrit, toujours de Munich :

» Je vous répète encore une fois, et ce sera pour la dernière, que je n'ai aucune agence en France excepté la vôtre. Quant aux correspondants que je pourrais y avoir, je suis parfaitement à mon aise sur leur compte, malgré tout ce que vous me dites de leur prochaine arrestation, etc.

Je suis excessivement peiné de toutes ces ridicules méfiances, qui, d'après votre rapport, commencent à percer dans votre comité. Vous tâcherez de les faire cesser avant que de partir, et vous pourrez hardiment déclarer à vos amis de ma part, et de la manière la plus solennelle, que je n'ai aucunes connaissances des circonstances et des évènements sur lesquels elles paraissent fondées. Au reste, je vous prie de leur faire entrevoir qu'il sera de toute impossibilité pour moi de travailler efficacement avec eux, s'ils se laissent aller à leurs soupçons à chaque nouvel incident qui survient.

Il n'est pas nécessaire de m'envoyer la

quittance du comité, il suffira que vous l'apportiez avec vous. Je ne dois pas oublier de vous prévenir qu'il vous faudra, en partant de Châlons (Paris), prendre vos mesures pour pouvoir y retourner pour le cas que l'état de nos affaires puisse par la suite l'exiger.

Croyez-moi avec les sentimens de la plus parfaite estime,

Monsieur,

Votre très-humble serviteur.

Il paraît que le Français qui correspondait avec le plénipotentiaire Drake, lui donna quelques renseignements sur la conspiration.

Sa réponse jète un jour bien précieux.

» Votre lettre du 10, m'est parvenue le 11, et celle du 13 vient de m'arriver dans le moment; il est très-instant que vous vous rendiez ici le plutôt possible, puisque je ne saurais vous donner des instructions ultérieures, sans avoir été préalablement éclairé sur une infinité de points qui ne peuvent être discutés dans tous les détails que de vive voix. D'ailleurs, mon homme fait des difficultés quant au passage de nos lettres, et il nous faudrait établir le mode de communication dont je vous ai entretenu dans ma dernière.

« Je suis prévenu de tous les événements du 16 de ce mois, et je conçois bien que la police aura l'œil sur tous les voyageurs. Par conséquent, vous guèterez le moment propice, afin de ne courir aucun risque. Je n'ai su que par vous les détails relatifs à Georges, etc. Je n'ai d'autre connaissance de ses projets que celle que votre lettre m'a fournie ; mais si vous avez les moyens de tirer d'embarras quelques-uns de ses associés, ne manquez pas d'en faire usage. Je vous prie aussi très-instamment de faire dresser et imprimer sur-le-champ une courte adresse à l'armée (officiers et soldats), les interpellant de ne pas laisser périr Moreau, leur frère d'armes, qui les a si souvent menés à la victoire, comme victime de la rage et de la jalousie du premier Consul. Vous pouvez observer dans cette adresse que le mérite de Moreau a, depuis long-temps, offusqué la vue du petit tyran, et que le premier Consul, pour se défaire de son rival, a choisi le moment de l'arrivée des nouvelles du malheureux port de Saint-Domingue, afin de détourner l'attention d'un désastre qui provient uniquement de sa mauvaise conduite. Vous ferez bien de ne pas perdre un moment à faire cette petite adresse, et à la faire circuler par toutes

les armées avec la plus grande diligence, etc ».

Drake n'est pas le seul agent de l'Angleterre dont la mission politique soit aussi odieuse.

Il en est un autre, placé dans les états de Wirtemberg, qui paraît également ne s'occuper, depuis son arrivée au lieu de sa résidence, que de moyens de séduction et de soulèvement.

Un rapport fait par le grand juge, ministre de la justice, au premier Consul, démontre qu'il était en correspondance avec un agent existant en Hollande, un autre soldé à Abbeville, dont les pièces ont été saisies, et avec un comité en activité près du ministère anglais.

On va voir l'intelligence qui régnait entre lui et Drake, relativement à la *conspiration*.

Le citoyen Rosey, capitaine au neuvième régiment d'infanterie de ligne, est mis au courant des motifs de la correspondance.

On l'instruit de ce qu'il doit dire et de ce qu'il doit faire, et, en qualité d'aide-de-camp du général français dont on avait parlé au plénipotentiaire, on l'envoie à Munich pour solliciter des fonds nécessaires pour soulever des départemens et s'emparer des places.

Dix mille cent quatorze livres dix-sept sous

six deniers, en papier sur Paris, sont remis à l'aide-de-camp.

Une lettre est écrite à M. Smith, à Stutgard, pour qu'il s'occupe de ramasser de son côté le plus de fonds qu'il pourra, etc.

Une autre est confiée à l'aide-de-camp, pour le général, au nom duquel on avait annoncé les plus grandes espérances.

On y lit :

« Puisque le général montre une telle confiance dans ses moyens ; puisqu'il croit que le moment présent est singulièrement propice pour commencer les opérations ; puisqu'il est d'opinion que si on le laisse échapper, de circonstances également favorables ne se trouveront plus, l'Ami d'ici ne peut qu'obtempérer à ses desirs, en lui promettant toute l'assistance qui dépend de lui. L'Ami doit nécessairement abandonner les détails d'exécution au général qui est sur les lieux, et qui est plus intéressé que tout autre à ce que les mesures soient bien préparées et bien combinées, que le but ne soit pas manqué. Il observera cependant qu'il est de la plus haute importance qu'on s'assure, le plutôt possible, d'une place sur la frontière de la France et de l'Allemagne, afin que l'Ami puisse avoir une communication libre, prompte, active et sûre avec le général,

pour la transmission de ce qui pourrait devenir nécessaire par la suite. Huningue sera la place la mieux située pour cet effet, d'autant qu'elle est assez rapprochée du champ des opérations principales.

» Il faudra du moins établir des hommes affidés de six lieues en six lieues, depuis Besançon jusqu'à Fribourg, pour porter et reporter des avis.

» La toute première opération paraît devoir être la saisie de Besançon, qui servira comme place d'armes, et, en cas de malheur, de place de défense. Dans ce dernier cas, une partie des insurgés pourra se jeter sur les Cévennes et les montagnes de l'ancien Vivarais, et s'y soutenir pendant long-temps, pourvu qu'on lui ménage une communication sûre pour recevoir des secours pécuniaires, soit par Huningue, soit par Bâle et la Suisse. Après s'être rendu maître de Besançon, etc., et avoir insurgé les provinces voisines, on ne doit pas perdre un seul moment à agir dans Paris même. Tout doit être préalablement préparé et disposé là, au premier instant de cet embarras et de cette consternation du Gouvernement actuel, lorsqu'il apprendra les mouvements dans les provinces.

» Puisqu'il est bien constaté qu'une très-grande partie de l'armée, tant officiers que soldats, est très-mécontente de l'arrestation de Moreau, il est naturel que le général la satisfasse à cet égard, afin de s'assurer de leur aide dans le moment critique. Le général ne peut que s'appercevoir qu'il lui sera de la plus haute importance et de la dernière nécessité même, d'adopter pour principe général de profiter de l'assistance des mécontents quelconques, et de les réunir tous, pour le premier moment, de quelque parti qu'ils soient, en déclarant que le grand but de l'insurrection étant de mettre fin à la tyrannie qui pèse sur la France et sur l'étranger, tout ce qui est ennemi du Gouvernement actuel sera regardé comme ami par les insurrectionnels, étant très-instant d'ailleurs que toutes les démarches des insurrectionnels soient de la plus grande discrétion, sur-tout envers les partisans du Consul, afin de ne pas réveiller les frayeurs de ce grand nombre de personnes qui se souviènent encore des maux qu'elles ont soufferts à plusieurs époques de la révolution. Le système pourrait être annoncé dans la première proclamation par deux mots : *Liberté et paix pour la France et pour le monde.* Ces réflexions

sont spécialement recommandées à la considération du général, puisqu'une conduite opposée ne pourra pas manquer d'effaroucher le public en général, et par conséquent d'engager le plus grand nombre à se réunir au Gouvernement actuel, tout détesté qu'il est, plutôt que de s'attirer une répétition de scènes révolutionnaires dont le souvenir est encore frais dans leurs esprits.

« L'Ami doit aussi prévenir le général qu'il a acquis la certitude que l'arrestation de Moreau a excité un mécontentement général et très-prononcé en Alsace. Ce général ayant un grand nombre de partisans dans cette contrée, on pourrait tirer un grand parti de cette dissension, en agissant d'après les bases qui viènent d'être indiquées.

« Quant aux secours pécunaires, l'Ami aurait desiré que le général lui eût présenté un apperçu de ce qui lui sera nécessaire pour les premiers mouvements, ainsi que de ce qui pourrait le devenir par la suite; l'Ami doit prévenir le général que cette ville n'étant pas une ville de commerce, il est toujours difficile, et souvent impossible d'y trouver des lettres de change sur Paris, (surtout des lettres à courte date;) l'Ami est presque

toujours obligé d'en faire chercher loin d'ici quand il en a besoin. Le général aura donc la bonté d'instruire l'Ami sur-le-champ comment cet objet pourrait être arrangé, en lui marquant les sommes qui lui sont nécessaires, auxquels elles doivent être fournies, par quel canal on doit les transmettre, et si les remises doivent être faites en lettres de change sur Paris, ou en espèces sonnantes. Dans ce dernier cas, on pourrait encore envoyer à l'Ami quelqu'un de confiance, muni d'une autorisation pour les recevoir et pour les porter directement soit à Paris, soit à Besançon, selon les besoins; mais il faut observer qu'il ne sera possible de ramasser une forte somme tout à la fois ni en lettres de change, ni en espèces : il est donc de toute nécessité que l'on indique le plus précisément que faire se pourra les époques auxquelles l'argent sera nécessaire, pour qu'on ait le temps d'en faire la provision; aussitôt que l'Ami aura les indications à cet effet, il prendra les mesures pour que les sommes dont on aura besoin soient déposées chez une personne sûre à Offembourg, à Stutgard et dans quelque autre ville plus rapprochée des frontières, qui les délivrera à celui qui sera envoyé par le général,

à moins que le général ne trouve bon de stationner une personne à lui et dans laquelle il ait une confiance illimitée, à poste fixe, dans une de ces villes, (ou mieux encore à Fribourg en Brisgau) expressément pour soigner cette partie, ce qui serait peut-être le plan le plus convenable.

On suppose que le général trouvera quelques fonds dans les caisses de l'état, dont il s'emparera: mais dans le cas (possible) qu'on en ait besoin dans l'instant, avant que les remises arrivent, on pourrait remettre des bons payables au porteur, dans les termes de quinze jours ou trois semaines: les remises arrivant avant l'échéance de ce terme, on les acquittera dès-lors, et l'exactitude à remplir ses engagements ne manquera pas de donner un grand credit aux insurrectionels. Il y a une infinité de détails qu'on ne peut pas toucher dans cette lettre, puisque l'on ne veut pas retenir le voyageur plus longtemps, mais il en sera instruit de bouche.

De nouvelles instructions sont données au capitaine Rosey, qui retourne à Munich.

Une somme de 14976 livres lui est remise; il est envoyé à Stutgard, auprès du ministre Spencer Smith, qui lui donne 113150 livres en

lettres de change, et promet de faire passer ce dont on aura besoin.

Drake écrit une dernière lettre au général, par laquelle il lui dit, entre autre choses :

» Je suis bien charmé d'apprendre que le comité soit d'accord avec moi, quant à l'idée de réunir tous les mécontents sous quelques enseignes qu'ils ayent marché jusqu'ici. Comme les vues que vous annoncez sont entièrement conformes aux miennes, et me paraissent devoir parfaitement remplir l'objet de cette conduite, je n'ai pas besoin de m'étendre davantage sur ce point.

Je suis de plus en plus convaincu de l'extrême importance du poste d'Huningue pour vos opérations, puisque, si les autorités constituées de Bonaparte, et le militaire qui se trouve entre la ligne principale de vos opérations et la frontière de Suisse ou d'Allemagne, sont contre vous, il vous sera extrêmement difficile de tirer les secours péquuniaires de Fribourg, et de les faire arriver à Besançon, puisque dans un pareil moment d'alarme et d'embarras, il est à présumer que les routes seront obstruées, et qu'aucun voyageur ne pourra passer.

» La communication la plus courte avec

Fribourg sera de Béfort, qui est sur la droite de la ligne que vous vous proposez d'occuper, en passant ou par Bâle et la frontière de la Suisse, ou par la frontière de l'Alsace; or, si vous trouviez des ennemis sur l'une ou l'autre de ces frontières, le passage deviendrait impraticable pour vos envois; sous ce point de vue donc, la possession d'Huningue me paraît indispensable, puisque vous n'aurez par là que le Rhin à passer pour arriver sur la rive droite de ce fleuve, passage qui vous sera assuré, puisqu'il se trouve sous le canon même de la ville d'Huningue.

Mais si vous croyez que l'entreprise sur Huningue pourrait manquer, si même vous n'êtes pas à peu près sûr qu'elle réussira, je ne voudrais pas qu'elle fût tentée, parce qu'il est de la dernière importance, je dirai même de la dernière nécessité, qu'aucune de vos opérations premières ne vienne à manquer, puisqu'un pareil contre-temps jèterait de la défaveur sur tout votre projet, encouragerait le gouvernement actuel, ferait naître l'idée à vos amis et à vos ennemis que vos moyens sont faibles, exciterait peut-être des doutes parmi vos partisans et découragerait ceux qui sont disposés à se joindre à vous. Il se peut encore que vous regardiez

Muningue comme un peu trop éloigné du siège principal de vos opérations, et il faudra bien se garder de vous affaiblir, en donnant trop d'étendue à votre ligne.

» Il est fort à désirer, si cette entreprise se fait, qu'elle se fasse entièrement du coté de la France; et je ne vois pas comment vous pourriez la faire du coté de l'Allemagne, puisque dans ce cas il faudrait passer le Rhin deux fois. Vous êtes apparemment dépourvu de pontons et de bateaux, et comment passeriez-vous cette rivière? Il faut de toute nécessité entrer dans la ville par les portes de France, et je ne puis pas deviner quelle utilité vous pourriez tirer du passage de vos gens sur le territoire d'Allemagne. Au reste, je ne peux pas vous conseiller de commencer vos opérations par une violation de territoire.

Ce sera donc à vous et au comité à peser tous les avantages et tous les inconvenients de cette entreprise, soit qu'elle réussisse ou qu'elle ne réussisse pas; et je ne doute pas que votre décision sur ce point important ne soit pour le mieux; mais dans le cas que vous vous décidiez à ne pas la tenter, il faudrait alors penser à s'assurer d'une autre voie sûre de communication avec Fribourg.

» Quant aux pays qui environnent les villes que vous m'avez indiquées, je n'ai pas besoin de vous faire observer que leur occupation demandant la présence d'une partie de vos forces, il ne serait pas convenable de vous affaiblir, en faisant des détachements pour cet objet, qu'autant que ces pays seraient absolument nécessaires à la marche de vos principales opérations militaires, soit par la position ou par les secours en approvisionnements qu'ils offrent.

» Il ne faut pas penser à la citadelle de Strasbourg ; elle est trop éloignée du pays où vous agirez, et d'ailleurs il ne nous faut pas entreprendre au-delà de nos moyens.

» Pour ce qui regarde le moment propice, pour commencer votre attaque, j'aurais désiré qu'il fut différé de quelques semaines, afin que j'eusse plus de temps pour faire les dispositions nécessaires de mon côté : mais je sens vivement la force des motifs qui vous engagent à agir promptement et sans délai, et je suis entièrement d'accord avec vous, que si vous laissez sacrifier Moreau à la haine et à la jalousie du premier Consul, vous perdrez par là l'assistance de ses nombreux partisans. Je vous conjure cependant de ne pas

tous montrer le moins du monde, avant que vos mesures ne soient toutes préparées et en règle ; tout doit être calculé, combiné et arrêté d'avance, afin que le masque une fois levé, on n'erre pas à l'avanture ; que chacun sache exactement son poste et ce qu'il a à faire, et que le premier coup parti, on agisse d'abord partout, c'est surtout à Paris même, pour ne pas laisser au gouvernement le temps de se remettre de sa première stupeur.

« Quoique vous ne me parliez pas des progrès que vos agents ont faits dans leurs tentatives pour gagner des partisans dans l'armée, je dois supposer que ces tentatives ont complètement réussi, et que vous vous êtes assuré d'une puissante diversion de ce côté là, puisque sans cette aide, vos opérations seront bornées à faire insurger trois ou quatre départements, ce qui ne pourrait guères réussir qu'à la longue, en supposant que le premier consul conserve assez de pouvoir sur ses troupes pour les faire marcher contre vous. Votre aide de camp cependant, m'assure que toutes les mesures sont déjà préparées assez à cet égard, et dans le cas qu'elles soient déjà suffisamment mûries, on pourrait en augmenter l'effet, en proposant aux soldats un petit

surcroît de paye au-delà de ce qu'ils reçoivent du gouvernement actuel.

Quel est l'homme de bonne foi qui puisse, d'après des pièces aussi claires et aussi expressives, révoquer en doute que le cabinet britannique est l'ame de la conspiration?

Non, personne ne s'y trompera; ce n'est pas l'intérêt des Bourbons qui le dirige, il ne les pensionne que pour s'en servir comme d'instruments de haine et de perversité.

C'est la consolidation du Gouvernement français qui l'irrite.

Ce sont les sentiments de reconnaissance, d'admiration et de vénération, dont la France entière est pénétrée pour le premier Consul, qui l'accablent.

Tous ses vœux sont pour que les Français s'entr'égorgent.

Il n'a distribué des poignards pour assassiner le premier Consul, que parce qu'il sent fortement la puissance irrésistible de sa gloire et de ses vertus, même chez les nations étrangères.

George Cadoudal

dit Larive.

Dumontier del. Gautier

TROISIÈME POINT.

Tous les individus écroués en vertu de mandats d'arrêts, sont auteurs ou complices de la conspiration, ou coupables de recellement de conspirateurs, au mépris de la loi du 9 ventôse an 12.

C'est en examinant successivement la conduite de chacun de ces individus, que cette vérité va s'établir.

GEORGES CADOUDAL.

Il est né à Brech, département du Morbihan. Il n'avait-il fini ses études à Vannes, lorsque la révolution commença.

Il a passé dans la Vendée, aussitôt que les troubles de l'Ouest éclatèrent.

Il n'y eut pas de grade distingué.

La déroute du Mans le décida à revenir dans son pays.

Lors du passage de la Loire, il contribua à la formation de quelques rassemblements.

L'ex-comte de Silz qui commandait les révoltés, fut tué dans une action qui eut lieu à

Grandchamp ; cet évènement commença à développer son caractère.

A l'affaire de Quiberon, on le vit à la tête d'un corps de paysans armés pour faciliter le débarquement.

On le vit ensuite chouanner avec ceux qui avaient échappé dans cette journée.

Le corps dont il était le chef, se soutint à l'aide d'armes, munitions et d'argent que procura Puisaye.

Ce commandant s'étant retiré à Londres, Georges Cadoudal le remplaça jusqu'à la pacification.

Il alla alors en Angleterre, et eut des relations avec le Gouvernement.

Les ci-devant princes français lui donnèrent la croix de Saint-Louis et le cordon rouge.

Il revint en Bretagne quelque temps avant la dernière insurrection qui eut lieu en brumaire, an 8.

Après s'être battu, il fit une trève, pendant laquelle il s'occupa de plusieurs débarquements de fusils, sabres, pistolets, canons, obus, munitions, argent et habillement.

Il s'enorgueillissait de ses dispositions, lorsque l'arrivée de Bretagne du général Bruno

avec des forces supérieures l'obligea de mettre bas les armes.

Malgré la pacification, il écrivit et signa l'acte suivant :

» Nous général commandant les départements d'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord, du Finistère et du Morbihan, en vertu des pouvoirs à nous transmis par son Altesse royale Monsieur, frère du roi, nommons monsieur Pierre Guillemot, adjudant-général commandant des légions de Vannes, d'Auray, de Mohon, et celle aujourd'hui sous ses ordres. Nous l'autorisons à y nommer un officier pour l'y remplacer. Nous le chargeons de les diriger en grand et de les disposer de son mieux à l'insurrection. Il correspondra pour celle de Vannes avec Hervé qui en est le major; pour celle d'Auray avec *Rohu*, et pour celle de Mohon avec Troussier. Il donnera à tous ses officiers l'ordre exprès de ne pas commettre la moindre hostilité, avant le moment propice qu'on leur désignera.

» Donné au quartier-général, ce 8 juillet, 1800 ».

Il était tout à-la-fois général en chef et trésorier des fonds envoyés par l'Angleterre pour soudoyer les rebelles, de ceux volés aux

diligences, et de ceux exigés sous peine de mort, notamment des acquéreurs de domaines nationaux.

On ignore s'il était à Paris à l'époque du 3 nivôse an 9, mais on ne peut douter qu'il ne fût un des chefs de la conspiration qui éclata dans cette journée.

C'est lui qui, le 28 frimaire an 9, quatre jours avant le 3 nivôse, écrivait en ces termes à Pierre Robinault St.-Réjant, dit Pierrot, dit Soyer, qui a mis le feu à la machine infernale, et qui a été condamné à mort :

« Mon cher Soyer, je reçois de tes nouvelles par tes deux amis. Pour toi, tu n'a pas encore appris à écrire. Hélas ! les quinze jours sont passés ; les événements s'avancent d'une manière effrayante ; si les événements continuent, je ne sais ce que nous deviendrons tous. En toi seul est toute notre confiance et toute notre espérance. Tes amis se rappèlent à ton souvenir et te recommandent leur sort. Adieu, ton sincère ami. »

Ce billet est signé, GÉDÉON.

Au-dessous est écrit : nous attendons à tous les couriers de tes nouvelles.

Une vérification légale a établi qu'il était réellement l'auteur de cet écrit, qui fut le signal d'ordre donné par le chef des conjurés.

Le 26 nivôse an 9, il écrivit la lettre suivante, qui n'exige pas moins d'attention.

« Mon cher comte, je viens de recevoir votre lettre du 10 décembre; elle n'est pas fort consolante, sur-tout après celle dont vous aviez chargé P.

» Dans la première, vous donniez pour ainsi dire des certitudes, et dans celle-ci vous ne donnez que de faibles espérances; vous devez sentir cependant que notre position demande du positif, et cela promptement. Nous sommes ici à chaque minute exposés aux poignards des assassins. Notre devoir, les instructions reçues, et l'espérance de voir encore se renouer quelque chose, nous y retiènent; pas un de nous n'en bougera avant de recevoir des ordres: vous devez juger avec quelle impatience nous les attendons.

» Je ne vous parlerai pas de la position des armées de l'Autriche, ni de l'armistice existante entre elles et celles de la république; seulement je vous observerai que tout annonce ici la paix comme assurée, et d'après les apparences cette fâcheuse nouvelle n'a malheureusement que trop de fondement. Dans le cas où elle se confirmât, de quels moyens veut-on que nous nous servions pour conser-

ver encore au roi des sujets fidèles dans l'Ouest? Après y avoir mûrement réfléchi, voici les deux seuls moyens qué je crois les plus propres à parvenir à ce but. (Je suppose la paix faite avec l'empereur et que les puissances du Nord ne se déclareront pas contre l'usurpateur). Premier moyen : obtenir du gouvernement britannique de prendre à son service, sur le pied des régiments anglais, deux à trois régiments de royalistes de l'intérieur. On composerait ces corps des hommes les plus datants dans toute la Bretagne, et dès que les circonstances leur permettraient de s'y jeter, il est hors de doute qu'ils parviendraient à insurger cette province; mais les chefs, avant de faire cette démarche, exigeraient du gouvernement la promesse formelle par écrit que ces corps ne seraient point licenciés, quels que fussent les événements. Si les circonstances ne permettaient pas au gouvernement britannique d'adopter le premier moyen, qui est sans contredit le plus sûr, voici le second qui peut aussi réussir, mais qui offrira bien des difficultés aux acteurs.

» Permettre aux chefs de légion et même à quelques adjudants généraux tous dévoués, qui ne sont pas encore extrêmement compro-

nie, de s'arranger avec l'usurpateur, d'en obtenir des sûretés qui leur permettent de vivre tranquillement dans leur pays, et les mettront à même de communiquer librement avec leurs officiers fidèles, qui, d'après les instructions qu'ils en recevront, maintiendront certainement ce pays. Que son Altesse royale, Monsieur, adopte dans sa sagesse celui de ces moyens qu'il croira le plus convenable : mais je vous en prie, mon cher comte, de vous empresser de nous faire connaître celui qu'il aura choisi. Dans tous les cas, prévenez, je vous en prie, son Altesse royale que je serai obligé de faire banqueroute, si dans vingt-cinq jours au plus tard je ne reçois quatre mille louis. On m'avait promis cette somme par mois, sans comprendre Bt. qui me coûte aussi infiniment, et depuis que je suis rentré, je n'ai reçu que 4000 livres.... Sur-tout réponse en poste ; vous sentez notre position. Si on n'adopte pas le premier moyen, je me verrai forcé de passer avec cinq à six officiers. Je me flatte qu'on leur accordera un traitement honnête. Réponse positive à cet article.

» Mes commissaires sont de retour de C. : d'après leurs rapports, je ne réponds pas absolument du succès.... mais j'ai de grandes

espérances de réussir.... les évènements permettant de donner de l'enthousiasme. Vous savez l'expédition dont parle la lettre du général Maitland que j'ai laissée à son Altesse royale. J'ai pris les mesures les plus justes pour la faire réussir : la garnison est presque toute composée d'hommes à moi. Soutenu des voltigeurs, et sans peut-être être soutenu de forces étrangères, je pourrais tenter cette opération. Si elle réussissait, elle nous mettrait à même d'attendre les évènements ; nous recrutons considérablement. Il faudrait seulement être protégé par les voltigeurs et soldé par le Gouvernement. Surtout décision prompte : vous n'ignorez pas que la grande correspondance a éclaté maladroitement : elle est heureusement renouée..... Je la presse d'agir ; mais les fonds ne sont nullement suffisants..... J'ai vu les seconds de C. et de D....., ils sont bien intentionnés, et ils comptent beaucoup sur leur pays. Anne tergiverse toujours ; je crains qu'elle n'ait perverti B....t ; on le dit à Paris prêt à faire la courbette..... Toutes ces démarches sont heureusement décorées de beaux prétextes. C'est par de tels moyens qu'on doit parvenir au véritable but : moi et bien d'autres nous pensons autrement.

» Si on est forcé d'adopter le second moyen, pour le faire réussir, il faudra que j'aye quelques fonds disponibles à remettre aux officiers restants pour l'instruction de leurs subordonnés les plus capables et les plus fidèles.

» J'espère que la grande correspondance jouera encore bientôt.

» J'ai l'honneur d'être, avec la plus haute estime et la plus parfaite considération, votre très-humble et très-obéissant serviteur; elle est signée Georges. »

C'est au comte de la Chaussée, à Londres, que cette lettre était adressée.

Une de la même date et sous la même enveloppe, écrite au ci-devant prince de Bouillon, par Georges, ne permet pas d'en douter.

Elles ont été trouvées dans le porte-manteau d'un nommé Lemercier, second de Georges, tué la nuit du 30 nivôse an 9, dans une rencontre près de Loudeac.

Lorsque Georges y parle d'espérance de voir encore renouer quelque chose, il est clair qu'il s'agit d'un nouveau plan.

C'est de Brest dont il y est question pour la dépense.

On ne pouvait y avoir des intelligences,

pour tâcher de faire livrer cette place, sans de grands sacrifices.

C'est à Belle-Isle que des agents avaient été envoyés par lui pour embaucher, et avaient été arrêtés.

Lorsqu'il dit que la grande correspondance a maladroitement éclaté, et qu'elle est heureusement renouée, il est de toute évidence qu'il est question de la machine infernale.

Sauvé en Angleterre, il y médite avec les chefs de ce gouvernement, avec tous ses complices échappés au glaive de la loi, avec les intimes des ci-devant princes français, avec Pichegru et ses adhérents, les plans d'assassinat du premier Consul et de renversement du Gouvernement français.

C'est lui qui avait fait partir en avant Picot et Lebourgeois.

C'est également lui qui avait fait partir Roger, dit Loyseau, qui est passé par la Bretagne pour remplir la mission qui lui avait été confiée.

C'est lui qui était en relation avec les émissaires envoyés dans l'Ouest, et surtout avec Debar, qui lui écrivait, le 12 novembre 1803 :

Général,

» Je travaille sans cesse à voir les individus les plus propres à l'opération dont nous avons parlé; je les trouve très-apathiques et très-allarmés des surveillances et des recherches que l'on fait sur le compte de chaque voyageur arrivant à P.... et dans les environs; ces comptes que l'on prend sur eux dans la commune dont ils sont partis, etc., etc.; enfin, votre dernière résolution sur cet objet.

» Je ne douterai jamais de former un noyau d'insurrection au moment favorable, malgré l'indifférence du clergé et de la noblesse : un prince, avec une force imposante, enlèvera toujours la nation entière, ce que cent mille royalistes réunis ne pourront faire; alors je crois voir déjà que je pourrai préalablement fournir un petit contingent.

» Quand j'aurai fini ma mission, si je ne reçois de nouveaux ordres de vous, je me rendrai au lieu d'où je suis parti. Les rhumatismes me tracassent grandement; j'irai jusqu'à tomber sur les dents. Ne doutez jamais de mon zèle, de mon attachement et de mon dévouement. Salut d'amitié respectueuse,

Signé, *Gaspard.*

» *P. S.* J'emploie le plus utilement possible la petite somme que vous m'avez confiée ; je ne la ménage pas ; aujourd'hui on ne peut rien faire sans beaucoup d'argent.

Cette lettre porte pour suscription : *Au Papa.*

Georges Cadoudal a fait, comme il a été annoncé, partie d'un débarquement effectué à la falaise de Beville, le 21 août dernier.

Il était à Paris, au moment où Debar lui écrivait. Il y était venu par une des lignes sur lesquelles des stations avaient été disposées par Jean-Marie, dit Lemaire, arrivé par Boulogne sur un paquebot, dans les premiers jours de prairial, et par Raoul Gaillard, dit Saint-Vincent, venu en France par Hambourg, qui, après avoir été secondés par Bouvet et d'autres initiés, étaient retournés en Angleterre.

La première de ces stations, à partir de Béville, était à Guillemecourt, chez Pajot.

La seconde, commune de Saint-Remy, ferme de la Poterie, hameau d'Hautelimont, chez les Détrimont;

La troisième, à Preusseville, chez Loizel: Là, se forment trois lignes particulières, en direction sur Paris.

A gauche, la quatrième station était à Aumale, chez Monnier ;

La cinquième, à Feuquières, chez Boniface Colliaux ;

La sixième, au Monceau, commune de St.-Omer, chez Leclerc ;

La septième, à Auteuil, chez Quentin Rigaud ;

La huitième, à Saint-Lubin, commune de Remonville, chez Jean-Baptiste Massignon, et à Jouy-le-Peuple, chez Nicolas Massignon ;

La neuvième, à Saint-Leu-Taverny, chez Lamotte ;

A prendre au point d'embranchement, ligne du milieu. La quatrième station était à Gilles-Fontaine, chez la veuve Lesueur ;

La cinquième, à St.-Clair, chez Daché ;

La sixième, à Gournay, chez la veuve Caqueray ;

A remonter toujours audit embranchement, la quatrième station était à Forges et à Roncherolles, chez les Gambu ;

La cinquième, à St.-Crépin, commune de Lorlot, chez Bertengles ;

La sixième, à Estrepagny, chez Damonville et son fermier ;

La septième, à Vauréal, chez Bouvet, dit Larivière ;

Et la huitième, à Aubonne, dans une maison confiée par un des affidés à Hyvonnet.

C'est la ligne à gauche, en partant de la falaise, que Georges avait suivie.

Joyaux, dit Villeneuve ; Jean-Marie, dit Lemaire ; Raoul-Guillaume, dit St.-Vincent ; Querelle, La Bonté, Picot, et Froche fils, étaient débarqués avec lui.

Charles d'Hozier et Dessoles étaient venus au-devant de lui et de ceux qui l'accompagnaient jusqu'à St.-Lieu-Taverny.

Il était monté avec Joyaux, Jean-Marie, dit Lemaire, et Dessoles, dans une voiture que d'Hozier avait conduite en cocher.

Il avait logé, dans les premiers jours, chez Denand, marchand de vin, rue du Bacq, au coin de celle de Varennes, où Désol avait été placé, depuis environ quinze mois, par Charles d'Hozier.

Cette maison était le rendez-vous de presque tous les affidés.

C'est vers ce temps qu'il l'a quittée, pour

aller habiter, quai de Chaillot, une maison, n°. 6, que Bouvet avait fait louer.

Il demeura ensuite rue de Carême-Prenant, n°. 21, dans un logement loué à l'instigation de Spin un des agents de Charles d'Hozier, par la femme Dubuisson, sous le nom de femme Berry.

Ce Spin avait présidé à l'arrangement du local, avait eu l'attention d'y travailler seul à la construction d'une cache, qu'il prévoyait pouvoir être utile à Georges Cadoudal et aux autres conjurés.

Des motifs de crainte déterminèrent sans doute Georges à abandonner cette habitation, pour en choisir une près du jardin des Plantes, rue du Puits-l'Hermite, n°. 8, chez Verdet.

Il y était encore, lorsque Picot, son domestique, arrêté le 18 pluviôse dernier chez Denand, tira un coup de pistolet, pour tâcher de s'évader et pour donner le signal aux conspirateurs.

Il se hâta d'abandonner cette retraite et d'en faire chercher une autre; Charles d'Hozier lui en céda une, trouvée pour lui par la fille Hizay, rue et montagne Sainte-Geneviève, maison n°. 32.

C'est là qu'il était encore avec loyauté et

Burban, deux de ses complices, lorsque, le 18 ventôse, se disposant sans doute à chercher un autre asyle, parce qu'il s'était apperçu qu'il était cerné de toutes parts, il monta, armé de pistolets, muni de cartouches et d'un poignard, dans un cabriolet conduit par Léridant.

A peine y fut-il, qu'il entendit des cris qui le signalaient. Il commanda à Léridant de fouetter et d'aller au hasard, et le plus vite possible.

Poursuivi par les agents de la police qui étaient partout en embuscade, deux se précipitèrent sur le brancard du cabriolet, rue de l'Égalité, près celle des Quatre-Vents. Il tenait ses deux pistolets armés : il dirigea le premier coup à droite sur l'un d'eux, nommé Buffet, qui fut tué.

Descendu, il tira son second coup sur l'autre agent, nommé Caniolle, qui reçut la balle dans les viscères du côté gauche.

Deux officiers de paix le saisirent par devant, l'un à droite et l'autre à gauche.

Plusieurs citoyens le saisirent en même temps par derrière.

Une grande réunion de forces se forma

bientôt. Il fut conduit à la préfecture de police.

Traduit à l'instant même devant le magistrat chargé de l'instruction, il déclara, comme on l'a vu, qu'il était à la tête de la conspiration.

Il a reconnu pour être anglais, et lui appartenir, un poignard trouvé sur lui.

Il a assisté de sang froid à la reconnaissance du corps de l'agent qu'il avait assassiné.

Les déclarations des témoins de son crime ne l'ont point intimidé.

Il a répété qu'il était vrai qu'il avait tiré deux coups de pistolet, et qu'il était possible qu'il eût donné la mort à l'individu dont le corps lui était représenté.

Il eût assisté sans aucun frémissement aux opérations des officiers de santé, pour extraire la balle, afin de vérifier le calibre, et de savoir si elle n'avait pas été mâchée.

Il entendit avec sang froid la lecture du rapport fait par ces officiers, relativement à l'assassinat de l'autre agent.

La férocité de cet homme avait droit d'étonner, autant que l'audace de la conspiration à laquelle il appartenait.

Inutile, sans doute, de s'occuper en ce mo-

ment de toutes ses relations avec les sicaires soudoyés par l'Angleterre, arrivés aussi pour l'assassinat du premier consul, et le renversement du gouvernement.

Ses aveux sont assez expressifs. Sa présence à Paris parle assez haut. Il en sera question d'ailleurs, à mesure qu'on s'occupera des conjurés qui correspondaient avec lui.

Il n'en est qu'un dont il puisse être question dans cet instant ; c'est l'ex-général Pichégru, qui, comme si le crime avait aussi quelquefois sa justice, ne voyant plus que l'image de ses trahisons, et que la masse accablante des preuves de ses forfaits, s'est suicidé tour du Temple.

C'est Georges qui a été au-devant de cet homme infâme, qui conspirait contre son pays, dans le moment où il était élevé aux plus hautes dignités, et y recevait les témoignages du plus grand attachement ; de cet homme, dont le tableau des faits, mis sous les yeux du tribunal, présente avec modération la série des crimes, jusqu'à l'instant où il revenait en France pour se mettre à la tête des brigands qui devaient y allumer la guerre civile.

L'union de ces deux hommes devrait éton-

ner l'Europe entière, si leur turpitude, déjà connue, ne se trouvait pas aujourd'hui entièrement dévoilée.

On ne peut le contester, puisque des témoins respectables l'ont unanimement attesté, et que des conjurés l'ont eux-mêmes déclaré.

Pour être plus en mesure d'exécuter le plan infernal qu'ils avaient adopté, ils ne se sont pas contentés d'avoir des agents actifs, intelligents et initiés. On les a vus habiter ensemble maison de Chaillot, et à Paris, rues de Carême-prenant, et du Puits-de-l'Hermite.

La crainte seule des foudres de la justice les avait séparés ; on les a saisis dans les mêmes déterminations, tous deux armés de pistolets, tous deux armés d'un poignard pareil, fabriqués en Angleterre, qu'ils avaient reçus du gouvernement britannique, par la main des ci-devant princes français.

L'existence à Paris de ces deux chefs de brigands, leurs relations, leurs réunions dans les mêmes domiciles, effaceraient tous les doutes sur la conspiration, s'il pouvait en être resté.

Ils le seraient encore par le contact de ces deux chefs avec les autres conjurés.

Ses aveux sont clairs. S'il a mis en avant

un fanatisme d'opinion, c'est sans doute pour tâcher d'affaiblir les sentiments d'indignation et d'horreur que ses crimes inspirent.

BOUVET DE LOZIER.

C'est un ancien officier, qui a été mis sur la liste des émigrés.

Il s'est rangé à Londres sous l'étendart de ceux qui conspiraient contre la France.

On savait qu'il pouvait rendre de grands services en France; on l'y envoya, avec le grade d'adjudant général de l'armée royale.

Il s'occupa de disposer les esprits.

C'est lui qui recevait la correspondance anglaise. Picot le déclare formellement.

C'est lui aussi qui a fait préparer une partie des stations pour les conjurés.

Il a fait louer, par la dame de Saint-Léger, la maison de Chaillot, n°. 6, où Georges a demeuré.

Le concierge choisi n'y est entré que de son aveu.

Il a fourni l'argent pour payer six mois d'avance.

Il a été fréquemment y voir Georges Ca-

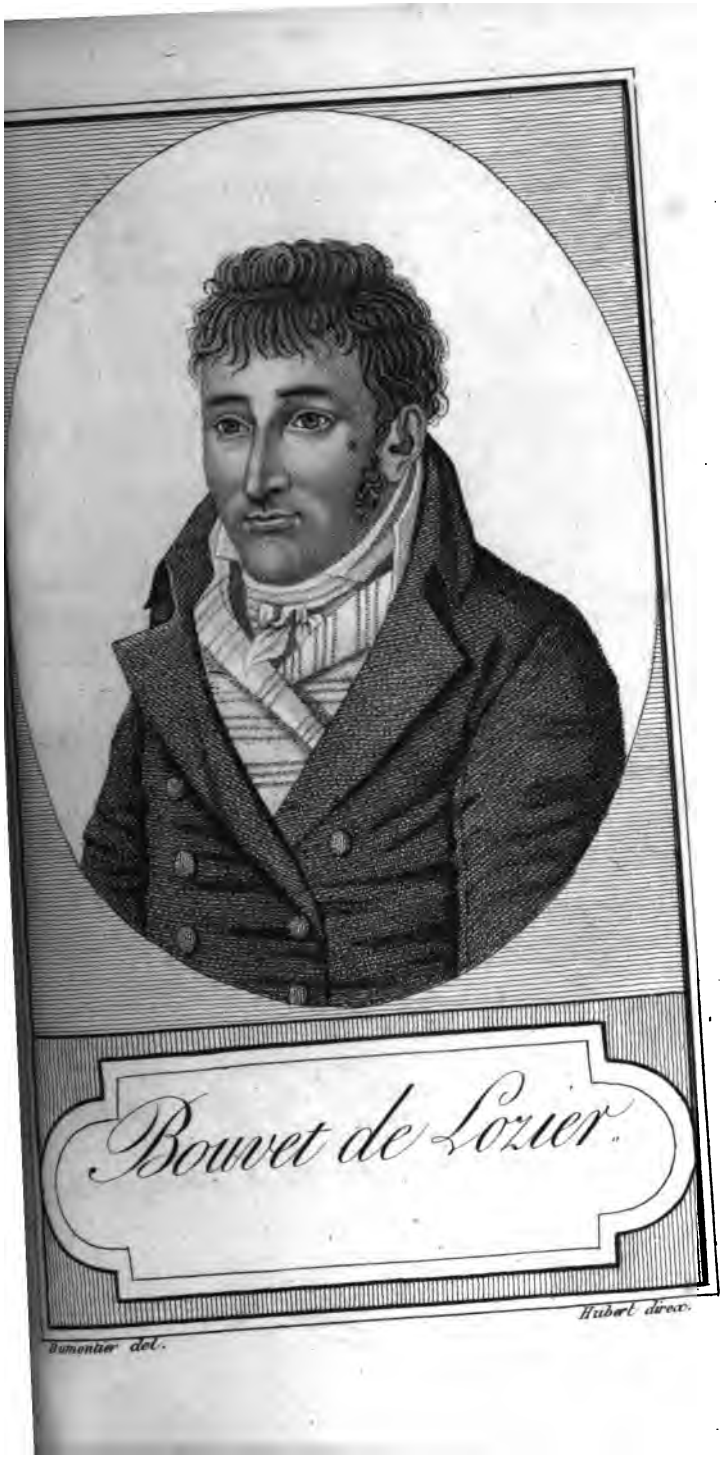

UNIV. OF MICH.

doudal, Pichegru, et les autres conjurés qui ont pu y loger ou y venir.

Picot dit que c'est lui qui devait aller au-devant du prince.

Il n'a pas contesté ses relations avec les conspirateurs, dont plusieurs l'ont reconnu. Il a été arrêté le 19 pluviôse, dans une maison rue Saint-Sauveur, n°. 36, où il a un logement.

On a arrêté en même-temps la femme Verdet, chez laquelle se trouvaient encore logés Georges et autres conjurés, rue du Puits-l'Hermite, près le Jardin-des-Plantes. Elle lui apportait, sous le nom d'Hyacinthe, un billet par lequel Saint-Vincent l'invitait, au nom de ses amis, de vouloir bien se rendre de suite à l'endroit où il les avait vus la dernière fois.

Picot avait été arrêté la veille rue du Bac, maison de Denand, marchand de vin. On avait à craindre ses révélations; il fallait aviser au parti le plus sage et s'entendre sur-tout; la réunion était d'une nécessité frappante.

Ce billet, l'état dans lequel se trouva la femme Verdet; sa déclaration qu'elle ne dirait rien, crainte qu'il ne lui arrivât de plus grands

malheurs, ne pouvaient que confirmer l'opinion que la police s'était formée de lui.

Interrogé à la préfecture de police, ses réponses furent évasives.

La dame de Saint Léger avoua qu'elle avait conçu les plus violents soupçons sur sa conduite, d'après ses allées et ses venues, et qu'elle s'était fortement doutée que lui et plusieurs autres, machinaient quelque chose contre le Gouvernement, sans avoir néanmoins rien su de positif.

Conduit à la tour du Temple, il essaya de se détruire; une circonstance extraordinaire fit entrer dans sa chambre un porte-clefs, qui lui sauva la vie.

Ayant repris ses sens, il a annoncé qu'il avait des révélations importantes à faire. Il a demandé à parler au grand juge.

Transferé au ministère de la police et de la justice, il a fait la déclaration, mise sous les yeux du tribunal comme devant concourir à administrer la preuve de la conspiration.

Il n'y a point dissimulé, qu'il était venu d'Angleterre en France, pour y soutenir la cause des Bourbons; qu'il était dans la voiture avec Georges et Pichegru, sur le bou-

levard de la Madeleine, lors de leur première entrevue avec le général Moreau.

Sous sa signature, il n'a pas hésité d'ajouter sa qualité d'adjudant-général de l'armée royale.

Interrogé le 30 pluviôse par le conseiller d'État Réal, il a donné de nouveaux renseignements sur les projets des conjurés.

Ils ont été aussi présentés au tribunal, dans le recueil des preuves de la conspiration.

Devant le magistrat chargé de l'instruction, il a perseveré.

Confronté avec Lajolais, il ne s'est pas démenti.

Il n'a jamais cherché à se justifier sur l'intention de contribuer à un changement de Gouvernement.

Il ne s'est occupé que de tâcher d'imprimer l'idée qu'il n'entendait se mêler que d'une attaque loyale, sous les yeux d'un ci-devant prince français.

Lié avec les chefs, avec les agents et les complices, il est bien difficile d'admettre, qu'il n'ait point partagé leurs sentiments.

Il ne l'est pas moins, d'admettre qu'il fût

délicat sur le choix des moyens pour la réussite de la conspiration.

RUSILLION.

Il fut arrêté en Suisse en l'an 6, et conduit à Paris.

Il était accusé d'être recruteur Anglo-Bernois.

De favoriser les émigrés, qui faisaient des voyages continuels de France en Suisse.

De protéger la correspondance des agents de Louis XVIII.

De leur servir de bureau d'adresse et de correspondance.

Des notes reçues d'Helvétie étaient concordantes sur ce point.

Il n'avait pas dissimulé qu'il recevait des émigrés.

Envoyé au Temple, il parvint à faire faire des démarches en sa faveur par les plénipotentiaires de Suisse.

Les circonstances politiques lui étaient favorables; les preuves ne furent pas jugées suffisantes, il fut mis en liberté.

Il retourna en Suisse.

Rusillion.

Dumontier del. Hubert direx.

UNIV. OF MIC

Des désagréments le déterminèrent à passer à Londres.

Il avait connu Pichegru, et avait eu beaucoup de rapports avec un de ses confidents.

Il alla voir l'ex-général qui, sachant quelle était son opinion, ne manqua pas de l'accueillir.

Avec la fortune dont il jouit, il lui fut facile de se procurer à Londres une existence assez agréable.

On le vit d'ailleurs faire de fréquents voyages en Allemagne, à Munich, Francfort et autres endroits de la Souabe.

Instruit par Pichegru du plan formé pour s'emparer de l'autorité en France, et de l'intelligence qui existait entre lui, Georges et Moreau, il n'hésita pas de se réunir.

Il fut présenté au ci-devant comte d'Artois qui l'encouragea.

Plein de confiance dans la bienveillance du prince et dans les chefs de la conspiration, il se disposa à la traversée.

Il fit avec Pichegru partie du troisième débarquement qui s'effectua à la falaise de Béville, le 16 Janvier dernier, à l'aide d'un cutter anglais dont le capitaine était Thomas Rigth.

Sa route pour arriver à Paris fut celle marquée pour tous les conjurés.

Il fut reçu aux mêmes stations.

Il a été généralement reconnu.

A Paris, il a vu habituellement Georges, Pichegru, Rochelle, l'ex-marquis de Rivière, Lajolais, les frères Polignac, et presque tous les agents et complices de la conspiration.

Il a logé dans quelques-uns des repaires préparés pour les conjurés.

Il a logé trois à quatre jours avec Pichegru chez Georges à Chaillot.

Si on l'en croit, il a souvent couché chez les filles.

Signalé à la police, à force de recherches, on l'arrêta le 15 Ventôse dernier, rue du Mûrier St. Victor, chez la Dame veuve Avril, ancienne gouvernante de l'abbé de Bourbon.

Il y était avec Rochelle qui soutient connaître le fils de cette femme pour avoir fait ses études avec lui.

Mené à la préfecture, il a avoué, comme on l'a vu, qu'il était du nombre des conspirateurs, et que c'était Pichegru qui l'avait décidé ; il s'est expliqué nettement sur les intentions criminelles des conjurés.

Rochelle,
dit Richemont.

Dumontier del. Hubert direx.

UNIV. OF MICH.

Il a dit que Pichegru, Georges et Moreau étaient les chefs de la conspiration.

C'est lui qui a déclaré que Lajolais, de retour à Londres, avait assuré que Moreau, mécontent du Gouvernement du premier Consul, desirait et voulait aider de tout son pouvoir à le renverser.

Il est du nombre de ceux qui ont attesté que Moreau avait vu Georges et Pichegru depuis leur arrivée à Paris.

[illegible] persisté devant le magistrat chargé de [illegible]tion, et a ajouté que Moreau avait [illegible] été considéré, avant le départ de [illegible], comme l'homme sur lequel on devait principalement compter.

[illegible] interrogatoires ne présentent pour défense que la franchise de ses aveux.

ROCHELLE.

Après avoir fini ses études au collège des Grassins, il est entré en qualité de cadet, en 1787, dans le premier régiment de chasseurs.

Il quitta ce corps en 1788 pour s'attacher à l'étude du droit.

Il travaillait chez un procureur au Châtelet lorsque la révolution commença.

Au moment où il fut question de former des bataillons à Paris, il se présenta et fut nommé capitaine.

On sait que ces bataillons ont été à différentes époques fondus dans d'autres.

Il était lieutenant au 102e en l'an trois, lorsqu'il déserta pour passer à l'ennemi.

Une note portée sur le registre du corps établit ce fait; le ministre de la guerre, par une lettre en date du 19 Germinal dernier, en a informé le magistrat chargé de l'instruction.

Prévenu d'avoir, depuis sa désertion, commandé des avant-postes de rébelles; d'avoir envoyé plusieurs fois à Paris des ordres de Louis XVIII; et enfin d'avoir formé un projet criminel contre un membre du Directoire, le ministre de la police générale, instruit qu'il était à Paris, donna, au mois de messidor an 6, les ordres les plus précis de le rechercher et de l'arrêter.

On découvrit qu'il logeait rue Xaintonge, chez la fille Lebault; la maison fut investie; il y fut saisi; on trouva sur lui des pistolets et un signe de ralliement.

Un ami qui se trouvait avec lui, et auquel il avait avoué qu'il avait fait des recrues pour l'armée de Condé, fut aussi arrêté.

Il était au Temple, lorsqu'une commission militaire fut formée pour le juger ; averti qu'il allait être traduit devant elle, il se brisa une bouteille sur la tête, et s'ouvrit le crâne.

Une folie simulée le fit conduire à l'Hôtel-Dieu pour y être traité.

Des démarches déterminèrent à avoir pour lui les plus grands soins. On parvint, à l'aide d'une personne qu'on sut prendre par la friandise et le vin, à lui procurer des moyens d'évasion dont il s'empressa de profiter.

Après être resté quelque temps caché en France, il repassa en Allemagne, où probablement il porta encore les armes contre son pays.

A la paix, il passa en Angleterre où il savait qu'on formait des rassemblements de rébelles de l'Ouest, et qu'on accueillait les émigrés et les ennemis de la France.

Il avait des titres évidents pour être bien reçu par les conspirateurs, et pour avoir promptement de l'emploi.

Aussi voit-on dans un interrogatoire par lui subi le 25 ventôse, qu'il fut envoyé de Londres à Paris vers le mois d'août dernier, pour remettre à Lajolais qui s'y occupait de la conspiration, une lettre dont l'avait chargé Berthe-

sier, français transfuge, et qui détermina sur le champ Lajolais à repasser à Londres avec lui.

Il a fait partie du troisième débarquement, avec Pichegru, Rusillion, Lajolais et autres.

Arrivé à Paris par l'une des lignes tracées pour les conjurés, il a vu habituellement les agents de la conspiration.

Il avait sur-tout des rendez-vous particuliers avec Lajolais, qui lui assurait, ainsi qu'il l'a déclaré, que le général Moreau était toujours dans les meilleures dispositions pour l'exécution du plan.

Arrêté le 15 ventôse dans une maison où demeurait un de ses amis, rue du Mûrier St.-Victor, il n'a point dissimulé son nom, mais il s'est tû sur celui de Rusillion, qui croyait pouvoir encore utilement ne pas dire le sien.

Il a été reconnu par ceux qui étaient du même débarquement que lui.

Il les a reconnus lui-même.

Il a aussi reconnu des personnes chez lesquelles il avait été dans les lignes des stations, et qui hésitaient de dire la vérité.

Il ne faut pas oublier la déclaration formelle qu'il a faite sur le but que se proposaient les conspirateurs, et sur l'enthousiasme qu'inspira

UNIV. OF H.

en Angleterre le rapport de Lajolais aux ci-devant comte d'Artois et duc de Berry.

La personne arrêtée avec lui en l'an 6 a rendu compte, le 3 germinal dernier, des faits dont il l'avait instruit en Suisse.

La fille Lebault Dumesnil, sœur de celle qui l'a logé en l'an 6, est convenue qu'elle avait aussi logé les deux frères Polignac, dont elle n'avait sûrement fait la connaissance que par lui.

Elle a rendu compte des circonstances de son évasion, lors de son arrestation en l'an 6.

Confronté avec Lajolais, il a persisté dans les déclarations qu'il avait faites contre lui.

Comment pourrait-on ne pas le placer sur la ligne des conjurés, lorsqu'il est convenu lui-même qu'il appartenait à la conspiration, et que toutes les circonstances se réunissent pour démontrer qu'il lui appartient réellement?

Accablé sous le poids des preuves, il a tâché de se faire considérer comme une victime de l'erreur dans laquelle Lajolais l'avait plongé.

POLIGNAC (Armand).

Lors de son émigration avec ses parents, il avait environ 16 ans.

Il prétend être établi en Russie.

Il ne peut dissimuler son attachement aux ci-devant princes français, et notamment au ci-devant comte d'Artois.

Il est venu en France, il y a environ un an.

Il était arrivé d'Angleterre, par la Hollande.

Il a fait partie du second débarquement.

Il a logé à Paris, avec Georges, quai de Chaillot, n°. 6.

Il a logé avec Georges, à Paris, rue du Puits-l'Hermite, près le jardin des plantes, chez Verdet.

Il a logé pendant huit jours avec Polignac (Jules) son frère, et l'ex-marquis de Rivière, chez Dubuisson, rue Jean-Robert.

Il a été arrêté, rue saint-Denis, chez la fille Lebault-Dumesnil, ancienne connaissance de Rochelle.

La sœur de Rochelle s'est trouvée dans le même appartement.

Elle est convenue qu'elle connaissait les deux frères Polignac depuis environ 15 jours; que tous deux lui faisaient la cour; que tous deux avaient couché dans ledit appartement la nuit précédente.

Il a déclaré, qu'il avait couché quatre fois

avec son frère, chez la fille Rochelle, rue Saint-Germain-des-Prés.

On a trouvé sur lui un poignard à lame quarrée, un pistolet, deux ceintures en cuir dans lesquelles se trouvaient, entre autres objets, huit cartouches à balles.

Interrogé le lendemain, au ministère de la police, il est convenu qu'il y avait près de deux ans qu'il était en Angleterre.

Il est convenu de son voyage à Paris, il y a un an.

Il a avoué être arrivé, il y a environ quatre mois.

Il a dit qu'il avait été au-devant de son frère Jules;

Que ce frère logeait avec lui, rue Saint-Denis.

Il a prétendu n'avoir vu Georges qu'une fois.

Il a dit, que si Georges et les siens étaient en France d'après les ordres du ci-devant comte d'Artois, ils n'auraient rien entrepris sans qu'il fût arrivé; qu'alors il y aurait eu un engagement personnel entre le prince soutenu de ses partisans, et le premier Consul.

Il a dit, qu'il avait vu beaucoup Pichegru, chez le ci-devant comte d'Artois, à Londres.

Qu'il imaginait d'après son retour à la famille des Bourbons, qu'il aurait été avec le prince.

Que quant à Moreau, il ne le connaissait pas, et qu'il n'avait pas ouï dire qu'il se fût déclaré positivement.

Devant le magistrat chargé de l'instruction, il est convenu que lorsqu'il était parti la dernière fois de Londres, il connaissait les projets du ci-devant comte d'Artois.

Que son plan était d'arriver en France ; de proposer au premier consul d'abandonner les rênes du gouvernement, afin qu'il pût en saisir le prétendant.

Que si le premier Consul eût rejeté cette proposition, il était décidé à engager une attaque de vive force, pour tâcher de reconquérir les droits qu'il regardait comme appartenants à sa famille.

Que c'était le ci-devant comte qui l'avait déterminé à passer sur le premier bâtiment.

Il a dit avoir vu trois fois Georges et trois fois Pichegru à Paris ;

Avoir été chez Lajolais lorsque Pichegru y demeurait ;

Avoir été chez Georges à Chaillot et dans une maison près le Boulevard du Temple.

Il est convenu avoir couché chez Georges à Chaillot ;

Avoir vu Pichegru et Georges ensemble chez Lajolais.

Il a déclaré qu'il était sûr qu'ils s'étaient vûs dans la maison N°. 6 à Chaillot.

Il pouvait l'affirmer, puisqu'il y avait demeuré avec eux.

Il pouvait également affirmer les avoir vus ensemble chez Verdet, puisqu'il y avait logé avec eux.

Il a déclaré qu'il y avait eu une conférence très-sérieuse à Chaillot entre Georges, Moreau et Pichegru ;

Que Georges avait dit au général Moreau, après différentes explications : *si vous voulez je vous laisserai avec Pichegru*, et peut-être finirez-vous *par vous entendre* ;

Que le résultat n'avait laissé que des incertitudes désagréables, attendu que Georges et Pichegru paraissaient bien fidèles à la cause du Prince, mais que Moreau restait indécis et faisait paraître des vues d'intérêt particulier ;

Que depuis, il avait scu qu'il y avait eu d'autres conférences entre Moreau et Pichegru.

Confronté avec Pichegru, il a persisté, et Pichegru n'a rien contesté.

Il a été reconnu par la femme Verdet, par Dubuisson et sa femme, par la fille Lebault, et par la fille Rochelle ;

Il l'a été par Rivet et sa femme, chez lesquels il a logé, ainsi que Rochelle, Rusillion, Lajolais et Polignac (Jules), son frère.

En réfléchissant sur tous les faits qui lui sont personnels, on ne peut douter qu'il ne fût du nombre des conjurés.

Il prétend que ses intentions ont toujours été loyales; c'est une erreur qui tient au système même qui l'a fait entrer dans la conspiration.

POLIGNAC (Jules).

Il a fait partie du troisième débarquement.

Avant de partir d'Angleterre, il connaissait aussi bien que son frère les projets qui étaient formés contre la France.

Il savait quelles étaient les résolutions de ceux qui l'accompagnaient.

Son frère a été au devant de lui avec Georges.

Il s'est arrêté aux lieux marqués par le crime pour servir de stations.

C'est sous les auspices de deux chefs de brigands qu'il est arrivé à Paris.

Il les y a vus.

Damonthier del. Hubert direxit.

UNIV. OF MICH.

Il a vu une autre partie des agents de la conspiration.

Il a logé avec son frère chez Dubuisson où l'on a trouvé Joyaut, Burban et Datry.

Il a logé avec son frère chez la fille Rochelle, rue Saint-Germain-des-Prés, et rue Saint-Denis.

Il a été arrêté dans la même maison que de Rivière.

Il était porteur d'un pistolet de poche chargé, semblable à ceux de son frère.

Interrogé au ministère de la police, il a dit : Qu'il ne pouvait dissimuler qu'il avait entendu transpirer quelque chose en Angleterre relativement à un changement de Gouvernement; mais qu'il ignorait quels moyens on devait employer;

Qu'il se rappelait que, deux ou trois mois avant son départ, le comte d'Artois lui avait parlé vaguement de ce changement, sans aucun détail, même sur les moyens qui pourraient l'amener.

Il est convenu avoir vu deux fois Georges à Paris : une fois dans une rue près celle Saint-Antoine, une autre fois dans une rue près Sainte-Pélagie.

Il est convenu qu'ils avaient parlé ensemble

de la manière dont on pourrait rappeler le roi ;

Qu'il lui avait demandé quelle était leur position, et qu'il lui avait répondu qu'elle était toujours bonne.

Il a dit : Que ce qu'on désirait faire, ne paraissant pas, à lui et à son frère, aussi noble qu'ils devaient naturellement l'espérer, ils avaient parlé, il y avait environ quinze jours, de se retirer en Hollande.

Engagé à s'expliquer sur ce point, il a répondu qu'il soupçonnait, ainsi que son frère, qu'au lieu de remplir une mission quelconque relative à un changement de Gouvernement, il s'agissait d'agir contre un seul individu.

Il n'a pas contesté avoir vu Pichegru à Paris ;

Il a confessé avoir vu Georges avec Pichegru ;

Il a déclaré avoir entendu dire à Pichegru, qu'il croyait que Moreau ne travaillerait pas pour les Bourbons ;

Qu'on avait parlé vaguement sur ce texte ;

Qu'il avait demandé quel était le but que Moreau se proposait ; et qu'à ce qu'il croyait,

Ch.. D'hozier..
Dumonthier del.
Hubert Sculp.

Pichegru lui avait répondu qu'on ne pouvait le deviner.

Devant le Magistrat chargé de l'instruction, il a persisté.

Il a été reconnu par Dubuisson et sa femme, par les filles Rochelle et Lebault.

Il est impossible de ne pas voir en lui, et en son frère, les mêmes pensées, les mêmes motifs pour arriver en France, la même marche et la même direction;

Ils doivent donc, dans le présent acte, être placés sur la même ligne.

CHARLES D'HOZIER.

Il a été nommé page des grandes écuries, 1789;

Il a commencé son service en 1790, et l'a fini au mois d'août 1792;

Il resta long-temps à Chartres;

Il y contracta beaucoup de dettes;

Il annonça, en 1799, l'intention de passer à Saint-Domingue; il obtint même un passe-port; mais au lieu de s'embarquer, il se jeta dans la chouannerie;

Il a servi sous Limoëlan, dont le nom connu était alors : *Pour le Roi*;

Il a servi aussi sous la Prévalaye.

C'est sous ses ordres qu'il a été commandant en second de la légion de la Guerche.

Après la pacification, il a été chargé du licenciement de différents corps, et s'est rendu à Rennes, pour s'occuper de la liquidation des dettes du corps de la Prévalaye. Il paraît qu'il continua d'y recevoir des fonds pour la paye des jeunes gens enrôlés.

On prétend que toutes les dettes payées, il est resté plus de 60,000 fr., qui ont été versés entre les mains de Georges.

Ses intrigues à Rennes excitèrent la surveillance de la Police générale.

Un mandat d'arrêt fut lancé contre lui, au mois de janvier 1801.

Une actrice, nommée Richardi, sachant qu'on devait l'arrêter à la sortie du spectacle, trouva le moyen de le faire évader.

Il se cacha long-temps à Rennes, et partit enfin pour Paris.

Il y resta quelque temps, sans rien faire.

Il fit un voyage à Londres, où il vit Coster-St.-Victor, et les autres chefs de chouans et rebelles, qui s'y étaient réfugiés.

Revenu en France, il acheta des chevaux et des voitures, qu'il fit valoir.

La première destination de ces chevaux et de ces voitures était, sans doute, de faciliter les transports et les communications des ennemis de la tranquillité de la France.

L'établissement fut d'abord fixé rue Sainte-Apolline ; il le fut ensuite, vieille rue du Temple.

Charles d'Hozier vit de son propre aveu, Bouvet, qui lui demanda s'il ne pourrait pas procurer des logements à quelques émigrés qui passeraient d'Angleterre en France.

Il vit aussi Raoul Gaillard, dit St.-Vincent, et Jean Marie, dit Lemaire, qui lui parlèrent également de logements.

Les dernières résolutions des conjurés lui furent communiquées ; il promit de s'occuper, et s'occupa réellement de faire préparer des endroits pour recevoir les sicaires qui devaient débarquer d'Angleterre.

C'est lui qui corrompit Spin, et l'attacha à la conspiration.

C'est à son instigation, que cet homme a fait louer par la femme Dubuisson, sous le nom de femme Berry, rue de Carême-Prenant, n°. 22, l'appartement où Georges a logé avec Picot son domestique et Joyaut, dit Villeneuve, son aide-de-camp. Spin n'y

eût pas fait une cache, s'il n'eût pas été instruit des motifs de la location.

C'est encore lui qui a fait louer le logement où était placé Michelot, rue de Bussy, faubourg St.-Germain, et c'est toujours Spin qui s'en est mêlé, et qui a fait une cache, que Michelot et sa femme prétendent même n'avoir jamais connue.

C'est lui qui a payé la location de ce dernier appartement, et des travaux qui y ont été faits.

Qui pourrait douter que c'est encore à sa sollicitation, que Spin a fait louer, sous le nom de Dubuisson, la maison rue Jean-Robert, où avait été préparé un nouveau repaire pour les brigands ?

Il a été, lors du premier débarquement, avec Desol, au-devant de Georges et de ceux qui l'accompagnaient; il l'a ramené de St.-Leu-Taverny dans sa voiture.

Il avait fait louer pour son compte, le local de la fruitière, rue et montagne Ste.-Geneviève. C'est lui qui l'a cédé à Georges, Joyaut et Burban.

Il a été habituellement voir Datry, chez Dubuisson et chez Michelot.

Il l'avait placé avant chez Hizay.

Il n'a pu disconvenir de tous ces faits, lors de son arrestation.

Il a été obligé d'avouer qu'il avait vu Raoul Gaillard chez Georges, à Chaillot, et rue de Carême-Prenant, et qu'il l'avait également vu chez Dubuisson.

Il a été forcé de convenir qu'il avait vu Georges à Chaillot, et rue de Carême-Prenant; et que dans une conversation, présence de Villeneuve-St.-Hilaire, Georges et autres, il avait entendu dire qu'on pourrait tenter un changement de Gouvernement.

Il a ajouté qu'il avait cru qu'on entendait replacer un Bourbon sur le trône, qu'on devait réunir le plus de monde possible, et que les ci-devant princes français devaient venir en France.

Enfin, il n'a pu dénier qu'il connaissait depuis deux ans la fille Hizay, qui a joué un rôle marquant dans la conspiration, et que c'était lui qui, étant lié avec la fille Bédigié, avait fait placer chez sa mère un sac renfermant des uniformes, trois sabres commandés et fabriqués à Paris, et des effets, dont partie a été reconnue pour être à Raoul, à Armand Gaillard, et à Tamerlan.

On a entendu celui qui avait fait découvrir.

ce sac, et qui savait que c'était Charles d'Hozier qui l'avait fait déposer.

On a entendu un armurier, qui a déclaré qu'un des sabres avait été commandé par Roger, et d'Hozier est convenu qu'un de ces sabres lui appartenait.

Ses liaisons avec Desol sont connues ; c'est lui qui l'avait placé chez la femme Denand.

Ses liaisons avec la fille Mallet le sont aussi.

On n'ignore pas l'intérêt qu'il a toujours porté aux conjurés poursuivis par la justice.

Il est établi, par l'instruction, qu'après avoir fait louer, par la fille Bedigié, rue Saint-Martin, un local qui a été meublé à ses frais, au lieu de l'habiter, il s'est retranché dans un grenier.

Il est établi qu'il avait pris toutes les mesures pour tâcher qu'on ne vît dans cette maison, dont Gallais est propriétaire, aucunes traces de son existence.

Il l'est, qu'on lui a trouvé une paire de pistolets de poche chargés.

Il a été généralement reconnu dans les confrontations.

Toutes ces vérités ne l'ont point empêché

UNIV. OF MICH.

le soutenir qu'il était innocent, et incapable de s'unir à des assassins.

DE RIVIÈRE.

Il a été officier aux gardes-françaises ;

Il a même fait partie de l'état-major ;

Il a émigré ;

Il était à Mittaw en 1799 ;

Il est premier aide-de-camp du ci-devant comte d'Artois ;

Il est son confident ;

Ses fréquents voyages en France, pour la contre-révolution, sont connus ;

Il a fait partie du troisième débarquement ;

Il a été, à Londres, avec Georges et Pichegru ;

Il l'était aussi avec Lajolais ;

Il a logé pendant environ huit jours avec les deux frères Polignac, dans le repaire préparé aux conjurés, chez Dubuisson, rue Jean-Robert ;

Il a été arrêté, le 13 ventôse, rue des Quatre-Fils, n°. 8, chez un nommé La Bruyère, qui prétend avoir été long-temps son domestique.

Il y logeait avec Polignac *(Jules)*.

On lui a trouvé deux pistolets chargés, une croix de Saint-Louis, des lettres-de-change, écrites en anglais, payables à Hambourg.

Il y avait trois jours qu'il était dans cette maison garnie, avec Polignac *(Jules)*, et aucune déclaration n'avait été faite à la police.

On a trouvé son portrait dans le secrétaire de la Bruyère, qui prétendit qu'il lui en avait fait présent, en reconnaissance, sans doute, des services du même genre qu'il lui avait rendus.

Dans le nombre des effets saisis comme lui appartenants, était une boîte renfermant un portrait.

Derrière ce portrait est écrit ce qui suit :

Paroles de Monseigneur.

« Conserve-toi pour tes amis, et contre nos » ennemis communs. »

22 octobre 1796.

Donné par Monseigneur le comte d'Artois, à son fidèle de Rivière, son aide-de-camp, au retour de plusieurs voyages dangereux, à Paris et à la Vendée.

Le portrait est celui du ci-devant comte

d'Artois. Les expressions recueillies prouvent l'attachement qu'il a pour son aide-de-camp.

C'est de Rivière qui a écrit lui-même ce qu'on lit derrière ce portrait.

La conséquence juste est qu'il a eu, dans la Vendée et à Paris, des missions concordantes avec la dernière qu'il venait remplir en France.

Interrogé, le 16 ventôse dernier, au ministère de la police, il n'a pu contester qu'il était débarqué à l'aide d'un bâtiment anglais, capitaine Right.

Il a fait sur le surplus, des réponses évasives et négatives.

Il n'a pu cependant dissimuler qu'il avait vu Pichegru et Rusillion.

Ne voulant pas faire un aveu complet sur l'objet de son voyage, il a prétendu qu'il avait voulu s'assurer de l'état des choses et de la situation politique de l'intérieur de la France, afin d'en faire part aux princes, qui auraient jugé d'après ses observations, s'il était de leur intérêt de venir en France ou de rester en Angleterre.

Il n'a pu nier qu'il connaissait Rochelle, dit Richemont, porté sur la liste des brigands.

Le 21, il a avoué avoir vu Georges en Bretagne.

Il a dit que ne commandant ni n'obéissant à personne, il ne pouvait influer, ni agir sur la détermination de Georges.

Il n'a pu continuer de soutenir, comme il l'avait fait dans son premier interrogatoire, qu'il n'avait pas vu Georges à Paris.

Il a prétendu lui avoir trouvé beaucoup d'indécision.

Il a dit qu'il croyait que le moyen qu'on devait employer pour opérer le rétablissement desiré par les princes était la réunion d'une force assez imposante pour s'attirer des partisans.

Il a été reconnu par Dubuisson et sa femme.

Il a été obligé d'avouer le 8 germinal, qu'il avait logé chez eux avec les frères Polignac.

Il a été reconnu par Couchery, qui a attesté l'avoir vu chez Lajolais, rue Culture-Sainte-Catherine, depuis le débarquement.

Par Couchery, qui a déclaré l'avoir trouvé souvent avec Pichegru, chez la fille Gilles, rue des Noyers, et l'avoir toujours considéré comme ayant toute la confiance de cet ex-général.

Sa présence à Paris, ses rapports avec plu-

UNIV. OF H.

leurs des chefs, et des agents de la conspiration, ses anciens voyages en France, et leur but, sa qualité d'aide-de-camp et de confident du ci-devant comte d'Artois, son débarquement avec des hommes à la solde de l'Angleterre, et qui arrivaient armés de poignards, démontrent que c'est avec raison qu'il a été signalé sur la liste des conspirateurs.

LOUIS DUCORPS.

Il a servi en 1796 dans l'armée des rebelles, à Sa[illegible]re, sous le commandement d'un nommé M[illegible]

[illegible] arrêté et condamné à Bourges, par [illegible]mission militaire, à dix années de [illegible]

[illegible]bout de treize mois, il s'évada des [illegible]ons et se retira à Orléans.

Quatre ou cinq mois après, Mallet découvrit sa demeure et le fit venir à Rouen. Mallet avait auprès de lui deux jeunes gens, nommés Louis et Auguste, qui paraissaient commander sous ses ordres.

Un de ces jeunes gens le plaça chez Monnier, maître de pension, qui demeurait alors à Rouen.

Sa mission était d'enrôler pour l'armée royale; il recruta trente jeunes gens; il avait deux louis par mois.

Monnier quitta Rouen pour s'établir à Aumale, où il pouvait servir plus utilement le parti des rebelles.

Louis Ducorps le suivit et demeura chez lui.

Plusieurs années après, il reçut de Mallet, prenant la qualité de commandant en chef pour le roi, un brevet de capitaine, ainsi conçu :

« Au nom du roi,

» En vertu de l'autorisation spéciale de son Altesse royale,

Monsieur, frère du roi, lieutenant-général du royaume;

» Nous, François de Mallet, maréchal des camps et armées du roi, chevalier de l'ordre du mérite militaire, commandant en chef provisoirement pour le roi, dans l'arrondissement de Haute-Normandie et sur la rive droite de la Seine.

» En raison des bons et loyaux services rendus par monsieur Louis Ducorps; de son expérience et vigilance à la guerre; de son

attachement aux principes de la religion et de la monarchie, nous l'avons nommé et nommons provisoirement, par ces présentes, capitaine d'infanterie dans la quatrième division, pour prendre rang, en cette qualité, parmi les autres capitaines des armées royales, et pour jouir des droits, titres et prérogatives, accordés à cet emploi.

» Ordonnons à tous les fidèles sujets de sa majesté de le reconnaître en cette qualité et de lui obéir en tout ce qu'il commandera pour le bien du service.

» Donné à notre quartier-général de Rouen, le 7 décembre de l'an de grâce 1799.

» Signé *de Mallet* »

Les débarquements successifs des conspirateurs eurent lieu, et ce fut Louis Ducorps qui fut chargé de les conduire de Preusseville à Aumale, et d'Aumale à Feuquières, et même à Gaille-Fontaine. Il faisait leurs commissions; il allait dans ces différents endroits prévenir de leur arrivée, et ensuite il leur servait de guide.

Il avait acheté pour ces sortes de commissions et pour le transport des paquets, un che-

val moyennant la somme de 300 livres, qui lui avait été fournie par Lemaire.

Il lui était payé quatre à cinq louis par mois.

Les conspirateurs ne lui avaient pas laissé ignorer que leur projet était de renverser le Gouvernement, et de mettre un Bourbon sur le trône.

Parmi les conjurés qu'il a vus chez Monnier, et auxquels il a servi de guide, il a indiqué Georges, Lemaire, Raoul, Jules et Armand Polignac, Armand Gaillard, Lemercier, Leclan, Jean Pierre, Jean Louis, Tamerlan et Picot sous le nom de Joseph.

Il a reconnu également Lemercier et Jean Louis pour les avoir conduits à Gaille-Fontaine chez la femme Lesueur, et leur avoir porté du linge qui lui avait été donné pour eux chez Monnier.

Il a fait un voyage à Paris. Il a été chez Demand, rue du Bac, pour remettre, de la part de Lemaire, une lettre à Raoul Gaillard.

Il n'eût pas manqué de se trouver à Paris pour l'action. Il a quitté la maison de Monnier et de sa femme, quand ils ont été arrêtés, et il l'a été lui-même le 22 germinal, chez sa mère, à Saint-Piat, où il s'était réfugié.

Leridan
Dumontier del.
Gaultier Sculp.

Il a d'abord nié tous les faits, ensuite il les a avoués, et a déclaré que c'était Mallet qui l'avait entraîné.

Il prétend qu'on a dans le principe abusé de son inexpérience, et ensuite de sa misère et de ses malheurs.

LERIDANT.

Il a servi en qualité de conscrit dans le 1er [illegible] de la légion de l'Ouest.

[illegible]cte passé devant notaire à Rennes, le [illegible]inal an 8, il a traité avec le nommé Se[illegible] pour le remplacer.

[illegible] même jour, Sevestre a été agréé par le [illegible] d'administration.

Muni de son congé et d'un passeport, Leridant s'est rendu à Paris, pour y apprendre le commerce.

Il paraît qu'il est resté longtemps chez le cit. Willermay, négociant, rue Michel Lepelletier.

Il avait connu Georges Cadoudal lors de la pacification, parce qu'il avait un frère qui était son aide de camp.

Raoul Gaillard, dit St. Vincent, l'avait découvert à Paris, et avait été le voir.

Après le premier débarquement, Joyaut,

de Moreau, de Lajolais, de Coster et de Roger.

Il continua, malgré la désignation formelle de ceux avec lesquels il communiquait.

C'est à lui que Joyaut s'adressa, le 17 ventôse, pour le prier de lui procurer, ainsi qu'à Georges et à Burban, un autre logement que celui où ils étaient, montagne Ste.-Geneviève.

C'est à lui qu'il confia les inquiétudes qu'ils avaient.

Il est constant qu'il a été avec Joyau reconnaître le lieu où il devait, le 18, conduire un cabriolet pour les enlever.

Il n'a pu disconvenir que le 16 il s'était trouvé sur le boulevard Saint-Antoine avec Joyaut, et qu'ils avaient vu une femme nommée Julie, que Joyaut avait engagée à lui procurer un logement pour lui et un ami.

Il a réellement loué un cabriolet le 18, et, malgré la publication de la loi contre ceux mêmes qui recevraient Georges et ses complices, il s'est rendu, heure marquée, au lieu convenu.

Il était dans ce cabriolet avec Georges, lorsque deux inspecteurs de police se jetèrent sur les brancards, rue de l'Egalité, près celle des Quatre-Vents.

Picot
dit le petit.

Dumontier del. Gautier Sculp.

UNIV. OF N.H.

Il y était lorsque fut tiré le coup de pistolet qui tua Buffet.

Il se sauvait, lorsque le second coup de pistolet fut tiré par Georges sur Caïllole.

Il a été suivi et arrêté presqu'à l'instant.

Conduit devant un magistrat de sûreté, il fit des réponses évasives; mais bientôt à la préfecture de police et devant le juge chargé de l'instruction, il commença à faire des aveux, et on ne tarda pas à avoir de lui tous les renseignemens qu'il pouvait administrer.

Il ne put contester que les brigands disaient [illegible] attachés au parti des Bourbons, [illegible] chercheraient les moyens de les réta[illegible] trône.

Il prétendu ne pas être instruit des moyens [illegible] comptaient employer.

Malgré tous les faits dont on vient de rendre compte, et qu'il a été obligé d'avouer, il a soutenu qu'il était étranger à la conspiration.

PICOT.

Il a servi dans les chouans.

Après le traité d'Amiens, il a été à Jersey.

Il est passé ensuite à Londres.

En Angleterre, il a été enrégimenté sous

Georges, qui lui a fait donner le grade de capitaine, et se l'est attaché pour son service domestique.

Il recevait du gouvernement britannique deux schellings de paye par jour.

Il en est convenu.

Il a aussi déclaré que beaucoup d'autres passés comme lui, avaient été enrégimentés et recevaient solde.

Il a même attesté qu'il y en avait en France qui n'avaient pas cessé de recevoir, quoique restés dans leurs foyers.

Il faisait partie du premier débarquement. On conçoit qu'il ne devait pas se séparer de Georges.

Il est arrivé comme lui par une des échelles formées pour les affidés. Comme lui, il n'a pas cessé de voir les conjurés dont il connaissait les projets.

Il a logé à Chaillot, n°. 6, rue de Carême-Prenant, n°. 21, et rue du Puits-l'Hermite, chez Verdet.

Il logeait encore rue du Puits l'Hermite, lorsque le 18 pluviôse, au moment même où, par ordre de police, on faisait une perquisition chez Denand, marchand de vin, rue du Bac, il se présente, il s'apperçoit que

des inspecteurs l'examinent ; il voit qu'on le tourne et qu'il va être arrêté ; pour tâcher de se soustraire, et pour prévenir les autres conspirateurs, il tire un coup de pistolet.

On le saisit, on s'empare du pistolet tiré, d'un autre chargé et amorcé, et d'un poignard à lame carrée et bronzée, garni en argent.

On trouve sur lui cinq cartouches à balles, calibre de pistolet, une poire à poudre, garnie en cuivre, demi-pleine, et six balles à pistolets.

On arrête dans la même maison, Mérille et Rubin Lagrimaudière.

Les pistolets et le poignard lui avaient été donnés par Georges.

Il dit, lorsqu'on l'arrêta et qu'on le questionna sur le poignard dont il était porteur, qu'il était pour assassiner Bonaparte.

Il le répéta le lendemain devant le préfet de police.

Il ajouta qu'il voulait être fusillé, qu'il le méritait, qu'il voulait mourir pour sa religion et pour son roi.

Le 20, il donna le signalement de Georges, et dit qu'il avait une demeure à Chaillot.

Le 24, il avoua connaître la femme Verdet, qui avait été arrêtée.

Il déclara que Georges avait logé chez elle, que très-souvent la correspondance se faisait par la femme Denand ;

Que le soir où il avait été arrêté, il était suivi par Raoul Gaillard, dit Saint-Vincent ;

Que Joyaut dit Villeneuve ne devait pas être loin ;

Qu'il était entré chez Denand pour savoir où on en était ;

Que Bouvet était le chef de la correspondance anglaise ;

Que Georges brûlait les papiers aussitôt qu'il les avait lus ;

Que Georges avait demeuré rue de Carême-Prenant ;

Que dans les chevaux saisis et appartenants à Charles d'Hozier, il y en avait un au duc de Berry, ou du moins venant de lui.

Il promit d'indiquer les lieux où on se réunissait pour attaquer le premier Consul.

Il dit que les chefs avaient tiré au sort à qui l'attaquerait.

Qu'ils voulaient l'enlever s'ils le rencontraient sur la route de Boulogne, ou l'assassiner

en lui présentant une pétition à la parade, ou lorsqu'il irait au spectacle.

Que c'était pour cela qu'on avait fait faire des uniformes.

Il fit la description des uniformes.

Le même jour il a encore déclaré que les chefs avaient répété fréquemment devant lui qu'ils étaient fâchés que les princes eussent mis Moreau dans l'affaire ;

Qu'il y avait une cache chez Denand ;

Qu'il avait entendu dire plus d'une fois aux chefs, en cas d'évènement, mettez tout dans la cache et sauvez-nous.

Le 25 il est convenu que Pichegru, qui était du troisième débarquement, sous le nom de Charles, avait logé avec Georges, à Chaillot, chez Verdet.

Il est aussi convenu que Rusillion avait logé chez Verdet.

Il a donné des renseignements sur des assassins qui étaient dans différents départements.

Il a continué le 27.

Il en a encore donné le premier ventôse.

Il a indiqué des stations ; il a indiqué des lieux où des chevaux avaient été placés ; il a signalé une partie des conjurés.

Il a reconnu une grande partie des conspira-

teurs dont il a été également reconnu ; il n'a pas cessé d'administrer les renseignements qu'il pouvait donner.

Une déclaration par lui faite le 10 floréal an 12, prouve que le Gouvernement britannique n'a pas discontinué de fournir la solde des rebelles de l'Ouest.

Elle établit que les vols de diligences se faisaient par les ordres de ce Gouvernement, transmis à Georges.

Elle établit que c'était lui aussi qui commandait à Georges de faire contribuer particulièrement les acquéreurs de domaines nationaux, et ceux qui ne se déclaraient pas les ennemis de leur pays, ou de les faire assassiner.

Elle prouve enfin qu'on versait dans une caisse, dont Georges était le directeur général, tout ce qui n'était pas soustrait par les brigands chargés des expéditions.

COUCHERY.

Il a été employé à Paris dans les bureaux du général Moncey.

Il en a été éloigné sous prétexte de correspondance avec Pichegru, très-lié avec son frère, ex-député.

UNIV. OF MICH.

Sa correspondance était bien avec son frère, mais il paraît aussi que ce qu'elle renfermait intéressait quelquefois Pichegru.

Il a écrit à Londres depuis la paix.

C'est Lajolais qui a été chargé de sa lettre.

Il a envoyé un apperçu de ce qui s'est passé en France depuis la rupture.

Le général Lajolais lui avait dit qu'il était envoyé par Pichegru à Paris, pour savoir si le général Moreau était toujours dans les dispositions qu'il avait manifestées à David.

Il savait ce qui s'était passé.

Il connaissait la dénonciation de Pichegru par Moreau.

Il avait assez de sens pour voir que tout accord entre Pichegru et Moreau ne pouvait exister que pour le malheur de son pays.

Cependant Lajolais de retour, étant venu chez lui, il l'embrasse lorsqu'il lui annonce que Pichegru doit être le même soir à Paris.

Il le reçoit le lendemain dans sa maison, presqu'en même temps que Raoul Gaillard dit Saint-Vincent, homme couvert de crimes, un des agents principaux de la conspiration.

Raoul apportait, il est vrai, un billet de Pichegru à Lajolais; mais qui lui avait dit que Lajolais était chez lui ?

Qui lui avait donné son adresse ?

Si Pichegru savait déjà où demeurait Couchery, il fallait qu'il fût bien sûr de ses dispositions; pour envoyer Raoul Gaillard à son domicile.

S'il l'ignorait, c'est donc que Raoul Gaillard était déjà en relation avec Couchery.

Ce qui le fait présumer, c'est que ce fut cet homme qui lui donna un rendez-vous pour le jour suivant, entre sept et huit heures du soir, dans un café à côté de l'hôtel de Bordeaux, rue de Grenelle-Saint-Honoré, afin d'y voir Pichegru.

C'est que ce fut le même homme qui vint le prendre au café où il s'était rendu avec Lajolais, pour le conduire à un fiacre, où se trouvait Pichegru avec deux autres individus, dont un était Georges.

S'il n'eût pas été dévoué à la conspiration, on ne l'eût pas mené le même soir rue de Carême-Prenant, dans la demeure de Georges.

S'il ne l'eût pas été, pourquoi Pichegru lui aurait-il remis dix louis en le quittant ?

Arrêté comme un des agents de la conspiration, il n'a pu contester qu'il était retourné plusieurs fois chez Georges avec Lajolais;

Qu'il avait été instruit d'entrevues qui avaient

eu lieu clandestinement entre Pichegru et Moreau ;

Qu'il avait connu les révélations de Querelle ;

Que néanmoins un jour lui et Lajolais avaient accompagné Pichegru chez le général Moreau, pour qu'ils eussent une conférence.

Il a été obligé d'avouer qu'il avait été avec Lajolais chez Georges, à Chaillot ;

Qu'il avait conduit, avec Lajolais, Pichegru chez Rolland.

Que le jour même de l'arrestation de Lajolais, il avait été chez lui.

Que sachant qu'il avait un rendez-vous avec Fresnières, il avait été au lieu convenu pour l'instruire, et que Fresnières lui avait appris en échange l'arrestation de Moreau.

Il n'a pu disconvenir que Pichegru avait craint qu'il n'y eût pas trop de sûreté pour lui de rester chez Lajolais ;

Qu'il l'avait prié de tâcher de lui trouver un autre asyle.

Il a déclaré qu'étant ami de Janson, ancien maire de Besançon, il l'avait vu ;

Qu'il lui avait demandé si son frère et Pichegru venant à Paris, il voudrait les recevoir ;

Que Janson avait répondu que c'était bien délicat, à cause de la proscription;

Qu'il avait insisté;

Que Janson avait résisté;

Qu'il avait observé qu'il faudrait d'ailleurs faire des dépenses, et qu'il n'était pas en état;

Qu'il lui avait répondu qu'il ne pensait pas qu'on voulût lui être à charge;

Qu'il avait paru consentir;

Que sur le compte par lui rendu à Pichegru de cette conversation, il lui avait remis cent louis qu'il avait portés à Janson;

Qu'il s'était occupé avec Janson des moyens de tout arranger;

Que le moyen le plus prompt selon eux, avait été de conduire Pichegru chez la demoiselle Gilles, demeurant rue des Noyers, et de lui taire son nom;

Qu'on avait acheté quelques meubles, et que quelques jours après, (le lundi gras) il avait pris une voiture avec Lajolais, et qu'ils avaient conduit Pichegru chez cette demoiselle sous le nom de Prévôt;

Interrogé s'il avait été souvent voir Pichegru chez la demoiselle Gilles?

Il a répondu qu'il y était retourné le lendemain ;

Qu'il y avait été quatre fois.

Il a ajouté que la demoiselle Gilles n'avait réellement su que c'était Pichegru que le jour de sa sortie.

Tous ces faits avoués et d'ailleurs justifiés, ne sont-ils pas autant de preuves de sa culpabilité ?

Il mangeait habituellement chez Lajolais, avec Pichegru, et on se fût bien gardé de l'y inviter, si on eût dû craindre son indiscrétion.

De son propre aveu, outre Raoul Gaillard, il y a vu Polignac (Jules) qui ne pouvait se trouver à Paris que pour conspirer.

Il y a vu aussi l'ex-marquis de Rivière, qui ne pouvait être venu avec de meilleures intentions.

L'ex-marquis de Rivière, avec lequel Pichegru sortait souvent, quand il logeait chez la demoiselle Gilles.

Enfin pendant que tout se méditait, il a reçu de Francfort une lettre signée Rodolphe, contenant pour douze mille livres de lettres de change.

Le paquet renfermait aussi une lettre de son

frère, qui lui disait d'employer cinquante louis pour lui, et de tenir le reste en réserve.

Rien ne pouvait être plus clair.

Il était si persuadé de la destination criminelle de l'envoi, qu'aussitôt la découverte de la conspiration et l'arrestation de Lajolais, il s'empressa de brûler les effets qui lui restaient.

Au lieu de se borner à déclarer qu'il avait bien à-peu-près connu que Georges et ses gens devaient agir contre le premier Consul, il eût pu s'expliquer nettement sur toutes les parties du plan.

C'est évidemment la crainte qu'on ne révélât ce qui le concerne qui l'a empêché de dévoiler tout ce qui regarde les autres.

Il soutient qu'il est innocent; que la situation malheureuse de Pichegru, ami de son frère, l'a intéressé; qu'il ne l'a vu, ainsi que Lajolais, que par sentiment d'amitié; et que sa conduite dans les bureaux du général Moncey a été pure.

ROLLAND.

Il a été entrepreneur général des vivres.

Il a connu Pichegru à l'armée.

Il avait vu chez lui Lajolais.

Il avait aussi connu Moreau à l'armée, et

Rolland.
Dumontier del.
Gaultier Sculp.

tavait qu'il avait dénoncé Pichegru en l'an 5, comme coupable de trahison.

Lajolais, dans ses différents voyages à Paris, n'avait pas manqué de l'aller voir.

Vers la fin de l'an 11, Lajolais lui dit qu'il partait pour Strasbourg, et qu'il ne tarderait point à voir Pichegru.

Il lui fit espérer que lui-même le verrait aussi bientôt.

Il lui assura que la réconciliation de cet ex-général avec Moreau était scellée.

Après le départ de Lajolais, il fut chez le général Moreau, et lui témoigna la satisfaction qu'il avait d'avoir appris sa réconciliation avec Pichegru.

Lajolais, de retour à Paris, alla le voir le 6 pluviôse dernier.

Il lui parla de Pichegru, lui dit des choses honnêtes de sa part, et l'assura qu'il jouissait d'une bonne santé.

Une personne qui survint l'empêcha d'en dire davantage.

Lajolais retourna chez lui le 9, lui apprit que Pichegru était à Paris, et lui annonça qu'il aurait beaucoup de plaisir à le voir.

L'air mystérieux avec lequel Lajolais lui ap-

prit cette nouvelle eût dû lui faire une forte impression.

Il se borna à lui répondre qu'il éprouverait une grande jouissance en l'embrassant.

Le lendemain il eut encore la visite de Lajolais. Il lui témoigna de l'étonnement de ne pas voir Pichegru l'accompagner. Lajolais lui répondit que Pichegru ne pouvait pas encore se montrer, et qu'il l'avait chargé de le prier de lui procurer, pour quelques jours, un logement où il ne fût pas exposé à être reconnu.

Qu'il l'avait aussi chargé de le prier de devenir intermédiaire entre lui et Moreau, pour les choses qu'ils auraient à se communiquer.

Du 12 au 14, Rolland a été chez le général Moreau pour lui faire part de cette conversation. Moreau lui dit qu'il logerait volontiers lui-même Pichegru, s'il n'avait à craindre que ses domestiques ne le reconnûssent.

En sortant de chez Moreau, il alla rue Culture Sainte-Catherine, pour rendre compte à Lajolais de cette entrevue; et il lui dit que ne pouvant procurer à Pichegru un logement chez un étranger, il était libre de disposer d'un lit chez lui.

Lajolais instruisit Pichegru de cette offre.

Le 15, il prévint Rolland de son acceptation. Le soir même, il l'amena chez lui.

Couchery le jeune les accompagnait.

Aussitôt qu'ils furent retirés, Pichegru ne lui dissimula pas que c'était la nuit qu'il avait marché pour arriver à Paris, dans la crainte d'être reconnu.

Il le pria de voir Moreau le lendemain, et de lui demander un rendez-vous pour le soir.

Il fit la commission.

Moreau promit de recevoir Pichegru, et envoya son secrétaire le chercher.

Ils montèrent dans le cabriolet de Rolland, et se rendirent à la maison de ce général.

Pichegru, de retour, lui dit qu'il avait vu les princes en Angleterre, et qu'il avait été chargé de faire des ouvertures à Moreau; qu'ils avaient causé de cet objet ensemble, et qu'ils n'étaient point tombés d'accord.

Il le pria de voir Moreau le lendemain, et de lui demander déterminément s'il voulait conduire un mouvement royaliste, et dans l'hypothèse où ses gens agiraient, s'il voulait s'engager à remettre en des mains légitimes l'autorité dont il se trouverait investi.

Il alla réellement le lendemain faire cette ouverture criminelle à Moreau, qui lui dit,

qu'il avait déjà répondu à Pichegru, que si on voulait agir dans un sens qui paraissait pouvoir réussir, il fallait que les consuls et le gouverneur de Paris disparûssent; et qu'alors il croyait avoir un parti assez fort pour obtenir l'autorité.

Malgré cette réponse, qui ne pouvait laisser aucun doute sur l'existence d'une conspiration dont il devait être convaincu d'ailleurs par la présence de Pichegru à Paris, et par sa réconciliation avec Moreau, il n'a pas cessé de voir ces deux hommes; il n'a pas cessé non plus de voir Lajolais, qu'il avait su aussi avoir été dénoncé par Moreau, et dont le rôle d'intermédiaire avait dû lui faire naître de violents soupçons.

Arrêté le 25, et conduit au ministère de la police, il a avoué avoir logé Pichegru; mais il n'a pas donné les renseignements qu'il dépendait de lui d'administrer.

Ce n'est que le 29 qu'il s'est clairement expliqué et qu'il a rendu compte de tous les faits qui viènent d'être exposés, sauf quelques nuances que son intérêt personnel lui commandait d'ajouter.

Confronté avec Pichegru et Moreau, il a persisté.

UNIV. OF

Il prétend avoir été douloureusement affecté, lorsque Pichegru l'a chargé de la mission qu'il a remplie près de Moreau.

Il prétend l'avoir été encore plus, après l'avoir remplie, et s'être servi d'un stratagême pour tâcher d'éloigner Pichegru, et pour faire cesser tous rapports.

LAJOLAIS.

Le général Moreau, dans sa lettre au citoyen Barthélemy, membre du directoire exécutif, datée de Strasbourg, 19 fructidor an 5, après avoir dénoncé la trahison de Pichegru, avait dit : *Je soupçonne la famille Lajolais d'être dans cette intrigue.*

Ces expressions avaient fait prendre des mesures sévères contre Lajolais.

Cependant, on le voit s'empresser de remplacer David, et de devenir intermédiaire entre l'ex-général Pichegru et le général Moreau.

Cette conduite ne peut s'expliquer que par les motifs qu'on a été obligé d'attribuer à celle de Pichegru, à l'égard de Moreau.

Lajolais a vu Pichegru l'été dernier, il en convient; et, à ce moment, il était déjà l'agent de la conspiration, dont les plans ont pu successivement recevoir des modifications, mais dont le but était toujours l'assassinat du premier consul et l'envahissement du pouvoir.

Il l'a vu, et il ne dissimule pas qu'il s'était chargé de lui procurer une entrevue avec Moreau.

A quoi donc devait servir cette entrevue, si ce n'était pour s'expliquer avec plus de détail sur les moyens d'exécution?

Est-ce que sans un motif aussi fort, Moreau eût pu engager Pichegru à venir sur un territoire dont il était banni, et dans lequel, au premier pas, il devait trouver la mort?

C'est lui (plusieurs conjurés en ont déposé), c'est lui qui, par son rapport sur la situation politique de la France, et sur l'assurance qu'il avait donnée de la disposition générale des esprits, les a déterminés à presser l'exécution des dernières résolutions.

Il a fait avec Pichegru, partie du troisième débarquement, au devant duquel Georges et d'autres conjurés ont été, et a suivi avec Rochelle une des lignes indiquées.

On l'a reconnu.

A peine fut-il à Paris, qu'il s'est empressé d'aller chez Moreau, pour le prévenir de l'arrivée de Pichegru, et lui demander un rendez-vous pour l'ex-général.

Il était au boulevard de la Magdeleine, à l'heure marquée pour l'entrevue.

Il a conduit Pichegru à l'allée où était Moreau.

Il a su les démarches premières de Joyaut, près de Fresnières, secrétaire de Moreau; il en a connu les causes.

Il était chez Rolland, lorsque Pichegru est monté en voiture avec Fresnières, pour aller conférer avec Moreau, dans sa propre maison.

Il a été dans la rue attendre la sortie de Pichegru, et l'a rejoint aussitôt chez Rolland.

Accompagné de Couchery, il a conduit Pichegru chez Moreau, pour une conférence convenue.

Il a eu l'attention de rester avec Couchery, dans une chambre particulière, pour qu'ils fussent plus libres de s'expliquer.

Georges a été chez lui rue Culture-Sainte-Catherine.

Il a reçu Polignac (Jules), Rivière et Couchery.

Il a logé Pichegru, qu'il a conduit ensuite chez Rolland.

C'est lui et Couchery qui ont accompagné Pichegru, lorsqu'il a été demeurer rue des Noyers, chez la demoiselle Gilles.

Il sait tout ce qui s'est passé à cet égard.

Il ne peut contester qu'il était toujours près de ce chef de conspiration.

Il savait ce que pensaient, ce que faisaient, ce que tramaient presque tous les conjurés.

Ses réponses dans ses interrogatoires et dans ses confrontations sont précises.

Ses déclarations sur les projets sont positives.

Qui pourrait donc n'être pas convaincu qu'il est du nombre des conspirateurs ?

On a trouvé dans ses pièces, un passe-port du 6 fructidor an 11, supposé délivré par le maire de la commune de Saint-Romain, arrondissement d'Amiens; et le citoyen de Fayfrocourt, maire de cette commune, auquel il a été représenté, a déclaré affirmativement qu'il n'avait point été délivré par lui.

Il a soutenu également, qu'il n'avait écrit ni signé le visa qui est au dos.

Lajolais, confondu sur ce point, a prétendu que c'était Rochelle qui l'avait con-

UNIV. OF H.

duit à Saint-Romain, où il avait des parents ; Rochelle a avoué avoir été avec lui dans cet endroit, mais a fortement nié qu'il se fût occupé du passe-port.

Il devait en coûter peu à un conspirateur de devenir faussaire.

Lajolais, qui avait besoin de ce passe-port pour voyager dans l'intérieur, et qui savait bien les moyens qu'il pouvait employer aux frontières, est évidemment le fabricateur ou le complice de la fabrication de ce passe-port.

On n'avait pas besoin de ce trait pour être en mesure d'apprécier sa moralité ; mais il est cependant bon à relever, pour que la France connaisse de plus en plus les hommes qui veulent régler ses destinées.

Il prétend qu'il n'a jamais eu d'intentions criminelles.

MOREAU.

Lorsqu'il s'agit de conspiration contre l'État, aucune considération ne doit arrêter l'homme de bien.

La dénonciation devient une obligation sacrée ; s'y soustraire est un crime.

Ce que l'intérêt national commande à tous, il le commande bien plus impérieusement en-

core à ceux qui occupent des places de haute confiance, et qui sont chargés de veiller au salut de la patrie.

Le général Moreau, à la tête de l'armée du Rhin, ne pouvait donc garder le silence sur la découverte des preuves que Pichegru était un chef de conspiration, sans se rendre coupable de crime de lèze-nation.

L'influence que Pichegru, devenu représentant du peuple, paraissait exercer sur une partie des membres du corps législatif, était un motif de plus pour se hâter d'éclairer le Gouvernement.

Cependant il a été quatre mois et demi sans rien dire de cette découverte, et il n'en a parlé qu'au moment où il a su que le directoire avait arraché le masque du conspirateur, et que sa déportation avait été ordonnée ?

Tout homme accoutumé à réfléchir sur les évènements et à juger, est donc obligé de se dire : Si après le 18 fructidor, Moreau a dénoncé Pichegru, ce n'a été que pour détourner des soupçons qui devaient le perdre lui-même, sans sauver son ami.

Il faut, au surplus, examiner sa conduite après la dénonciation.

Dans sa lettre portant la date du 19 fructidor an 5, adressée au citoyen Barthélemy, alors membre du directoire, Moreau avait présenté Pichegru comme très-compromis dans la correspondance de Klinglin, saisie à Offembourg, le 2 floréal précédent.

Il l'avait présenté comme destiné à jouer un grand rôle dans le rappel du Prétendant.

Il avait dit que la guerre civile ne pouvait qu'être le but de *ses projets*.

Dans une proclamation du 23 faite à l'armée de Rhin et Moselle, il s'exprime en ces termes :

Il n'est que trop vrai que Pichegru a trahi la confiance de la France entière.

J'ai instruit un des membres du directoire, le 17 de ce mois, qu'il m'était tombé entre les mains une correspondance avec Condé et d'autres agents du Prétendant, qui ne laisse aucun doute sur cette trahison.

Dans sa lettre au directoire, en date du 27 vendémiaire an 7, en parlant de Pichegru, il dit : *Nous avons été amis pendant que nous avons défendu la même cause ; et nous avons cessé de l'être, quand j'ai eu la preuve qu'il était l'ennemi de la République française.*

Il ne devait donc avoir qu'un sentiment d'horreur pour Pichegru.

Pichegru, de son côté, ne devait avoir qu'un sentiment de haine pour lui.

Dès ce moment, une barrière insurmontable devait donc les séparer pour jamais.

S'il est constant, malgré ces vérités, qu'une réconciliation ait été scellée;

S'il l'est que ces deux hommes ayent eu des intermédiaires, pour s'entendre de Londres à Paris, et de Paris à Londres;

S'il l'est qu'ils ayent eu des conférences à Paris,

On doit le dire sans hésiter; la cause extraordinaire de cette violation de toutes les lois de l'honneur, ne peut se trouver que dans un pacte sacrilège formé entre eux, pour la réussite d'une conspiration.

Eh bien! il existe des preuves irrésistibles de la réconciliation, de la correspondance et des conférences.

La réconciliation a été scellée par l'intermédiaire de David, un des complices de la conspiration.

Tout en dépose dans l'instruction. On en trouve l'aveu dans un interrogatoire par lui

subi, devant le préfet de police de Paris, le 25 frimaire an 11.

On le trouve encore dans une lettre à un de ses amis, en date du 29 octobre 1802. Il a même l'attention d'inviter cet ami à se taire.

Lajolais a déclaré, le 25 pluviôse an 12, qu'il avait su, par l'intermédiaire d'un ami commun (l'abbé David), que Pichegru et Moreau, long-temps divisés, s'étaient enfin réconciliés.

Moreau n'en voulait certainement plus à Pichegru, lorsque, postérieurement au 14 messidor an 10, en parlant de lui, il disait à David, dans une lettre : au surplus, citoyen, sa situation me fait infiniment de peine, et je saisirai toujours avec plaisir l'occasion de lui être utile.

Il ne lui en voulait plus, lorsqu'il ajoutait : *Vous avez fait entendre à mon secrétaire, que je m'étais opposé à sa rentrée en France ; soyez certain que cela est d'autant plus faux, que si l'autorité me faisait dire, que je suis le seul obstacle à sa rentrée, je me hâterais de le faire cesser.*

A l'égard de la correspondance entre Moreau et Pichegru, de Paris, à Londres, et de

Londres à Paris, par intermédiaire, elle est prouvée par les pièces saisies lors de l'arrestation de David, et par celles saisies lors de l'arrestation de Moreau.

On y voit clairement que c'est David qui a été chargé de la réconciliation honteuse qui a été effectuée.

Qu'il envoyait à Pichegru copie des lettres qu'il recevait de Moreau, et sans doute celles qui étaient pour lui;

Qu'il lui envoyait même copie de ses propres lettres à Moreau;

Qu'il envoyait à Moreau copie des lettres qu'il recevait de Pichegru, et sans doute celles qui étaient pour lui.

Une lettre de Pichegru annonce nettement que c'est lui qui faisait partir David pour Londres, et qui avait envoyé l'argent pour le voyage.

David devait être, en se rendant à Londres, la correspondance vivante, comme Lajolais l'a été ensuite entre Pichegru et Moreau.

Il n'y a donc plus qu'une démonstration à faire, c'est celle de l'existence des preuves des conférences à Paris entre Pichegru et Moreau.

Lajolais a avoué dans son interrogatoire du 25 pluviôse, que l'été dernier, il avait eu des

conférences à Paris avec Moreau, relativement à Pichegru ; que Moreau lui avait témoigné le désir d'avoir une entrevue avec Pichegru, et qu'il s'était chargé de la procurer.

Que, passé en Angleterre, Pichegru lui avait exprimé le même désir.

Le 26, il a dit qu'arrivé à Paris avec Pichegru, il avait été en prévenir le général Moreau.

Qu'il avait été une autre fois chez lui, un matin, pour lui demander un rendez-vous ;

Qu'il lui avait indiqué le boulevard de la Madeleine, depuis la rue de Caumartin jusqu'à l'église de la Madeleine, pour neuf heures précises du soir ;

Qu'il lui avait assuré qu'il y serait en habit bleu et chapeau rond ; qu'il frapperait la terre de quelques coups de canne ; qu'il viendrait par le boulevard, du côté de la rue Caumartin ;

Qu'il n'avait qu'à venir du côté opposé ;

Qu'en effet, à neuf heures précises, il l'avait rencontré au milieu de ce boulevard ;

Qu'il avait prévenu le soir même Pichegru, maison de Chaillot, n°. 6.

Que Pichegru lui avait dit qu'à la même heure il se trouverait en fiacre dans la rue basse que borde le boulevard ;

Qu'une seconde avant de rencontrer Moreau, quelqu'un qui l'avait reconnu, lui avait dit : *Le général est arrivé, il est dans ce fiacre-là*, en indiquant du doigt la voiture ;

Qu'à l'instant il avait rencontré Moreau, auquel il avait dit : Le général est arrivé ;

Qu'alors Moreau lui avait indiqué l'allée du côté de la rue des Capucines, où la lune donnait moins, en le priant d'y faire passer le général Pichegru ;

Qu'il s'était rendu à la portière ; que Pichegru était précisément du côté par lequel il arrivait ; qu'il lui avait semblé qu'il n'était pas seul ;

Qu'à l'instant Pichegru avait ouvert la portière, et l'avait suivi sur l'autre côté du boulevard ;

Que, les ayant réunis tous deux, il s'était retiré, sans savoir si Pichegru était ou n'était pas suivi de ceux qui pouvaient être avec lui dans sa voiture ;

Qu'il n'avait pas eu la curiosité de demander, soit à l'un, soit à l'autre, le résultat de leur conférence.

Couchery (Victor) a dit dans sa déclaration, avoir eu connaissance de cette entrevue.

Il a ajouté qu'ayant été chercher Pichegru

avec Lajolais, pour le conduire à une autre conférence, Georges lui avait dit : Aujourd'hui Moreau ne se plaindra pas ; je n'y serai point.

Bouvet de Lozier a déclaré que, lorsque Lajolais avait été prendre Georges et Pichegru pour les conduire à Moreau, il était dans la voiture avec eux, boulevard de la Madeleine.

Polignac (Armand) qui a logé à Chaillot avec Georges et Pichegru, a déclaré qu'il avait su qu'il y avait eu une conférence très-sérieuse à Chaillot, maison n°. 6, entre Georges, Pichegru et Moreau.

Moreau, confronté à Lajolais, a prétendu qu'il avait refusé constamment de se trouver aux rendez-vous qui lui avaient été indiqués ; mais cette dénégation ne peut atténuer une vérité aussi bien établie.

Louis Picot a déclaré que, le 13 ou le 14 pluviôse dernier, il s'était rendu, vers les neuf heures du soir, avec Villeneuve et Pichegru dit Charles, dans l'avenue le long de la rivière, aux Champs-Élysées ;

Qu'ils y avaient passé fort tranquillement à côté d'une patrouille ; que Pichegru attendait quelqu'un qui ne vint pas ;

Qu'ils étaient tous armés ; que Pichegru avait

de longs pistolets garnis en argent, et un poignard, qui était l'arme de tous ;

Qu'ils étaient retournés à Chaillot.

Que Moreau ait manqué au rendez-vous, on peut le croire ; mais on ne l'eût pas attendu, s'il n'eût pas promis.

Lajolais a déclaré, le 27 pluviôse, que Joyaut dit Villeneuve, lié avec le secrétaire de Moreau, nommé Fresnières, s'était, à la sollicitation de Georges, adressé à ce secrétaire, pour tâcher de faire sonder Moreau.

Léridant a dit le 19 ventôse, à la préfecture de police, qu'il avait connu Fresnières, parce qu'un jour, Joyaut l'avait chargé de lui porter une lettre; que la lettre invitait Fresnières à se rendre de suite auprès de Joyaut, où il l'avait conduit, rue de Carême-Prenant.

Le général Moreau est convenu qu'il avait été fait des propositions à son secrétaire, qui lui en avait rendu compte.

Ces propositions étaient faites par Joyaut dit Villeneuve, accusé d'être un des auteurs de la journée du 3 nivôse.

Par Joyaut, aide-de-Camp de Georges ;... et Moreau, qui n'a pas instruit le gouvernement,

serait étranger aux combinaisons d'assassinat et de subversion ! !

Rolland a déclaré, le 29 pluviôse dernier, que Lajolais lui avait dit que Pichegru, dont il lui avait annoncé l'arrivée, l'avait chargé de l'inviter à lui procurer un logement pour quelques jours, et de devenir intermédiaire entre Moreau et lui, pour les choses qu'ils auraient à se communiquer ;

Qu'il avait été chez le général Moreau, qui lui avait dit qu'il logerait volontiers Pichegru, s'il n'avait à craindre une quantité de domestiques qui pourraient le reconnaître ;

Qu'il s'était rendu rue Culture-Sainte-Catherine, pour faire une visite à Lajolais, et qu'il lui avait dit, que ne pouvant procurer à Pichegru un logement étranger, il était libre de disposer d'un lit chez lui ;

Que le 15, Lajolais avait été lui annoncer que son ami acceptait ce lit avec reconnaissance ;

Que le soir même, il lui avait amené Pichegru ;

Que Pichegru, après différentes explications, l'avait prié de voir Moreau le lendemain, et de lui donner un rendez-vous pour le soir ;

Qu'il avait fait la commission ;

Que Moreau lui avait dit qu'il le recevrait ;

Que son secrétaire était venu le chercher le soir.

Qu'on lui avait demandé son cabriolet, et que pendant l'absence de Pichegru, il avait été faire ses affaires ;

Que Pichegru de retour, lui avait fait entendre que Moreau avait des projets bien autres que ceux qu'il lui supposait ;

Qu'il lui avait dit qu'il avait vu les princes en Angleterre ; qu'il avait été chargé de faire à Moreau des ouvertures ; qu'il avait causé de cet objet avec lui ; mais qu'ils n'étaient pas tombés d'accord.

Lemaire, domestique de Rolland, en désignant un individu, qui est bien Pichegru, a dit que le second jour qu'il avait couché chez son maître, il l'avait conduit dans le cabriolet avec un autre, rue de la Ville-l'Evêque, contre la rue de la Madeleine ;

Qu'il était descendu à pied, en lui disant de rester là à l'attendre ;

Que celui qui l'accompagnait et qu'il avait pris dans la cour même de l'hôtel, avait été avec lui ;

Qu'une heure s'était passée sans qu'il revît ni l'un ni l'autre;

Qu'au bout d'une heure, l'individu logeant chez son maître était revenu, était remonté dans le cabriolet, et était rentré à environ neuf heures.

Lajolais, dans un interrogatoire du 26 pluviôse, a déclaré que c'était Fresnières qui était dans le cabriolet de Rolland avec Pichegru;

Que lui, avait attendu Pichegru; qu'il l'avait trouvé revenant de la conférence de chez Moreau; qu'il l'avait laissé continuer sa route, jusque chez Rolland, dans le cabriolet;

Qu'il l'avait rejoint chez Rolland, et avait causé avec lui environ un quart-d'heure.

Confronté avec Rolland le neuf germinal dernier, Moreau n'a pas pu contester que Pichegru avait été chez lui le soir indiqué.

Il a prétendu qu'au lieu d'avoir envoyé Fresnières pour le chercher, il l'avait seulement envoyé pour savoir ce qu'il voulait;

Comme si Fresnières eût amené Pichegru sans en avoir l'ordre précis!

Comme si, en admettant que Moreau ne fût pas d'accord, il eût gardé Pichegru une heure dans sa maison!

Bouvet a parlé d'une seconde conférence, dans laquelle Moreau avait donné à entendre qu'il était nécessaire, pour réussir, de le nommer dictateur.

Il a encore été déclaré, par Rolland, que le lendemain de l'entrevue dont on vient de parler, il avait été pour Pichegru chez Moreau, et on en connaît le motif.

Enfin, il a été attesté par Lajolais, que pour une autre conférence il avait été prendre Pichegru à Chaillot, sur les sept heures et demie;

Que c'était un jour que Moreau devait avoir assemblée;

Que ce rendez-vous avait été indiqué par Moreau lui-même, dans sa maison;

Qu'il paraissait que personne n'était encore arrivé;

Qu'ils étaient passés ensemble dans le salon de Moreau, où lui, Lajolais, était resté par discrétion;

Que Pichegru et Moreau s'étaient retirés dans la bibliothèque; que la conférence avait duré environ une demi-heure;

Que Pichegru avait pris un fiacre pour retourner probablement à Chaillot.

Couchery a dit qu'il avait accompagné Pi-

chegru avec Lajolais, et qu'il était resté avec ce dernier pendant la conférence.

Moreau n'a pu nier que Lajolais, Couchery et Pichegru avaient été chez lui ensemble.

Il a tenté d'accréditer l'idée qu'il n'avait pas voulu avoir de conférence avec Pichegru, et Couchery a soutenu que Pichegru était resté chez Moreau environ un quart-d'heure, et Lajolais a attesté qu'il y était resté une demi-heure.

Est-il un être raisonnable qui puisse maintenant révoquer en doute ces conférences?

En est-il un qui puisse se tromper sur la cause?

On n'a pas oublié toutes les déclarations accablantes contre Moreau, qui ont été relevées dans les preuves sur l'existence de la conspiration.

On se souvient que Rusillon a déclaré qu'on lui avait indiqué Georges, Pichegru et Moreau, comme en étant les chefs.

Qu'il a dit qu'ils s'étaient vus à Paris;

Qu'il a attesté que Lajolais, en arrivant à Londres, avait assuré que Moreau, mécontent du gouvernement du premier Consul, désirait et voulait aider de tout son pouvoir à le renverser;

On se rappèle que Bouvet a présenté Moreau sous les mêmes couleurs ; qu'il a dit qu'il n'avait aucun doute que l'arrivée de Lajolais à Londres n'eût décidé le départ de Pichegru pour la France ;

Que Lajolais avait confirmé toutes les espérances que l'on avait conçues sur Moreau ;

Que Rochelle a attesté qu'à Londres on comptait sur Moreau, et que Lajolais, à Paris, lui avait toujours dit que Moreau était dans les meilleures dispositions pour l'exécution du plan.

On se souvient également des dépositions des quatre témoins qui ont affirmé que Roger dit Loiseau, leur avait dit que Moreau, Pichegru et Georges, étaient les trois chefs de la conspiration.

On n'a pas perdu de vue la fameuse ouverture faite par Rolland, au nom de Pichegru, à Moreau, pour avoir une réponse définitive.

Et encore moins cette réponse de Moreau : *Je ne puis me mettre à la tête d'aucun mouvement pour les Bourbons ; ils se sont tous si mal conduits, qu'un essai semblable ne réussirait pas. Si Pichegru fait agir dans un autre sens, et en ce cas je lui ai dit qu'il* FAUDRAIT QUE LES CONSULS ET LE GOU-

VERNEUR DE PARIS DISPARUSSENT; *je crois avoir un parti assez fort dans le sénat pour obtenir l'autorité; je m'en servirai aussitôt pour mettre son monde à couvert, ensuite de quoi l'opinion dictera ce qu'il conviendra de faire; mais je ne m'engagerai à rien par écrit.*

On n'a pas plus perdu de vue la déclaration du ci-devant comte d'Artois à Lajolais, que si les deux généraux pouvaient bien s'entendre, il serait bientôt en France.

Celle de Lajolais, que Pichegru revenant d'un rendez-vous avec Moreau, lui avait semblé mécontent, et qu'il lui avait dit: Il paraît que ce B.., là a aussi de l'ambition, et qu'il voudrait régner;

Celle de Picot, à qui les chefs avaient souvent répété qu'ils étaient fâchés que les princes eussent mis Moreau dans l'affaire;

Celle encore de Bouvet, que Moreau ferait présenter *le Prince aux Armées*;

L'aveu enfin de Moreau, consigné dans sa lettre au premier Consul, en date du 17 ventôse dernier, réitéré dans son interrogatoire, qu'il lui a été fait des ouvertures:.... Que faut-il donc de plus pour avoir la conviction que Moreau est réellement l'un des chefs de la conspiration?

DAVID.

Il fut long-temps curé de Pompadour.

En 89 il jouissait d'une cure à portion congrue dans le département de la Corrèze.

Il se montra, dans les premiers moments, chaud partisan de la révolution.

On le vit figurer dans l'administration départementale.

Il est oncle, à la mode de Bretagne, d'un général.

En 1792, vers le mois de janvier, quelques contrariétés le déterminèrent à se rendre près de lui à l'armée.

Il resta jusqu'en 1796, armée du Nord et du Rhin.

Il faisait des écrits pour les états-majors, et corrigeait ceux qu'on soumettait à sa censure.

Il avait réuni beaucoup de matériaux sur les campagnes de Pichegru, dont il devait bien connaître les trahisons; il s'occupa de l'ouvrage historique de ses batailles.

Toujours remuant, il trouva le moyen de se faire attacher, en 1797, à une petite légation, qui fut envoyée dans le Valais pour traiter avec le roi de Sardaigne.

Le citoyen Durand était chef de cette légation.

Elle fut rappelée, puis renvoyée en Valais, et revint enfin sans avoir été d'aucune utilité.

David prétend avoir été ensuite à Pompadour, et y être resté jusqu'au 18 fructidor.

Il soutient aussi avoir été signalé, après le 18 fructidor, à cause de ses relations avec Pichegru.

Son neveu qui avait été destitué après cette journée, ayant été réintégré, il le suivit.

Il resta à l'armée de Mayence jusqu'au passage du Rhin.

Il joignit alors celle de Masséna, et devint garde-magasin dans le Valais.

Il était à Zurich à l'époque du 18 brumaire. Il crut que cet événement pourrait être favorable à son ambition ; il arriva à Paris pour faire solliciter.

Il fut nommé secrétaire-général du département des Pyrénées-Orientales.

Au bout de quatorze mois la place ne lui convint plus.

Il voulut reprendre les fonctions sacerdotales.

L'évêque de Limoges le nomma son vicaire-général.

Au lieu d'aller à son poste, il vint à Paris, et loua un logement rue de Beaune.

Quoiqu'il en puisse dire, il n'a jamais perdu de vue l'ex-général Pichegru; il n'avait pas plus oublié ses projets.

Il avait vu aux Tuileries Badonville, son ancien adjudant-général, qui était resté chez lui près d'un mois à Londres.

Il voyait tout ce qui pouvait être en relation avec cet ex-général; il était instruit de ses dernières résolutions, lorsqu'il écrivit le billet suivant au général Moreau, le 6 prairial an 10.

« J'ai à vous dire quelque chose en particulier qui vous intéresse beaucoup. Puis-je espérer que vous m'accorderez six minutes d'audience? Si vous vous décidez à cela, je vous prie de m'assigner le jour, l'heure et le lieu où il vous plaira de m'accorder cette grace.

» Je loge rue de Beaune, hôtel d'Irlande, n°. 627.

» Je vous salue avec respect, Signé *David.*

Le mystère dont ce billet est environné, l'importance du secret pour le général Moreau, n'annonçaient pas une intention simple et bénévolement conçue de réconciliation.

David sait écrire et dire avec précision ce qu'il veut; il ne se trompe pas sur le choix des expressions.

Il a déclaré, le 25 frimaire an 11, que Moreau lui avait envoyé son secrétaire pour lui donner sur ce billet un rendez-vous chez lui, maison de sa belle-mère.

Qu'il y avait été, qu'il y était resté un quart d'heure, et qu'il l'avait trouvé fort peu disposé à une réconciliation.

Il fallait un prétexte; David s'était probablement servi de cette idée, et avait suspendu, pour s'ouvrir sur le point essentiel, jusqu'à ce qu'il fût parvenu à effacer toutes les impressions défavorables.

Après cette entrevue, il écrivit à Pichegru.

« Vous avez beaucoup d'amis dans le militaire et presque pas d'ennemis. Je pense que le Breton n'est votre ennemi qu'accidentellement; si votre présence ne l'accusait pas, il ne vous haïrait pas; mais vous savez qu'il est plus difficile de pardonner le mal qu'on a fait que celui qu'on a souffert ».

C'eût été un coup de maître d'opérer tout à la fois la réconciliation, l'intelligence et la rentrée en France.

David l'avait évidemment pensé, et s'occupait de ces trois choses.

Dans ses démarches pour la rentrée, on n'avait pas manqué de lui parler de la dénonciation du général Moreau et de ses dispositions. Il avait écrit au général Moreau afin d'avoir une réponse ostensible.

Depuis l'entrevue, maison de la belle-mère de ce général, il avait eu la liberté de le voir; il avait vu aussi particulièrement son secrétaire Fresnières, qu'il savait avoir de l'ascendant sur lui; il connaissait sa dernière pensée. Voici, en effet, la réponse qui lui fut faite.

« J'ai reçu, monsieur, votre lettre du 14 messidor relative au général Pichegru; vous m'y parlez d'un événement dont je ne veux nullement me justifier.

» Si quelqu'un peut me faire des reproches d'avoir gardé pendant quatre mois des papiers pris à un état-major ennemi; c'est sûrement le gouvernement qui avait droit de les exiger tout de suite, et non le général Pichegru que je croyais y voir impliqué, et que je voulais soustraire à une accusation.

» J'ai bien regretté que le parti qu'il a

pris dans les trois dernières campagnes ait confirmé cette opinion.

» Au surplus, croyez que sa situation me fait infiniment de peine, et que je saisirai toujours avec plaisir l'occasion de lui être utile.

» Vous avez fait entendre à mon secrétaire que je m'étais opposé à sa rentrée en France; soyez certain que cela est d'autant plus faux, que si l'autorité me faisait dire que je suis le seul obstacle à sa rentrée, je me hâterais de le faire cesser.

» Recevez l'assurance de la considération avec laquelle je suis. »

S'il fallait un nouvel aveu de la trahison de Moreau, en ne dénonçant pas Pichegru comme conspirateur; s'il fallait une nouvelle preuve de son intention de le sauver, ne les trouverait-on pas dans cette réponse dont la minute, de la propre main de Moreau, a été saisie dans ses papiers?

Ce fut après cette lettre, qui eût bien mis David en état d'apprécier les deux généraux, que se fit et que devait se faire l'ouverture. Celui qui a étudié les hommes, ne peut s'y tromper.

Une correspondance suivie eut lieu alors entre David et Moreau.

David lui envoya copie de toutes les lettres qu'il reçut de Pichegru et de toutes celles qu'il écrivit à ce dernier, comme il envoya à Pichegru copie de toutes ses lettres à Moreau, et de toutes celles qu'il en reçut.

On en trouve la preuve dans une lettre à Pichegru, sous le nom de Wallis, à Londres, datée du 2e août 1802.

Il est convenu que c'était sous ce nom qu'il lui écrivait.

Que cette lettre ait été envoyée ou non, peu importe; elle n'est pas moins expressive sur les faits. Malgré l'intrigue qu'il suivait et les espérances qu'elle lui avait fait naître, David pensant que les projets de Pichegru pouvaient ne pas réussir, avait cru bon de solliciter un évêché; il avait déterminé le général Moreau à écrire en sa faveur.

Il avait surtout convoité celui de Troyes, afin, disait-il à ce général, d'être sur sa route.

Sa demande n'ayant pas été écoutée, on conçoit qu'alors il devait avoir encore plus de zèle pour la contre-révolution.

Il était dans cet état de dépit, lorsque Pichegru, qui regardait les moments comme infiniment pressants, ne pouvant s'expliquer

assez clairement avec lui par lettre, et désirant le voir à Londres, lui écrivit, le 27 octobre, la lettre qui suit :

« C'est une maladresse de ma part, mon cher ami, de n'avoir pas prévu que le nom manquant, la chose devait être difficile à trouver; mais voici un moyen d'y pourvoir.

» Mon frère vient de m'informer qu'il a touché quelques louis pour moi : je joins ici un mot pour qu'il en remette douze au porteur. Comme je ne fais mention d'aucuns noms, vous serez le maître de les aller prendre vous-même ou d'y envoyer quelqu'un; dans ce dernier cas, vous n'auriez qu'à plier et cacheter la dernière feuille de cette lettre.

» Vous ne m'avez pas reparlé de L...; lui avez-vous envoyé une petite lettre? Je m'attendais à en recevoir réponse.

» Allons, mon cher ami, je vous attends avec impatience; prévenez-moi deux à trois jours à l'avance de votre départ. Si vous pouviez m'apporter un petit mot de l'ami, cela me ferait grand plaisir. »

Cette lettre lui fut adressée rue de Beaune, n°. 627, à Paris.

Il ne l'avait pas encore reçue lorsque, le 27,

il disait dans un *post scriptum*, à un de ses amis :

« J'ai fait une bonne œuvre, j'ai réconcilié Moreau avec Pichegru; l'un et l'autre étaient mes amis, l'un et l'autre sont de braves gens; ils s'étaient désunis faute de s'être expliqués : je les ai rapprochés. Ceci ne doit pas être public.

On conçoit bien que l'invitation de Pichegru était décisive.

David touche l'argent; il va voir Moreau : on s'explique de nouveau sur toutes les circonstances.

Il part.

Ses indiscrétions avaient fixé l'attention de la police, ses démarches avaient été suivies, des rapports avaient éclairé; on l'arrête à Calais.

Le 3 frimaire, il écrit au grand-juge.

On lit dans cette lettre, entre autres choses: *J'allais en Angleterre chercher un ami qui m'a sauvé la vie et la liberté; je m'étais conformé aux lois sur les passeports.*

A la fin :

Si vous voulez savoir le sujet de mon voyage, les généraux Donzelot, Lieber, Macdonald, etc., vous le diront. Je n'allais

en Angleterre que pour y chercher Pichegru, pour le déterminer à quitter l'Angleterre, et pour tâcher de lui faire obtenir sa rentrée : si c'est un crime, c'est l'amitié et la reconnaissance qui me l'ont fait commettre ; et quelque chose qui arrive, je n'en aurai jamais de remords.

Le même jour, il écrit au général Macdonald, lui marque qu'on n'a pas saisi un bout de papier qui pût le compromettre, et l'invite à presser une décision.

Il a l'attention d'écrire le lendemain, dans le même sens, au général Moreau.

Il l'invite à le servir de tout le crédit de ses amis pour le faire juger promptement.

Transféré à Paris, on l'interroge le 25 frimaire an 11.

Ce n'est plus pour ramener l'ex-général Pichegru en France qu'il passait à Londres ; c'est, 1°. pour le voir ;

2°. Pour assister de ses avis une dame qui est à Londres, à la suite de la succession d'une de ses sœurs ;

3°. Pour s'y établir, parce qu'on lui a fait espérer une place de 250 livres sterling, la nourriture et le logement, pour faire l'éducation d'un jeune seigneur anglais dont on ne

lui a pas dit le nôm; et l'on n'a rien trouvé dans les pièces saisies qui puisse concorder avec ces allégations.

Il a prétendu que c'était un général français qui lui avait prêté des fonds pour partir, et il n'en avait pas besoin, puisque Pichegru lui en avait fait toucher.

La lettre de Pichegru est accablante contre lui.

Il eût essayé en vain de s'en dissimuler la force; aussi, en reconnaissant, le 10 floréal an 12, qu'elle était de la main de cet ex-général, a-t-il soutenu qu'elle lui avait été écrite en 1796, lorsque Pichegru était du côté du Jura; mais l'imposture était sensible, et d'ailleurs facile à faire constater.

Il a été reconnu à l'administration des postes, et constaté authentiquement par le directeur-général, le 11 floréal an 12, qu'elle venait d'Angleterre, et qu'elle avait été délivrée en l'an 11.

Le timbre du lieu parle; et on lit sur un autre, à côté, les mots : *an onze*.

Cette imposture affectée achève de tout déceler; elle dissipe tous les nuages dont la vérité pourrait encore être enveloppée.

L'innocence ne connaît que les aveux naïfs.

Qui pourrait maintenant contester, qu'au moment où David reçut la lettre du 27 octobre, il jouait à Paris, près de Moreau et des affidés de Pichegru, le même rôle que Lajolais a joué après ?

Cette lettre, qu'il faut relire, prouve que déjà Pichegru l'avait engagé à partir ; mais qu'un nom manquant dans une adresse, il n'avait pu toucher de fonds.

Elle prouve l'impatience.

Lorsque Pichegru dit à David : *Vous me feriez bien plaisir, si vous pouviez m'apporter un petit mot de l'ami*, est-ce qu'il n'est pas de toute évidence, que c'est de Moreau qu'il parle ?

Le général Moreau, prévenu de l'arrestation de David, avait su dissimuler combien elle l'avait affecté.

Il avait eu la politique de ne pas faire de démarches ; mais il avait pensé que le défaut de témoignage d'intérêt, pouvait déterminer David à tout dire et à tout démasquer ; il avait su trouver, par son secrétaire, le moyen de prévenir cet inconvénient.

Lajolais a fait, à cet égard, une déclaration qui jète le plus grand jour.

Dans un interrogatoire du 30 pluviôse an

12, il a déclaré, qu'en remettant à Moreau, l'été dernier, la lettre de Pichegru, qui l'avait chargé de prendre aussi des renseignements près de lui sur la détention de David, Moreau lui avait dit, qu'il avait été arrêté à Calais, au moment où il allait s'embarquer pour l'Angleterre.

Qu'il avait ajouté les expressions suivantes :

« La police a mis la plus grande perfidie dans la manière dont on l'a arrêté ; il a été long-temps sans qu'on ait pu communiquer avec lui ; mais depuis quelque-temps, je reçois assez fréquemment de ses nouvelles, par l'intermédiaire de mon secrétaire, qui connaît un nommé Vitel, neveu de Fauche Borel, qui a la facilité d'entrer au Temple. »

En effet, Fauche Borel est au Temple ; son neveu, qui allait le voir, pouvait aussi parler à David.

Ce neveu a été arrêté, et est au Temple.

Il est prévenu d'avoir facilité l'évasion de son oncle, de la tour du Temple, le premier janvier dernier.

Il est convenu, que ce jour-là David avait dîné avec lui et son oncle au Temple.

La liaison de David avec Fauche Borel, n'a rien qui puisse surprendre ; on sait com-

ment ce Borel figure dans la correspondance saisie dans le chariot de Klinglin, à Offembourg, et qui décèle les trahisons et les projets de Pichegru ;

Que ce jeune homme, voyant qu'il s'agit de conspiration, ne veuille plus avouer ses relations avec Fresnières, c'est une chose à laquelle on devait s'attendre.

Lors de la confrontation de Lajolais avec Moreau, cet interrogatoire a été lu, et le général Moreau, qui a médité et écrit ses réponses avant qu'elles fussent consignées, n'a pas fait une seule observation sur ce point.

Il a donc reconnu formellement, que la déclaration de Lajolais était vraie.

La conséquence à tirer et contre Moreau et contre David, a une force invincible.

Les dénégations en instruction sur conspirations, font et doivent faire peu d'impression, mais les aveux en doivent faire d'ineffaçables.

C'est après ces développements, qu'il convient de jeter les yeux sur une lettre de l'épouse du général Souham, à David.

Elle est du 11 brumaire an 11.

Voici comme elle commence :

Mon cher David, vous êtes plus mauvaise tête que je ne l'avais jugé ; vous heurtez celles qui sont irritables, au lieu de les calmer : cela n'est pas pardonnable à l'homme de Dieu.

Elle lui dit plus loin, parlant de son mari : *Ce n'est pas avec des caustiques qu'on adoucit les playes encore vives ; quant à sa conduite d'homme d'Etat, elle est si modérée à l'égard de ses opinions, que c'est presque l'insulter que de lui témoigner des extrêmes : cela le fâche d'autant plus de vous, qu'il vous a vu dans des opinions bien contraires à celles que vous lui faites connaître maintenant.*

Et plus bas, *s'il arrivait des événements orageux et que l'on vît vos lettres, quoiqu'innocent, votre style pourrait le faire paraître coupable, et vous jugez pour un père et une mère de famille, combien notre position serait douloureuse !*

Il est impossible de n'être pas persuadé en la lisant, que David qui avait pu souvent donner de mauvais conseils à son neveu, cherchait à l'exaspérer, pour le ranger plus facilement du bord des conspirateurs.

Que faudrait-il donc de plus pour achever de se convaincre de l'immoralité de l'homme,

UNIV. OF MICH.

et de son dévouement sans réserve à la conspiration?

Pour sa justification, il a allégué que ses intentions étaient pures lorsqu'il avait entrepris et consommé la réconciliation. La justice est en état de juger la cause réelle de ses démarches. Tout semble s'être réuni pour l'éclairer et l'empêcher de prendre le change.

ROGER, dit LOISEAU.

Il a servi dans les rangs des émigrés et des Autrichiens.

Il s'est jeté ensuite dans les chouans.

Il a servi sous Georges dans le Morbihan.

C'est lui qui commandait la cavalerie.

Beaucoup de soupçons s'élevèrent contre lui, lors de l'affaire du 3 nivôse.

On assure qu'il était en correspondance avec Limoëlan et Saint-Réjant, à Paris.

On assure qu'il l'était aussi avec Georges.

On lui attribue la création de la machine infernale.

Un ordre de l'arrêter fut donné, mais il échappa.

Après être resté quelque temps caché en Bretagne, il passa en Angleterre.

Il y fut soldé comme les autres chefs de chouans.

Initié dans les projets d'assassinats et de subversion, il est repassé en Bretagne, en messidor an 11, pour s'entendre avec les anciens chefs et agents qui y étaient.

C'est lui qui détermina Hervé, brigand bien prononcé, à se rendre à Paris.

Il a logé environ cinq semaines chez Denand, marchand de vin, rue du Bac.

Il en est sorti vers le 8 pluviôse.

Il a vu Georges et tous les conjurés.

Il a commandé un sabre de prix et un habit d'uniforme.

Il a demeuré avec Coster Saint-Victor.

Ils ont été arrêtés dans la même chambre, le 19 pluviôse dernier, rue Xaintonge, maison du citoyen Marchal, ancien marchand épicier.

Ils y avaient loué une chambre qu'ils avaient meublée.

Rubin de la Grimaudière, arrêté chez Denand, y avait aussi logé. Son portefeuille y a été trouvé.

On a saisi dans la chambre deux paires de pistolets chargés et amorcés.

Conduit à la préfecture, il a soutenu ne pas

connaître la femme Denand, et n'avoir jamais logé chez elle.

Il a dit avoir logé tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre.

Ne pas connaître Rubin de la Grimaudière.

Il a soutenu que personne ne lui avait indiqué la maison de Marchal.

Qu'il s'était adressé à lui, parce qu'il savait qu'il était lorrain.

Le 28 ventôse, devant le magistrat chargé de l'instruction, Picot l'a reconnu pour l'avoir vu chez Georges, rue de Carême-prenant, n°. 21.

Il a lui-même reconnu Picot pour être le domestique de Georges.

La femme Denand à laquelle il a été représenté, a dit affirmativement qu'il avait logé chez elle pendant environ cinq semaines, et qu'il en était sorti environ dix jours avant qu'elle fût arrêtée.

Il a été obligé d'avouer qu'il en avait imposé, et que pendant qu'il logeait chez elle, il y prenait presque toujours ses repas.

La femme Denand a attesté que Coster St.-Victor avait été le voir deux fois chez elle, et il n'a pu en disconvenir.

On ne doit pas oublier les desseins que Pi-

cot et Lebourgeois, qui ont été condamnés à mort par une commission militaire, avaient laissé transpirer à Londres.

On se souvient de leur réunion chez Tamerlan avec d'autres brigands, du nombre desquels se trouvait Roger.

On se souvient encore des déclarations faites devant le magistrat de sûreté du premier arrondissement de Paris, le 12 messidor an 11, par le citoyen Roulier; le 16 dudit mois, par le citoyen Marchand; le 20 du même mois, par la dame Roulier; et enfin le 30 dudit mois, par le citoyen Dujardin.

Ces quatre témoins confrontés avec Roger, ont soutenu qu'ils avaient dit la vérité.

Et Roulier a déclaré qu'il tenait de Dujardin, qu'un nommé Roger qui avait fait la machine infernale du 3 nivôse, était encore aux trousses du premier Consul; qu'il travaillait de nouveau, et qu'il devait passer en France quelques jours avant ou après Lebourgeois et Picot.

Et la femme dudit Roulier a déclaré que Picot lui avait dit que celui qui avait fait la machine du 3 nivôse travaillait encore le premier Consul; qu'il en ferait une autre qui au besoin ne manquerait pas.

Que Picot appelait l'auteur de cette machine

Roger, et assurait qu'il devait se trouver à Paris aussitôt qu'eux avec sa nouvelle machine.

Et Dujardin, que Lebourgeois et Picot disaient à Londres qu'ils avaient deux moyens pour assassiner le premier Consul, le poignard et une autre machine infernale, faite ou dessinée par Roger, le même qui avait fait celle du 3 nivôse.

Ce témoin, lors de sa confrontation, a reconnu Roger pour l'avoir vu une infinité de fois chez Tamerlan.

Il a ajouté à sa déposition, qu'il avait su que Roger avait fait le plan d'une seconde machine infernale, et qu'il en avait fait une troisième, dont il devait se servir lui-même;

Que les rassemblements chez Tamerlan avaient toujours pour objet des complots et des machinations contre la France.

Un plan qui a été considéré comme pouvant être celui d'une machine infernale, a été réellement trouvé dans les papiers de Picot, condamné.

Ce plan, l'existence de Roger à Paris, ses relations avec les chefs de la conspiration, donnent une force irrésistible à ces déclarations.

On ne peut douter, d'après ces faits, qu'il appartient à la conspiration.

On ne peut en douter sur-tout, lorsqu'il est attesté par quatre gendarmes d'élite, qu'il leur a fait l'aveu qu'il la connaissait, qu'il était du nombre des conjurés, et que Moreau, Pichegru et Georges en étaient les chefs.

Il s'est renfermé dans des dénégations, qui ne peuvent que prouver de plus en plus sa culpabilité.

HERVÉ.

Il a été maître cordonnier dans la quarante-unième demi-brigade de ligne.

Il était attaché au ci-devant régiment de la Reine.

Il a servi parmi les chouans.

C'est Roger dit Loiseau, qui l'a fait partir de Rennes pour Paris.

Signalé à la Police, il a été arrêté le 17 ventôse dernier.

Conduit à la Préfecture de Police, il a soutenu ne pas connaître Roger dit Loiseau, et être venu seul par la diligence de Rennes.

Devant le magistrat chargé de l'instruction, il a dit que c'était par erreur qu'il avait annoncé qu'il était venu par la diligence de

Hervé
monnier del.
Hubert direx.

Rennes, que c'était au contraire par celle de Caen.

On lui a demandé la représentation de son congé ; sa réponse a été qu'il l'avait perdu.

Le 9 germinal, le citoyen Courtin, chef de brigade, commandant le second bataillon de la première brigade des vétérans en activité, casernée à Versailles, ayant déclaré qu'il avait vu, chez les demoiselles Brossard, il y avait environ deux mois, deux hommes de campagne, dont l'un était à-peu-près de son âge, et l'autre d'environ trente ans, et qu'il avait déjeûné avec eux, d'après les renseignements recueillis, on a fait extraire de la tour du Temple et paraître devant lui, Roger dit Loiseau, et Hervé, et il les a reconnus, à l'instant, pour être ceux dont il venait de parler.

Hervé a persisté à soutenir qu'il était venu directement par Caen.

Le témoin lui a observé qu'il avait encore le pantalon qu'il lui avait vu à Versailles : il a répondu que c'était faux.

Cette naïveté ne pouvait plus laisser de doute.

Hervé eût pu prendre d'ailleurs la diligence de Caen, et, arrivé à Paris, aller à Versailles au-devant de Roger dit Loiseau.

Ce n'est pas la seule circonstance défavorable qui se soit rencontrée dans l'instruction contre cette ex-religieuse.

Léridant a déclaré que Joyaut lui avait remis dix louis, qu'il lui avait portés vers la fin de fructidor dernier, sous le nom de Félix.

Ayant paru devant Léridant, le 27 ventôse dernier, il l'a reconnue.

Elle-même a été obligée d'avouer qu'elle le reconnaissait, et qu'il lui avait porté les dix louis.

On trouve dans ces vérités la raison puissante qui a déterminé Hervé à nier qu'il avait été chez elle.

On la trouve encore dans l'intérêt qu'il avait de se séparer de Roger, qu'il savait déjà avoir été inculpé à raison de la conspiration du trois nivôse.

Il n'a pas osé nier qu'il ait été rue du Bac, chez Denand.

Sa réponse sur ce point, pour avoir été évasive, n'en a eu que plus de force.

Il a été reconnu par Picot.

Il l'a été par Michelot, sa femme et sa fille, pour avoir demeuré chez eux pendant trois jours.

La femme Dubuisson avait déclaré qu'un in-

UNIV. OF

dividu avait logé chez elle, sous le nom de Major, avec Mérille, pendant dix jours.

Que cet individu lui avait dit qu'il était ancien militaire ; qu'il voudrait bien avoir une carte de sûreté ; qu'il avait perdu son portefeuille, et n'avait pas de papiers en règle.

Qu'il desirait que son mari se prêtât à lui en procurer une.

On a fait paraître Hervé devant elle, et devant son mari.

Tous deux l'ont reconnu pour être celui qui avait pris le nom de Major.

Il a nié.

Ils ont persisté.

La conséquence juste de toutes ces vérités, est qu'il est évidemment un des agents de la conspiration.

LE NOBLE.

Il a émigré.

Il est devenu chef de chouans.

Un certificat de l'administration municipale de Port-Brienne, en date du 27 frimaire an 8, établit que le 26 messidor an 4, il a déposé les armes.

Depuis, il a été arrêté, et conduit dans les prisons de Rennes, comme prévenu d'émigration et d'un autre délit.

Craignant les regards de la justice, il s'est occupé de moyens d'évasion.

N'en trouvant pas de faciles, il a hasardé de sauter de très-haut ; mais il s'est blessé, a été ramassé, et mis dans un cachot.

Il paraît qu'il est resté dans les prisons de Rennes jusqu'au 12 frimaire an 8, et qu'il ne dut son élargissement qu'à une nouvelle pacification.

Il avait une jambe dans un état déplorable, et était presque hors d'état de se livrer à aucun travail.

Se trouvant sans ressource, on le vit s'adresser aux différents chefs de chouans qu'il avait connus, et à d'autres particuliers, pour solliciter des secours.

Charles d'Hozier a attesté, le 21 germinal, qu'il l'avait vu venir souvent à l'auberge où il logeait, à Rennes, pour en demander, et qu'il lui en avait administré lui-même.

Il a ajouté qu'il croyait lui avoir donné de l'argent lorsqu'il était parti de Rennes pour Paris.

Cet homme prétend qu'arrivé à Paris, il est

devenu le commis d'un entrepreneur de bâtiments.

Il est possible que cet entrepreneur lui ait procuré quelques travaux ; mais tout porte à croire qu'il s'est plutôt occupé de servir le parti des chouans.

Un fait attesté par Charles d'Hozier lui-même, c'est qu'il l'a vu ; c'est qu'avant même son arrivée, il avait été chez son frère.

On a vu quelle a été la conduite de Charles d'Hozier.

On sait quels sont les motifs qui peuvent avoir déterminé de sa part de nouveaux rapports avec ceux qui avaient servi comme lui dans les chouans.

Le Noble ne paraît pas, à la vérité, à raison de son indisposition, susceptible de jouer un rôle dans une action ; mais on peut s'en servir pour des actes particuliers ; et son attachement bien prononcé au parti est une garantie de sa discrétion.

C'est sous ce point de vue qu'il paraît avoir été considéré et employé par les agents de la conspiration.

Vers la fin de fructidor dernier, il fut chargé de procurer de la poudre pour les conjurés.

Il était lié d'amitié avec un nommé Poulet,

chez lequel il avait même déposé ses papiers : il le pria de lui en acheter.

Poulet, qui ne connaissait pas ses intentions, en acheta jusqu'à concurrence de trente-six livres.

Il lui acheta aussi une malle qu'il lui avait demandée.

Prévenu par Poulet, le 4 vendémiaire, qu'il avait la quantité de poudre dont on vient de parler, il témoigna le desir qu'elle lui fût livrée sur-le-champ.

A peine le paquet était-il entre ses mains, qu'il prit une voiture rue du Temple, pour se faire conduire près de la maison d'Hozier, dans laquelle il alla.

La police instruite, le fit arrêter le 6, ainsi que Poulet, et ordonna une perquisition à son domicile.

On en fit une aussi dans la maison d'Hozier : toutes deux ont été infructueuses.

Poulet interrogé, s'est expliqué avec franchise.

Il n'en a pas été de même de Lenoble.

Il a nié avoir acheté de la poudre de Poulet.

Il n'a pu cependant disconvenir qu'il avait loué une voiture le 4 vendémiaire, qui l'avait

conduit rue Saint-François, au Marais, et qu'il allait chez d'Hozier, vieille rue du Temple.

Il n'a pu contester non plus ses relations avec Poulet.

Ce dernier qui n'avait encore fait qu'une déclaration verbale, ayant été confronté avec lui le 8, ne s'est point démenti.

Lui au contraire a persisté dans ses dénégations.

Il a soutenu alors, malgré son aveu positif, qu'il n'avait pas été chez d'Hozier.

Il a voulu persuader qu'il s'était fait conduire à la Grève, et que là il avait renvoyé sa voiture.

Comme si on pouvait croire qu'accoutumé à aller à pied, et se trouvant dans la plus grande indigence, il eût pris une voiture sans une cause extraordinaire.

Il a porté l'impudeur, le 9 pluviôse, au point de contester qu'il connût Charles d'Hozier.

Cette dénégation démontre qu'il n'achetait des poudres que pour faciliter l'exécution du complot formé pour mettre tout en combustion en France.

Il en fallait pour l'emploi des armes que s'étaient procurées les conjurés.

Il en fallait peut-être encore pour une nouvelle machine infernale dont le témoin Dujardin a parlé, et sur l'existence ou non existence de laquelle il est impossible d'avoir des idées fixes.

Lenoble proteste de son innocence.

Il prétend n'avoir été dans la maison d'Hozier, que pour solliciter une place dans la banque d'intervention ; mais cette banque n'a jamais existé qu'en projet.

Cette allégation mensongère ne peut que prouver de plus en plus qu'il est réellement un des hommes de la conspiration.

COSTER SAINT-VICTOR.

Il était au mois de janvier 1791, [illegible] huitième régiment de chasseurs à cheval.

Il a déserté au mois d'août suivant : tout porte à croire qu'il a servi avec les émigrés.

Il a fini par se jeter dans la chouanerie.

Il a servi sous Delbé, Charette, Puisaye et la Prévalaye.

Il a commandé dans le pays de Vitré.

On prétend qu'il y resta après la première pacification pour maintenir la disposition des esprits, et préparer une seconde insurrection.

Coster S.t Victor.
Dumontier del.
Gaultier Sculp.

Il paraît que c'est là qu'il reçut *un brevet de chevalier de Saint-Louis, daté d'Edimbourg, 15 juin 1796, signé Charles-Philippe, et plus bas, par le comte de la Chapelle, pour M. le maréchal, duc de Broglie, et en son absence par ordre de Monsieur.*

En l'an 5, il fut traduit devant un conseil de guerre, établi à Saint-Brieuc, à raison de désertion, fabrication de faux passe-ports, et de rébellion à la loi.

Il fut déclaré convaincu de désertion; il ne le fut pas de rébellion ni de fabrication de faux passe-ports : et attendu la remise de la peine prononcée par une disposition formelle de loi; il fut ordonné qu'il serait tenu de joindre le dépôt des militaires à Nancy, pour y suivre la destination qui lui serait donnée par le commandant de la force armée de cette place.

On avait trouvé sur lui, lors de son arrestation, des pistolets et un stylet : on y avait aussi trouvé un ruban moiré ponceau, sans doute préparé pour porter la croix.

Il fut ordonné que ces objets demeureraient au greffe du conseil de guerre.

Il trouva à Avranches le moyen d'échapper aux gendarmes qui le conduisaient.

Il fit valoir auprès du ci-devant comte d'Artois, qui prenait alors la qualité de lieutenant général du royaume de France au nom de Louis XVIII, les services qu'il avait rendus, et les dangers auxquels il avait été exposé, et il obtint au mois de Juin 1798 *le brevet de colonel, chef de division, dans l'armée catholique et royale, provinces de Bretagne et Bas-Maine, pour prendre rang en ladite qualité du premier Juillet* 1796, *parmi les colonels, chefs de division de la dite armée, et en jouir aux mêmes titres, honneurs, droits, prérogatives et appointements.*

Il a servi dans la dernière guerre des chouans.

Il a avoué avoir profité de l'amnistie après la pacification générale.

Il était à Paris à l'époque du 3 nivôse an 9.

Il y voyait Limoëlan, Joyaut, Soyer (Saint-Réjant) et autres initiés dans le complot.

Une chose bien singulière, c'est que Bourmont qui paraissait alors vouloir servir la police, l'avait indiqué pour faire rechercher et arrêter Limoëlan.

C'est qu'il lui fut même remis un mandat à cet effet, et qu'aussi-tôt l'arrestation de François Carbon, le 28 nivôse, il s'empressa d'aller prévenir Saint-Réjant, et que ne l'ayant pas

trouvé, il donna pour lui un billet à la veuve Jourdan, en l'invitant de lui recommander de le bruler dès qu'il l'aurait lu.

On conçoit que d'après cette conduite il devait se cacher et tâcher de saisir une occasion favorable pour fuir.

Les préventions résultantes de l'instruction le firent mettre en accusation le vingt trois ventôse an 9.

Ordonnance de prise de corps a été délivrée le même jour contre lui.

Le vingt-cinq dudit mois de ventôse elle lui a été notifiée rue neuve Saint-Eustache, maison du Péron, et elle a été aussi affichée à la principale porte d'entrée du tribunal criminel et aux principales portes d'entrée du palais de justice.

Cet homme lié en Angleterre avec les chefs et agents de la conspiration devait évidemment arriver avec eux en France.

Il a fait partie du second débarquement.

Il a été plusieurs fois chez la femme Denand, chez laquelle il avait logé à une autre époque.

Il a vu Rubin Lagrimaudière : il s'est réuni à Roger, auteur de la machine infernale.

Il a commandé un sabre au citoyen Juste,

marchand fourbisseur qui le lui a livré le dix-huit nivôse dernier.

Il a commandé au citoyen Genty, marchand tailleur, un frac et un pantalon de drap vert, bouton d'argent, un gillet en soie et un autre pantalon garni de tresses.

Il a commandé aussi une redingote de drap vert dragon, bouton d'argent et un charivary garni en peau.

Ces objets lui ont aussi été livrés, des quittances et des déclarations le prouvent.

On a d'ailleurs saisi chez Thibierge une malle qui contient des effets dont partie a été considérée comme lui appartenant.

On a trouvé chez Denand, depuis son arrestation, et son brevet de chevalier de Saint-Louis, et son brevet de colonel, ce qui prouve qu'il existait toujours des rapports entr'eux.

Lorsqu'on l'arrêta rue Xaintonge, le dix-neuf pluviôse, on le trouva logé avec Roger dit Loiseau, dans une chambre où avait couché Rubin de la Grimaudière.

Une des deux paires de pistolets qu'on y a saisies, était bien certainement à lui.

Conduit à la préfecture de police, interpellé de dire d'où il venait et avec qui il était venu à Paris, on n'a pu tirer de lui d'autres réponses

que celle qu'il ne voulait compromettre personne.

Le lendemain il a dit que ses effets avaient été déposés chez un marchand de vin rue du Bac.

Il a reconnu une partie des objets renfermés dans la malle saisie chez le nommé Thibierge, marchand de meubles et logeur en garni rue de Varennes.

Il a fait le même jour quelques aveux concordants avec tous les faits dont on vient de rendre compte.

Il a nié avoir vu à Paris au trois nivôse an 9, Saint-Réjant, Limoëlan et Bourmont.

Il a dit n'avoir jamais connu Lahaye-Saint-Hilaire.

Il a tâché de colorer sa démarche chez la femme Jourdan.

Il a prétendu qu'il n'avait aucun logement stable, aimant mieux en changer chaque jour que de compromettre personne.

Il est convenu, le dix-huit ventôse, qu'il avait connu Roger et son frère pendant les guerres de Bretagne.

Il a refusé d'indiquer le lieu où il l'avait retrouvé à Paris.

La fille Jourdan, appelée pour rendre hommage à la vérité, l'a reconnu devant le magistrat chargé de l'instruction, et a dit que c'était de lui dont elle avait parlé dans sa déclaration à la préfecture de police, lors des recherches faites contre les auteurs et complices de l'attentat du trois nivôse; et dans sa déclaration devant le directeur du jury.

Que c'était lui qui avait été vingt-trois ou vingt-quatre jours après la détonation de la machine infernale, chez sa mère pour y demander Soyer (Saint-Réjant.)

Que sa mère avait répondu que Soyer était absent;

Qu'il lui avait observé que François était arrêté, et qu'il fallait faire sauver Soyer, son ami, dont le vrai nom était Saint-Réjant;

Que François était capable de tout dire.

Elle a ajouté que Coster Saint-Victor avait remis un billet à sa mère;

Qu'elle avait été avec lui rue du Mail;

Qu'ensuite elle avait été, avec sa mère, où logeait Soyer; que Soyer, après avoir lu l'écrit, avait frappé du pied, avait juré et pâli; qu'il avait reproché vivement d'avoir donné son adresse, et avait dit que Saint-Victor était un mouchard de la police.

Que Saint-Victor, dans la voiture, avait dit à sa mère : *Gardez-vous bien de dire que Soyer a logé chez vous. Au surplus, si on vous condamne à une amende, je la payerai. Je repasserai sous quelques jours, pour savoir ce qui aura été fait.*

Coster a fait de nouveaux efforts pour justifier sa démarche ; mais toutes les nuances du crime sont restées.

RUBIN LAGRIMAUDIÈRE.

Il a émigré.

Revenu en France, il s'est rangé sous les bannières des rebelles de l'Ouest.

Il a été officier sous de la Prévalaye.

Malgré son opinion, il a réclamé le bénéfice de la loi du 6 floréal an 10.

Le deuxième jour complémentaire an onze, le préfet du département d'Ile-et-Vilaine lui a donné un passeport pour venir à Paris, pour affaires particulières, sous la condition qu'il y resterait sous la surveillance du préfet de police, auquel il serait tenu de se présenter, à son arrivée.

Il a déposé ce passeport, le 3 vendémiaire

an douze, à la préfecture de police; a déclaré être logé rue de l'Oseille, n°. 408, et a demandé une passe, qui lui a été accordée pour deux mois.

Sa passe n'était pas renouvelée, et cependant, il était encore à Paris, lorsque, le 18 pluviôse, au moment de l'explosion du coup de pistolet de Picot, de son arrestation et de celle de Mérille, ancien officier de rebelles, il frappe, en signe de reconnaissance, à un des carreaux de la boutique de Denand.

On l'arrête;

On lui demande sa demeure?

Sa réponse est qu'il n'en a point, qu'il loge tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, et qu'il a des raisons pour ne point indiquer son domicile.

Conduit à la préfecture, sa réponse, sur le même point, est qu'il n'a pas encore de domicile à Paris, et qu'il arrive le jour même de Versailles.

On lui demande depuis quel temps il est à Versailles, et où il a logé;

Il répond qu'il est parti il y a huit jours, et qu'il ne sait pas le nom de la rue où il a logé.

On lui fait observer le ridicule de sa réponse, il persiste.

On lui parle de ses effets ;

Il dit que, comptant partir, il les a renvoyés à Rennes.

On veut savoir s'il connaît la femme Denand ;

Sa réponse est affirmative.

Il dit même qu'il a bu chez elle il y a quelques jours.

On lui observe qu'il ne paraît pas être un homme de cabaret.

Il dit qu'il a été rarement chez la femme Denand.

On lui demande pourquoi il y a frappé à un carreau en signe de reconnaissance ?

Il répond que c'était pour prévenir qu'il allait monter dans une petite chambre où il avait coutume d'entrer.

Interpellé de déclarer s'il connait Charles d'Hozier ;

Il dit qu'il le connaît depuis le mois de vendémiaire dernier ;

Qu'il a été recommandé au frère d'Hozier à raison d'une banque d'intervention ;

Il convient avoir couché chez Charles d'Hozier en arrivant à Paris, et dit que c'est chez lui qu'on lui a indiqué la maison où il a logé rue de l'Oseille.

Il n'eût pas certainement descendu chez

Charles d'Hozier, s'il ne l'eût pas connu dans l'Ouest, et s'il n'eût pas été instruit de ses dispositions.

On le presse pour savoir où il a couché la veille ?

Il ne parle plus de Versailles ; il dit que c'est son secret; qu'il ne peut le confier ; qu'il a logé dans une maison garnie.

Il avait couché chez un nommé Marchal, marchand épicier, rue Xaintonge, dont l'adresse s'est trouvée dans les papiers de Denand.

Il y avait logé trois jours, sous le nom de Dumesnil. La preuve en fut acquise le lendemain, lorsqu'on arrêta, dans la même chambre, Roger dit Loiseau, et Costér Saint-Victor. On y trouva son portefeuille.

Elle fut confirmée par son propre aveu, le 26 ventôse dernier.

Les rapports de Rubin de la Grimaudière, avec ces deux hommes, achèvent de donner la mesure de sa moralité.

Ils concourent aussi fortement que la fréquentation de la maison Denand, et la nature de ses réponses, à démontrer qu'il est du nombre des conjurés.

Tamerlan „
dit Deroc dit Tata dit Deville

Dumontier del. Gautier Sculp.

UNIV. OF MICH.

DEVILLE, *dit* TAMERLAN.

Il a pris successivement les divers noms de Tamerlan, Duroc et Tata.

Il avait, dans la Vendée, la qualité d'adjudant-général, sous les ordres de Sépeaux.

Après la première pacification, il prit parti dans la chouannerie.

On prétend qu'il fut chef de plusieurs expéditions de brigandage, notamment de la bande qui effectua l'attaque de la diligence du Havre à Rouen, en l'an 8.

On dit que ce fut lui qui coupa les traits des chevaux, qui donna l'ordre du pillage aux brigands qui lui étaient subordonnés, et qui partagea les objets volés, avec Raoul-Gaillard.

Etant passé en Angleterre, il se rapprocha de Georges Cadoudal, qu'il avait connu en Bretagne.

Il apprend lui-même qu'il obtint, après son arrivée à Londres, quatre schellings par jour, en qualité de chef de division; le gouvernement anglais faisant payer aux chouans et rebelles un traitement en raison de leur grade.

Il déclare que ce traitement lui a été exac-

tement payé jusqu'à son départ, par un anglais chargé par le gouvernement de solder les Français à ses gages.

Pendant son séjour en Angleterre, il fréquentait habituellement Georges Cadoudal, Picot, Lebourgeois, Roger et plusieurs autres individus qui ont pris part à la conspiration.

En partant d'Angleterre, il reçut, de son aveu, 40 à 50 louis.

Il fit partie du deuxième débarquement à la falaise de Béville.

Arrivé à Paris, il fréquenta les autres conspirateurs.

Après la découverte du complot, il se cacha et parvint enfin à s'évader avec les frères Gaillard.

Il passa une nuit dans la forêt de Montmorency. Il échappa d'abord aux gendarmes qui étaient au poste du bac de Méry, ainsi qu'à la poursuite des habitants de Mériel et de l'île Adam.

Il se réfugia chez un particulier de la commune d'Andilly, qui cédant à un premier sentiment d'humanité, lui donna asyle, mais qui fit le lendemain une déclaration devant l'adjoint de la commune, pour satisfaire à la loi.

Après avoir dit qu'il n'avait ni passeport, ni papiers, il refusa de répondre aux interpellations qui lui furent faites ; on trouva sur lui une paire de pistolets. Le capitaine de gendarmerie Manginot, étant survenu à la tête d'une patrouille, il déclara son nom, convint qu'il s'était enfui de Paris avec les frères Gaillard.

Il a été reconnu à la confrontation par Pierre-Jean Cadudal, Lemercier, Picot, ainsi que par Monnier, qui l'a logé lors de son passage à Aumale, et par Dujardin, qui l'a soigné à Londres pendant une maladie.

Il paraît que l'une des valises que Charles d'Hozier a fait déposer chez la mère d'Eléonore Bédigié, lui appartenait. Cette valise contenait entre autres objets, un frac de drap vert, à boutons blancs, un pantalon galonné en argent, un gilet, des pierres de pistolet et des balles.

Il a nié que ces objets fussent à lui, mais en lui faisant essayer le frac, le pantalon et le gilet, il a été reconnu que ces vêtements allaient très-bien à sa taille.

Son plan de défense est indiqué par ses dénégations.

ARMAND GAILLARD.

Il avait deux frères.

L'aîné, connu sous les noms de Raoul-Gaillard, Saint-Vincent, Houvel et Duval, a porté les armes dans la Vendée, sous les ordres de Sepeaux. Il se mêla ensuite parmi les chouans et les voleurs de diligence. On prétend qu'il était du nombre de ceux qui attaquèrent celle du Havre.

On dit qu'en l'an 8, il avait établi un dépôt de munitions de guerre chez Pierre Gaillard, son cousin, où il se rendait pour fondre les balles et fabriquer les cartouches dont il se servait.

Après la pacification, il passa en Angleterre avec ses deux frères, et ils reçurent la solde que le gouvernement anglais accorde à ceux qui se dévouent à ses criminelles machinations.

Ce Raoul-Gaillard s'était rendu, par Hambourg, à Paris, dès le mois de juillet an 11. Il avait concouru à préparer les gîtes depuis la ferme de la Poterie jusqu'à Paris.

Il fréquenta les autres brigands à mesure qu'ils arrivèrent, et après la découverte de

Dumontier del. Gautier Sculp.

la conspiration, il resta caché jusqu'au moment où les barrières de Paris furent ouvertes.

Armand prétend qu'étant parti en 1792, dans un bataillon de volontaires, où il servit vingt mois, il revint auprès de sa mère à Rouen, et fut employé dans la maison de commerce du citoyen Lecomte, pendant près de deux ans.

Il paraît qu'il ne fut point étranger aux brigandages des rebelles. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'après avoir vendu, conjointement avec ses frères, la succession de leur père, et en avoir dissipé le prix, il passa avec son frère Raoul en Angleterre.

Il convient qu'ayant été placé dans le dépôt du régiment de la Châtre, il reçut d'abord un schelling (neuf sols) et ensuite trois schellings par jour.

Il fut du nombre des brigands qui débarquèrent aux pieds de la falaise de Béville, avec Pichegru.

En partant de Londres, il avait reçu des armes et 50 guinées.

Il se rendit à Paris, où il resta caché en attendant le signal, pour exécuter, avec ses complices, l'exécrable complot qui les avait amenés.

Dès que les barrières de Paris furent ouvertes, Raoul et Armand Gaillard sortirent avec Deville, dit Tamerlan, passèrent la nuit dans la forêt de Montmorency, et se présentèrent, le 10 germinal, sur les 3 heures de relevée, au bac de Méry, commune de Mériel, département de Seine-et-Oise, pour traverser la rivière d'Oise.

Le gendarme qui était de service à ce poste, leur ayant demandé leurs papiers, ils répondirent qu'ils n'en avaient pas. Le gendarme leur dit qu'ils ne passeraient pas, et les fit entrer dans la maison du bac. Ils demandèrent de l'eau-de-vie, et observèrent que si le citoyen Eloy était présent, il les ferait passer, parce qu'il les connaissait bien, les ayant vus plusieurs fois.

Après avoir vainement tenté de déterminer le gendarme à les laisser passer, ou à les laisser retourner sur leurs pas, ils profitèrent de l'ouverture d'une porte sur le derrière pour s'échapper. Le gendarme en saisit un au collet, mais les deux autres vinrent sur lui armés de pistolets, le forcèrent à lâcher prise, et ils se sauvèrent tous les trois du côté de la forêt.

Le gendarme cria au voleur et à l'assas-

sin, pour engager les citoyens à les poursuivre. A l'instant un grand nombre d'habitants de Mériel et de l'île Adam, armés de bâtons, de pierres et d'armes à feu, accoururent avec un zèle et un dévouement dignes des plus grands éloges; les trois brigands battirent en retraite et tirèrent plusieurs coups de pistolet, dont l'un aurait atteint le citoyen Cousin, de Mériel, si la balle n'eût frappé un bâton qu'il tenait dans ses mains.

Raoul-Gaillard, blessé par plusieurs coups de feu, fut le premier arrêté; il refusa de fournir aucune réponse précise aux questions qui lui furent faites par le juge de paix de l'île Adam.

Il fut transporté à l'hospice civil de Pontoise, où il est décédé le 15 germinal. Il résulte d'un procès-verbal du même jour, que son corps ayant été représenté à Louis Picot, à Jacques Verdet et à Catherine Monot Osvalt, son épouse, ils l'ont tous reconnu.

A l'égard d'Armand Gaillard arrêté par les habitants de l'île Adam, on trouva sur lui une paire de pistolets de poche.

Interrogé par le juge de paix de l'île Adam, il dit être parti d'Angleterre, et être

venu à Paris depuis environ deux mois et demi, à l'invitation de son frère Raoul; mais il refusa de déclarer où il avait logé à Paris, et depuis quel temps il en était sorti.

Confronté avec Leclerc, cultivateur à Mousseau, commune de Saint-Omer, il a été reconnu pour être du nombre des 5 à 6 individus qui avaient fait rafraîchir leurs chevaux chez lui. Toute sa défense s'est bornée à nier qu'il eût participé à la conspiration.

NOEL DUCORPS.

Noël Ducorps a été attaché long-temps au parti des rebelles.

Mallet lui a donné un brevet de lieutenant dans l'armée royale.

Il était en relation avec un nommé Rosay, d'Orléans, qui avait servi dans l'armée des rebelles; cet individu lui donna quinze louis, savoir : cinq pour lui et dix pour son frère.

Il connut Monnier à Rouen en 1793.

Il a logé chez lui à Aumale.

A l'époque où les conspirateurs arrivaient

Beauvoisin del. Hubert direxe.

UNIV. OF MIC

d'Angleterre en France, il s'est attaché au service de Raoul Gaillard, dit Houvel, qui lui donnait trois livres par jour.

Il a été à Paris avec Boniface Colliaux, et a demeuré avec lui faubourg Saint-Denis.

Il alla ensuite demeurer rue de Varennes, chez Thibierge; il avait soin des chevaux d'Houvel et de Loyseau, dans une écurie située même rue.

Il a accompagné Houvel à Aumale.

C'est lui qui a conduit, d'Aumale à Paris, la fille Payen, pour aller dans la maison de Verdet, qui était un des réfuges et des points de ralliement des conspirateurs.

Il avait apporté chez Monnier, à Aumale, une boîte à compartiments qui contenait des balles et des cartouches.

Il a soutenu, lors de son arrestation, qu'il ne venait pas de Paris, qu'il y avait deux jours qu'il était arrivé de chez sa mère, et qu'il devait partir le lendemain pour aller à Paris, chercher de l'ouvrage.

Il a ajouté qu'il était chargé de voyager pour un nommé Duchesne, marchand de pierres à fusil, demeurant à Blois, et les renseignements donnés par les autorités cons-

tituées, annoncent qu'il n'existe pas à Blois, de Duchesne, marchand de pierres à fusil.

Il a fini par avouer tous les faits dont il vient d'être rendu compte, et a dit pour sa défense, que c'était son frère qui l'avait engagé à servir le parti royaliste.

Qu'il lui avait annoncé que le projet de rétablir les Bourbons sur le trône, était d'accord avec Bonaparte.

Il a même poussé le ridicule jusqu'à dire, que quand il avait été arrêté, il croyait que Bonaparte l'était aussi.

JOYAUT, dit VILLENEUVE.

Il a servi parmi les chouans.

Il est depuis long-temps aide-de-camp de Georges Cadoudal, et paraît lui avoir voué un grand attachement.

Les démarches, les invitations d'une mère éplorée et d'une famille plongée dans la douleur, n'ont pu l'en séparer.

Il était à Paris, à l'époque du 3 nivôse; il y voyait tous les hommes qui ont été accusés.

C'est lui qui avait contribué à déterminer la femme Guilloux à loger Saint-Rejant, qu'il allait voir souvent.

Soyau.
dit Villeneuve.

monlier del. Gautier Sculp.

UNIV. OF MICH.

Il avait connu cette femme au Temple, où il avait été détenu.

Il a passé la nuit du trois au quatre nivôse chez elle, près de Saint-Rejant, avec Bourgeois, un médecin et un prêtre.

Il a été prévenu d'avoir aidé à emporter le deux nivôse, de la poudre qui était chez Saint-Rejant et une blouze bleue de charretier.

Il a été mis en accusation le 23 ventôse an 9.

Une ordonnance de prise-de-corps a été rendue contre lui le même jour.

Elle lui a été notifiée le 25, à son domicile indiqué, rue d'Argenteuil, N.° 211.

Après s'être long-temps caché, il parvint à s'embarquer pour Jersey, et rejoignit en Angleterre son général, qui n'avait pas eu moins de peine que lui à s'y rendre.

Il a fait avec lui partie du premier débarquement.

Il a logé trois ou quatre jours en arrivant à Paris, chez Denand, marchand de vin, rue du Bac.

Il a logé avec lui quai de Chaillot et à Paris, rue de Carême-Prenant et rue du Puits-l'Hermite, près le jardin des Plantes.

Ils étaient ensemble chez la fruitière, montagne Sainte-Genéviève.

Il en est parti avec Burban, après l'arrestation de Georges, pour loger chez Caron, parfumeur, rue du Four Saint-Germain, où il est resté dix jours.

Les recherches de la police l'ont forcé de fuir.

Il a choisi pour repaire, la maison de Dubuisson, où avaient logé beaucoup d'autres conjurés.

Le quatre germinal, cette maison fut investie par la force armée.

Il importe de faire connaître ce qui s'est passé.

Dubuisson, qui était à la fenêtre au moment où le commissaire de police arriva, s'est précipitamment retiré.

Il a fermé la porte d'entrée.

Des coups redoublés n'ont pu le déterminer à ouvrir.

Un serrurier a été appelé.

En entrant, on a saisi des effets qu'il a dit ne pas lui appartenir, et que son épouse, qui était sortie et qui rentra quelques minutes après, a dit avoir été apportés par une

femme qu'elle ne connaissait pas, pour un jeune homme, qui était resté chez elle, pendant environ deux heures.

Cette femme interpellée de déclarer si elle avait logé des individus, après plusieurs réponses négatives, est convenue qu'elle avait logé deux frères. Elle a dit ensuite qu'elle avait encore logé deux autres personnes.

Dubuisson interpellé, a déclaré qu'il n'avait logé personne ; puis, qu'il avait donné asyle à deux individus. Pressé de dire la vérité, il a déclaré qu'il y avait un individu, qui logeait chez lui, mais que cet individu, dont il ne connaissait pas le nom, était sorti, et qu'il ne rentrerait que vers 8 heures du soir.

Cependant, tout annonçait que des personnes devaient être cachées dans cette maison. On fit toutes les perquisitions possibles. On tâcha de nouveau d'obtenir des aveux, mais ce fut infructueusement.

On allait se retirer, lorsque pour placer une sentinelle, on dérangea une fontaine appliquée contre un mur.

On s'apperçut, à quelque mouvement, que la planche à laquelle cette fontaine était attachée, était mobile et laissait appercevoir une

ouverture d'environ soixante-quinze centimètres de haut, sur cinquante de large.

Le citoyen Paques, inspecteur général près le ministère du grand-juge, ayant passé sa main dans cette ouverture, se mit à crier : *Ils sont ici ! à moi, gendarmes !* je viens de toucher une jambe.

Aussitôt les gendarmes se sont placés au-devant de cette ouverture, par laquelle on a vu le bras d'un homme qui tenait un pistolet.

C'était le bras de Joyaut.

Un gendarme donna un coup de pointe de sabre sur le poignet de Joyaut.

Plusieurs coups de pistolet ont été tirés dans la cache, sans que ceux qui y étaient parussent être blessés, ni disposés à se rendre.

On vit toujours, au contraire, reparaître à l'ouverture le bras de Joyaut armé d'un pistolet ou d'un poignard.

On ignorait le nombre des individus qui pouvaient être retirés dans cette cache. On fit une réquisition au poste Saint Martin.

Le renfort arrivé, malgré les coups de pistolets tirés de nouveau, les coups de sabres et de baïonettess lancés dans l'ouverture, la résistance fut longue.

Enfin, Joyaut, qui s'était si souvent présenté armé, annonça qu'il se rendait, mais dans l'instant, il lança un coup de poignard à un fusilier qui fut blessé à la main droite.

Cette action infâme ayant décidé à donner l'ordre d'aller chercher des pompiers, pour inonder les brigands, ils déclarèrent qu'ils n'entendaient plus résister.

Joyaut sortit le premier; il avait sur lui deux pistolets et un poignard de fabrique anglaise.

Avec lui étaient Burban, également armé de pistolets et de poignard, et Datry, ex-chef de chouans.

On a trouvé dans la cache divers effets qui leur appartenaient, un pain de quatre livres, quatre bouteilles de vin, deux volailles et un jambon cuit.

Joyaut portait deux ceintures garnies de pièces d'or. Il avait aussi des cartouches à balles.

Interrogé, il a prétendu que c'était Datry qu'il avait rencontré, qui l'avait conduit chez Dubuisson, comme si, en sa qualité d'aide-de-camp de Georges, il ne connaissait pas tous les repaires des assasins.

Il était porteur d'un passeport anglais au

nom de Villeneuve, et de billets, de la banque d'Angleterre.

Devant le magistrat chargé de l'instruction, il a dit qu'il ne pouvait affirmer s'il était ou non à Paris au 3 nivôse.

Il est convenu d'avoir vu Saint-Réjant chez la femme Guilloux.

Il a été reconnu par la femme Verdet, et par la femme Denand.

Il l'a été également, par la fruitière chez laquelle il a demeuré, Montagne-Sainte-Geneviève, et par sa fille.

Il l'a été par Caron et par une de ses filles de boutique.

Il l'a été par Léridant, frère d'un ancien aide de camp de Georges, qu'il a attaché à la conspiration ;

Par Léridant, qui a été partout où il était avec Georges ;

Par Léridant, qu'il a envoyé porter dix louis à Versailles, à une ex-religieuse qui devait, sans doute, en faire emploi pour loger et nourrir les conjurés ;

Par Léridant, qu'il a fait envoyer par Georges à Rennes pour porter trois cents louis à Lahaye St. Hilaire, dit Raoul, autre conjuré ;

Par Léridant, qui, le 16 ventose, l'accompagnait boulevard Antoine, pour rencontrer une fille nommée Julie Bouvet, qu'il pensait pouvoir lui trouver une retraite assurée.

Ses démarches auprès du secrétaire de Moreau, les propositions qu'il l'a chargé de faire, sont connues.

Il avait remis une somme de onze mille et quelques cents livres à un banquier, qu'il a retirée.

Il a présenté au même banquier pour environ cent cinquante mille livres de lettres de change.

Ces fonds appartenaient bien constamment à la conspiration, dont il est un des principaux agents.

DATRY.

Il a été fourrier dans la marine française; il a déserté et s'est rangé sous les drapeaux des émigrés.

Il a échappé à Quiberon, et a été fait officier à son retour en Angleterre.

Incorporé dans les volontaires du régiment de Royal émigrant de la Châtre, il a été en Portugal.

Licencié à la suite d'une révolte, il est rentré en France, et s'est jeté dans les chouans du Morbihan.

Il a été fait adjudant de division.

A la pacification, il s'est retiré à Rennes, où l'on prétend qu'il touchait du gouvernement britannique une somme de soixante francs par mois.

Il est passé, il y a environ deux ans, en Angleterre.

Ses liaisons avec Roger dit Loiseau, sont connues.

Il n'a jamais joué un rôle important parmi les révoltés, mais il passe pour être capable de tout par fanatisme d'opinion.

Il a été arrêté avec Burban et Joyaut chez Dubuisson, où la fille Hizay l'allait voir.

On sait quelle a été la résistance des Brigands.

Il avait logé avant chez Michelot, rue de Bussy.

C'était un logement préparé pour les conjurés, comme celui de Dubuisson.

Au ministère de la police il a dit ne pas avoir de domicile.

Il est convenu d'avoir servi sous Georges.

Il a dit avoir connu Burban et Joyaut à Rennes.

Burbanc.

Dumontier del. Gautier Sculp.

UNIV. OF MICH.

Il a dit qu'il y avait huit jours qu'il couchait chez Dubuisson.

Il a avoué que Burban lui avait fait toucher dans cette maison une fois six louis, et une autre fois cinquante louis.

Lorsqu'on lui en a demandé le motif, il a répondu que c'était une gratification dont on l'avait chargé pour lui.

Cette gratification était incontestablement le prix de son serment de fidélité à la conspiration.

Il a été reconnu par Michelot, sa femme, et sa fille, pour avoir logé chez eux.

C'est Spin qui l'y avait conduit, sans doute à l'invitation de Charles d'Hozier, qui l'avait d'abord placé chez Hizay, rue Neuve St. Nicaise.

Au moment de son arrestation, il savait que Joyaut et Burban étaient signalés comme étant du nombre de conspirateurs; on ne l'eût certainement pas trouvé avec eux, s'il n'eût pas été leur complice.

BURBAN.

Il a servi dans les chouans sous le nom de Barco.

Il été attaché à l'état-major de Georges.

Il passe pour être féroce.

Lors des mouvements qui eurent lieu dans l'Ouest, au mois de septembre 1799, il se joignit à Joyaut et à Lahaye pour recruter.

Il est venu à Paris peu de temps après la journée du 3 nivôse.

La police, instruite de ses liaisons avec un nommé Piogé, le fit arrêter.

Le 16 messidor, il fut interrogé.

Il prétendit qu'il avait fui, parce qu'il avait été poursuivi comme tous les autres royalistes, lors de l'affaire du 3 nivôse, et on soutient au contraire, que c'est lui qui a voulu se servir de cette journée pour faire tourmenter ceux qui n'étaient pas de son opinion.

Il n'a pas dissimulé ses rapports avec Piogé, qui depuis a été prévenu de conspiration.

Interpellé de déclarer sa demeure, il a répondu qu'il ne restait jamais qu'un jour dans chaque hôtel, afin d'avoir plus de sûreté, et qu'il ne pouvait indiquer où il avait logé.

On avait trouvé sur lui une carte de sûreté au nom de Louis Martin; il soutint l'avoir achetée un louis.

Il avoua qu'il avait fabriqué le visa de la municipalité de Questamberg sur son passeport,

et qu'il avait contrefait son écriture autant qu'il avait pu.

Il fut envoyé à Bicêtre, et n'en sortit qu'environ un an après sous la condition qu'il se rendrait à Iffendich pour y vivre sous la surveillance du maire.

Il était à Rennes au mois de brumaire dernier, lorsque Georges Cadoudal envoya de Paris Léridant le jeune, pour remettre trois cents louis à Lahaye-Saint-Hilaire, dit Raoul.

C'est lui-même, comme on l'a vu, qui l'a conduit au milieu de la nuit, à travers champs dans un petit village distant de Rennes d'environ une lieue, où était alors Lahaye-Saint-Hilaire.

L'attention qu'on avait eue de donner son adresse à Léridant, prouve qu'il était instruit de la destination des fonds évidemment envoyés pour distribuer à des hommes à dévotion, qui devaient tâcher de déterminer des mouvements dans la Bretagne ou venir joindre les assassins.

Il n'a pas tardé à se mettre en route pour se rendre à Paris.

On l'a vu à Versailles chez l'ex-religieuse Brossard,

Chez l'ex-religieuse Brossard, où l'on a vu également Roger dit Loiseau, et Hervé.

Arrivé à Paris, il s'est empressé de voir Georges Cadoudal, Joyaut, et tous les anciens chefs de rebelles initiés dans la conspiration.

Il a logé trois jours sous le nom de la Serre, chez Verdet, rue du Puits l'Hermite.

A la sollicitation de la femme Verdet, il a couché une nuit chez la demoiselle Mangeot, chez laquelle on a trouvé le sabre, le fusil et des effets de Georges.

Il a logé avec Georges et Joyaut, pendant environ trois semaines, à la montagne Sainte-Géneviève, maison de la fruitière.

Il y était lorsque la découverte de la conspiration fut publiée.

Il y était lorsque partout on s'occupait des conspirateurs.

Toujours inquiet, il ne manquait pas de demander à la fille de la fruitière lorsqu'elle rentrait, ce qu'on disait de nouveau.

Un jour elle lui répondit que le bruit public était que le coquin de Georges était parti en aide-de-camp.

Georges était présent; crainte de se déceler, ils ne se regardèrent même pas.

Joyaut ne fit non plus aucune observation.

Un autre jour elle lui dit qu'on annonçait que le coquin de Georges était sorti dans un cercueil.

Il répondit : Je voudrais bien être *sorti de même*.

Cette réponse qui était bien de nature à inspirer des soupçons, ne fit aucune impression sur la jeune personne, parce qu'on lui avait persuadé qu'il se cachait, ainsi que Georges et Joyaut à cause des dettes qu'ils avaient contractées, et aussi parce qu'ils avaient eu l'attention de changer de nom.

Georges et Joyaut qui étaient présents se gardèrent bien encore de faire aucune réflexion.

Ils eurent tous trois la même prudence lorsqu'un jour la mère de cette jeune personne rentrant chez elle après avoir entendu parler dans différents endroits de la conspiration, leur dit avec l'expresssion réelle de la douleur..... *Oh mon dieu? vous ne savez pas! on dit que ce malheureux Georges veut nous faire tous périr; si je savais où il est, je le ferais prendre.*

Burban était encore chez cette fruitière avec Georges et Joyaut le 18 ventôse.

C'est lui qui devait monter dans le cabriolet avec Georges Cadoudal.

C'est lui qui, probablement, devait le conduire dans un endroit préparé.

Pensant bien qu'il serait obligé d'abandonner au premier moment le logement de la montagne Sainte-Geneviève, il avait été chez le citoyen Caron, connu d'un de ses parents, et l'avait déterminé à le recevoir avec un de ses amis.

Aussitôt la nouvelle de l'arrestation de Georges, il s'y rendit avec Joyaut.

Ils y restèrent dix jours.

Le 30 pluviôse, un agent voulut l'arrêter dans cette maison, mais il lui donna un coup de poignard dans le bras, et s'évada.

Le fil qui avait conduit chez Caron, devait faciliter les moyens d'en trouver un autre pour arriver au repaire où il s'était retiré avec Joyaut.

Des renseignements conduisirent rue Jean-Robert, n°. 24, au domicile de Dubuisson.

On sait ce qui s'est passé avant de pouvoir arrêter les conjurés qui s'y étaient retranchés.

Burban y a été saisi armé de deux pistolets et d'un poignard pareil à celui de Joyaut.

Interrogé au ministère de la police, il n'a pu disconvenir qu'il connaissait Datry arrêté avec lui.

Lemercier.
Dumortier del.
Hubert Sculp.

Il n'a pas voulu dire où il avait logé en arrivant à Paris.

Il n'a pas voulu convenir qu'il connaissait Caron.

Il a refusé de déclarer qui lui avait donné l'adresse de Georges.

Il a dit qu'il ne voulait point associer d'autres malheureux à son sort.

Devant le magistrat chargé de l'instruction, il a été reconnu par la fruitière et sa fille.

Il l'a été par la fille Hizay, par Caron, et par une de ses filles de boutique; il l'a été par Dubuisson et sa femme.

A l'entendre, s'il est venu à Paris, c'est parce qu'il était menacé d'être arrêté dans son [illegible].

Et s'il a vu Georges, c'est simplement parce qu'il lui est très-attaché.

LEMERCIER.

Lemercier a servi dans le parti de la chouannerie en l'an 5.

A l'époque de l'amnistie, il a déposé les armes.

Quand la chouannerie s'est formée de nouveau, il y est rentré; il a encore déposé les armes à la seconde pacification, et a travaillé

à Grand Champ dans l'administration municipale, pendant l'espace de dix-huit mois.

Il a ensuite repris ses liaisons avec les chefs des rebelles. Il convient lui-même que Georges lui a donné 24 fr., et que pendant trois mois de suite, il a été payé par deux de ses agents Guillemotte et le Thiais.

Au mois de mai de l'an 1802, il a passé en Angleterre avec environ vingt-cinq individus, parmi lesquels étaient Cadudal, Jean Lelan, et Jean Louis.

Arrivé à Southampton, des prêtres français et des émigrés lui ont procuré des logements.

Il a reçu par jour deux schelings qui lui ont été payés des deniers du gouvernement britannique.

Il a reçu l'ordre de repartir pour la France; on l'a embarqué avec sept autres compagnons de voyage. Il convient qu'on lui a donné trente-six louis, et qu'on lui a remis une paire de pistolets et des cartouches à balles.

Arrivé à terre, il a été conduit, avec ses compagnons de voyage, par Lemaire à la ferme de la Poterie; il y est resté quinze jours. Plusieurs de ses compagnons sont partis pour Paris. Un guide est venu les chercher. Il s'est

arrêté à peu de distance ; il a encore séjourné quelque temps.

Il a vu dans les différents séjours quelques chefs du parti de Georges ; il a reçu dix louis d'un habitant des environs d'Aumale.

Il a été chez Monnier à Aumale, y est resté vingt-quatre heures ; on lui a fait faire un habit d'uniforme vert.

Il a été à Gaille-Fontaine, chez la veuve Lesueur ; y est resté à-peu-près un mois avec Louis Ducorps, et a ensuite été conduit dans un autre endroit, où il a séjourné quelque temps.

Là se sont réunis Louis Ducorps, Lelan, Cadudal, et Pierre Jean ; ils se sont avancés vers le département de l'Orne ; ils ont passé au Pont-de-l'Arche, et ont continué ensemble leur route.

Ils ont marché de nuit par des chemins de traverse, et ont couché dans les bois.

Louis Ducorps les a quittés aux environs de Conches. La nuit du 13 au 14 ventôse, ils ont couché chez Bourdon, où ils s'étaient fait conduire par Jobey.

La nuit du 14 au 15 chez Morin.

La nuit du 15 au 16 chez la Sifletière.

Le 16 au soir on les a conduits dans le

moulin de Lecomte, et de-là, sur le chemin de Saint-Evroult.

Ils ont continué leur route jusqu'auprès de Rennes.

Ils ont couché le 24 à Loisel.

La nuit du 25 au 26, ils ont pris la route de Saint-Aubin-du-Cormier.

La gendarmerie était à leur recherche; Lemercier a été arrêté dans la commune de Mézières; il a fait usage de ses armes, et a blessé le gendarme qui était à sa poursuite. On a trouvé sur lui une bourse contenant trente-deux louis en or.

Dans ses interrogatoires, il est convenu de tous ces faits; il a déclaré qu'il allait vers Paris; mais qu'ayant entendu dire que le complot était découvert, il avait dirigé sa route vers la Bretagne.

Il a dit que le complot consistait à renverser le Gouvernement actuel, et à placer Louis XVIII sur le trône.

Cet homme accoutumé à marcher parmi les guides de Georges, ne s'était pas embarqué sans connaître toute la conspiration; il venait pour la servir.

UNIV. OF T.

CADUDAL.

Il est de la même commune et de la même famille que Georges.

Il a servi dans la chouannerie ; il était capitaine.

Il a passé, il y a environ deux ans, en Angleterre ; il y recevait deux schellings par jour, et au bout de quelque temps, on lui donna quatre louis pour son habillement.

Après être resté près de deux ans à Romsey, il a reçu de Guillemote, l'ordre de se rendre à Londres avec lui, Lemercier, Lelan et Jean Louis.

Il séjourna à Londres environ vingt-quatre heures ; il eut ordre de partir sous la conduite de Jean-Marie, sur un bâtiment anglais. Il débarqua au pied de la falaise de Béville, au commencement du mois de décembre dernier.

Jean-Marie le conduisit aussi à la ferme de la Poterie, où il reçut six louis.

Il a suivi la même route que Lemercier, jusqu'à Aumale, où on lui a fait faire aussi un habit.

Là, il s'est séparé de Lemercier pour aller

à cinq lieues, dans un pays où il est resté avec Lelan environ un mois.

Il a ensuite rejoint Lemercier, et a fait route avec lui jusqu'au moment de son arrestation. Il a dit : qu'il n'était informé d'aucun complot ; qu'il n'avait jamais eu l'intention d'aller à Paris ; que sachant qu'on faisait des fouilles du côté d'Aumale, il avait cru devoir prendre la route de Bretagne.

LELAN.

Il a servi dans les chouans.

Il est parti avec Lemercier et Cadudal.

Il a eu en Angleterre le même traitement qu'eux.

Il est revenu en France avec eux.

A reçu comme eux de l'argent et des pistolets avant de s'embarquer.

Il a de plus reçu un poignard.

Arrivé en France, il a suivi la même route que Cadudal ; il a fait les mêmes stations que lui.

Il a eu comme Lemercier et Cadudal, un habit à Aumale.

Il ne s'est séparé d'eux qu'au moment où la gendarmerie a arrêté Lemercier et Cadudal.

Lelan

dit Brutus.

umontier del. Hubert direxe.

UNIV. OF MI

UNIV. OF MICH.

Il s'est échappé dans ce moment, et n'a été arrêté que le 27 ventôse au village de Nocher, canton de Saint-Aubin, chez Jamart.

On a trouvé sur lui les deux pistolets et le poignard qui lui avaient été donnés en Angleterre, avec onze cartouches.

Dans son premier interrogatoire, il a nié tous les faits.

Il a dit n'avoir jamais été en Angleterre, n'avoir connu ni Lemercier, ni Cadudal.

Il a fini par avouer devant le juge chargé de l'instruction, son voyage en Angleterre et une partie des faits dont on vient de rendre compte.

E V E N.

A porté les armes comme chouan.

A obtenu le grade de chef parmi les brigands.

A l'époque de la pacification, il a fait sa soumission personnelle aux lois de la République; mais cette soumission n'était qu'apparente : il ne cessa de correspondre avec les rebelles qui étaient passés en Angleterre. De ce nombre, était un nommé Debar, ancien chef de chouans.

Il est revenu en France sur un navire anglais, fourni par l'amiral Cornwalis ; il est débarqué sur la côte de Saint-Quai, dans la nuit du 29 au 30 vendémiaire dernier.

L'objet de sa mission était de sonder l'esprit public du pays, de tâcher d'y relever le parti royaliste en ralliant les anciens chefs, de lever un contingent de 30 à 40 jeunes gens, qui se tiendraient prêts à marcher au premier signal, pour rejoindre à Paris d'autres jeunes gens qui devaient être provoqués par les mêmes moyens dans différents départements, et former une masse de 1500 hommes destinés à faire un coup de main et à assassiner le premier Consul.

Il était chargé de rendre compte de toutes les dispositions des forces maritimes et de terre, de répandre des écrits séditieux contre le premier Consul, et de provoquer la désertion des troupes.

Il était un des affidés de Georges, qui l'avait précédé en France avec plusieurs officiers qui s'étaient répandus dans différents départements et qui avaient la même mission.

Even soupa avec Debar et un autre de ses complices dans les premiers jours de brumaire, à Kauffret, chez le nommé l'Hostis Khor,

maire de Maël-Pestivien. Il eut dans cette entrevue une conférence particulière, dans laquelle Debar lui donna la connaissance la plus détaillée de sa mission et de ses projets.

Un mois après, Even reçut de Debar une lettre pour lier entre eux un rendez-vous qui eut lieu à Trébivan, chez Lecas, cultivateur au village de Kmar.

Depuis, Debar lui écrivit deux autres lettres dont la dernière se reporte à la fin de frimaire, et a pour objet une correspondance en Angleterre. Il se plaint de n'avoir pas reçu de réponses.

Voici ce qui est relatif à cette correspondance : Debar avait déposé chez Penanster, demeurant dans la commune de Maël-Carrhaix, un paquet contenant sa correspondance pour l'Angleterre, il s'agissait de le faire passer à sa destination. Penanster en chargea Even, son gendre, avec qui il était en rapport habituel pour cette espèce de mission. Even remit lui-même le paquet à un commissionnaire, qui fut chargé de le porter près les côtes, à l'entrepôt de la correspondance.

Even avait donné au même commissionnaire une lettre qu'il avait écrite et adressée à son beau-frère Penanster, à Southampton ; ce

s'entretient des projets de Debar, qu'il désigne sous le nom de Gaspard. Il s'exprime en ces termes : J'ai vu notre parent Guillaume Gaspard ; il est bien portant, mais, je ne sais s'il est bien dans ses affaires ; avec peu de fonds, je crois qu'il a entrepris un trop grand commerce.

Even est convenu de tous ces faits dans ses divers interrogatoires. Il a également avoué qu'il n'avait instruit aucune autorité constituée, des projets de Debar dont il avait été le confident et dont il avait lui-même facilité les moyens d'exécution, en se chargeant de faire passer sa correspondance en Angleterre. Il est donc clair qu'il est lié avec les conspirateurs, et qu'il en fait partie.

MERILLE.

Il a figuré dans toutes les guerres civiles de l'Ouest.

Il était connu dans la chouannerie, sous le nom de Beauregard et de Bon B.....

Il a commandé, sous celui de Beauregard, une division, dans le canton de Vilaine, département de la Mayenne.

Il eut l'audace de faire, en 1796, l'écrit suivant :

Dumontier del. Gautier Sculp.

UNIV. OF MICH.

Au nom du Roi.

« Je soussigné, reconnais avoir reçu de Louis Bernout, la somme de cent livres en numéraire pour les dîmes et impôts dus au Roi.

» Fait le 12 février 1796, l'an deuxième du règne de Louis XVIII. »

Après l'avoir signé, il a écrit plus bas :

« Il est enjoint à madame Douanel de lui tenir compte de cinquante livres. »

Il a également signé.

Lors de ces deux signatures, il a pris le surnom de Jean, et la qualité de capitaine. Il paraît qu'après la pacification, il a continué ses brigandages, et s'est mis à la tête d'une bande de voleurs de diligence, qui s'était formée tant dans le département de la Sarthe que dans celui de l'Orne.

On lui attribue dans ces départements, des actes dont l'idée glace d'horreur.

Un homme de cette nature devait présenter aux chefs et aux agents de la conspiration, une garantie inattaquable.

Il fut appelé, et se hâta de se rendre au poste que le crime lui assignait.

Il a été conduit chez Michelot, dont l'ap-

partement avait été loué et disposé pour recevoir des hommes tenant à la conspiration.

Il a été ensuite loger chez Dubuisson, dont l'appartement avait été loué et préparé dans la même intention.

Ces faits ne peuvent être contestés, puisqu'il a été reconnu par Michelot, sa femme et sa fille, et par Dubuisson et sa femme.

Il allait comme les autres conjurés prendre le mot d'ordre et savoir où en étaient les choses, lorsqu'il se présenta, le 18 pluviôse dernier, à la maison Denand, qui n'est que trop connue dans cette affaire.

On venait d'arrêter Picot qui avait fait feu, qui était porteur d'un poignard, et qui avait encore un pistolet armé à la main.

Pressé de dire ce qu'il voulait, il répondit qu'il cherchait un logement.

Cette réponse évasive ne pouvait que faire naître plus de soupçons.

On s'empara de lui, et on sentit qu'il avait dans sa manche quelque chose d'extraordinaire.

On visita, et on y trouva un poignard sans gaîne.

On l'arrêta; questionné sur son nom, il déclara s'appeler Mérelle.

Il soutint qu'il venait de Versailles où il avait couché.

On ne trouva sur lui qu'un passeport de l'an 5.

Interrogé à la police, on n'en tira aucun éclaircissement.

Il nia tout.

Il osa même soutenir qu'il n'avait pas servi avec les rebelles.

Ce n'est que le 26 ventôse dernier, qu'il est convenu que son vrai nom était Mérille, et qu'il avait été chef de légion de rebelles.

Il a prétendu alors que s'il avait quitté le lieu qu'il habitait ordinairement, ce n'était que parce qu'on avait prétendu qu'il était à la tête d'un corps armé d'environ sept cents hommes, et que les Chouans se levaient de nouveau.

Il a soutenu aussi, que le lendemain de son arrestation, il serait parti pour Bordeaux, où on lui avait promis une place, et que ses effets étaient chargés à la diligence pour le Mans, où il devait passer.

TROCHE, père et fils.

Troche fils, demeurant à Eu, s'est embar-

qué avec Lemaire pour l'Angleterre, vers la fin du mois de juillet dernier.

Il a été présenté par Lemaire à Georges, et il est revenu en France avec les conspirateurs qui faisaient partie du premier débarquement.

Son emploi était de leur montrer les chemins; et c'est lui qui les a conduits à la ferme de la Poterie, qui était tenue par Détrimont, son cousin.

Il est resté, soit dans cette ferme, soit dans les environs, pour attendre les autres débarquements; et c'est là qu'il a conduit les conspirateurs qui arrivaient.

Il mangeait avec eux; il était chargé de leurs commissions.

Dans le cours de janvier, ils lui ont donné une lettre pour le capitaine Rigth : il a été pour le rejoindre sur la côte; mais ne l'ayant pas trouvé, il l'a remise à Lemaire, avec lequel il avait rendez-vous à Guillemecourt.

Lemaire s'est embarqué sur la fin de janvier, et devait ramener, le 6 ou le 7 février, un quatrième convoi, composé de vingt autres conspirateurs; c'est Troche qui a conduit Lemaire sur la côte à l'époque de ce dernier voyage.

Troche fils était payé. Il est convenu de

tous ces faits ; il n'ignorait pas les projets des conspirateurs, puisque Lemaire lui avait dit qu'il était chargé d'établir une correspondance de France en Angleterre au profit du parti royaliste.

C'est Troche père qui, sur l'invitation de Lemaire, a envoyé son fils en Angleterre, et a fait le marché relatif au transport du bateau pêcheur sur lequel il s'est embarqué avec Lemaire.

Il a été voir à la ferme de la Poterie les conspirateurs ; il leur a porté des aliments ; il a dîné avec eux plusieurs fois.

Il a procuré à Georges, dans le village de Mancheville, près d'Eu, un pavillon dans lequel il a demeuré pendant plusieurs mois.

Georges lui avait dit que d'autres débarquements devaient avoir lieu, et l'avait engagé à préparer des logements pour les personnes qu'il attendait.

Troche père avait été impliqué précédemment dans un procès criminel au tribunal d'Amiens, pour avoir favorisé l'enlèvement de 1,500,000 liv. en or, qui avaient été enfouies dans la Falaise, et que les Anglais firent passer à Rouen, à un nommé Mallet, qui pre-

nait la qualité de *commandant en chef pour le roi* dans la Haute-Normandie.

Troche père et fils cherchent à faire entendre qu'ils ne connaissaient pas les desseins des conspirateurs qu'ils servaient avec tant de zèle.

MONNIER et sa femme.

De concert avec Louis Ducorps, qui demeurait chez eux à Aumale, ils ont facilité l'introduction furtive des conspirateurs dans le sein de la France.

Leur maison a servi de quatrième point de station.

C'est là que les conjurés se rendaient en venant de Preusseville, et c'est de là qu'ils partaient pour aller à Feuquières, chez Boniface Colliaux.

Louis Ducorps allait les chercher à Preusseville et les conduisait chez Monnier et sa femme; ils y arrivaient de nuit et en repartaient également de nuit le lendemain ou le surlendemain. Ils y étaient logés et nourris.

Cet arrangement a eu lieu pour les trois époques de débarquements.

Non-seulement Monnier a donné un asyle

momentané aux conspirateurs qui ne faisaient que passer, mais il a reçu habituellement ceux qui ont resté quelque temps dans les environs, tels que Lemaire, Georges et Saint-Vincent; c'est ce qui résulte de la déclaration de Louis Ducorps, qui les menait à leurs différentes destinations.

Monnier a conduit lui-même à Feuquières les conspirateurs qui sont venus chez lui à la troisième époque.

Monnier a reçu de Troche père cent vingt bouteilles de vin destinées aux conspirateurs; il en a envoyé soixante chez Colliaux, les soixante autres sont restées chez lui. Cette dernière circonstance indique que Monnier et sa femme devaient encore recevoir des conspirateurs qui devaient composer des débarquements ultérieurs.

Monnier a fait conduire chez la nommée Coguichard, l'une de ses voisines, des chevaux que le défaut de place l'empêchait de garder chez lui. Il payait la dépense. Il recourait, pour cet objet, à l'entremise du nommé Gabriot, qui est décédé depuis l'instruction du procès.

Monnier et sa femme ont fait faire aussi, par un tailleur d'Aumale, les habits d'uni-

forme vert pour Jean Louis, pierre-Jean Cadudal, Lemercier et Lelan.

Ce n'était pas assez pour eux de donner asyle aux conspirateurs, leur maison a été aussi un dépôt d'armes et de poudre.

Après l'arrestation de Monnier et de sa femme, qui a eu lieu le 12 pluviôse, on a trouvé chez eux huit fusils, quatre baïonnettes; on avait eu soin d'envélopper les batteries de fusils avec un jupon d'indienne, pour les cacher entre la chûte et la distance des chevrons de la toiture d'une pièce pratiquée pour servir d'écurie.

On a aussi trouvé chez eux un paquet couvert d'un parchemin, contenant environ deux livres de poudre de fabrique anglaise; un autre paquet contenant environ une livre de même poudre et deux autres petits sacs, contenant des balles et des cartouches.

Le tout était renfermé dans une boîte en bois recouverte d'un linge, portant pour inscription: *A M. Monnier, maître de pension, à Aumale.*

Monnier avait pris la précaution de placer cette boîte sous un tas de cendres dans la cheminée, et dans un trou pratiqué dans la terre; les fusils et les baïonnettes avaient été

portés par Lelan, Lemercier, Jean Louis et Pierre Jean.

La poudre avait été portée par Raoul-Gaillard. Monnier et sa femme avaient connaissance des brevets de capitaine et de lieutenant de l'armée royale qui avaient été expédiés à Louis Ducorps et à Noël Ducorps, au nom du roi, par le nommé Mallet.

Ces brevets ont été trouvés parmi les papiers saisis chez Monnier.

Les deux frères Ducorps étaient chez Monnier et sa femme au moment de leur arrestation.

Monnier était en relation avec Raoul et Armand Gaillard.

Raoul Gaillard vint chez lui, à Aumale, dans le cours du mois de ventôse an 11. C'était l'époque où il s'occupait du moyen de diriger la route et de préparer les gîtes des conspirateurs qui arriveraient d'Angleterre : il avait besoin d'un passeport pour circuler lui-même librement.

Monnier supposa que Raoul avait perdu son passeport, et il lui en fit délivrer un sous le nom d'Houvel par le maire d'Aumale ; le registre des passeports de la commune

d'Aumale le prouve ; on y lit ce qui suit :

Date du six ventôse,

« Rogatien Houvel, vivant de son revenu, demeurant en cette ville, chez le citoyen Monnier, maître de pension, rue Colleau, lequel a déclaré avoir perdu le passeport dont il était porteur, et obtenu le présent sur l'attestation des citoyens Monnier, maître de pension, et Loisel, marchand drapier, âgé de trente-quatre ans, taille de un mètre sept cens trente millimètres, cheveux et sourcils châtains-clairs, yeux bleus, nez bien fait, bouche moyenne, menton rond, front bas, visage ovale, né à Rouen, allant à Paris et Calais. Ce qu'il a signé avec les témoins :

Signé, *R. Houvel, Monnier* et *Loizel* ».

La conduite de Monnier et de sa femme est la suite des relations qu'ils avaient depuis long-temps avec les ennemis du gouvernement.

Elle a été aussi déterminée par les espérances et par l'argent qu'ils ont reçu.

Ils connaissaient le citoyen Calonne, ex-officier de cavalerie, qui a logé Raoul Gaillard et Mallet, et chez lequel on a trouvé des pièces qui établissent qu'il est sage de le surveiller.

Dans leurs premiers interrogatoires, ils ont soutenu qu'ils n'avaient reçu personne, qu'ils ne savaient pas ce qu'on voulait leur dire, et la femme Monnier a entretenu, avec la fille Payen leur domestique, une correspondance relative aux réponses que cette fille devait faire.

Dans une première lettre, elle s'exprime ainsi :

« Il faut avouer que tu as perdu la tête, assurément tu as fait des dépositions sur celles qu'on a dit que ton maître avait faites ? Restes-en là, tu n'as dû nommer personne, puisqu'il est vrai que tu ne les connais pas ; ce serait un mensonge que tu ferais, si tu disais qu'il y en a un qui se nomme Georges, ou Pierre, ou Philippe, ou Joseph, ou Larive. On t'a parlé d'un gros ; si on t'en parle et que l'on te demande si tu sais son nom, tu diras que non ; si on te demande s'il est jeune, tu diras que non, *au contraire, qu'il est vieux* ; en un mot, je te défends d'en reconnaître aucun : si on te fait de nouvelles questions, *dis toujours que tu ne sais pas, que tu n'as pas autre chose à dire que ce que tu as dit.* Si on te présentait ton maître, c'est alors que tu dirais que ce que tu as dit, c'est parce qu'on t'a dit

Qu'il leur avait seulement dit que c'étaient des émigrés, qui prenaient des précautions pour se cacher.

Comme si les armes, la poudre, et le nombre des individus, ne démontraient pas évidemment qu'il s'agissait de toute autre chose que de cacher des émigrés.

DENAND et sa femme.

Denand et sa femme sont depuis long-temps en relation avec les conspirateurs.

Coster, dit Saint-Victor, trouva un asyle chez eux en l'an 9.

La conspiration qui fait l'objet du procès actuel devait rassembler les hommes qui y trempaient; et la maison de Denand s'est ouverte aux conspirateurs.

C'est là qu'ils ont trouvé un réfuge et un local pour tenir leurs conciliabules habituels; c'est là qu'ils ont trouvé tous les services dont ils avaient besoin.

Georges a demeuré chez eux quatre jours, dans le commencement de vendémiaire dernier.

Coster Saint-Victor est venu chez eux plu-

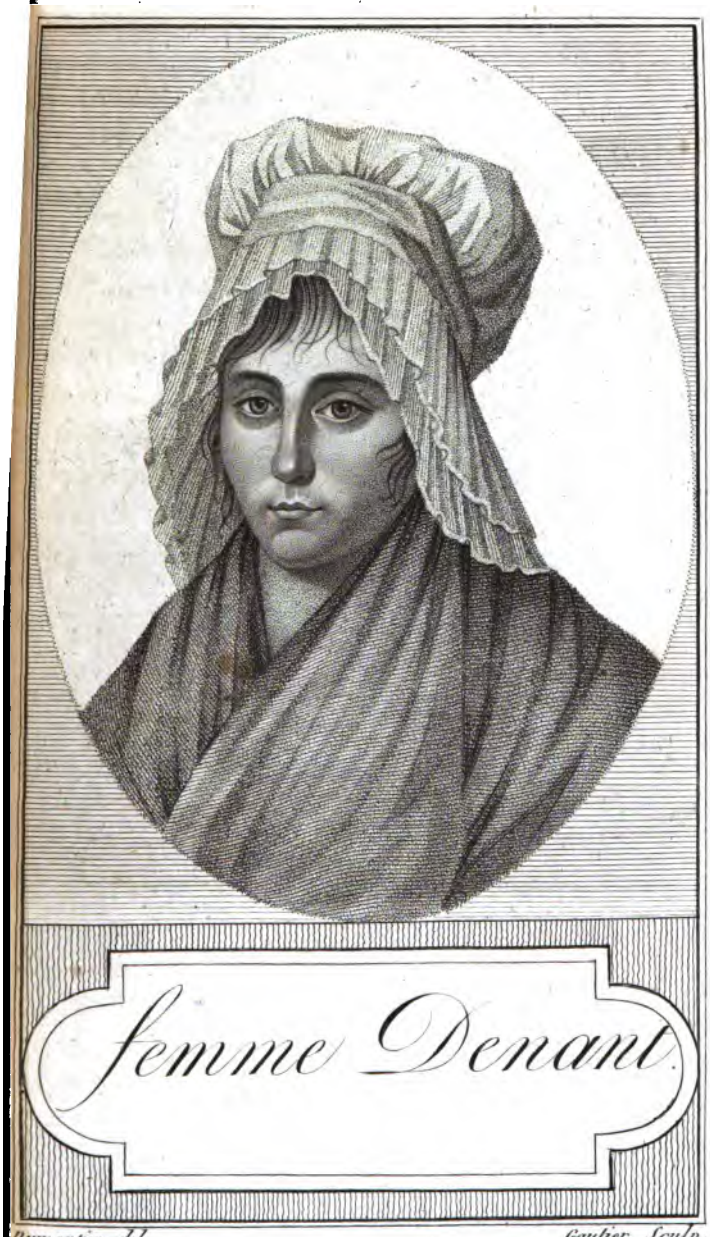
Femme Denant.
Dumontier del.
Gaultier Sculp.

sieurs fois dans le mois de brumaire ; il y a couché quelques nuits.

Roger dit Loiseau, y a demeuré pendant un mois entier ; et il n'en est sorti que pour aller loger avec Coster Saint-Victor, rue Xaintonge, n°. 49, où ils ont été arrêtés.

Denand et sa femme leur ont fourni du vin dans ce nouveau domicile ; c'est ce qui résulte d'une note écrite sur une lettre datée du 18 nivôse, et ainsi conçue :

25 *bouteilles de vin, rue Xaintonge, n°.* 49.

La femme Denand convient même y avoir été voir Loiseau.

Desol, sous le nom de Desroches, a été amené par Charles d'Hozier chez Denand et sa femme, et il y a logé pendant une quinzaine de jours.

Noël Ducorps a été nourri chez eux pendant le même espace de temps.

C'est dans une chambre au premier que les conspirateurs se réunissaient chez eux.

Pour n'être pas apperçus, ils évitaient de passer par la boutique ; ils entraient par l'allée.

Ils y venaient avec des pistolets et des poignards. C'est un point de fait qui résulte de

la scène qui a eu lieu le 18 pluviôse, au moment de la perquisition faite chez Denand.

Ce n'était pas assez de loger les conspirateurs, et de leur fournir un local pour leurs réunions journalières.

Il fallait encore placer dans les environs leurs chevaux et leurs voitures. Denand et sa femme se chargèrent de ce soin.

Ils louèrent, rue du Bac, deux écuries pour les chevaux d'Houvel et de Loiseau ; ils procurèrent à Noël Ducorps un logement rue de Varennes, chez Thibierge, tapissier.

Ils déposèrent, même rue, dans une autre maison, un cabriolet qui appartenait aux conspirateurs.

Ils se chargèrent encore de dépôt et de transports d'effets.

Il s'est trouvé dans leur maison un paquet qui appartenait à Noël Ducorps.

Ils avaient fait porter, dans son logement, une malle contenant des effets qui appartenaient à des conjurés.

La malle s'est trouvée chez Ducorps, et les clefs chez Denand.

Peut-on croire que tant de services ayent été rendus par Denand et sa femme, sans avoir

l'intention de favoriser le plan des conspirateurs ?

Peut-on le croire ; quand on rassemble une foule d'autres faits, qui annoncent les liaisons et les confidences les plus intimes ?

La femme Denand avait le portrait de Coster Saint-Victor.

Elle avait sur elle, au moment de son arrestation, une pièce d'argent qui, par le signe qu'elle porte, paraît un moyen de ralliement. La femme Denand la cachait soigneusement dans un doigt de son gant, et on en a trouvé une semblable sur Picot.

La femme Denand était chargée de recevoir des fonds pour Desol : on a saisi chez elle un livre, dont une note annonce qu'elle a touché pour lui vingt-trois doubles louis.

Elle inscrivait sur un registre les dépenses personnelles de Loiseau et de Houvel. Sur ce registre, Loiseau est désigné sous le nom de Julie ; Houvel, sous celui de Rosalie.

Pourquoi cette interposition mystérieuse de noms ?

Les contradictions et les mensonges de Denand et de sa femme viennent encore jeter un grand jour sur leur culpabilité.

Denand avait dit, dans son interrogatoire,

qu'une chambre au second, qui servait d'asyle aux conspirateurs, était louée à une dame qui était à la campagne dans le moment.

La femme Denand a dit que cette chambre était tenue par elle et par son mari.

Denand avait dit que des chemises et des gants d'homme qu'on avait trouvés dans une commode de cette chambre ne lui appartenaient pas, et qu'il ne savait comment ils y étaient. La femme Denand a dit qu'ils appartenaient à son mari.

Sur une autre pièce au second dans laquelle a logé Loiseau, mêmes contradictions entre le mari et la femme.

La dernière version de la femme, n'est elle-même qu'un tissu de mensonges évidents.

Elle dit qu'en Vendémiaire cet appartement cessa d'être occupé par une dame Rambourg qui s'en alla en laissant ses meubles pour prix des loyers qu'elle devait, et qu'ensuite elle l'avait loué pour une dame Malingre à un individu qui lui paya cinq cents livres pour deux termes de loyer et pour le prix des meubles, et qui, un mois après, au lieu de lui présenter la dame Malingre, lui amena Loiseau.

Mais qu'était et qu'est devenue la dame Rambourg ?

Dumontier del. Gautier Sculp.

UNIV. OF H

Denand et sa femme ne l'ont pas dit. Qu'était cette dame Malingre ? même silence. Quel est l'individu qui avait loué pour elle, et qui a amené Loiseau ? même mystère.

Denand et sa femme étaient en relations habituelles avec Charles d'Hozier ; il allait souvent chez eux ; il y parlait aux conspirateurs, et la femme Denand allait le voir rue St.-Antoine et lui fournissait du vin dans ce logement.

Les faits multipliés qui sont personnels à Denand et à sa femme, les services journaliers qu'ils ont rendus aux conspirateurs, leur intimité avec eux, la retraite et le lieu de réunion qu'ils leur ont fournis, leurs contradictions et leurs mensonges prouvent qu'ils sont agents et complices.

VERDET et sa femme.

Verdet et sa femme ont été rangés dans la même classe que Denand et sa femme.

C'est chez eux que les principaux personnages de la conspiration ont trouvé un asyle.

C'est là que se tenaient les conciliabules.

Il paraît que depuis l'an quatre Verdet et sa femme étaient liés avec Raoul Gaillard dit St.-Vincent.

Dans le mois de Fructidor dernier, Verdet et sa femme, de concert avec lui, ont quitté leur appartement rue des Écouffes, et ont été habiter une maison isolée, rue du Puits de l'Hermite.

Des meubles furent achetés pour garnir cette maison; le loyer fut payé d'avance pour deux termes, depuis le 1 Vendémiaire an 12 jusqu'au 1 Germinal suivant : l'argent fut fourni par Raoul.

Vers le 7 de Nivôse dernier, Raoul alla visiter les appartements qui avaient été préparés; et à cette époque, il amena dans la maison Georges et Armand Polignac; quelques jours après arriva Picot, qui apporta les porte-manteaux de Georges et de Polignac; Picot passait pour le domestique de Georges.

Ils y restèrent huit à dix jours; ils s'en allèrent et ne revinrent que vers le 10 pluviôse.

Dans les différentes époques de leur séjour, ils y furent visités par plusieurs des conspirateurs, notamment par Pichegru, par Villeneuve et par Rivière.

Pichegru y coucha deux nuits dans la chambre que Georges occupait et qu'il lui céda.

Villeneuve y coucha aussi quelques nuits.

Burban y a également couché trois nuits.

Verdet et sa femme étaient aussi chargés de la nourriture des conspirateurs.

Georges et Armand Polignac donnaient trente-six livres par mois pour la location de leur appartement.

Les conspirateurs avaient pris des noms supposés :

Raoul, prenait le nom de Roblot ;
Georges, celui de Couturier ;
Polignac, celui d'Armand ;
Picot, celui de Joseph ;
Pichegru, celui de Charles ;
Burban, celui de Delasère ;
Villeneuve et Rivière conservèrent leurs noms.

La femme Verdet a engagé la fille Mangeot à recevoir chez elle Burban ; elle a été le voir dans ce domicile, avec Raoul et son mari. Ils y ont déjeûné.

C'est elle qui a apporté deux ceinturons chez la fille Mangeot, chez laquelle Raoul avait porté un sabre et une carabine chargée qui appartenaient à Georges.

Le 19 pluviôse, elle fut chargée par les conspirateurs qui venaient chez elle, de porter

et qui paraissaient destinées à faire une explosion.

Dans le puits trois paires de bottes, qui, par leurs dimensions, ont paru appartenir à Georges et à Picot.

La femme Verdet a été présente à la rédaction d'un bail qui a été fait d'une maison sise à Aubonne, et cette maison était destinée à servir aussi d'asyle aux conspirateurs.

La femme Verdet avait avec Raoul des rapports d'intimité qui ne permettent pas de douter qu'elle n'eût son secret, et qu'elle ne se soit rendue agente de la conspiration.

Verdet, dans son premier interrogatoire, n'indique pas sa demeure rue du Puits-l'Hermite; mais bien rue des Écouffes, quoiqu'il eût quitté ce domicile depuis plus de quatre mois.

Verdet et sa femme n'ont avoué qu'à la fin de l'instruction, que Georges, Polignac et Picot étaient encore chez eux le 19 pluviôse; ils avaient toujours soutenu qu'ils en étaient sortis plusieurs jours auparavant.

Ce mensonge avait été imaginé pour en appuyer un autre relatif à la lettre que la femme Verdet fut chargée de porter à Bouvet de Lozier; elle avait dit qu'elle lui avait

UNIV. OF MICH.

été donnée par Roblot qu'elle avait rencontré dans le quartier de la rue Saint-Sauveur; et dans la réalité elle lui avait été remise par les conspirateurs qui logeaient chez elle. Ce fait résulte du contexte du billet, et de l'attention qu'ils ont eue de quitter cette maison la nuit du 19 au 20, lorsqu'ils ont vu que la femme Verdet ne rentrait plus chez elle, et qu'ils ont craint qu'elle ne fût arrêtée.

SPIN.

Les conspirateurs, pour faire réussir leurs complots, avaient besoin de trouver à Paris des retraites où ils pussent tout-à-la-fois combiner entr'eux les moyens d'exécution et se soustraire à l'activité de la Police.

Charles d'Hozier fut leur agent; et il choisit Spin pour remplir ses vues.

Spin, fidèle à la mission qui lui fut donnée, se chargea non-seulement de chercher des logements pour les conspirateurs, mais encore d'y pratiquer des caches qui leur donnassent l'espérance d'échapper aux perquisitions les plus exactes.

Dans le mois de fructidor, il fit louer un logement rue de Carême-Prenant, n.° 21,

par la femme Dubuisson, qu'il présenta lui-même sous le faux nom de la dame Berry. Cet appartement fut meublé ; et c'est là que logèrent plusieurs conjurés, notamment Georges et Villeneuve.

Il en fit louer un autre rue de Bussy, par Michelot et par sa femme, qu'il présenta également lui-même. Dans cet appartement, logèrent Charles-d'Hozier et d'autres individus. Michelot et sa femme les servirent.

Enfin, c'est lui qui a déterminé Dubuisson et sa femme à recevoir chez eux, rue Jean-Robert, les conspirateurs qui leur seraient présentés par d'Hozier.

C'est dans cet appartement qu'ont logé les deux Polignac et Derivière ; c'est là qu'ont été trouvés Villeneuve, Burban et Datry.

Spin a eu plusieurs conférences avec Charles d'Hozier dans ce logement, et il y a vu plusieurs fois les conspirateurs qui s'y réfugiaient.

Dans chacun de ces logements, il y avait une cache que Spin avait pratiquée lui-même. Pour être sûr du secret, il avait eu soin de n'employer aucune main étrangère ; menuiserie, maçonnerie, serrurerie, il s'était chargé de tout.

Spin avait pris pour lui, dans sa maison, la même précaution que pour les conspirateurs,

dans les logements qu'il leur avait procurés. C'est dans cette cache qu'il a été arrêté le 5 germinal.

Ces faits sont le résultat de l'instruction; et Spin, écrasé par l'évidence, en a fait l'aveu dans ses divers interrogatoires.

Il soutient n'avoir pas cru servir des conspirateurs.

DUBUISSON et sa femme.

Ils ont aussi été les agents des conspirateurs.

Leur maison en a été le réfuge. C'est là que les uns se retiraient; c'est là que les autres venaient les visiter: c'est là qu'il s'établissait un point de correspondance pour communiquer entr'eux.

Ils ont vu construire dans une des pièces de leur domicile, une cache, qui avait pour objet de soustraire les conspirateurs aux recherches de la police.

C'est dans cette cache qu'ont été arrêtés, le 4 germinal dernier, Villeneuve, Datry et Burban, dont l'un était dans la maison depuis quinze jours; les deux autres, depuis cinq à six jours.

Les conspirateurs se succédaient dans cette maison.

Merille et Hervé, sous le nom de Major, y sont entrés le 11 nivôse, et ils y sont restés environ dix jours. Charles d'Hozier y a passé quelques nuits.

Ils ont été remplacés par les deux Polignac et Derivière qui passaient tous trois pour frères sous le nom de Roger, et qui y sont restés une quinzaine de jours. Cette maison a servi d'asyle à un autre individu dont l'instruction n'a pu apprendre le nom.

D'autres conspirateurs, Georges notamment, sont venus voir dans cette maison ceux qui s'y cachaient. La fille Hizay et la fille Bédigié y sont également venues.

La femme Dubuisson s'est chargée, de la part des conspirateurs, de faire différentes démarches.

Elle a eu plusieurs rendez-vous à l'église de Saint-Nicolas avec la fille Hizay qu'elle avait reçue chez elle, et qui devait y venir voir Villeneuve, Datry et Burban, le soir du jour même où ils ont été arrêtés.

Tous ces faits résultent des aveux de Dubuisson et de sa femme, ainsi que des différents procès-verbaux de confrontation.

Le nombre des conspirateurs qui se sont succédé chez Dubuisson et sa femme, les visites fréquentes qu'ils y recevaient, les commissions mystérieuses qu'ils faisaient faire, tout imprime à leur conduite un caractère de culpabilité.

La loi du 9 ventôse, que Dubuisson lui-même a avoué connaître, l'aurait déterminé à dénoncer à la police les hommes auxquels il donnait retraite, s'il ne leur avait pas été dévoué sans réserve.

Ne trouve-t-on pas une nouvelle preuve de son zèle pour eux, dans le rôle qu'il a joué au moment où les agents de police se sont présentés chez lui? Il était en observation à sa fenêtre; il se retire, et avertit lui-même Datry, Villeneuve et Burban : il les aide à se retirer dans leur cache. Ainsi c'est lui-même qui a préparé cette scène sanglante où trois brigands armés de pistolets et de poignards, ont lutté contre les braves qui les ont arrêtés, en ont blessé un grièvement, et ne se sont rendus que quand le développement d'une force supérieure leur a ôté tous moyens de résistance.

Ils ont soutenu pour leur justification qu'ils

avaient toujours pensé qu'ils ne recevaient que des personnes honnêtes.

CARON.

Il est prévenu d'avoir pris part à la conspiration en recevant chez lui et en tenant caché dans son appartement Joyaut, dit Villeneuve, et Burban pendant dix jours, sans avoir fait à la police la déclaration prescrite par la loi du 9 ventôse dernier.

Il paraît que Burban était depuis long-temps connu de Caron, auquel il avait été présenté par un vicaire de Saint-Sulpice.

Dans les premiers jours de ventôse, Burban sollicita Caron de lui procurer un logement pour une ou deux personnes, et pour lui; il lui dit que, pour éviter les difficultés que l'on éprouvait souvent dans les hôtels garnis, ses camarades et lui préféraient d'être logés chez des bourgeois; qu'ils avaient besoin d'une ou deux chambres; que si elles n'étaient pas garnies, ils achèteraient les meubles qui leur seraient nécessaires.

Caron promit de faire des recherches. N'ayant pas trouvé de logement, Burban le pria de le recevoir chez lui avec l'un de ses camarades, et ne lui laissant pas ignorer qu'il

s'agissait de sauver la vie à deux individus qui étaient poursuivis, il lui offrit même une somme de 8000 francs.

Il paraît que Caron hésita quelque temps à accorder ce qu'on lui demandait. D'une part il était retenu par la crainte du danger, et par les pressantes sollicitations de Françoise Souder, l'une de ses filles de boutique qui le conjurait les larmes aux yeux de ne point recevoir cet individu, et qui s'était même jetée à ses genoux pour l'en détourner; de l'autre, il était stimulé par l'appât du gain, et par l'intérêt qu'il prenait au sort des conspirateurs.

Quoi qu'il en soit, il donna sa parole à Burban; et le 18 ventôse au soir, peu d'instants après que la nouvelle de l'arrestation de Georges se fut répandue dans le quartier, Joyaut et Burban s'étant présentés chez lui, ils y furent reçus, et ils y restèrent cachés jusqu'au 29 du même mois, jour de l'arrestation de Caron.

De son aveu, ils ne lui dissimulèrent pas l'intérêt qu'ils prenaient à Georges. A l'instant où ils furent instruits de son arrestation, l'un d'eux ne put s'empêcher de dire que c'était un malheur.

Ce jour-là même, 29 ventôse, Burban et Joyant chargèrent Caron de passer à l'hôtel des Ministres, rue de l'Université, pour s'informer auprès de la demoiselle Gasté, de l'adresse de la fille Bouvet; il y fut arrêté; et déguisa la vérité dans ses premières réponses : il supposa qu'il était allé chez la demoiselle Gasté, sur l'invitation de deux individus à lui inconnus, qui étaient venus acheter du rouge chez lui.

Cette dissimulation laissa le temps à Joyant et à Burban, de se soustraire à la police, et de se procurer un autre asyle.

Caron a prétendu, dans ses réponses, qu'il ignorait que les individus logés chez lui, fussent du nombre des conspirateurs; qu'il ignorait leur nom, du moins celui de Joyaut; qu'il avait formellement déclaré qu'il ne recevrait point Georges chez lui; qu'il ne les avait accueillis qu'après avoir consulté le vicaire de sa paroisse en qui il avait confiance; qu'il avait même fait dire une messe aux Carmes, pour implorer les secours de l'Esprit saint sur la conduite qu'il devait tenir dans cette occurrence, et qu'après son arrestation, il avait donné à la police les renseignements au moyen

desquels Joyant et Burban furent ensuite arrêtés rue Jean-Robert.

GALLAIS et sa femme.

Les recherches les plus actives étaient faites par la police pour découvrir la retraite de Charles d'Hozier.

Le dix Germinal, on le trouve dans une chambre au troisième, dépendante de la maison occupée par Gallais et sa femme rue St.-Martin, n.° 60.

Il y avait deux mois environ que Gallais et sa femme lui avaient donné asyle.

Dans le cours de l'instruction, ils ont déclaré qu'une dame Belon, courtière, avait amené chez eux une dame Denis et une autre pour voir un local qui était à louer; que c'était avec la dame Denis qu'ils avaient traité.

Qu'elle avait acheté chez eux les meubles nécessaires pour ce local; que quand il avait été arrangé, Charles d'Hozier y était venu, et qu'il avait payé le prix des meubles.

Ils ont ajouté qu'ils ne l'avaient connu que sous le nom de Saint-Martin; qu'on leur avait annoncé qu'il était obligé de se cacher, parce qu'il avait des dettes, et que c'était le motif

qui les avait déterminés à ne faire aucune déclaration.

Il est difficile de croire que Gallais et sa femme ne savaient pas que l'homme auquel ils donnaient réfuge, fût un des hommes inscrits sur la liste des brigands chargés par le ministère britannique, d'attenter aux jours du premier Consul.

C'est dans leurs propres réponses qu'existe la preuve de leur culpabilité.

Quand le commissaire de police leur a demandé s'ils n'avaient pas d'étrangers logés chez eux, ils ont répondu que non.

Ils ont laissé le commissaire monter dans un grenier, faire abattre un plafond pour pénétrer dans un endroit où l'on pouvait cacher quelqu'un, et parcourir toutes les chambres de la maison. Ce n'est enfin que lorsque le commissaire a trouvé Charles d'Hozier dans une chambre au troisième, qu'ils ont été obligés d'avouer qu'ils lui avaient donné asyle.

Ils avaient serré dans leurs propres armoires une partie des effets appartenants à Charles d'Hozier; ils avaient eu soin de n'en pas parler; on ne les découvrit que par suite de la perquisition faite dans leur domicile.

Ils ont prétendu que ce n'était qu'un acte pur d'officiosité.

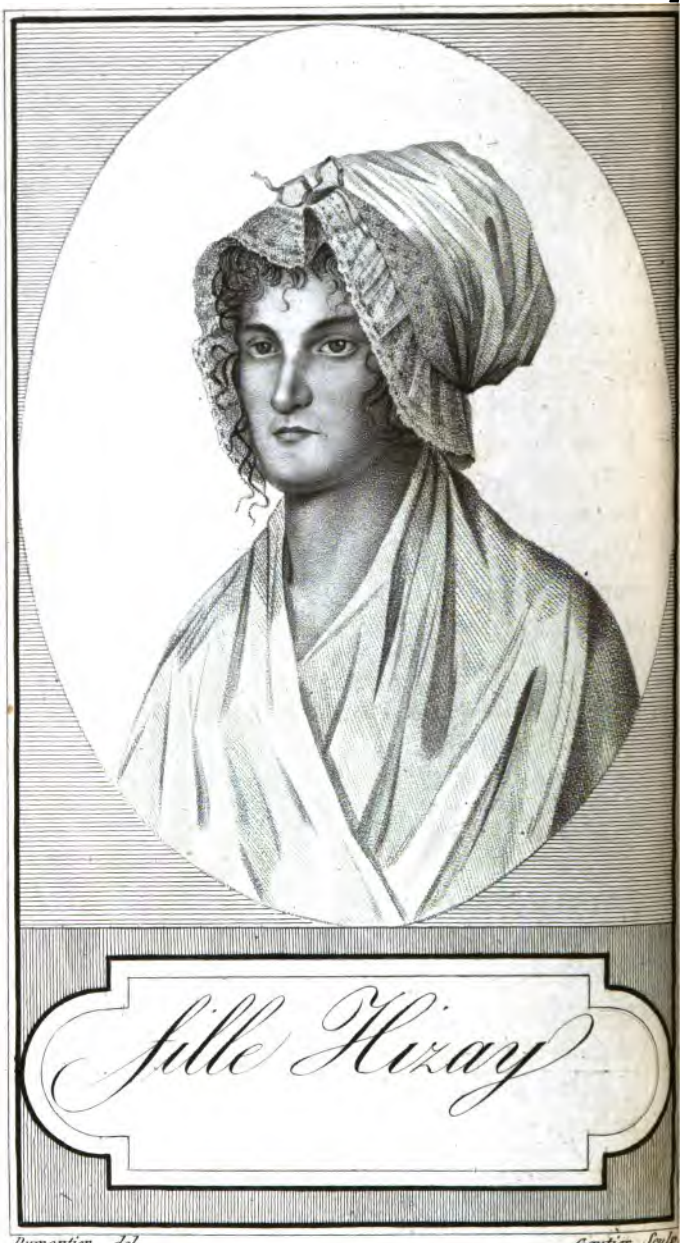

Dumontier del. Gautier Sculp.

UNIV. OF H.

Leur conduite et le silence qu'ils ont gardé depuis la loi du 9 ventôse, prouvent qu'ils étaient initiés dans la conspiration.

FILLE HIZAY.

Son père est le toiseur ordinaire de Spin, entrepreneur de bâtiments.

C'est chez lui que Charles d'Hozier avait placé Datry.

Il paraît que c'est la cause première des relations de cette fille avec Charles d'Hozier et avec Datry, qui la jugèrent capable d'entrer dans le complot horrible formé contre la sûreté de l'État.

C'est elle qui, abusant de la misère de la veuve Lemoine, devenue femme Prilleux, lui proposa de louer une boutique sous son nom, sous la condition qu'elle serait libre de disposer des différentes chambres qui pourraient dépendre de la location, pour y placer des personnes de sa connaissance.

C'est réellement elle qui a loué, rue et montagne Sainte-Geneviève, sous le nom de cette femme indigente, une boutique et une chambre haute.

Elle a fait, avec les deniers qui lui ont été fournis par les conspirateurs, les dépenses

nécessaires pour avoir quelques meubles et pour mettre la femme Prilleux en état d'ouvrir une boutique de fruitière.

Elle a eu l'attention de s'emparer de la clef de la chambre haute.

C'était pour assurer une retraite à Charles d'Hozier que la boutique et la chambre avaient été louées ; mais Charles d'Hozier a consenti ensuite à ce que la location fût pour le compte de Georges et de Joyaut, qui ont tout payé. Elle est restée chez la fruitière, à partir du moment où Georges, Joyaut et Burban y sont arrivés.

Elle connaissait les vrais noms de ces trois hommes.

Elle connaissait leurs relations avec Charles d'Hozier et avec d'autres conjurés, qui s'occupaient dans l'ombre des moyens d'ensanglanter la France.

Elle allait voir chez Dubuisson, Datry ex-chef des Chouans, qu'elle savait aussi s'être retiré dans ce repaire.

Elle était évidemment l'intermédiaire entre un grand nombre d'assassins.

Le jour de l'arrestation de Georges et de l'évasion de Joyaut et Burban, dont elle n'a pu ignorer la retraite, elle s'est occupée de

soustraire à la justice tout ce qui pouvait laisser des traces de leur séjour chez la femme Prileux.

Instruite que la fille de cette fruitière s'était sauvée par ordre de Georges, au moment où il montait en cabriolet, et avait déposé chez un voisin, nommé Vigreux, un sac qu'il lui avait fait porter pour le placer dans sa voiture, elle s'est empressée d'aller le redemander. Elle l'a rapporté et l'a enfermé dans la cave de la fruitière. Le lendemain, elle l'a pris et l'a porté à ce qu'elle prétend, à Datry chez Dubuisson.

Ce sac, d'après la déclaration de Vigreux qui l'a ouvert, devait contenir environ six à sept cents ducats en or, avec des billets, et s'élève aujourd'hui la question de savoir qui a disposé de l'or et des billets.

Il est vrai que de forts soupçons se sont élevés sur une autre personne; mais les préventions formées contre elle ne sont pas encore entièrement détruites.

Si on examine sa conduite depuis l'arrestation de Georges, on la voit toujours agissant pour la conspiration.

Elle va chez Dubuisson, où se sont retirés

Burban et Joyaut, et où tant d'autres ont trouvé asyle.

Crainte d'être trop remarquée, elle a des rendez-vous avec la femme Dubuisson dans une église.

Elle a prétendu, à la préfecture de police, que l'objet de ses rendez-vous était de faire venir Joyaut, Burban et Datry dans une maison où elle était, près des barrières, afin de les faire sauver par le jardin de Mousseaux.

Elle est convenue qu'elle avait été aussi voir Charles d'Hozier, chez Dubuisson; que Charles d'Hozier l'avait envoyée deux fois chez la fille Bedigié, qui demeure rue Coquillière, avec le citoyen Denis, et c'est chez la mère de cette fille qu'on a trouvé des armes et des effets que Charles d'Hozier y avait fait déposer.

Tous les faits qui caractérisent sa conduite sont irrévocablement fixés par l'instruction. Elle a été reconnue par la fruitière et par sa fille, par Dubuisson et par sa femme.

Questionnée pour savoir si elle n'avait pas entendu plusieurs fois Georges, Joyaut et Burban s'expliquer sur leur projet de subversion, elle a répondu d'un ton ironique, qu'au con-

traire elle avait entendu dire à Georges, qu'il fallait prier pour le premier consul, et qu'on serait bien à plaindre, s'il n'y était pas.

Lors de son arrestation, elle portait à son col un médaillon représentant d'un côté une croix faite en satin blanc, bordure noire, placée sur un fond de satin rose.

Derrière ce médaillon est écrit:

Parcelles de la vraie croix
Vénérées à la sainte chapelle
de Paris, et dans la collégiale
de Saint-Pierre à Lille.

Au bas est une parcelle du roseau de N. S.

Après lui avoir représenté ce médaillon qu'elle a reconnu, on lui a demandé comment elle avait pu abandonner ses père et mère pour suivre trois hommes, auprès desquels elle paraissait avoir couché pendant trois semaines.

Elle a répondu qu'elle n'avait couché que pendant huit jours dans leur chambre; qu'avant elle couchait en bas près de la fruitière.

A elle demandé s'il y avait une séparation dans la chambre où logeaient Georges, Joyaut et Burban?

Elle a répondu, qu'il y avait une cloison, mais que la cloison ne fermait que par un rideau.

Et pour tâcher d'affaiblir l'idée qui se formait encore de son immoralité sous ce nouveau rapport, elle a dit qu'elle faisait coucher avec elle la fille de la fruitière, âgée de 15 ans.

N'est-il donc pas de la plus haute évidence que cette fille est aussi agente et complice des conspirateurs ?

De tous ces détails, il résulte, que Georges Cadoudal, Athanaze-Hyacinthe Bouvet de Lozier, François-Louis Rusillion, Etienne-François Rochelle, Armand-François-Héraclius Polignac, Jules-Armand-Auguste Polignac, Abraham-Charles-Augustin d'Hozier, Charles-François Derivière, Louis Ducorps, Louis Léridant, Louis Picot, Victor Couchery, Henri-Odille-Pierre-Jean Rolland, Frédéric Lajolais, Jean-Victor Moreau, Pierre David, Michel Roger, Michel Hervé, Claude Le Noble, Jean-Baptiste Coster, Yves-Marie-Joseph Rubin-Lagrimaudière, Victor Deville, Armand Gaillard, Noël Ducorps, Aimé-Augustin-Alexis Joyaut, Nicolas Datry, Louis-Gabriel-Marie Burban, Guillaume-Lemercier, Pierre-Jean Cadudal, Jean Lelan, Joseph-Laurent Even, Jean Mérille et Gaston Troche,

Sont prévenus de conspiration, tendante à troubler la République par une guerre civile, en armant les citoyens les uns contre les autres, et contre l'exercice de l'autorité légitime.

Délit prévu par l'article six cent douze de la loi du trois brumaire an quatre.

Que Michel-Joseph-Pierre Troche, Pierre Monnier, Marie-Anne Colasse, femme de Pierre Monnier, Jean-Baptiste Denand, Sophie Duval, femme de Jean-Baptiste Denand, Jacques Verdet, Catherine-Mélanie Monot Osvalt, femme de Jacques Verdet, Pierre-Antoine Spin, et Marie-Michel Hizay,

Sont prévenus de complicité de ladite conspiration.

Délit prévu par l'article six cent douze de la loi du trois brumaire an quatre, et par l'article premier du titre trois de la seconde partie du Code pénal.

Que Pierre-Jean-Baptiste Dubuisson, Madeleine-Sophie Lambotte, femme Dubuisson, Marie-Antoine Caron, Simon-René Gallais, et Jeanne-Aimée-Françoise Guerard, femme Gallais,

Sont prévenus également de complicité de

ladite conspiration; et en outre, d'avoir recelé des individus dénommés dans la liste des soixante désignés comme brigands, signée du grand-Juge, ministre de la justice, affichée et publiée par ses ordres.

Délits prévus par l'article six cent douze de la loi du trois brumaire an quatre, par l'article premier du titre trois de la seconde partie du code pénal, et par les articles premier, deux et trois de la loi du neuf ventôse an douze, relative aux recéleurs de Georges et autres brigands.

Ledit commissaire du Gouvernement, accusateur public, accuse chacun des sus-nommés, des délits à lui ci-dessus attribués.

Et Requiert, qu'ils soient tous mis en jugement, pour être par le tribunal criminel et spécial de la Seine, prononcé ce qu'il appartiendra.

Fait au Parquet dudit tribunal, palais de justice, à Paris, le vingt-cinq Floréal an douze.

Signé, GÉRARD.

Certifié conforme.

FRÉMYN, Greffier.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

EXTRAIT DU RECUEIL DE LA CORRESPONDANCE TROUVÉE DANS LE CHARIOT DE KLINGLIN, A OFFEMBOURG.

Le général Moreau, au Ministre de la Police générale.

Citoyen Ministre,

En vous remettant les papiers du général *Klinglin*, chargé de la correspondance secrète de l'armée ennemie, je vous dois quelques détails sur la manière dont ils ont été saisis, et sur ma lettre au cit. *Barthélemy*, que plusieurs personnes ont prétendue écrite après que j'ai eu connaissance des évènemens du 18 fructidor ; et de cette supposition, chaque parti a tiré l'induction qu'il lui croyait favorable.

J'y répondrai par des faits, de la vérité desquels personne ne pourra douter.

Le 2 floréal, l'armée que je commandais s'empara d'Offembourg, environ trois heures après midi.

Je suivais de très-près les hussards qui y entrèrent les premiers, et j'y trouvai les fourgons de la chancellerie, de la poste et d'une partie de l'armée ennemie, et les équipages de plusieurs officiers-généraux, entr'autres ceux du général *Klinglin*, dont nos soldats se partageaient les dépouilles.

Je donnai l'ordre de recueillir avec soin tous les papiers qu'on trouverait. On en chargea un fourgon, qui fut conduit le lendemain à Strasbourg, sous l'escorte d'un officier.

Ce ne fut qu'après la ratification des préliminaires de paix, et quand les cantonnemens des troupes furent définitivement réglés avec l'ennemi, qu'on put s'occuper de la vérification des papiers : ils étaient en très-grande quantité, et dans un désordre inséparable de la manière dont on s'en était emparé.

Je chargeai de ce travail un officier d'é-

tat-major ; et personne n'est plus à portée que vous de juger du temps qu'il a fallu pour le triage, saisir les indications que le déguisement des noms rendait très-difficiles, découvrir le chiffre et déchiffrer toutes les lettres : ce dernier objet n'est pas encore achevé.

Le 17, je chargeai un courier de retour, de ma lettre du même jour, au citoyen *Barthélemy*. Ce courier partit de Strasbourg le 18 fructidor au matin. Les évènemens du 18 n'ont été connus dans cette ville que le 22.

Il était assez naturel que je m'adressasse à ce directeur, lui ayant déjà parlé de cette correspondance quelques jours avant son départ de Bâle, et ayant eu des relations fréquentes avec lui ou sa légation, sur le même objet.

Je n'ai dû lui parler positivement de ceux qu'inculpait la correspondance du général *Klinglin*, qu'après en avoir acquis la preuve évidente ; mais je ne pouvais plus m'en dispenser, puisqu'il y avait du danger pour mon pays, et qu'il était indispensable de débarrasser l'armée d'une foule d'espions qui instruisaient journel-

lement l'ennemi de notre force et des mouvemens de l'armée. Vous vous en convaincrez par la *situation des troupes* et de nos magasins, que vous trouverez dans ces papiers.

Salut et fraternité,

MOREAU.

PIECE trouvée à Venise dans le porte-feuille de d'*Antraigues*, et écrite entièrement de sa main.

MA CONVERSATION (c'est *d'Antraigues* qui écrit) *avec M. le comte de* Montgaillard, *le 4 décembre* 1796, *à six heures après-midi, jusqu'à minuit.*

LE comte *de Montgaillard* était à Venise depuis le mois de septembre ; je le savais par le bruit public, mais sans l'avoir jamais vu, ni sans avoir ouï parler de lui. M. l'abbé *Dumontel*, son ami, est venu chez moi, il y a six semaines, me voir de sa part, me faire ses excuses de ce que les raisons les plus graves l'obligeaient à ne me pas venir voir ; qu'il me les expliquerait lui-même au moment qu'il le pourrait.

Le. . . . (1), je reçus une lettre de *Fauche-Borel*, de Neufchâtel, qui me priait de remettre six cents livres tournois à M.

(1) Ce qui suit indique que ce doit être vers le 15 novembre 1796.

de Montgaillard, et de l'engager à se rendre sur-le-champ à Bâle auprès de lui.

Je fis avertir M. *de Montgaillard :* il me renvoie l'abbé *Dumontel*, ne veut pas d'abord les six cents livres ; quinze jours après envoie les rechercher, me demande un rendez-vous pour le 1.er décembre, remet ensuite au 4, et enfin est venu hier 4, à six heures du soir, avec l'abbé *Dumontel*.

Après m'avoir parlé avec détail de son évasion et de sa course en Angleterre, de son retour à (*). . . de ses querelles avec la canaille de l'émigration, qui par tout pays ne veut ni faire, ni laisser faire, et qui a plus de démocratie jacobine dans sa misère ou manie, que n'en avait le club des jacobins au milieu de ses triomphes.

Après m'avoir parlé de tout cela, je lui dis : Mais enfin, à présent que faites-vous ? C'est, me dit-il, pour vous en instruire que je suis venu chez vous ; mais il faut prendre les choses d'un peu plus loin.

Au mois d'août 1795, je me trouvais à Bâle. J'avais quitté précédemment la Hol-

(*) Mots illisibles dans le manuscrit de d'*Antraigues*.

lande, après avoir reçu l'ordre de partir; et l'offre du lord *Saint-Hélène* d'y rester, si je voulais promettre de ne plus écrire, ce que je refusai. J'avais eu avant une conversation avec le ministre de Danemarck: il me demandait ce que je pensais de la révolution; je ne disais que des choses générales, quand il m'interrompit (*) .... pour me dire: Je vais vous parler plus franchement; *je regarde les rois coalisés comme des filous qui se volent dans les poches tandis qu'on les mène à la potence.*

Ce fut après mon voyage à la Haye, que j'allai d'abord à Neufchâtel, puis à Bâle.

M. le prince *de Condé* m'appela à Mulheim; et connaissant toutes les relations que j'avais en France, il me proposa de sonder le général *Pichegru*, qui avait son quartier-général à Altkirch.

Le général *Pichegru* y était alors, environné de quatre représentans conventionnels.

Je me rendis aussi avec quatre ou cinq cents louis à Neufchâtel; je jetai les yeux,

(*) Mot illisible dans le manuscrit de d'*Antraigues*.

pour faire les premières ouvertures, sur *Fauche-Borel*, imprimeur du roi à Neufchâtel, votre imprimeur et le mien, homme fanatique de la royauté, plein de courage, de zèle, d'enthousiasme, ayant peu d'esprit, mais y suppléant par de la sûreté et de la probité. Je lui associai M. *Courant*, Neufchâtelois, jadis pendant quatorze ans au service du grand *Frédéric*, en qualité de son homme d'exécution (*). . . à ressource, d'un sang froid imperturbable, qui a bien plus que de la valeur; il a la plus imperturbable intrépidité.

Je leur persuadai de se charger de la commission; je les munis d'instructions, de passe-ports : ils étaient étrangers; je leur fournis tous les prétextes pour voyager en France, comme étrangers, négocians, acquéreurs de biens nationaux. Quand je les crus bien lestés, je les recommandai à Dieu, et je partis pour aller attendre de leurs nouvelles à Bâle.

Le 13 août 1795 (1), *Fauche* et *Cou-*

(*) Mot illisible dans le manuscrit de d'*Antraigues*.

(1) Voyez la lettre de *Louis* (*Fauche-Borel*), sous la date du 14 avril 1796.

On lit dans cette lettre : « Ou *Baptiste* (*Pichegru*) est un

rant partirent pour se rendre au quartier-général d'Altkirch; ils y restèrent huit jours, voyant le général *Pichegru* environné de représentans et généraux, sans pouvoir lui parler. Pourtant *Pichegru* les remarqua, sur-tout *Fauche;* et les voyant assidus sur tous les lieux où il passait, il devina que cet homme avait quelque chose à lui dire, et dit tout haut devant lui en passant : Je vais me rendre à Huningue.

» homme d'honneur, ou c'est un scélérat; ou *Baptiste* est » un homme fait pour *concevoir et exécuter* l'entreprise la » plus hardie et la plus noble, ou c'est un homme voué à » l'ignominie et au crime.

« Dans le premier cas, *Baptiste* n'eût point écrit, reçu » des sommes d'argent, envoyé des personnes de confiance, » suivi PENDANT HUIT MOIS une affaire dont tant de » personnes ont la confidence. »

Nous invitons les incrédules à comparer cette époque de huit mois, donnée par la lettre de *Fauche-Borel* à *Wurmser*, à l'époque du 13 août 1795, indiquée par *Montgaillard*, et recueillie par d'*Antraigues*.

Nous invitons ces incrédules à remonter de huit mois, en comptant du 14 *avril* 1796, date de la lettre que nous venons d'extraire; ils se trouveront transportés avec une exactitude qui les édifiera, *au* 13 *août* 1795, époque indiquée par *Montgaillard*.

Cette concordance entre les souvenirs du comte de *Montgaillard*, à Venise, le 4 décembre 1796, et la lettre écrite par l'imprimeur *Fauche*, le 14 avril précédent, sur les bords du Rhin, méritaient d'être remarquées.

Aussitôt *Fauche* part et s'y rend ; *Pichegru* y était arrivé avec les quatre représentans et sept généraux.

Fauche trouva le moyen de se présenter à son passage au fond d'un corridor : *Pichegru* le remarque, le fixe ; et quoiqu'il plût à torrens, il dit tout haut : Je vais dîner chez madame *de Salomon*. Le château est à trois lieues d'Huningue, et cette madame *de Salomon* est la maîtresse de *Pichegru*. *Fauche* part aussitôt, se rend dans le village, monte au château après dîner, et demande le général *Pichegru* : celui-ci le reçoit dans un corridor, en prenant du café.

Fauche alors lui dit que, possesseur d'un manuscrit de *J. J. Rousseau*, il veut le lui dédier. Fort bien, dit *Pichegru*, mais je veux le lire avant ; car ce *Rousseau* a des principes de liberté qui ne sont pas les miens, et où je serais très-fâché d'attacher mon nom. Mais, lui dit *Fauche*, j'ai autre chose à vous dire. Et quoi ? et de la part de qui ? De la part de M. le prince *de Condé*. Taisez-vous et attendez-moi. . . . . Alors il le conduisit seul dans un cabinet reculé ; et alors tête à tête

il lui dit : Expliquez-vous : que me veut *Monseigneur* prince *de Condé ?*

Fauche, embarrassé, et à qui les expressions ne venaient pas en ce moment, balbutia, hésita. Rassurez-vous, lui dit *Pichegru*, je pense comme M. le prince *de Condé :* que veut-il de moi ? *Fauche* encouragé, lui dit alors : M. le prince *de Condé* desire (*). . . . . à-vous ; il compte sur vous ; il veut s'unir à vous. Ce sont là des choses vagues et inutiles, lui dit *Pichegru ;* cela ne veut rien dire : retournez demander des instructions écrites, et revenez dans trois jours à mon quartier-général à Altkirch ; vous me trouverez seul à six heures précises du soir.

Aussitôt *Fauche* partit, arrive à Bâle, court chez moi, et transporté d'aise, me rend compte de tout. Je passai la nuit à rédiger une lettre au général *Pichegru*. M. le prince *de Condé*, muni de tous les pouvoirs du roi *Louis XVIII*, excepté celui d'accorder des cordons bleus, m'avait, par écrit de sa main, revêtu de tous ses pou-

(*) Mots illisibles dans le manuscrit de *d'Antraigues*.

voirs, à l'effet d'entamer une négociation avec le général *Pichegru*.

Ce fut en conséquence que j'écrivis au général. Je lui dis d'abord tout ce qui pouvoit réveiller en lui le noble sentiment du véritable orgueil, qui est l'instinct des grandes ames; et après lui avoir fait voir tout le bien qu'il pouvait faire, je lui parlai de la reconnaissance du roi pour le bien qu'il ferait à sa patrie en y rétablissant la royauté. Je lui dis que sa majesté voulait le créer (*). . . . maréchal de France, gouverneur d'Alsace, nul ne pouvant mieux la gouverner que celui qui l'avait si vaillamment défendue;

Qu'on lui accorderait le cordon rouge, le château de Chambord avec son parc, et 12 pièces de canon enlevées aux Autrichiens; un million d'argent comptant, 200,000 livres de rente, un hôtel à Paris. La (*). . . . . d'Arbois, patrie du général, porterait le nom de *Pichegru*, et serait exempte de tout impôt pendant quinze ans : la pension de 200,000 liv.,

(*) Mots illisibles dans le manuscrit de d'*Antraigues*.

réversible par moitié à sa femme, et 50,000 livres à ses enfans, à perpétuité, jusqu'à extinction de sa race.

Telles furent les offres faites, au nom du roi, au général *Pichegru*.

Pour son armée, je lui offrais, au nom du roi, la confirmation de tous ses officiers dans leur grade, un avancement pour tous ceux qu'il recommanderait, un traitement pour tout commandant de place qui livrerait sa place, et une exemption d'impôt pour toute ville qui ouvrirait ses portes; quant au peuple de tout état, amnistie entière et sans réserve. J'ajoutai que M. le prince *de Condé* desirerait qu'il proclamât le roi dans ses camps, lui livrât la ville de Huningue, se réunît à lui pour marcher sur Paris.

Pichegru, après avoir lu toute cette lettre avec la plus grande attention, dit à *Fauche* : C'est fort bien; mais qui est ce M. *de Montgaillard* qui se dit ainsi autorisé? je ne le connais ni lui, ni sa signature. Est-ce l'auteur? Oui, lui dit *Fauche*. Mais, dit *Pichegru*, je desire, avant toute ouverture de ma part, être assuré que M. le prince *de Condé*, dont je me rap-

pelle très-bien l'écriture, ait approuvé tout ce qui m'a été écrit en son nom par M. *de Montgaillard*. Retournez tout de suite auprès de M. *de Montgaillard*, et qu'il instruise M. le prince *de Condé* de ma réponse.

Aussitôt *Fauche* partit, laissa M. *Courant* près de *Pichegru*, et revint auprès de moi.

Arrivé à Bâle à neuf heures du soir, il me rend compte de sa mission. A l'instant je vais à Mulheim, quartier-général du prince *de Condé*, et j'y arrive à minuit et demi. Le prince était couché ; je le fais éveiller ; il me fait asseoir tout à côté de lui sur son lit, et ce fut alors que commença notre conférence.

Il s'agissait seulement, après avoir instruit le prince *de Condé* de l'état des choses, de l'engager à écrire au général *Pichegru*, pour lui confirmer la vérité de tout ce qui lui avait été dit en son nom.

Cette négociation, si simple dans son objet, si nécessaire, si peu susceptible d'obstacles, dura néanmoins toute la nuit. M. *le prince*, aussi brave qu'il est pos-

sible de l'être (*)..... du *grand Condé*, que son imperturbable intrépidité.

Sur tout le reste, c'est le plus petit des hommes; sans moyens comme sans caractère, environné des hommes les plus médiocres, les plus vils, quelques uns les plus pervers; les connaissant bien, et s'en laissant dominer.

Ces gens-là sont comme la plupart des émigrés marquans; ils veulent faire de la révolution une mine à exploiter, et du *prince* un moyen de rendre l'exploitation meilleure. Ces gens-là, tels que MM. *de Montesson*, *la Jair*, *Bouthillier*, sont des gens sans aucun moyen que celui de la servilité auprès du prince; mais ils l'entourent, et, se rendant toute justice sur leur incapacité totale, ils n'ont que deux mobiles dans toute leur conduite. S'il se présente un homme d'un vrai talent, qui présente des projets d'une vaste étendue et d'une grande difficulté, ils le laissent commencer l'affaire, se hasarder et la suivre.

Pendant son absence, ils s'attachent à

(*) Mots illisibles dans le manuscrit de d'*Antraigues*.

éloigner le prince de lui, à le faire craindre, à le faire haïr, afin que le (*)..... du serviteur utile déplaisant, ils aient toute facilité à l'éconduire, lorsque sa besogne achevée, elle n'offrira plus de difficultés; alors ils songent à s'en emparer et à perdre l'auteur du travail : c'est ce qu'on appelle, sur-tout en France, le véritable talent des courtisans, qui rient de pitié en voyant (*) ..... se dévouer à un maître dont ils sont sûrs qu'on obtient plus par des bassesses que par des services, et dont il vaut mieux être le cuisinier ou le maquereau, que le ministre ou le général.

L'autre mobile de tous les (*) .... du roi ou des princes, est d'empêcher toute contre-révolution qui ne se ferait pas à leur profit, et à préférer l'état actuel à tout autre état qui ne les comblerait pas de biens de tous genres.

Tels sont les systêmes du roi ou du prince *de Condé*.

Je ne puis me refuser à un trait qui fait bien connaître leur stupidité, leur bassesse.

(*) Mots illisibles dans le manuscrit de d'*Antraigues*.

Montmort, qui ne quitte jamais le prince *de Condé*, est un petit homme contrefait d'esprit comme de corps, bossu, bègue, et le plus intrépide des bavards. Un jour que Monseigneur tenait conseil sur ma lettre (*) .... de *Pichegru*, il dit à M. *de Montgaillard*, qui allait partir pour se rapprocher d'Altkirch, quartier-général de *Pichegru* : Monsieur, vous passerez à Stoupach. — Je n'en sais rien. — Mais, monsieur, vous y passerez. — Cela se peut. — Mais savez-vous une histoire singulière de Stoupach ? — Je ne connais ni les lieux, ni les habitans, ni leurs histoires. — Mais, monsieur, les gens de Stoupach détestent les gens d'une ville voisine, et les habitans de la ville voisine prétendent qu'il n'y a pas à Stoupach une poule avec la queue. — Ah ! ah ! ah ! — Et cela, parce que si les poules y avaient une queue, elles ne pourraient pas se retourner dans les rues de Stoupach. — Ah ! ah ! ah ! — Monsieur, cela est très-plaisant. Après cet épisode, on reprit l'affaire : et il s'agissait du salut

(*) Mots illisibles dans le manuscrit de d'*Antraigues*.

de la France ! Hommes à talens, voilà votre sort ! Avant d'arriver à ces princes, que vous voulez servir, vous avez à essuyer un travail plus (*) ..... que celui d'*Hercule*. Celui-ci (*) .... au moins (*).... dangers ; mais, en ces temps modernes, c'est une (*).... de fumier de cette écurie, qu'il faut passer et (*)..... pour servir les (*).... couronnés de nos princes.

Revenons à nos faits, et laissons narrer par le comte *de Montgaillard* lui-même.

M. le prince *de Condé*, obsédé par ces insectes, s'en laissait dévorer sans les éloigner.

Ces gens-là ont un défaut énorme ; ils n'ont ni assez de moyens, ni assez d'étendue dans l'esprit, pour saisir un grand ensemble, apercevoir le vrai but d'une grande affaire, dévorer tous les détails qui n'en sont que l'échafaudage ; ils ont encore moins le courage d'esprit, qui fait qu'un homme de talent n'aperçoit que le but, et ne s'appesantit sur aucun des moyens nombreux qui doivent l'y conduire.

Si ces moyens ont des inconvéniens, un

(*) Mots illisibles dans le manuscrit de d'*Antraigues*.

coup-d'œil les lui fait (*). . . . . du grand but qu'il se propose; c'est à cette (*)..... balance qui les compare. Il fait, dans toutes les entreprises, la part du hasard; il confie ses ressources à l'avenir; il veut arriver au but, ne voit que lui, et y marche à travers les ronces, sans s'apercevoir des épines.

Les hommes médiocres et les favoris des rois (*)..... de la médiocrité, de l'impudence et de la nullité. Les hommes médiocres, incapables de saisir l'ensemble, veulent pourtant faire, parler, donner un avis. Que font-ils! ils s'attachent à des détails, en font le principal de l'affaire, s'y incorporent; et quand leur maître est faible, ils le forcent à s'en occuper. C'est ainsi que manquent la plupart des affaires, qu'on éloigne ceux qui les ont conçues, qu'on les aigrit. Les grandes entreprises confiées à de petites ames, me représentent ces grandes et superbes étoffes sortant du métier, exposées aux mites; elles en sont dévorées; et ces insectes, si petits et si vils, les réduisent pourtant en poussière. M. le prince *de Condé*, obsédé par

(*) Mots illisibles dans le manuscrit de d'*Antraigues*.

ses alentours, avait rétréci ses idées sur leurs idées ; et étant devenu aussi timide pour les minuties qu'il l'est peu dans les batailles, il craignait autant les petites choses, qu'ils aiment peu le canon.

Il fallut neuf heures de travail, assis sur son lit à côté de lui, pour lui faire écrire au général *Pichegru* une lettre de neuf lignes. Tantôt il ne voulait pas qu'elle fût de sa main ; puis il ne voulait pas la dater ; puis il ne voulait pas l'appeler général *Pichegru*, de peur de reconnaître la république en lui donnant ce titre ; puis il ne voulut pas y mettre l'adresse ; puis il refusait d'y mettre ses armes ; enfin il combattit pour éviter d'y placer son cachet.

Il se rendit à tout enfin, et lui écrivit qu'il devait ajouter pleine confiance aux lettres que le comte *de Montgaillard* lui avait écrites en son nom et de sa part.

Cela fait, autre difficulté ; le prince voulait réclamer sa lettre. Il fallut lui persuader que c'était en ne la réclamant pas qu'elle lui serait rendue, après avoir produit tout l'effet qu'il en devait attendre ; il se rendit avec peine. Enfin, à la pointe du jour, je

répartis pour Bâle, d'où je dépêchai *Fauche* à Altkirch au général *Pichegru*.

Le général, en ouvrant la lettre à huit lignes, du prince, et reconnaissant le caractère et la signature, la lut et aussitôt la remit à *Fauche*, en lui disant : J'ai vu la signature et cela me suffit. La parole du prince est un gage dont tout Français doit se contenter. Reportez-lui sa lettre.

Alors il fut question de ce que voulait le prince. *Fauche* expliqua qu'il desirait, 1.° que *Pichegru* proclamât le roi dans son armée, et arborât le drapeau blanc ;

2.° Qu'il livrât Huningue au prince.

Pichegru s'y refusa. *Je ne ferai rien d'incomplet*, dit-il ; je ne veux pas être le troisième tome de *la Fayette* et *Dumourier*. Je connais mes moyens ; ils sont aussi sûrs que vastes ; ils ont leurs racines non-seulement dans mon armée, mais à Paris, dans la Convention, dans les départemens, dans les armées de ceux des généraux mes collègues qui pensent comme moi. Je ne veux rien faire de partiel ; il faut en finir : la France ne peut exister en république ; il lui faut un roi ; il lui faut *Louis XVIII* ; mais il ne faut commencer la con-

tre-révolution que lorsqu'on sera sûr de l'opérer sûrement et promptement. Voilà quelle est ma devise.

Le plan du prince ne mène à rien ; il serait chassé de Huningue en quatre jours, et je me perdrais en quinze jours. Mon armée est composée de braves gens et de coquins : il faut séparer les uns des autres et aider tellement les premiers par une grande démarche, qu'ils n'aient plus la possibilité de reculer, et ne voient plus leur salut que dans le succès.

Pour y parvenir, j'offre de passer le Rhin où l'on me désignera, le jour et à l'heure fixés, et avec la quantité de soldats et de toutes les armes qu'on me désignera.

Avant, je placerai dans les places fortes des officiers sûrs et pensant comme moi.

J'éloignerai les coquins, et les placerai dans des lieux où ils ne peuvent nuire, et où leur position sera telle qu'ils ne pourront se réunir. Cela fait, dès que je serai de l'autre côté du Rhin, je proclame le roi ; j'arbore le drapeau blanc ; le corps de *Condé* et l'armée de l'empereur s'unissent à nous : aussitôt je repasse le Rhin, et je rentre en France. Les places fortes seront

livrées et gardées au nom dn roi par les troupes impériales.

Réuni à l'armée de Condé, je marche sur-le-champ en avant ; tous mes moyens se développeront alors de toutes parts, et nous marchons sur Paris, et nous y serons en quatorze jours.

Mais il faut que vous sachiez que pour le soldat français la royauté est au fond du gosier. Il faut, en criant *vive le roi*, lui donner du vin et un écu dans la main.

Il faut que rien ne lui manque en ce premier moment.

Il faut solder mon armée jusqu'à sa quatrième ou cinquième marche sur le territoire français.

Allez rapporter tout cela au prince, *écrit de ma main*, et donnez-moi ses réponses.

Pendant toutes ces conférences, *Pichegru* était environné de quatre représentans du peuple, à la tête desquels était *Merlin* (de Thionville), le plus insolent et le plus farouche des inquisiteurs.

Ces gens-là, munis des ordres du comité, pressaient *Pichegru* de passer le Rhin, et d'aller assiéger Manheim, où *Merlin* avait conservé de nombreuses intelligences. Ain-

si, si d'une part le comité lui-même prêtait par ses ordres à l'exécution du plan de *Pichegru*, de l'autre, il n'y avait pas de moment à perdre; car différer de se rendre au desir des quatre représentans, c'était se déclarer suspect.

Ainsi tout imposait au prince *de Condé* la loi de se décider, et de se décider promptement.

De plus, le bon-sens lui imposait une autre loi, celle d'examiner sans passion quel homme était *Pichegru*, quel était son abandon, quelles étaient ses propositions.

L'Europe annonçait ses talens, et il avait mis le prince bien en état de juger sa bonne-foi.

De plus, sa démarche, son plan, en étaient de nouvelles preuves. En passant le Rhin, se mettant au milieu des armées de *Condé* et de *Wurmser*, il rendait sa désertion impossible; et si le succès ne répondait pas à son attente, il se rendait lui-même émigré.

Il laissait à ses féroces ennemis sa femme, son père, ses enfans, tout répondait de sa foi : ses talens répondaient à son génie, son génie à ses moyens, et les gages qu'il

laissait s'il échouait, assuraient qu'il était sûr du succès.

Quelle stupide prétention que de prétendre mieux connaître l'armée de *Pichegru* que *Pichegru*, lui-même; de croire mieux connaître les provinces frontières, que *Pichegru* qui les commandait, et qui y avait placé pour commandans de ville ses amis !

Cette prétention pourtant perdit la monarchie cette fois comme tant d'autres. M. le prince *de Condé*, en lisant ce plan, le rejetta en totalité.

Il fallait pour son succès, en faire part aux Autrichiens; *Pichegru* l'exigeait. M. le prince *de Condé* ne le voulait pas absolument, pour avoir à lui seul, la gloire de faire la contre-révolution.

Il répondit à *Pichegru* par des observations, et la conclusion de sa réponse, était de revenir à son premier plan;

Que *Pichegru* proclamât le roi sans passer le Rhin, *qu'il remît Huningue*, et qu'alors l'armée de *Condé* seule, et sans en rien participer aux Allemands, irait le rejoindre;

Qu'en ce cas, il pouvait promettre cent

mille écus en louis qu'il avait à Bâle, et 1,400 mille livres qu'il avait en excellentes lettres de change, payables sur-le-champ.

Aucun moyen, aucune idée n'eut de prise sur M. *de Condé;* l'idée de communiquer son plan à *Wurmser*, d'en partager la gloire avec lui, le rendait aveugle et sourd.

Il fallait rapporter ces observations à *Pichegru*, et M. *Courant* en fut chargé.

Je certifie, que ce cahier a été trouvé dans le portefeuille de M. d'Antraigues, *ouvert en présence du général en chef* Buonaparte *et du général* Clarke, *et coté et paraphé par moi. Montebello, le 5 prairial, an 5 de la République.*

Le général divisionnaire chef de l'état-major-général;

Signé BERTHIER.

PIECE, N°. 16.

Originale de la main de la baronne de Reich, *écrite à Klinglin.*

Ce 14 janvier au soir 192.

J'AVAIS reçu mon cher *Persée* (a), ce matin une *fusée* (b) de *Furet* (c) dont j'étais je vous l'avoue de fort mauvaise humeur, parce qu'il ne me disait pas un seul petit mot; que le départ de *Louis* (d) absorbait son tems, et qu'il m'instruisait verbalement : or, il s'était classé dans ma tête que *Louis* (d) : ou 22, 36, 89, 52, 23, (d) passant plus près du *Laurier* (e) que de moi, je ne le verrai pas, sur-tout un froid existant entre ce dernier et moi ! Mais quelle a été ma surprise de le voir débarquer chez moi, ce matin, vers midi en

(a) *Klinglin.*
(b) Exprès.
(c) *Demouget.*
(d) *Borel.*
(e) *Condé.*

me remettant un pacquet de *Furet* (a), il s'est nommé, je l'ai retenu à dîner, pour pouvoir causer avec lui à mon aise.

J'ai été fort content de l'homme et de ce qu'il m'a rapporté sur *Poincinet* (b), il m'a protesté qu'il était loyal; il voulait franchement le retour de l'ordre, mais il persiste à demander qu'on lui laisse les moyens de diriger sa *lanterne* (c) vers son but, il ne veut rien de partiel; les *Tresses* (d) seules, seraient d'un petit avantage, il veut amener les choses à se déployer en grand, et à ce que le *Laurier* (e) non-seulement recouvre d'un seul jet le Paradis perdu, mais encore, la 23, 36, 89.. 11, 99, 45, 52, 16 (f), et par ces mesures gagne le procès de mon oncle, dites, lui a t'il ajouté (à *Louis*, g) que j'aime autant la *Marquise* (h), que lui, que tout

---

(a) *Demouget.*
(b) *Pichegru.*
(c) Son armée.
(d) Strasbourg.
(e) *Condé.*
(f) La Lorraine.
(g) *Borel.*
(h) Voyez ce mot à la *clef.*

est concentré, dans mon cœur et dans ma tête, mais pour Dieu qu'il ne se fasse pas d'indiscrétion et qu'on ne se permette pas de fausses mesures! Je recommande au *Laurier* (a) de s'unir intimement à *Persée* (b) que j'honore particulièrement, comme bon 34, 99, 23, 99, 14.. 11, 99, 89, 52, 15.. (c) mais encore comme connaissant l'opinion qui est fixée sur lui, et la grande utilité, dont peuvent être ses moyens! ajoutez aussi que je ne veux de *dez* (d) que par *Furet* (e) auquel je donne ma confiance. Nous en sommes au point que le moindre incident peut développer les plus grands événements, celui, par exemple de ma 44, 52, 94, 14, 25, 14, 99, 56, 45, 40 (f), me ferait beau jeu, et ferait 14, 36, 34, 22, 52, 89, 30, 14, 56, 25, 14, 52, 16, (g), ma lanterne dans (h) 34, 11, 10, 34.. 11, 99, 45, 19. .Un peu de pa-

(a) *Condé.*
(b) *Klinglin.*
(c) Militaire.
(d) Intelligence, correspondance.
(e) *Demouget.*
(f) Destitution.
(g) Tomber toute.
(h) Ma main.

tience, LA CRISE FATALE EST PLUS AVANCÉE QU'ON NE PENSE ; qu'on s'en remette à moi et que le brave *César* (a) nous donne protection quand l'heure que j'attends sonnera.

Voilà, mon cher *Persée* (b), en abrégé ce que ma mémoire a recueilli de plus propre à vous être rapporté d'une longue conversation, où j'ai saisi de la part de l'agent du *Laurier* (c) un grand mécontentement de la manière dont se conduisent les choses chez *Riel* qu'il m'a dit confidément être subjugué par des gens qui disconcertent en affaires aussi majeures. . . . . Je ne lui ai pas dissimulé que j'avais à me plaindre aussi, mais que ne connaissant que mon devoir, je le ferais toujours. Il m'a dit qu'il se permettrait de fortes representations au *Laurier* (c), il veut aussi lui parler de frais à acquitter, je lui ai dis de tacher d'insinuer plus *d'observance* de la 44, 99, 94,

---

(a) *Wurmser.*
(b) *Klinglin.*
(c) *Condé.*

31, 99, 67, 23, 99, 45, 52, 19 (a), et que justice se fasse de ceux qui y contreviennent pour arrêter une foule de malheureux résultats, qui naissaient de pareils 44, 52, 94, 56, 89, 44, 89, 52, 94, 40 (b), dont le mécontentement n'éclate de toute part.

Revenons à présent, mon cher *Persée* (c), à une chose qui a fait grand bien à mon cœur flétri, depuis si longtems, c'est que *Louis* (d) a diné il y a peu de jours, chez, 36, 52, 89, 45, 99, 52, 89, 20, (e) où, étaient beaucoup d'enragés, que le maître de la maison a parlé du brave *Roger* (c) comme estimant ses talents et sa loyauté, et que l'assentiment de ces mêmes gens s'est prononcé sur lui unanimement. O mon cher *Persée* (c), j'ai bien trouvé là l'ascendant de la vertu!

Enfin pour en finir de mon narré; *Louis* (d) ma quitté à trois heures pour se rendre

---

(a) Discipline.
(b) Désordres.
(c) *Klinglin.*
(d) *Fauche-Borel.*
(e) *Vernier.*

en poste, à 22, 25, 82, 23 (a), *il m'a dit ne vouloir r'entrer qu'avec la masse*, qu'il esperait qu'il vous serait envoïé, et obtenir la faveur de faire votre connaissance. Depuis son départ, le *Laurier* (b) ma envoyé un des siens ce soir, me dire qu'il me remerçiait bien de toutes mes attentions et qu'il avait reçu tous ses paquets. Voilà qui est fort bien, mais je resterai muete comme une carpe jusqu'à ce que les choses se montrent convenablement.

A présent il me reste à vous dire que votre lettre du 2 m'est arrivée bravement aujourd'hui, peu de momens après celle du neuf, qui me satisfait d'avantage. La *capricieuse* (c) est venue avant hier, mais je me trouve plus riche que vous ne croyez, car au lieu de 259 florins 36... husulzer que vous vouliez m'envoyer, j'en tiens 267 et 23 husulzer, en valeur de France 582 liv. 10 s. 8 deniers, et ainsi inscrit sur mes registres.

Je ferai ce que vous voulez pour faire contribuer le *Laurier* (b) mais ne pen-

(a) *Bühl.*
(b) *Condé.*
(c) L'argent.

sèz-vous pas qu'il faut a présent laisser *Louis* (a) préparer les voyes, il m'a bien promis de traiter cet article.

Voici une lettre de *Pince* : (ou , 48) pour *Henriette* que je vous prie de lui faire passer ; *Millins* nous a quitté hier pour *Kehl* : la veille il avait donné soupé et bal chez lui.

Eh ! qu'a donc fait le *cher Aimé* pour s'être ainsi contusioné le bras, jespere que ce n'est pas une chute de cheval. Trouvez bon que mes amitiés lui soyent consignées ici ; ainsi qu'a mon neveu que j'aurais rendu bien content en lui portant l'assurance que vous avez bien voulû me donner sur lui. Ce pauvre garçon rêve bien noir sur nos communes destinées, veuillez le ranimer. Adieu très-cher *Persée* (b) ; vos deux lettres pour *Furet* (c) m'engagent à lui écrire et à envoyer vers lui demain. Je vous présente mon bien tendre homage.

(a) *Fauche-Borel.*
(b) *Klinglin.*
(c) *Demoustier.*

PIÈCE 61e.

ORIGINALE, *de la main de la baronne de Reich, adressée à* Klinglin.

Le 26 février 9 heures du matin. 212.

J'ESPERAIS, mon cher *Persée* (a), vous écrire, hier matin. Mais enfin, *Louis* (b) m'est venu de la ville, et a resté chés moi jusqu'à 4 heures de l'après midi, a faire des expéditions d'affaires, avec deux de ces amis, aussi 11.27.52.45,94. 16. (c) de *Bluet* (d), dont l'un sur-tout, me parait un homme de mérite, il se nomme 66.52. 45.56.25.99.23.56.14 10. (e) tous ont le plus grand desir de vous voir et irons chés vous incessamment! Ils m'ont rapportés les choses les plus satisfaisantes sur l'activité que *Bluet* (d) veut que l'on mette au *buisson* (f) et ce qui ne laisse pas de doutes,

(a) *Klinglin.*
(b) *Fauche Borel.*
(c) Agens.
(d) *Wickham.*
(e) *Fenouillot.*
(f) Projet.

c'est l'ordre dont Louis est chargé pour 31. 89.11.66.89.14.18 (a) de donner plein cours à la *capricieuse*, (b) j'attends déjà *Louis* chés moi, ce soir avec 2.34.99.23.52. 16. 23.56.25.99..94.10. (c) QUE JE SUIS CHARGÉ DE FAIRE PASSER A *FURET* (d), POUR *POINSINET* (e), et ceci, mon cher *Persée* (f) n'est qu'un accompte de 5.31.52. 45.14.94.40 34.99.23.52.61.66.89.11.45. 31.94.50. (g) qu'on destine à la grande œuvre; *Eluet* (h) a dit à *Louis* que depuis *que les intentions* de *Poinsinette lui sont bien connues, il ne dormais plus, par l'effervescence que lui donne le desir du succès. Il a écrit une lettre charmante à Poinsinet*, et lui a envoié *une très-belle pipe, que j'ai expédié le matin*, j'ai vu aussi copie d'une lettre qu'il a écrit au

(a) *Crafort.*
(b) A l'*argent.*
(c) DEUX MILLE LOUIS.
(d) *Demouget.*
(e) *Pichegru.*
(f) *Klinglin.*
(g) CINQ CENT MILLE FRANCS.
(h) *Wickham.*

Laurier (a) qui est pleine d'ame, et où il lui donne les plus solemnelles assurances qu'on fera *tout* pour lui et pour la réussite, de la *partie de billard* (b). Dieu des miséricordes, bénissez ces intentions, et les travaux de ceux, qui veulent le bien! nous pouvons donc être encore sauvés, et mon cœur jouirrais du délicieux plaisir.... de vous voir au rang de nos premiers libérateurs, car bien surement mon cher *Persée* (c), la patrie devra son salut pour grande partie, à la constance de votre travail, et aux moyens que vous avés fournis, quand on vous apprécie, vous honore, et vous aime, comme je le fais, on trouve un grand surcroit de bonheur, dans les événemens qui flattent nôtre espoir.

Les bons agens m'ont aussi apporté une grande caisse de différens excellens ouvrages, dont une grande partie de 66.52. 45.56.25.99.23.56.14 (d) à faire répandre dans l'intérieur, et que je ferai passer successivement. Il m'est venu en idée ce ma-

(a) *Condé.*
(b) La contre-révolution.
(c) Klinglin.
(d) *Fenouillot.*

tin, que nous irions bien, et plus vite, si vous aviez la faculté d'en faire jetter aux avants postes; si cela se peut je vous en enverrai une bonne paccodille.

Le transport de la *capricieuse* (a), qui doit passer par mes mains, m'a présenté des difficultés accompagnés de dangers! comment peut-il se faire quelle ne se trahisse pas, par son 67. 56. 99. 44. 15. (b) et pour lors un *peuplier* (c) infidèle viendrais nous dire, qu'il a encouru le péril d'être pris, et qu'il l'a abandonné au *Sauveur* (d). Je ne vois rien à répliquer là, mais après y avoir murement revé, j'ai proposé à *Louis* (e) de la remettre à mon *capitolain*, qui en serait porteur, jusqu'à 23. 11. 25. 14. 89. 52. 10. 89. 99. 36. 52. 15. (f) où se trouverait *Furet* (g) lui-même, ou un de ses bien affidés (h). Ma propo-

---

(a) *L'argent.*
(b) Poid.
(c) Espion.
(d) Rhin.
(e) *Fauche-Borel.*
(f) L'autre rive.
(f) *Demouget.*
(h) On verra, dans une des pièces suivantes, *Demouget* se concerter avec *Badonville* pour l'exécution de cette mesure.

sition a été très-goutée, et en conséquence, j'en ai déjà écrit ce matin à *Furet*. (a) m'approuvé vous, cher *Persée* (b) car je croirais toujours n'avoir rien fait de bien quand je n'ai pas votre attache.

Revenons présentement aux petits détails du ménage, *Louis* (c) a été chargé de dire qu'on fournirait aux *dez* (d), les arrérages dont je lui avais donné notte, de 388 l. poún décembre et janvier; j'aurais 200 l. et plus s'il le faut, pour les mois subséquens! une autre non moins bonne affaire, c'est qu'on paye les 23 louis à *Lindor* (e) qui a fournis a notte à *Louis* (c), et que je tiens. Je pourrai l'arguer de faux, non je crois dans l'emploi des deniers, mais dans l'exécution de ces ordres; il se plaint de moi dans les difficultés qu'il a trouvés a percevoir son paiement, et de l'aparent soupçon, que j'ai porté, sur la justesse de ces comptes, et finit par dire assés sèchement au sujet de l'argent de mes effets

(a) *Demougot.*
(b) *Klinglin.*
(c) *Fauche-Borel.*
(d) Espionnage, correspondance.
(e) *Wittersbach.*

vendus, que je puis le retirer, s'il ne dois rien avoir sur son traitement! je lui dirai ma façon de penser avec modération, et je me dirai que je ne dois pas être excepté de la nombreuse classe, de ceux qui font des ingrats, quoiqu'il en soit, voila une bonne affaire finie, que l'acquittement de ce compte baroque. Un seul souci me tient à présent, et vous devéz le savoir, il n'y a pas de parité entre *Furet* (a) et *Lindor* (b), pour zèle, intelligence, et travaux, je crains que ce dernier n'aye parlé à *Louis* (c) fort mal de *Furet* (a), de son traitement; je me crois sure, qu'il ne se plaindra pas s'il en est instruit, mais enfin cela présente une injustice, que vous avez le pouvoir d'écarter en prenant sur ce qui va nous tomber, pour lui faire un traitement égal! il sera même bien touché mon cher *Persée* (d) si vous lui mandé, que vous avés appris par moi, tout récement, qu'il paye la pension de sa sœur au couvent de *Baaden*, et que vous voulés y contribuer;

(a) *Demouget.*
(b) *Wittersbach.*
(c) *Fauche-Borel.*
(d) *Klinglin.*

je n'ai pas craint, mon cher *Persée* (a) de vous faire cette représentation, parce qu'il m'est trop connu combien votre intention se dirige à encourager les bons, et à être équitable à tous (b).

J'espère que notre voie du *Rasoir* (c), ira mardi prochain et du suite, je tacherai de mettre le *Poivre* (d) en train ! faites moi la faveur de dire à ma bonne tante, que je compte sur l'indulgence de ses bontés, je souffre de ne pouvoir lui répondre, encore plus de ne pas la voir. . . . la bonne providence permettra peut être que ce moment ne sois plus si éloigné ! Soyés je vous en conjure, l'interprête de ma reconnaissance, et de mon tendre hommage pour elle, de toute mon amitié pour ma cousine, et agréez pour vous, cher *Persée*, (a) l'assurance invariable de tous ces sentimens réunis ; je me flatte, que vous serez

(a) *Klinglin*.

(b) Ce grand équilibre à établir entre *Furet* et *Wittersbach*, dépendait de 50 liv. de plus ou de moins par mois. *Wittersbach* touchait 150 liv. par mois, et *Demouget* n'avait que 100 liv.

(c) Eschau.

(d) Wantzneau.

content de mon épitre, qui contient d'assés bonne choses, mais de grace dites moi donc aussi ce qu'il faut croire de nos versions de vos transplantations de *palmiers* (a).

J'ai envoié hier, sous votre couvert, au baron *de la Rochefoucault*, les papiers que *Serpes* a demandé, un livre de fortifications, et un paquet de journaux, ces deux derniers au *Laurier* (b); je suis bien contente de la satisfaction qu'il dois ressentir.

Mille choses S. V. P. aux deux cousins. Demain j'espère vous envoyer quelque chose de *Furet* (c).

(a) Généraux.
(b) *Condé.*
(c) *Denouget.*

PIÈCE 65e.

ORIGINALE, *de la main de la baronne* de Reich, *adressée à* Klinglin.

Le 28 février à midy. 113.

HIER, tout à la nuit, mon cher *Persée* (a), j'ai vu revenir *Courant* (b) : / *le Turc* : / au lieu de *Loüis* (c), ce dernier a été obligé de se rendre à *la Seringue* (d) chez / Cr 11 .66. 56. 89. 14. : (e) / en toute diligence, par ce que la *capricieuse* (f) qu'on croyait chez le *Laurier* (g) n'y *était pas* et qu'il faut aller la prendre là, malgré cela il eut voulu vous voir, on lui a fait envisager qu'il perdrait au moins 8 heures, et en pareil moment il n'a pû retarder. Je dois vous dire cela pour sa justification, il

(a) *Klinglin.*
(b) *Courant* de Neufchâtel.
(c) *Fauche-Borel.*
(d) Manheim.
(e) *Crafort.*
(f) L'argent.
(g) *Condé.*

espère être de retour mardy prochain muni des *gallions*, qu'il m'apportera tout de suite. J'ai oublié de vous dire dans ma dernière que *Bluet* (a) a fait assurer le *Laurier* (b) que rien ne devait arrêter la *partie du billard* (c) qu'on était résolu d'y mettre 10. à 12. 34. 99. 23. 99. 56. 45. 94. 40 (d), s'il le fallait, voilà ce qui s'appelle parler.

Rien ne changera le *Laurier* (b); tout ce que je vois se plaint des mêmes reticences, et je vois que pour avoir été trompé il se défie de tout le monde.

Je ne vous dépeindrai pas le *Turc* (e) que je connais peu; il doit rester un couple de jours ici, puis se rendre aux avants postes, je ne lui ai pas encore demandé quelle y sera sa mission.

Lindor (f) nous disait *Pichegru* au *Désert* (g), *Furet* (h) au *Confessional* (i). Il

(a) *Wickham.*
(b) *Condé.*
(c) La contre-révolution.
(d) DIX A DOUZE MILLIONS.
(e) *Courant.*
(f) *Wittersbach.*
(g) Blozheim, *chez madame Salomon.*
(h) *Demouget.*
(i) *Haguenau.*

est bien important de savoir ce que dira *Poinsinet* (a) dans son *rendez vous*, j'espère que nous le saurons après demain. Le *Laurier* (b) m'a envoyé votre paquet par le *Turc* (c) je fais la plus grande diligence pour profiter de l'occasion du comte *Desgrigny* aide de camp qui va partir. Tendres hommages vous sont offerts, mon cher *Persée* (d) par votre *Diogène* (e) ainsi qu'à ma digne tante et aussi empressées amitiés à la cousine et aux cousins.

Ne vous semble t'il pas que la machine se monte bien.

(a) *Pichegru.*
(b) *Condé.*
(c) *Courant.*
(d) *Klinglin.*
(e) Baronne *de Reich.*

PIÈCE 162e.

NOTA. *Cette lettre est de* Fauche-Borel; *elle est adressée au maréchal* de Wurmser, *qui, sans doute, aura gardé l'original.*

La copie *trouvée dans le chariot de* Klinglin *n'est pas de la main de* Fauche-Borel; *elle est d'une écriture que l'on apperçoit pour la première fois.*

Offembourg le 20 avril 1796.

MONSIEUR LE MARÉCHAL,

JE me hate de faire parvenir à V. E. la dépêche reçue cette nuit de *Furet* (a), j'espere que les vives inquiétudes que lui cause la dénonciation faite contre lui relativement à la distribution des *pieces de 24 sous* et de l'*écrit de son A. S.* (b) n'auront aucune suitte et je ne pense point que cela puisse influer sur l'affaire,

(a) *Demouget.*

(b) Il parle de l'écrit du prince *de Condé.*

mais cette circonstance prouve à V. E. combien il importe d'éloigner tous les *petits moyens*, *toutes les mesures partielles*, ce sont elles qui nuissent et qui peuvent compromettre l'affaire principale.

V. E. sera convaincue que *Baptiste* (a) doit être arrivé maintenant au *Magazin n.* 2 (b), ou doit y arriver à chaque instant. V. E. a jugé ce général comme il mérite de l'être; aussi je ne doute pas qu'elle n'ait en lui la plus haute confiance, par la connaissance si intime que j'ai de la loyauté, du grand caractere et des talens rares de cet homme extraordinaire; je ne crains point d'engager mon honneur que cet homme exécutera, avec le plus grand succès, l'affaire dont il s'occupe *depuis neuf mois révolus* (c) et que votre E. et les Autrichiens favorisent avec tant de grandeur d'ame, de noblesse et de désintéressement.

La gazette allemande de Strasbourg du

(a) *Pichegru.*

(b) A Strasbourg.

(c) Au moins neuf mois *commencés*, d'après la letire du 15 et celle de d'*Antraigues.*

18 annonce l'arrivée prochaine de *Baptiste* (a) dans cette ville, elle rend compte d'un second *repas* (b) qui lui a été donné à Paris par les membres les plus marquants du Conseil des cinq cent et des anciens (*Tallien*, *Isnard*, *Louvet*, etc. au nombre de 50, ainsi que *Moreau* son intime ami, est-il dit, dans cette gazette.). Elle renferme les éloges les plus prononcés du mérite de la modestie et des rares talens de cet homme, ainsi que de la confiance sans bornes, que la totalité de l'armée et de la nation française a dans ce grand général.

Le *Courrier de l'Égalité* de Paris du 13 et du 14 annonce positivement que *Baptiste* (a) a demandé *un délai pour se consulter sur l'acceptation de l'ambassade de Suede* et que ce général a annoncé qu'il allait passer quelques jours à *Arbois* (c) ou en Alsace.

Votre E. DAIGNA FAIRE ASSURER *BAPTISTE* (a) QU'ELLE VOUDRAIT BIEN CONTI-

(a) *Pichegru.*
(b) Le repas a été donné.
(c) Tous ces faits sont constans.

NUER LA TREVE ET NE PAS LA ROMPRE SANS SON CONSENTEMENT (a). V. E. sent de quelle importance il devient pour le succès de l'affaire que les Autrichiens n'ayent pas l'air d'être les premiers à attaquer. Je prends donc la liberté de suplier V. E. autant que cela est en son pouvoir, de différer, s'il est possible, la rupture de la trève jusqu'à ce que l'on ait des nouvelles positives et directes de *Baptiste* (b). Il est de toute impossibilité qu'avant un tres court délai, avant huit jours, au plus tart, *Baptiste* (b) n'aye fait connoître ses intentions à V. E. et ne lui ait communiqué les arrangemens *deffinitifs* qu'il aura pris à Paris et au *Magazin n. 1* (c). Je suplie de nouveau V. E. de me permettre de lui observer combien une mesure semblable est importante, et je prie V. E. de vouloir bien la prendre dans la plus grande considération.

L'armée du Rhin est dans un état absolu

(a) On verra plus bas que la trève n'a été rompue par les Autrichiens, avec une solemnité que cette intrigue seule peut expliquer, que d'après l'invitation pressante de *Pichegru*.

(b) Pichegru.

(c) A Strasbourg.

de desorganisation, le mécontentement y est porté à son comble, on invoque hautement l'arivée des princes et des Autrichiens comme libérateurs. *Baptiste* (a) jouit à Paris, au *Magazin* (b), à l'armée et dans toute l'étendue de la France d'une confiance si grande qu'il m'est impossible de l'exprimer à V. E. *Moreau* son successeur au commandement général de l'armée du Rhin est l'ami intime de *Baptiste* (a); *Moreau* a servi sous *Baptiste* (a) dans l'armée du Nord. Il est positif et j'ai la certitude que *Moreau* a été instruit et mis par *Baptiste* (a) dans l'affaire dont celui-ci s'occupe. Tout, en un mot, se réunit aujourd'hui pour garantir le succès de l'entreprise pour peu qu'on veuille attendre et suivre les instructions de *Baptiste* (a), cet homme à qui il ne resterait d'asile, ni dans la République, ni hors de la République, s'il n'exécutait pas son entreprise, car la République ne pourait sous aucun raport lui pardonner de l'avoir trahie pendant *neuf mois*, et la cour de Vienne, la cour d'An-

(a) *Pichegru.*
(b) Strasbourg.

gleterre, et les princes français ne pourraient pardonner à ce général de les avoir joués et bercés de fausses espérances pendant *neuf mois* consécutifs (a).

J'ai la certitude acquise, monsieur le maréchal, par tout ce que *Baptiste* (b) m'a laissé entrevoir dans *ses conversations* (c) qu'il avait un parti formidable à Paris. J'ose garantir V. E. *que ce général a tout concerté à Paris ; qu'il a pour lui des Membres même du Directoire* ; que toutes les démarches de *démission* et d'*ambassade* n'ont pour objet que d'écarter les soupçons, de se ménager les moyens d'arriver comme il le desire *au Magazin n. 1* (d).

Monsieur le maréchal, je n'ajouterai qu'un mot (et V. E. en sentira la force) *Baptiste* (b) *a reçu au moment de monter en voiture pour Paris et en annonçant*

(a) Ces dates et ces réflexions, qui se retrouvent dans la lettre du 14, qui est de *Fauche-Borel*, suffiraient pour faire prononcer que cette *seconde à Wurmser* est de la même fabrique.

(b) *Pichegru.*

(c) Cette observation détermine à penser que l'auteur de la lettre est *Fauche-Borel.*

(d) A Strasbourg.

qu'il avoit sa démission toute prête, 900 louis (a) *de M. Wickham et de Mgr. le prince de Condé pour l'aider dans son voyage.*

D'après toutes ces considérations, V. E. sentira de quelle importance il est d'attendre encore quelques instants ; d'avoir la connaissance des arrangements pris par *Baptiste* (b). Si votre E., si les Autrichiens daignent continuer à favoriser ce général, je ne doute point que le cabinet de Vienne et les invincibles troupes autrichiennes, n'ayent la gloire de terminer bientôt la guerre la plus sanglante et la plus douloureuse pour l'humanité qui ait jamais eu lieu, et que *François Second* ne soit bientot proclamé le pacificateur et le consolateur du globe (c). La gloire dont V. E. va

(a) Les lettres de *Demouget* avaient jusqu'à ce moment annoncé qu'il avait reçu de l'argent ; on pouvait deviner par les envois que la somme devait être d'un millier de louis ; *Fauche-Borel* avait, dans sa lettre du 14, parlé de quelques *misérables rouleaux* : enfin nous savons aujourd'hui que c'est 900 *louis*.

C'est parce que *Condé* avait fourni partie de ces 900 *louis*, qu'on le voit depuis de si mauvaise humeur lorsqu'on veut lui demander de nouveaux fonds.

(b) *Pichegru*.

(c) Le prophète-imprimeur-libraire-courtier de contre-

se couvrir dans ce moment unique, dans l'histoire des nations, n'aura point d'égale, et ce sont les bénédictions générales de tous les peuples qui deviendront la récompense de votre excellence.

Permettez que je supplie V. E. de daigner faire donner connaissance de la présente dépêche à M^r. *Cruffort*, n'ayant pas le temps de lui écrire, et voulant diminuer autant que possible, le service des ordonnances, je dépêche à M^r. *Wickham* pour l'informer des demandes que je prends la liberté de former auprès de V. E.

J'ai écrit (a) une lettre très raisonnée à *Baptiste* (b) sur la situation actuelle des choses pour lui être remise à l'instant de

---

révolution *Fauche-Borel*, ne s'est pas entièrement trompé dans sa prédiction ; et *la paix est signée avec l'empereur* : mais *Fauche* disait que *Wurmser* en dicterait les conditions dans le cœur de la France ; *Bonaparte* les a fait accepter en pénétrant dans le cœur de l'Allemagne : ce *bon Fauche* ne s'est trompé que de *Bonaparte* à *Pichegru*, et de *Vienne* à *Paris*. On assure que le *bon Fauche* ne se tient pas pour battu, et qu'il *prédit* encore à *Neufchâtel*.

(a) On voit par ce qui a été dit plus haut, par cette phrase, et par tout ce qui précède, que si *Pichegru* écrivait peu de lettres à l'ennemi, il en recevait beaucoup de lui.

(b) *Pichegru*.

son arrivée, afin qu'il informe sur le champ votre Excellence des arrangements qu'il a pris et de ses intentions définitives.

Permettez moi de supplier votre E., de vouloir bien considérer combien il importe que l'armée de Mgr. le prince *de Condé* ne soit point déplacée (a) jusqu'au nouvel avis de *Baptiste* (b). Ce général compte positivement sur la position que cette armée occupe aujourd'hui.

(a) Qu'on se rappelle que *Pichegru* a déclaré plusieurs fois à *Demouget* et à *Fauche-Borel*, que, pour le succès de sa trahison, *Condé* était *bien placé où il était*; et l'on ne sera pas étonné que *Fauche* insiste pour que la *position de Condé* n'éprouve aucun changement.

(b) *Pichegru*.

186e. PIÈCE.

NOTA. *Cette lettre, la plus importante de toutes celles contenues dans ce recueil, est de* Demougé.

Elle était adressée au bureau présidé par la baronne de Reich, à Offenbourg.

La copie trouvée dans le chariot de Klinglin, *est entièrement de la main de* Fauche-Borel.

COPIE *de la lettre de* Furet (a) *du 2 mai* 1796 *à* Laurier (b), Persée (c), Diogène (d) *et* Louis (e).

RÉJOUISSEZ vous enfin, la *Chere Zede* (f) vous est rendue plus belle, plus aimable et sur-tout plus savante que jamais; *Coco* (g) n'étant pas encore ici, j'ai pris hier le

(a) *Demouget.*
(b) *Condé.*
(c) *Klinglin.*
(d) La baronne *de Reich.*
(e) *Fauche-Borel.*
(f) *Pichegru.*
(g) *Badonville.*

parti de faire remettre à *Zéde* (a) adroitement une *oublie* (b) par mon *gendarme*. Un *oui* m'a indiqué le rendez vous pour ce matin, à la campagne; je m'y suis rendu comme bien vous pensez de bon matin et jai eu la vive satisfaction de l'embrasser. Notre conférence a été de trois heures. On a beaucoup a dire quand on aime; et quoique nos affaires à Paris ne soyent pas au point ou *Zéde* (a) et nous tous nous l'eussions desiré pour les intérests de notre *Grand Bourgeois* (c); vous n'en admirerez pas moins les sages et vastes calculs de cette *aimable fille* (a), qui, maintenant, m'a amplement communiqué son plan et décidément fixé les opérations à entamer.

J'ai obtenu de *Zede* (a), vû la haute conséquence de la chose et l'extrême responsabilité qui pese sur mes écrits, la promesse de rédiger allégoriquement la substance de ce qu'elle ma dit, sauf à la copier. Peut-être aussi, aurai-je *un tout petit mot*

(a) *Pichegru.*
(b) Lettre.
(c) Le Prétendant.

de sa main, ce que je souhaite bien ; en attendant, je vais vous rendre compte de ce que l'aimable *demoiselle* (a) m'a dit.

A son arrivée à Paris le Directoire lui a écrit, comptant tirer d'elle une réponse à publier, pour montrer qu'il a sa confiance. Z (a) au bout de huit jours seulement, répondit d'une si singulière manière que cet écrit ne fut pas estensible. Le Directoire en fut piqué et montra son déplaisir à Z (a), qui, loin de s'intimider, prit un ton qui lui en imposa. En général tous les Gouvernans *la* craignent parce qu'*elle* a tout Paris, bons ou mauvais, pour partisans. Z (a) pendant son séjour, s'est appliquée à connaître à fond l'esprit public, elle y est parvenue, mais elle avoue qu'elle ne s'attendait pas à le trouver encore si erronné : généralement tout ce qui n'est pas *jacobin demande le gouvernement d'un seul* (b). *Les grosses têtes même et le Directoire en voyent le besoin et le desirent*, mais on est bien divisés sur le choix à faire. La très-grande pluralité (ce

(a) *Pichegru.*

(b) Etaient-ils donc dans le secret de *Pichegru*, les hommes qui proscrivaient les *jacobins* en masse ?

qui a étonné Z (a) est pour *Orléans*.) *Carnot du Directoire même en est le plus zélé partisan*. La mère d'Orléans qui est à Paris, et que Z (a) a refusé de voir, a l'air de s'y refuser, disant que son fils serait assassiné le lendemain de sa promotion. Enfin les gens sensés que Z. a vu en grand nombre conviennent tous qu'il y aurait une guerre civille interminable, si *d'Orléans* ou le *Grand Bourgeois* (b) étaient d'abord installés ; elle ajoute aussi qu'il est plus qu'evident pour elle, que le sang coulerait plus fort que jamais, *si ce dernier* (b) rentrait sans *palliatifs et avec l'intention prononcée* de se remettre comme il était. *Z* (a) assure qu'il faut au *Bourgeois* (b) la plus haute *philosophie* pour ne pas heurter les opinions d'un siecle erronné et perverti (c); que ce n'est que par

(a) *Pichegru*.

(b) Le Prétendant.

(c) Quoi ! *Pichegru* en était arrivé à ce point de déprivation, qu'il regardait comme *erroné* et *perverti* le sentiment de ceux même qui, voulant un roi, le voulaient au moins *constitutionnel* ! Ce traître voulait le *despotisme pleïn*, la royauté de Louis XI. Nous aurons occasion de faire remarquer que les *trophées d'Italie* poursuivaient *Pichegru*, le faisaient délirer de jalousie.

le tems que tout peut se *rectifier*, qu'il faut sur-tout *assurer*, et *pénétrer tout le monde* d'un *pardon général*, *sauf à sevir sil le faut quand on sera une fois solidement établis* (a). Toutes ces considerations qui ne sont pas aussi favorables que Z. (b) s'y attendait, lui ont fait décidement jetter son plan, qui, à son avis et à celui des plus zèlez pour le *Grand Bourgeois* (c) *auquel il l'a communiqué*, ne peut être que le seul qui puisse donner tout l'avantage qu'il y a à espérer pour le *Grand Bourgeois* (c) et déjouer les *d'Orléans*, qui font nécessairement couler un argent plus immense dans toutes les veines de la grande cité ; argent qui, dit Z. (b) ne peut être fourni que par un état étranger et qu'on devrait sous main tascher de rendre nul (d).

(a) Lecteurs, ouvrez l'histoire d'Angleterre ; lisez les règnes de *Charles II* et de *Jacques II*, et vous retrouverez les mêmes promesses, les mêmes maximes..... Vous verrez, quarante ans après le juste supplice de *Charles I*, mistriss *Gaunt*, veuve d'un des juges de ce dernier, brûlée vive à 82 ans, pour avoir donné asile à un proscrit.... O vengeances des rois..... !

(b) *Pichegru.*

(c) Le *Prétendant.*

(d) Ils étaient donc dans les secrets de *Pichegru* les hommes qui criaient si fort alors à l'*Orléanisme* ; ils voulaient donc aussi, comme ce traître, donner le change, et

Voici donc ce que Z. (a) juge à propos de faire. D'abord *les* Y (b) *doivent rompre aussitôt la trêve ; attendre les dix jours et pas une minute de plus ; fondre dessus l'ennemi avec une impétuosité aveugle, et telle, qu'elle produise aussi tôt des succès manquants, ne pas cesser de poursuivre.* Mettre le *Bourgeois* (c) et *les siens dans des positions telles*, que si même il était forcé d'agir, que *les notres voyent evidemment qu'ils cherchent à ménager leurs compatriotes cela est nécessaire*, et battre si possible, sur tous les points. *Le résultat de cela sera, sur de solides raisons de probabilité*, qu'a *Baptiste* (a), *qu'il sera rappellé à la tête de son armée pour arrêter les progrès de l'ennemi. Alors Baptiste* (a) *demandera une trêve, et les Autrichiens l'accorderont, en déclarant qu'ils sont intentionés de ne traiter qu'avec Baptiste* (a) *seul. De cette combinaison dit* Z. (a) *il résultera un coup de theatre*

---

nous conduire au *Prétendant* en ayant l'air de nous faire éviter d'*Orleans*.

(a) *Pichegru*.

(b) Les Autrichiens.

(c) Le *Prétendant* et *Condé*.

imprévu, mais qui me paraît, d'après l'assurance avec laquelle Z. (a) me l'a dit, *calculé avec étendue, chez une partie majeure des Gouvernants, et du Directoire même. Ce coup de théâtre sera qu'on appellera Baptiste* (a) *à la Dictature* (b). Alors il est évident que toute coalition de parti cesse. Les *Orléans* seront déjoués, et *Baptiste* (a) *environné d'une confiance illimitée* fondée sur l'estime qu'on a de lui, proclamera l'*ultimatum* de la volonté.

Il nous est aisé de concevoir que les intérêts du *Grand Bourgeois* (c) seront en très bonnes mains et *Baptiste* (a), sans doute bien fondé, croit ce plan immanquable, où, comme on le voit, tout dépend maintenant des *Y* (d).

(a) *Pichegru.*

(b) Certes, aujourd'hui un pareil projet peut provoquer le rire du mépris ; mais qu'on se reporte au temps où *Pichegru* s'expliquait ainsi ; qu'on examine avec quelle bosse et universelle idolâtrie ce traître était apothéosé dans tous les cercles, dans tous les journaux, par tous les contre-révolutionnaires et toutes les dupes, et l'on conviendra que ce projet de dictature était arrêté entre les meneurs des Conseils lorsque *Pichegru* revint en *Alsace*.

(c) Le *Prétendant.*

(d) Des Autrichiens.

Z. (a) rejette absolument comme nuisible aux grands interests, toutes tentatives partielles qui attireraient des forces énormes et terassantes, qui n'entraineraient que des torrents de sang et une scission indéfinie.

Voilà ce que m'a dit *Zede* (a) dans ce premier entretient; elle m'en a promis un second, dans peu, ce sera alors sans doute son allégorie qui amplifira ce que j'ai dit. *Zede* (a) ne restera pas longtemps chez nous; elle ira chez *elle* (a) pour voir ce qui se passe. *Je lui ai promis de lui donner les noms de ceux du Jura auxquels il peut surement s'adresser. Je le puis*; mais, pour être plus sur de mon fait, il serait prudent que le *Bourgeois* (b) *m'en transmette aussi* au plus tôt. Je tacherai que *Baptiste* (a) me donne de ses nouvelles de là, à cet effet je lui proposerai *le chiffre en musique*; et il enverra ses nouvelles par agent particulier.

Baptiste (a) ne sait absolument rien *du*

(a) *Pichegru.*
(b) *Condé.*

vieillard de Hagueneau (a). Il juge comme vous que c'était un piège dont il s'inquiette peu. Il fallait seulement retenir le vieux pendar.

Z. (b) se plaint d'indiscrétion. Le *Directoire* lui a dit que *le nommé Bassal qui était à Bâle*, l'a dénoncé pour etre en intelligence *avec le Laurier* (c) et qu'il en avait les pieces *probantes* en mains.

A Châlons on lui a tenu d'autres propos. Z (b) ne se loue pas de la discretion des emigrés : elle trouve aussi que notre manière d'ecrire *en blanc* (d) est tres mauvaise, etant tres connue ; elle ma conseillé le chiffre [ici (e) se trouve une lacune de 18 lignes dans la lettre originale écrites l'une sur l'autre et qui sont illisibles].

(a) C'est ce vieillard dont il est parlé dans les dernières lettres de mars, qui avait annoncé à *Klinglin* et à la baronne *de Reich* que *Pichegru* venait *incognito* les trouver *outre Rhin*.

(b) *Pichegru*.

(c) Il paraît que *Bassal* n'était pas mal instruit.

(d) Avec de l'encre de *sympathie*.

(e) Cette observation est dans la pièce même. Il paraît que l'original était écrit en encre sympathique ; et il arrive souvent à ceux qui s'en servent, ou de ne point écrire du tout des lignes entières, ou de les surcharger de manière à les rendre illisibles.

Presentés au *Grand Bourgeois* (a) les sentimens de zele et de dévoüement qui vous sont connus.

La troupe file vers *le Bas* (b). La 25.e demi brigade venant de Huningue passa par ici.

Que pas un mot de ceci ne transpire des cabinets de *X.* (c) et *Y.* (d)

Je n'écris pas directement *au premier* (e) à cause du chiffre que je mets sous le blanc et que *Diogene* (f) traduira *à Louis* (g) et il ira l'expliquer au *Laurier* (h).

Nous remarquons que la force majeure des nôtres sera *à Sambre et Meuse*; mais *attaquez par-tout. La Mariée* (i) que Z (k) dit n'être pas tout a fait de son genre, est allée hier a Tréves pour se concerter avec *Jourdan*, que *Baptiste* (k) dit

---

(a) Le *Prétendant.*
(b) Le Bas-Rhin.
(c) Émigrés.
(d) Les Autrichiens.
(e) Aux *X*, c'est-à-dire, à *Condé.*
(f) La baronne *de Reich.*
(g) *Fauche-Borel.*
(h) *Condé.*
(i) Le général *Moreau.*
(k) *Pichegru,*

être fort douteux. Le bruit courre que nous avons levé la tréve, je le voudrais. J'ai oublié de dire que le *Banquier* (a) ma assuré qu'il n'a pas encore accepté l'ambassade.

On parle ici de faire sortir de la citadelle tous les habitans bourgeois, on craint vos ouvrages de Kelh.

La fixation au complet des régimens de cavalerie est de 53 chevaux. Dans le haut Rhin les chevaux ont une épidémie. Dans ce moment point d'avoine, ni foin *au Magasin* (b). Z (a) trouve que la mort de *Charette et les succès d'Italie font du mal et enflent nos drôles.*

Letat des magasins de foin, à *Pirmassens*, une des plus considérables divisions, montait hier à 75 quintaux. Les chariots de réquisition qui vont dici à Lunéville chercher des fourrages reviennent à vuides.

Voici un état de nos deux magazins de siege d'ici; notés qu'ils fournissent pour le courrant au 12 floréal.

(a) *Pichegru.*
(b) Strasbourg.

Bœuf salé.	278683	liv.
Lard salé.	16599	
Vin.	227574	pintes.
Eau de vie.	44205	
Vinaigre.	312921	*id.*
Sel.	9990	. . .
Pipes de terre. . . .	61365	
Tabac à fumer. . .	75553	

A jeudi soir pour d'autres nouvelles.

197e. PIÈCE.

NOTA. *Cette lettre est de* Demougé, *adressée à tous ceux qui sont dénommés en tête de la pièce, et spécialement à* Fauche-Borel.

L'original sera sans doute resté dans les archives de la baronne.

La copie trouvée dans les papiers de Klinglin *est de la main de* Louis Fauche-Borel.

COPIE *de la lettre de* Furet (a) *à* Laurier (b), Diogène (c), Persée (d), Louis (e), Bluet (f), Pinaut (g).

Du 10 mai 1796.

HIER matin j'ai passé 2 ½ heures avec notre chère *Zede* (h); elle me fait tou-

(a) *Demougé.*
(b) *Condé.*
(c) Baronne *de Reich.*
(d) *Klinglin.*
(e) *Fauche-Borel.*
(f) *Wickham.*
(g) *Montgaillard.*
(h) *Pichegru.*

jours le même plaisir par sa prudence et l'étendue de ses vues qui embrassent le mode d'une réintégration pleinière de notre *auguste* (a). Elle m'a répété et confirmé ce qu'elle m'a dit dans ma dernière séance ; elle m'assure qu'elle n'a pas d'autres moyens que ceux quelle a indiqué, qu'il fallait que les *Y* (b) se hatent de commencer pour ne pas être prévenus par *Jourdan* et *la Mariée* (c) qui *doit former son rassemblement le 28 floréal* et agir *le 8 prairial* (27 mai) d'après le résultat de la conférence de *Jourdan* et de *la Mariée* (c) ; qu'on doit user de tous les moyens, et sur autant de points possibles, pour gagner du terrein ; qu'on ne devra plus discontinuer *jusqu'à ce que Baptiste* (d), *soit rappellé au poste utile* (e) et *il ajoute, en réflexions sur ce que lui*

(a) *Sous-entendez* Monarque.

(b) Les Autrichiens. On remarque sans doute qu'autant, avant son départ pour Paris, *Pichegru* insistait pour que la trève fût observée et prolongée, autant depuis son retour il presse pour sa rupture.

(c) Le général *Moreau*.

(d) *Pichegru*.

(e) On n'a pas oublié que ce poste utile est *la Dictature*.

a fait dire Bourgeois (a) que l'influence qu'il a sur les meneurs (b) et sur-tout le Requin (c), n'est pas de nature à pouvoir oser les porter à abandonner le N.° 1 à Bourgeois (d); qu'une ouverture de ce genre lui oterait évidement et sans succès la confiance qu'on a en lui, et dont, d'après le plan qu'il a transmis, il ne peut se servir efficacement que *lorsqu'il aura le pouvoir en mains*; que dans ce moment ci, il est infiniment essentiel de ne pas considérer les choses en petit.

Que *N.° 1* (e) n'est qu'un faible accessoire au résultat qu'il mérite. — Que d'ailleurs si les *Y* (f) poussent vigoureusement, coupent l'armée de manière que *N.° 1* (e) reste isolé, il pourra être emporté par la présence seule de *la Marquise* (g) et par une suitte naturelle des opérations, *vû qu'il*

(a) La lettre de *Klinglin* annonce déjà que le *Prétendant* avait instruit *Pichegru* de ses intentions.

(b) Des conseils, sans doute?

(c) Le *Directoire*.

(d) Toujours le premier projet de *Condé*; projet qu'on retrouve en entier dans la lettre de d'*Antraigues*, et qui tendait à se mettre en possession de Strasbourg.

(e) Strasbourg.

(f) Les Autrichiens.

(g) Le *Prétendant*.

est dépourvû de tout (a) et qu'à mesure que les succès des *Y* (b) seront marquants, il est probable que les individûs portés pour *le grand Bourgeois* (c), et disséminés maintenant dans *N.o 1* (d) se lieront et formeront un noyau, dont on usera de toutes ses forces pour remplir les vœux du *grand Bourgeois* (c) et les nôtres. Cela ne serait pas alors une opération partielle; *Baptiste* (e) ne serait pas compromis, et, mieux que cela encore, c'est que son plan s'en accomplirait mieux et plus vite; car il est évident que s'il se mêlait de faire livrer une place (ce qu'il est impossible de faire secrettement et sans soupçons), *les gueux se garderaient bien de le mettre à un*

(a) Ce dénuement absolu de toutes les places fortes, la consommation folle de tous les approvisionnemens de Strasbourg, Landau, etc., entraient dans le plan de la trahison de *Pichegru*. Voyez, dans le *Rapport sur cette correspondance* avec quelle opiniâtreté *Pichegru* résista aux conseils de tous les généraux qui voulaient arracher le soldat à la misère, en faisant cantonner l'armée dans l'intérieur pendant la trêve.

(b) Les Autrichiens.

(c) Le *Prétendant*.

(d) Strasbourg.

(e) *Pichegru*.

poste, où il pourrait livrer bien d'autres choses.

L'acquisition du *N.*$_{o}$ *i* (a) dépend donc de la véhémence des *Y* (b). Le premier choc peut être meurtrier; mais qu'on ne recule pas, qu'on persévère: la première trouée faite, le succès est certain et le *grand Bourgeois* (c) aura tout ce qu'il voudra. Z (d) recommande au *grand Bourgeois* (c), comme étant de la politique la plus essentielle, de n'avoir, dans tout ce qu'il dira ou fera, jamais l'air de tenir à ses anciennes prétentions. *Le tems viendra où il pourra vouloir efficacement tout.*

La majorité veut un maître, mais il lui *importe peu lequel*, pourvû que la tranquillité s'en suive; mais la plupart des gens pensants, qui ont donné dans la révolution, qui en sont revenus, et qui peuvent encore avoir une influence, *si le dictatoriat ne les paralise pas.*, tiennent plustôt à *Orléans* qu'au *grand Bourgeois* (c). D'abord parce qu'ils sont per-

(a) Strasbourg.
(b) Les Autrichiens.
(c) Le Prétendant.
(d) *Pichegru.*
(e) Il n'est pas besoin qu'on explique pourquoi l'ambitieux

suadés qu'au prix d'une couronne, il ne refusera pas de s'assujétir à des regles constitutionnelles, et sur tout parce que le reproche du crime *leur crie incessamment que tôt ou tard les bourgeois* (a) *se vengeront*; et il est impossible d'arracher ce sentiment du cœur des sélérats qui ne croyent pas à la vertu. *Baptiste* (b) recommande donc d'attaquer par tout, où l'on pourra; de se nantir d'autant de terrein qu'il sera possible, jusqu'à ce que Z (b) *vienne y mettre ordre*; elle ira en *attendant dans le Jura sur lequel je lui ai donné des renseignemens dont elle est contente, elle y dirigera les mesures convenables qui doivent harmoniser avec ce qui se passera ici* (c). Dela, cela ira *peut-être au Lyonais*, elle verra peut-être *le capitaine Roland*; j'envoie en avant de *Zede* (b) à Dole, le jeune *Holbang*, dont

---

Pichegru, voulant jouer le rôle de *Monck*, donne tant d'importance à la chimère du parti d'*Orléans*.

(a) Le *Prétendant* et les *princes*.

(b) *Pichegru*.

(c) Aussi, nous le répetons, c'est dans le Jura que *Pichegru* a été nommé.

le *frere émigré, rentré* et *caché agit activement avec* Finot. Je l'envoye pour qu'aussitôt Mademoiselle Zede (a) ait un homme *sûr*, duquel elle puisse recevoir les renseignemens ultérieurs (b). Je lui ai fourni *un cheval et de l'argent.* Je vous avais demandé *les noms des principaux* agents, *mais discrets, qu'employent Bourgeois* (c) et *Bluet* (d) dans ces départements, pourquoi ne les avez vous pas envoyés : faites le avant le départ de Z (a).

Le *Banquier* (a) m'a fait espérer quelque chose de sa main, peut être seulement pour le premier courier : j'ai trouvé moyen de lever ses scrupules, qui lui fesaient dire qu'un seul mot peut tout gater, au moyen d'un chiffre qui lui a plû ; et ce matin encore il a dit à *Coco* (e), que j'y avois envoyé, qu'il lui falloit un peu de tems, et qu'il y travailloit ; il est vrai que ce

---

(a) *Pichegru.*

(b) C'est avec ces intrigues, c'est par le soin de ces émigrés rentrés, c'est par l'argent de l'Angleterre, que le Jura est devenu un foyer de contre-révolution.

(c) *Condé.*

(d) *Wickham.*

(e) *Badonville.*

chiffre est peu long à écrire ; mais enfin j'espère qu'il enverra quelques rédactions de ses idées écrites de sa main (a), en attendant Z (b), j'espère que vous et votre ami l'*Amour* (c) aurez rendu compte au *grand Bourgeois* (d) des *diverses conversations* (e) *que vous avez eu avec elle*, elles lui expliqueront les raisons de prudence et de nécessité que Z (b) a eu pour ne pas écrire ; et le *grand Bourgeois* (d) aura bien jugé en conversant avec vous que les intentions de Z (b) sont entièrement dévouées à sa personne. Il est essentiel, m'a dit Z (b), que le *grand Bourgeois* (d) ne quitte pas le poste où il est (f). La grande sensation qu'il a faite prouve la nécessité de ne pas quitter ce poste : ce qui détruirait toutes les bonnes dispositions qu'on montre ici pour lui, et qui

(a) Voyez copie de cette lettre sous le n°. 206.

(b) *Pichegru.*

(c) *Courant.*

(d) Le *Prétendant.*

(e) Cet avis de *Demougé* s'accorde parfaitement avec ce que dit *Montgaillard*, dans la lettre de d'*Antraigues*, des conférences que *Fauche* et *Courant* avaient eues avec *Pichegru.*

(f) A l'armée de *Condé.*

augmentent chaque jour, ce qui nuirait en même tems aux *Y* (a) dans ce pays-ci.

Coco (b) vient de me dire aussi qu'on croit décidément que nous allons ouvrir la campagne, et que nous pourrons bien tenter des hostilités dans le haut. Il est instant que les *Y* (a) soient offensifs puisque jamais la deffensive ne leur réussit.

On radoube à force les pontons ici ; il y en a en tout de prêts 108, tant bateaux à pontons qu'à rames, de 40 à 50 hommes ; les hacquets ne sont pas ici, les bateaux de cuivre sont dans les hangards. Il est vrai que la troupe doit être payée en numéraire, du produit, sans doute, des promesses de mandats vendus par le gouvernement à 8 liv 10 sous pour cent. En tout et partout, le soldat doit recevoir 2 ½ sols ; le général en chef 60 liv. par mois, et l'officier 26 liv., mais la troupe ne touche encore rien de cela, et elle sçait que ça ne tiendra pas.

L'apparition *du grand Bourgeois* (c) *au*

(a) Les Autrichiens.
(b) *Badonville.*
(c) Le *Prétendant.*

Sauveur (a) a fait une grande sensation ; c'est déja le propos de tous des cantonnements. *Il est courageux*, disent des gueux, *de s'être montré, il ne craint donc pas le coup de fusil qu'il aurait pu recevoir*; ce qu'a dit *le grand Bourgeois* (b) aux volontaires a inspiré de l'entousiasme. Avant hier matin à neuf heures, un chasseur cantonné à Blaisheim a coupé l'arbre de la liberté; on n'a pas osé emprisonner l'homme; le juge de paix a seulement dressé procès-verbal.

J'ai encore demandé a *Z* (c) ce qu'elle pensait de la *Mariée* (d). Elle m'a dit *qu'il ne fallait pas faire de tentative sur elle, mais que si elle* était frottée par les *Y* (e) elle serait disposée à tout faire.

(a) C'est cette apparition prétendue dont tous les journaux de *Wickham* firent alors de si touchantes relations ; on se rappelle, sans doute, les beaux discours que les journaux mettaient dans la bouche de ce nouveau *Jean Sans-terre*, et comment ils faisaient applaudir à ces beaux discours par des volontaires qui les entendaient d'une rive du Rhin à l'autre rive....

(b) Le *Prétendant*.
(c) *Pichegru*.
(d) *Moreau*.
(e) Les Autrichiens.

Le portrait de *Z* (a) existe en gravure; je le lui ai demandé, et elle me l'a promis avec son buste, qui, dit-elle, est tres ressemblant.

J'ai comme de coutume demandé au *Banquier* (a) s'il avait besoin d'argent, il m'a répondû comme toujours, que non; *Mais je verrai quand j'irai dans le Jura.*

Est-il vrai que l'Angleterre n'épaule plus les *Y* (b)! nos gueux le disent ici, je ne le crois pas, ni *Z* (b) non plus; d'après la manière dont *l'excellent Bluet* (c) *a épaulé cette affaire* ses secours sont plus que jamais nécessaires. *Z* (a) pense que vous aurez été envoyé à *Antoine* (d) pour lui communiquer ses dispositions, d'après lesquelles, il faut bien se concerter, c'est essentiel. L'*aimable Zede* (a) prie *Cesar* (e) et *Persée* (f) de recevoir ses complimens et salutations.

Des que vous m'annoncés de la *bijou-*

(a) *Pichegru.*
(b) Les Autrichiens.
(c) *Wickham.*
(d) L'archiduc *Charles.*
(e) *Wurmser.*
(f) *Klinglin.*

terie (a), *Duretour* (b) se rendra au bord du *Sauveur* (c) au poste du *Rasoir* (d), avisez moi du jour où il devra s'y rendre.

Ci joint un dialogue du *Crocodile* (e), voyez s'il est bon, et tachez de faire imprimer ses *prophéties* auxquelles il tient; le manuscrit a été remis au *Bourgeois* (f) qui vous le rendra pour le faire imprimer.

Vous me retournerez les papiers de *Philipe* (g) que vous avez laissé au *Bourgeois* (b) et ferai payer d'ici à Basle, ce qu'il y doit, de concert avec les amis; puisque ce paiement pourrait vous compromettre.

(a) De l'argent.
(b) *Mandel.*
(c) Du *Rhin.*
(d) Eschau.
(e) *Gomart.*
(f) *Condé.*
(g) *Tugnot*, des lettres-de-change, ou des effets qu'il fallait acquitter à Bâle, pour les 4000 l. prêtées par *la Hirpe.*

222e. PIÈCE.

NOTA. *Originale de la main de* Montgaillard, *adressée à la baronne de* Reich.

Sa suscription est: A madame, madame la baronne *de Reich*, née baronne *de Boecklin*, à Offembourg, par Rastadtt.

Le cachet est conservé.

J'AI vu, madame *la baronne* (a), hier au soir et ce matin la personne qu'il était essentiel de voir ici et je n'ai rien négligé pour lui inspirer en faveur de *Baptiste* (b) *l'absolue* confiance qu'il faut *necessairement* avoir dans cet homme rare. Il m'a paru qu'on sentait bien cela et qu'on voulait se conduire d'après les données de son caractère et de ses talens; j'ai écrit ce matin à *Antoine* (c) et à *son bras droit*, et je me suis mis en quatre pour les maintenir dans les excellentes dispositions où je

(a) La baronne *de Reich*.
(b) *Pichegru*.
(c) L'archiduc *Charles*.

crois véritablement qu'ils sont. Le voyage de *Louis* (a) a opéré un grand bien, et il était d'une nécessité majeure. Je partirai décidément demain soir, à moins que *César* (b) ne me retînt, ce que je ne prévois nullement utile. Il m'a donné heure ce soir et je vous promets de lui parler de son *immortalité future* avec toute la chaleur qui peut dépendre de moi.

J'espère avoir le plaisir de rendre compte à *Persée* (c) vendredy soir ou samedy au plus tard de bien des choses *particulieres* qui le concernent et des détails qu'il est important qu'il sache ; c'est à *Persée* (c) qu'il faut rapporter tout ce qu'on a fait d'excellent ici, et chez *Antoine* (d), ses avis et ses lettres ont décidé bien des choses. J'aurai l'honnenr de vous saluer et de vous remercier de toutes vos bontés en sortant de chez *Persée* (c).

Vous jugez parfaitement, madame *la*

(a) *Fauche-Borel.*
(b) *Wurmser.*
(c) *Klinglin.*
(d) L'archiduc *Charles.*

baronne (a), combien il est urgent de donner une confiance *absolue* et sans bornes à *Furet* (b) et à *Baptiste* (c) dans *César* (d) et *Antoine* (e). Je desirerais bien que vous voulussiéz bien écrire vous même à *Furet* (b) et *Baptiste* (c) que ce dernier n'a aucun obstacle ni retard à craindre, et qu'on est fermement résolu à le seconder par tous les moyens possibles ; il faut lui en donner l'*assurance formelle*, donnée par *Antoine* (e). C'est la vérité, et on ne saurait trop en pénétrer *Baptiste* (c) ; votre excellent jugement reconnaît combien il est urgent de talonner sans relache *Bluet* (f), il faut lui faire faire d'une manière ou d'autre ce qui est si nécessaire à *Baptiste* (c). Je ne doute pas de la bonne volonté personnelle de *Bluet* (f), mais les effets seuls peuvent le prouver. *Baptiste* (c) est perdu sans ressource, si les fonds se font attendre *un moment* lorsqu'il

---

(a) La baronne de *Reich*.
(b) *Demougé*.
(c) *Pichegru*.
(d) *Wurmser*.
(e) L'Archiduc *Charles*.
(f) *Wickham*.

en aura besoin. On me l'a dit cent fois ce matin : et je ne vous cache pas que (entre nous soit dit) l'inquiétude de *César* (a) et *Antoine* (b) porte sur ce seul point. C'est vous, madame *la baronne* (c), ce sont les sacrifices innumérables que vous faites pour *Bourgeois* (d) et pour l'Europe depuis si long-tems qui vous donnent le droit de presser vivement du côté de *Bluet* (e). Je crois que *Louis* (f) ferait un coup d'état en le voyant : il a assuré les chôses *ici ;* s'il les assure du côté de *Bluet* (e) il aura bien certainement fait tout le décisif ; quelques chôses que m'ait répété *César* (a) pour m'engager à aller auprés de *Bluet* (e) et quoique le commis de *Laurier* (g) ici, m'ait prié d'insister auprès de *Bluet* (e) sur un point pressant et bien essentiel dans *quinze jours* dans cette ville, je n'irai point chez *Bluet* (e). Je suis sûr que *Louis* (f) fera mieux et

(a) *Wurmser.*
(b) Archiduc *Charles.*
(c) La baronne *de Reich.*
(d) Le *Prétendant.*
(e) *Wickham.*
(f) *Fauche-Borel.*
(g) *Condé.*

beaucoup mieux que moi. Mais engagez le à avoir toute l'assurance qu'il est fait pour avoir, et qu'il se fasse valoir ce qu'il vaut. Il faut que bien des gens le traitent comme il le mérite, c'est à dire avec respect; et plus *Louis* (a) aura lui-même bonne opinion de lui-même, plus il servira grandement la chôse, si *Louis* (a) n'était pas parti de chez vous avant mon arrivée; *je lui dirais les deux chôses majeures* qu'il faut qu'il demande à *Bluet* (b) il est impossible de les écrire ici, n'ayant ni chiffre ni noms donnés ici. Il est bien essentiel que *Louis* (a) ou vous madame *la baronne* (c), instruisiez *Antoine* (d) de ce qui arrivera du *Magazin* (e) en y joignant les reflexions que vous jugerez les plus propres à maintenir la confiance d'*Antoine* (d). Mes complimens, s'il vous plaît, à l'énorme *fluxion* (f). Veuillez que

---

(a) *Fauche-Borel.*
(b) *Wickham.*
(c) La baronne *de Reich.*
(d) Archiduc *Charles.*
(e) Strasbourg.
(f) Un des commensaux de la baronne, *Ollery*, qui avait alors une fluxion.

M. *Jaeglé* (a) reçoive ici l'assurance de mon vif attachement. Permettez moi de dire mille chôses à M. *Desgrigny*. Les troupes défilent nuit et jour et passent sans s'arrêter. *César* (b) a une confiance de *victoire* que je ne puis vous peindre ; je regarde cela pour beaucoup; adieu, madame *la baronne* (c), agréez les sentimens de vénération et de respect que m'inspire le dévouement héroïque avec lequel vous consacrez au salut de la *société*, la constance et les lumieres que vous y apportez ; et permettez moi de vous assurer que les sentimens dont vous avez rempli mon ame ne finiront qu'avec ma vie.

M. le 24 à midy.

(a) Ou *Idylé*.
(b) *Wurmser*.
(c) La baronne de *Reich*.

272e. PIÈCE.

NOTA. *Originale, de l'écriture de* Demougé, *adressée à* Klinglin. Demougé *était alors à Bâle, à son retour de Berne, où il avait été visiter* Wickham, *accompagné de* Badonville. *La suscription est :* A M. Persée.

Pomme (a), 17 novembre 96.

CHER PERSÉE (b),

Je reviens de chez le bon *Bluet* (c), que j'ai trouvé tout disposé aux affaires de notre cher *Baptiste* (d), après deux conversations, chacune de deux heures, il a été conclu que de ce pas j'irais chez la *belle Zede* (d) (pour laquelle il m'a donné du *nec* (e) *et une lettre de sa main :*) de-là aux *Tresses* (f), et au moment

(a) Bâle.
(b) *Klinglin.*
(c) *Wickham.*
(d) *Pichegru.*
(e) *Nec plus ultrà ;* c'est-à-dire, de l'argent.
(f) Strasbourg.

que m'indiquera *Baptiste* (a), à *Messaline* (b) où *je serai le seul intermédiaire de cette belle fille à son amant* (c) *et à ses amis*. Abstraction de l'utilité indispensable avec laquelle je serai chez *Zede* (a), je lui ai détaillé d'autres moyens qui peuvent me mettre à même de faire le plus grand bien *à toute la famille* (d); il les a trouvé admissibles, de façon que, si le bonheur me veut dans ce travail, j'aurai en même temps rempli deux objets différents.

Une seule chose cependant ne m'a pas plû dans ce que nous avons discuté; *Bluet* (e) massure qu'il lui est impossible de porter en compte à ses commettants les frais du *dez* (f) des *Tresses* (g), vû que c'était une partie 3499239915119989520 (h) dont il n'est pas chargé de s'occuper. Je

(a) *Pichegru*.
(b) Paris.
(c) Il est facile de deviner que, par l'amant de *Pichegru*, le galant *Demougé* entend le *Prétendant*.
(d) La grande famille des Bourbons, etc.
(e) *Wickham*.
(f) Correspondance, espionnage.
(g) Strasbourg.
(h) Militaire.

trouve ces raisons *d'autant meilleures* que je vois qu'on ne peut pas les lui dissuader. *A nécessité vertu*; mais *cela ne m'arrange pas tout à fait*, car on n'a pas eu l'air de faire attention à mon arriéré depuis tant de 3456999430 (a). Tant de votre part que de celle de *Louis* (b) et *Bluet* (c), qui ne s'expliquant pas clairement dans leurs lettres, ne m'ont pas fait sentir que je m'embourbais en faisant des 11361145315294, 67562589o 3156451499452552892352940, 31825694529 4 (d) sur le même ton. Me voilà donc absolument renvoyé à *Antoine* (e) et à *Persée* (f) pour la continuation *de leur partie* à laquelle je joindrais celle de *Messaline* (g) que je ferai passer à *l'Insulaire* (h) pour la joindre au reste, en tant qu'il y a de l'intéressant. Lorsque je serai de retour de chez *Bapt.* (i) aux

(a) Mois. Il paraît que *Demougé* n'avait rien reçu depuis le passage du Rhin par *Moreau*.
(b) *Fauche-Borel*.
(c) *Wickham*.
(d) Avances pour continuer mes choses.
(e) Le prince *Charles*.
(f) *Klinglin*.
(g) Paris.
(h) La femme *Demougé*.
(i) *Pichegru*.

Tresses (a), je mettrai à ma place un de 3452941166994452 94, tres3111671122235 2 de 661199895201a225294567745520 (b) et *Philippe* (c) 3182118677520 (d) par *Blues* (e) spécialement 44520 — la 671189149952 034992399141199895 2, corroborera le 148 911361199 23 qui se 6665289110 318252940 3456990030 (f).

J'attends, mon cher *Persée* (g), votre réponse à cet effet; car il est essentiel, pour moi et les affaires, de ne pas être géné, car il me sera plus possible de faire des 11361145315294 0 36250 7425520 31-52235294 que j'ai déjà 66119914 52940 44114594 (h) l'espérance que cela ne manquera pas, sont déjà fort sensible à ma petite 6656891425455 20 (i) d'ailleurs 8925994552 0 671189 le 671167995280 (k).

(a) Strasbourg.
(b) Mes affidés, très-capables de faire la besogne.
(c) *Thugnot.*
(d) Chargé.
(e) *Wickham.*
(f) De la partie militaire, corroborera le travail qui se fera *chez moi.*
(g) *Klinglin.*
(h) Avances, vu que celles que j'ai déjà faites, dans l'espérance.
(i) Fortune.
(k) Ruinée par le papier.

Le *nec* (a) que *Bluet* (b) m'a remis pour les affaires de *Messaline* (c), sera bien au juste ce qu'il faudra pour là; *il est vrai que Baptiste* (d) *est cavé pleinement pour les grands* 31119430 (e). Mais, je le répète, je ne puis rien prendre de là, puisque *Bluet* (b) ne le veut pas: il m'a promis (à ma demande) de le faire à savoir à qui il appartiendra.

Je n'ai pas trouvé d'*oublie* (f) de l'*Insulaire* (g) pour vous à la *Pomme* (h), vous serait-elle parvenue par 3411995-689 (i), ou *Bon Trou* (k), ou bien l'homme de la *Pomme* (h) m'en apportera-t-il ici, avant mon départ? c'est ce que je verrai. S'il en vient je les joindrai à la présente. Le bruit court ici que Mantoue est

---

(a) L'argent.
(b) *Wickham*.
(c) Paris.
(d) *Pichegru*.
(e) Cas.
(f) De lettres.
(g) La femme de *Demougé*.
(h) Bâle.
(i) *Major*, espion.
(k) *Gambsheim*.

prise par les Français ; et d'autres lettres particulières du Milanais disent que les Français y ont perdu 16000 hommes. On dit aussi qu'une insurrection de 30,000 Irlandais avait éclattée, qu'ils ont battus 10,000 Anglais, et que *Richery* amiral français avait joint les Irlandais. *Diogène* (a), est-elle à son poste ! faites lui mes amitiés. *Bluet* (b) desire que *le Gros* (c) vienne pour faire aller *le dez* (d) chez vous ; il en est capable, et vous soulagera beaucoup ; il faudra cependant je pense qu'il soit agréé par le brave *Antoine* (e). Adieu cher *Persée* (f), je tacherai d'être tres lestement de retour chez moi pour mettre ordre à mes affaires. Si *Antoine* (e) a des ordres particulières à

(a) La baronne de *Reich*. Il paraît qu'on l'attendait pour former une seconde fois son *club de nouvelles* à Offembourg.

(b) *Wickham*.

(c) *Ollery*. Ce jeune réquisitionnaire dont il est tant parlé dans le premier volume.

(d) Correspondance, espionnage.

(e) Le prince *Charles*.

(f) *Klinglin*.

me donner pour *Messaline* (a), je les exécuterai de mon mieux.

Je vous embrasse cordialement,

SIMON FURE (b).

(a) Paris.
(b) *Demougé.*

PRECIS

DE LA CORRESPONDANCE

D'ANGLETERRE A PARIS,

ET DE PARIS EN ANGLETERRE.

La découverte des papiers trouvés dans le domicile de la citoyenne *Mercier*, prouve l'existence d'un comité d'individus correspondant avec l'Angleterre, pour fournir à son Gouvernement, et aux princes français qui y sont réfugiés, les moyens de nuire au Gouvernement français, de le renverser, et d'exposer de nouveau la France à tous les hasards d'une seconde révolution.

Ce comité paraît principalement composé de trois membres : l'un, qui porte le nom de *Paul Berry*, est *Hide* l'aîné, qui se fait quelquefois appeler *Neuville ;* les deux autres sont *Ferrand* et *Dubois*. *Paul Berry* tient la plume ; *Ferrand* voyage de

Paris à Londres et de Londres à Paris; *Dubois* est un personnage mystérieux, plus important, qui a des pouvoirs, au nom de qui *Paul Berry* écrit, dont il semble souvent ne faire qu'exécuter les ordres, mais qui, dans aucune occasion, ne paraît agir personnellement. Que le comité se réduise à ces trois personnes, c'est ce qui est également prouvé par les lettres écrites de Paris, au nom des trois individus, et par celles de Londres, toujours adressées aux mêmes personnages.

Ils correspondent, à Londres, avec le ci-devant comte d'*Artois*, qui porte dans cette correspondance le nom d'*Honoré*, et avec *Dutheil* (qu'on dit l'agent du prétendant à Londres), qui se fait appeler *Charron* ou *Robert*.

Nous n'avons aucune donnée sur la formation de ce comité. Il paraît qu'il existait lors de la révolution du 18 brumaire, et qu'à cette époque, *Paul Berry* et *Ferrand* étaient à Londres, occupés, avec les agens des princes, à concerter un plan contre le Directoire, pour l'exécution duquel ils reviennent à Paris.

Mais la révolution du 18 brumaire,

qu'ils apprennent en arrivant, suspend l'activité de leurs projets : elle met de l'incertitude dans les vues du ministère anglais ; il veut, avant de se décider à poursuivre l'exécution des plans qui lui ont été offerts, connaître le caractère de cette révolution, et savoir quels en seront, en France, les résultats. Un homme étranger au comité directeur, mais non au parti royaliste, est consulté. Ses conseils, les renseignemens qu'on obtient d'ailleurs, déterminent à reprendre les projets suspendus. En conséquence, *Dutheil* écrit de Londres, que les observations du comte d'*Artois* ont fait revenir le ministère anglais aux projets arrêtés par *Dubois*, *Ferrand* et *Paul Berry*. Celui-ci est invité à mettre la main à l'œuvre : des fonds lui sont promis ; mille louis lui sont annoncés ; il doit les recevoir par *Jules Caron*.

Pendant que ces promesses se font de Londres, on travaille à exécuter à Paris le plan concerté. *Ferrand* est parti pour l'Angleterre. *Paul Berry* a établi une contre-police à Paris ; plusieurs journaux sont à sa disposition ; et il a commencé, avec

Pichegru et *Lar...*, une correspondance dont il attend beaucoup.

A cette marche il croit cependant pouvoir en mêler une autre que le hasard lui a offerte ; c'est celle d'une négociation avec *Bonaparte* et *Talleyrand*, pour déterminer le premier à épouser les intérêts du *Prétendant*. Il ne désespère pas de parvenir à ce but, si le ministère anglais repousse toute idée de paix avec la France, et il insiste beaucoup pour le maintenir dans ses dispositions guerrières. Mais en négociant, il ne perd pas de vue les projets plus hostiles dirigés contre le Gouvernement français ; et il travaille à se mettre en état de les exécuter, tant en perdant *Bonaparte* dans l'opinion publique, qu'en détachant de lui les royalistes qui s'en sont rapprochés, en corrompant quelques républicains, des militaires et des hommes importans par leurs places. Il espère pouvoir le renverser, comme il avait projeté de renverser *Barras*, *Moulin* et leurs associés ; mais, pour cela, il faut de l'argent, et il ne cesse d'en demander au Gouvernement anglais.

La négociation est entreprise, et bientôt on désespère du succès. L'enivrement de celui que l'on prétend vouloir ramener à des idées plus saines, ne laisse guère d'espérance d'y parvenir. Plus que jamais il faut diriger contre lui les projets entrepris contre ses prédécesseurs. Un nouveau moyen se présente à l'appui de ceux que l'on a déjà ; c'est de faire venir *Pichegru* à Paris, pour de là l'envoyer dans les départemens insurgés : les 15 ou [illegible]ille hommes de troupes russes seraient mis à sa disposition. Il serait en état de recevoir à Brest, dont on compte se rendre maître par surprise, le comte *d'Artois* et le duc *de Berry* : son nom suffirait pour entraîner des généraux et des militaires secrétement dévoués au parti royalistes. On lui écrit, ainsi qu'à *Lar...*, pour sonder ses dispositions ; mais ce plan, comme les autres, ne peut s'exécuter si le Gouvernement anglais ne fournit pas ce qu'on appelle *l'argument irrésistible*, et son concours est réclamé avec de nouvelles instances.

Les moyens de négociation déplaisent à Londres aux princes et aux agens du roi ;

ils n'en attendent aucun succès : une négociation ne pourrait être entreprise, disent-ils, qu'au moment où l'étoile de *Bonaparte* commencerait à pâlir. Aussi le comte *d'Artois* se refuse-t-il à donner la lettre qu'on lui a demandée pour *Bonaparte* (1) ; il insiste, et on insiste en son nom, sur les moyens d'action, les seuls dont l'expérience de la révolution démontre qu'on puisse attendre du succès. Ce succès ne peut être amené que par la corruption. On voudrait séduire jusqu'aux ambassadeurs de la République ; mais on est tellement honteux de la petitesse de ces moyens, qu'on se propose bien d'en faire un mystère au Gouvernement anglais, pour ne pas lui découvrir cette extrême pénurie de ressources, lorsqu'on ne voudrait paraître à ses yeux qu'embarrassé sur le choix des moyens. Un projet plus grand, auquel le comte *d'Artois* attache beaucoup d'importance, est la surprise de

(1) Le brouillon de cette lettre, ou un fragment de ce brouillon, est coté 17 (Correspondance de Paris.) Il en est aussi fait mention dans une lettre de *Durocher*, qui peut être *Ferrand*, écrite de Boulogne (Lettres diverses, n°. 12.)

la ville de *Brest*, au moyen des intelligences qu'on s'y est ménagées. Le comte *d'Artois* ne prononce encore que le vœu qu'il forme de venir se mettre à la tête des royalistes. En attendant, on cherche à organiser, d'une manière plus régulière, la correspondance de Paris à Londres, par Amiens et Boulogne. Les agens employés à ces courses ne sont pas également sûrs, et tel qui n'a été que deux fois de Boulogne en Angleterre, s'attribue une somme de cent louis qui était destinée à pourvoir aux frais de ces voyages pendant un mois, à raison de deux voyages par semaine. La contre-police établie à Paris, obtient l'entière approbation du comité de Londres. La lettre qui l'annonce et énonce les détails précédens, est revêtue de l'approbation du comte *d'Artois*, écrite de sa main, et signée par lui *Charles-Philippe*.

A Paris, le comité royaliste poursuit ses mesures. *Ferrand* est arrivé; il n'a point apporté de fonds. *Paul Berry* écrit à *Wickam* sur les moyens d'organiser une correspondance régulière avec lui; il signe sa lettre *Neuville*, qui est le nom sous lequel il est connu des royalistes

de l'ouest et de ceux de Paris, le premier n'étant employé que pour la correspondance avec l'Angleterre ; il lui fait passer une dépêche importante que *Ferrand* a apportée de Londres. Par la même raison (celle de *Mich*), il écrit à *Pichegru* pour l'engager à venir se mettre à la tête des royalistes de l'ouest ; il écrit aussi à *Lar..*, tant pour presser son retour que pour l'engager à déterminer le départ de *Pichegru*.

Des renseignemens plus développés sur la manière de surprendre Brest, lui sont communiqués par *le Fermier ;* il les juge d'une telle importance, qu'il fait partir sur-le-champ M. *de Vauxnoir* pour l'Angleterre, pour les mettre sous les yeux du comte *d'Artois*. *Vauxnoir* doit passer par les Iles Marcou. Il est chargé de communiquer ces renseignemens au capitaine *Price*, et de l'engager à envoyer un *aviso* pour avertir la flotte anglaise. M. *de Bourmont* est également prévenu. *Vauxnoir* est porteur d'un plan très-détaillé pour l'enlèvement du port de Brest ; plan à l'exécution duquel doivent concourir l'armée royaliste et l'escadre anglaise, et dans lequel on a tout prévu, excepté l'op-

position qu'auraient pu y mettre la vigilance des officiers républicains, le patriotisme de la garnison et des habitans, et vingt-cinq vaisseaux français mouillés dans la rade.

Trois jours après le départ de M. *de Vauxnoir*, part, par une autre route, M. *Dandreville*, portant un plan définitivement arrêté par le comité royaliste de Paris. La négociation avec *Bonaparte* avait entièrement manqué : elle devenait un tort pour ceux qui l'avaient entreprise à Paris ; tort d'autant plus grand, qu'elle avait été constamment désapprouvée à Londres. Pour le réparer, le comité poursuit avec une activité nouvelle les mesures qu'il a projetées : il désabuse les royalistes sur l'idée que quelques-uns d'eux avaient conçue que *Bonaparte* voulait rétablir la royauté, presse les chouans de recommencer la guerre, multiplie les promesses au nom de l'Angleterre, avance 18,000 liv. à M. *de Bourmont* pour achat d'armes et de munitions, et enfin, dans un très-long écrit, développe ses dernières vues : en voici l'exposition.

Les chouans recommenceront la guerre.

Ils seront soutenus par des débarquemens.

Pichegru paraîtra à l'armée des royalistes; son nom seul ébranlera la fidélité des troupes républicaines : des corps qui lui sont dévoués, donneront l'exemple de la désertion; cet exemple sera promptement imité.

Le Fermier se rendra à Brest pour livrer cette ville suivant le plan convenu : là seront reçus le comte *d'Artois* et le duc *de Berry*; leur présence entraînera tous les royalistes qui balancent encore, et les *royalistes républicains* (1) se rangeront sous les bannières de *Pichegru*.

En même temps, des proclamations seront répandues pour séduire les militaires, rassurer les acquéreurs de biens nationaux en leur laissant l'espérance de ne pas tout perdre, attirer les Français insoucians (et l'on dit que c'est le grand nombre) en leur montrant la paix marchant à la suite de la royauté, et enfin épouvanter les factieux par la désorganisation de leur gouvernement.

A Paris, on commencera, pour désor-

(1) Expressions de *Paul Berry*.

ganiser la police républicaine, par publier et afficher la liste de ses espions et mouchards, qu'on s'est procurée moyennant trente louis.

Le débarquement effectué, et douze heures avant l'attaque projetée à Paris, des courriers partiront de cette ville sur toutes les routes, portant des proclamations et journaux fabriqués à dessein; ils ne commenceront leur mission qu'à vingt-cinq lieues de la capitale et dans des villes affidées : là, ils annonceront la République détruite, la royauté proclamée à Paris et reçue avec enthousiasme; ils accompagneront cette annonce de tous les détails propres à le faire naître; ils échaufferont les têtes, parleront au nom du roi, sommeront les bons Français d'arborer, comme à Paris, la cocarde blanche, et exciteront un soulèvement général.

Le coup principal sera porté à Paris, où le Gouvernement se trouvera tout-à-coup désorganisé par le renversement d'un seul *homme* dont l'ambition et sur-tout l'opiniâtreté pourraient ensanglanter la France.

Pour cela les mesures sont prises; une petite armée est organisée à Paris sous le

commandement de M. *Joubert*. L'exécution sera prompte et les suites sans danger.

Le comité demande donc, avec une nouvelle instance, les deux moyens les plus propres à assurer l'exécution de son plan; de l'argent, et la présence de son altesse. Il sollicite aussi des bons d'emprunts à faire au nom de son altesse dans les villes les plus riches de France, lors du renversement du gouvernement républicain.

En attendant l'approbation de ce plan et les secours demandés, le comité royaliste fait tout ce que peuvent lui permettre sa situation et la pénurie de ses moyens. La contre-police, dont il a fallu réduire la dépense à cent louis par mois, va son train; elle éclaire et entrave la marche de la police ministérielle : le comité remédie à la suppression d'un grand nombre de journaux, par l'établissement d'une feuille secrète (*l'Invisible*), destinée à dénaturer et à critiquer les opérations du Gouvernement; par celle d'un journal hebdomadaire (*l'Avant-courier* ou *le retour à l'ordre*), et par l'impression d'une foule de brochures, tendant au même but : il fait partir pour Londres madame *William*,

et la charge d'une nouvelle lettre pour le comte *d'Artois*.

M. *de Vauxnoir* a fait un heureux voyage ; il arrive le 30 nivôse. Le comte *d'Artois* reçoit par lui le plan qui doit lui livrer Brest : il le fait communiquer au ministère anglais, et, en l'assurant de la vérité de ces renseignemens, il obtient que l'exécution en sera poursuivie.

Le voyage de M. *Dandreville*, parti trois jours après *Vauxnoir*, n'a pas été si heureux. Il a éprouvé mille obstacles par la route qu'il a suivie ; ainsi le plan dont il est porteur n'est point encore sous les yeux du comte *d'Artois* ; cependant le temps presse pour l'exécuter. Le comité écrit de nouvelles lettres pour solliciter le secours de l'Angleterre et l'arrivée du prince ; il se vante d'avoir déterminé le brave *Bourmont* à rejeter la paix ; mais le bruit se répand que d'autres chefs sont sur le point de l'accepter.

Il insiste donc pour la prompte exécution des mesures qu'il a proposées. *Bourmont* et *Frotté* ont besoin d'une puissante diversion. M. *Piet*, ex-législateur, doit être envoyé à Londres pour rendre ces sol-

licitations plus pressantes. Un événement imprévu l'empêche de faire ce voyage.

Pour ne pas perdre le temps d'une attente pénible et pour inquiéter le Gouvernement, le comité a fait placer, le 21 janvier, un drapeau noir à la Madeleine, et afficher, dans tout Paris, la proclamation de *Monsieur* (comte d'*Artois*) et le testament de *Louis XVI. Paul Berry* se vante d'avoir lui-même affiché ces pièces aux pieds de la statue de la liberté. Trois jours après, pareilles affiches ont eu lieu dans les communes qui environnent Paris.

M. *de Vauxnoir*, parti de Londres le 5 pluviôse, arrive le 14 à Paris. Grand nombre de dépêches lui ont été confiées: l'une renferme l'approbation du plan pour l'enlèvement du port de Brest. Les mesures prises pour surveiller la personne et les mouvemens de *Bonaparte* inspirent confiance et espoir. « Si le premier Consul va » à l'armée de l'Ouest, écrit-on, comme on » peut le présumer, et qu'il passe Arpajon » sans avoir cessé de vivre, il aura prouvé » qu'il n'y a plus en France ni royalistes » ni jacobins ».

Au départ de *Vauxnoir*, M. *Dandre-*

ville n'était pas encore arrivé; ainsi on n'a pu connaître et juger à Londres l'ensemble des mesures projetées, et leur exécution est encore supendue. Jamais cependant le moment n'avait été plus favorable. Brest est dégarni de troupes et rempli de mécontens : c'est ce que prouvent les rapports arrivés au *Fermier*, et ceux que *Paul Berry* a eus de son jeune frère... On continue de surveiller *Bonaparte* et d'observer ses mouvemens : on se tient prêt à le frapper au moment de l'arrivée de son altesse. On pourrait déjà se défaire de *Sieyes;* mais on aime mieux le laisser vivre comme cause de division. Une levée d'hommes se fait dans le Midi. *Willot* se mettra à leur tête; des commissaires royalistes y sont envoyés. On espère aussi, si on a de l'argent, exciter un mouvement dans l'Orléanais : tous les moyens paraissent bons pour s'en procurer; dans le département de l'Eure, 12,000 liv. ont été enlevés aux républicains. On surveille un nouvel envoi dont on attend un plus grand bénéfice; cette surveillance qui s'exerce sur le trésor et les voitures publiques, est un des objets de la contre-police.

Au milieu de ces projets et de ces espérances, les fonds manquent ; les lettres-de-change tirées par *Paul Berry*, et dont le paiement a été plus d'une fois promis, ont été protestées. Le tems s'écoule ; les circonstances deviennent moins favorables : déjà l'on publie que *Châtillon*, *d'Autichamp* et *Suzannet* ont fait la paix. Le deuxième commandant de la garde consulaire, sur lequel on comptait, vient d'être destitué ; heureusement que *le Fermier* ne l'est pas. « Que monseigneur arrive donc, » que des fonds soient envoyés, que l'An» gleterre persiste dans ses dispositions » hostiles pour récompenser le zèle de » ceux qui lui sont parfaitement dévoués, » et sur-tout qu'elle empêche tout arran» gement entre la France et l'empereur ».

Tels sont les vœux et les vues énoncés dans cette correspondance, que nous n'avons que jusqu'au 15 pluviôse pour les lettres de Paris, et jusqu'au 5 pour celles de Londres. La pacification des départemens de l'Ouest, et plus encore la sagesse et la force du Gouvernement, en ont prévenu l'exécution. Tels étaient les

moyens et les hommes destinés à renverser un Gouvernement pacificateur de la France, et actuellement triomphant en Italie et en Allemagne.

Ainsi, tandis que toute la France jouissait de la tranquillité qu'elle doit à la Constitution de l'an VIII, un petit nombre d'hommes intrigans autant que conspirateurs, partisans du désordre encore plus que de la royauté, amis de l'étranger, et par conséquent ennemis de leur patrie, essayaient de troubler cette tranquillité naissante, armaient les Français les uns contre les autres, nourrissaient de folles espérances dans un petit nombre de royalistes de bonne-foi, inquiétaient le plus grand nombre des citoyens par des mesures qui auraient aigri le Gouvernement, s'il n'était pas grand dans ses principes autant que de sa force reelle, appelaient sur leur patrie et la guerre civile et la guerre étrangère, détournaient l'Angleterre de la paix, la trompaient sur notre véritable situation, et travaillaient à déshonorer les ci-devant princes français, en leur faisant prendre part à de viles intrigues, à des projets insensés, et à des mesures odieuses que l'hon-

neur et la morale réprouvent, qu'aucun but ne peut ennoblir, qu'aucun motif ne peut légitimer, et qui n'avaient pas même pour excuse l'impérieuse nécessité.

Le Gouvernement, fort de l'assentiment de toute la nation, du bien qu'il a fait et de celui qu'il doit faire, est trop au-dessus de ces intrigues pour s'en inquiéter. Mais que les bons citoyens, trop souvent alarmés par de telles annonces, se rassurent donc en voyant quels sont les ennemis du Gouvernement, combien le nombre en est petit, combien leurs moyens sont faibles, quoiqu'ils ne soient pas scrupuleux sur le choix, combien est chimérique le but auquel ils prétendent arriver! Que la force du Gouvernement soit connue, et qu'une confiance réciproque s'établissant entre les gouvernans et les gouvernés, assure, sur une base de plus en plus solide, la tranquillité et le bonheur public.

Signé EMMERY, B. J. A. CHAPTAL, CHAMPAGNY.

Pour Copie conforme auxdites pièces imprimées.

R